

N°25 – 30 DÉCEMBRE 2025
2025

BULLETIN OFFICIEL

Courses à obstacles

Avis et communiqués	III
Décisions	V
Résultats (n° 1816 à 1905) :	

samedi 6 décembre 2025	
ANGERS	1
dimanche 7 décembre 2025	
AUTEUIL	4
MONT-DE-MARSAN	7
lundi 8 décembre 2025	
CAGNES-SUR-MER	9
mardi 9 décembre 2025	
FONTAINEBLEAU	12
mercredi 10 décembre 2025	
PAU	15

jeudi 11 décembre 2025	
CAGNES-SUR-MER	17
samedi 13 décembre 2025	
MOULINS	20
dimanche 14 décembre 2025	
DURTAL	23
PAU	24
lundi 15 décembre 2025	
CAGNES-SUR-MER	26
mardi 16 décembre 2025	
PAU	30
mercredi 17 décembre 2025	
CAGNES-SUR-MER	32

Index des chevaux cités dans ce numéro	27
--	----

FRANCE GALOP

Département Technique

15 Bld de Douaumont

75017 Paris

ISSN 2999-0041

France Galop - Imprimeur

Dépôt légal: décembre 2025

Quantité de tirage: 200 ex.



Avis et communiqués

Liste des oppositions IV

Liste des personnes agréées et des contrats enregistrés V

Liste des oppositions

(Mise à jour le 19 décembre 2025)

DÉBITEUR	DEMANDEUR	CAUSE
M. Cheikh Nasser Abdulla N. A. AL THANI	Ste Ent. Thomas FOURCY	Non-paiement factures de frais de pension
M. Jean-Michel APPRIOU	Stéphanie HAESMANS	Non-paiement factures de frais de pension
M. Rashit SHAYKHUTDINOV	Ste Ent. Nicolas CLEMENT & Frauke HERMANS	Non-paiement factures de frais de pension
M. Eid Abdulhakim ALSHAMSI	Manon SCANDELLA-LACAILLE	Non-paiement factures de frais de pension
Abdulatif AL-EMADI	Ste Ent. Thomas FOURCY	Non-paiement factures de frais de pension
Abdullah Mohammed AL ATTIYAH	Ste Ent. Thomas FOURCY	Non-paiement factures de frais de pension
Philippe GONÇALVES-DIAS	Jérémy DA SILVA	Non-paiement factures de frais de pension
Damien LECROQ	Ste Ent. Ludovic GADBIN	Non-paiement factures de frais de pension
Oliver MATKOVIC	Stéphane CERULIS	Non-paiement factures de frais de pension
Nicolas LEMEUNIER	Ste Ent. Mathieu BRASME	Non-paiement factures de frais de pension
Rashed Saeed Mohamed Abdulla ALMAZROUEI	Mme Jean-François BERNARD	Non-paiement factures de frais de pension
Vincent ZAZURCA	Ste Ent. Gabriel LEENDERS	Non-paiement factures de frais de pension
Paolo BOSCHI	Stéphane Richard SIMON	Non-paiement factures de frais de pension
Ivana KANTKOVA	Ste Ent. Antoine de WATRIGANT	Non-paiement factures de frais de pension
Nicholas WILLIS	Ste Ent. François MONFORT	Non-paiement factures de frais de pension
Daniel PIERI	Ste Ent. Benjamin LEGROS	Non-paiement factures de frais de pension
Nelva DE ALMEIDA	Carla O'HALLORAN	Non-paiement factures de frais de pension
Stéphanie GACHELIN	Ste Ent Massimo CESANDRI	Non-paiement factures de frais de pension
SCUDERIA BLACK STAR	Gianluca BIETOLINI	Non-paiement factures de frais de pension
Jérôme GUILLET	Ste Ent. Alain COUETIL	Non-paiement factures de frais de pension
Carole TRANCHANT	Christophe CHEMINAUD	Non-paiement factures de frais de pension
Thierry DURAND	Ste Ent. Olivier SAUVAGET	Non-paiement factures de frais de pension
Jade Prescillia ANGELINI	ST ENT Jean-Marc CAPITTE	Non-paiement factures de frais de pension
Fang SUN	Ste Ent. Charles GOURDAIN	Non-paiement factures de frais de pension
	Ste Ent. J. BERTAN DE BALANDA	Non-paiement factures de frais de pension
Bachir YAHYA	Benjamin LEGROS	Non-paiement factures de frais de pension
SOUTH KENSINGTON STABLES	Ste Ent. J. BERTAN DE BALANDA	Non-paiement factures de frais de pension
GAAR Racing	Nicolas BELLANGER	Non-paiement factures de frais de pension
Claude DONDI	Ste COURSES NANCY-BRABOIS	Non-paiement location de boxes et utilisation installations
Ildefonso LEON-SOTELO GARCIA	Christian DELCHER-SANCHEZ	Non-paiement factures de frais de pension
Ildefonso LEON-SOTELO GARCIA	Yannick FOUIN	Non-paiement factures de frais de pension
Arnaud COUDEVILLAIN	Jockey Club Español	Extension d'inscription Forfeit-list et suspension agréments - non-paiement frais de pension
David ELBAZ	Fabrice FOUCHER	Non-paiement factures de frais de pension
Guy ARMENGOL JADOT	Christophe FERLAND	Non-paiement factures de frais de pension
Guy ARMENGOL JADOT	Hubert de NICOLAY	Non-paiement factures de frais de pension
Didier VISSE	Anthony CLEMENT	Non-paiement factures de frais de pension
Bethe KLODAWSKI	Fabrice CHAPPET	Non-paiement factures de frais de pension
ECURIE DES CLOS	Fabrice CHAPPET	Non-paiement factures de frais de pension
Valérie MOTHEU	R. MARTENS	Non-paiement factures de frais de pension
Valérie MOTHEU	Eric WIANNY	Non-paiement factures de frais de pension
Claude ROESCH	Jérôme CLAIS	Non-paiement factures de frais de pension
Timothy CLAYDON	Eric DANIEL	Non-paiement factures de frais de pension
David ATAR	France Galop	Non-paiement excédent de réclamation
Eric DRAI	Centre d'Entr. Parc du Cheval	Non-paiement factures de frais de pension
Fabio BROGI	Centre d'Entr. Parc du Cheval	Non-paiement factures de frais de pension
Raynald ELBAZ	Alexandre FRACAS	Non-paiement factures de frais de pension
Marion SCHRUFER	Cyril MORINEAU	Non-paiement factures de frais de pension
Laurent RAULIC	Yannick FERTILLET	Non-paiement factures de frais de pension
Thierry CHERON	Jean-Luc PELLETAN	Non-paiement factures de frais de pension
Beryl Violet CHENNELLS	Eric LIBAUD	Non-paiement factures de frais de pension
Elisabeth GANE	Fabrice CHAPPET	Non-paiement factures de frais de pension
Christian MUNICH	Ste Courses de DAX	Non-paiement location de boxes et utilisation installations
ECURIE FABIEN OUAKI	Arnaud CHAILLE-CHAILLE	Non-paiement factures de frais de pension
Jaime CARUANA DE LA HERRAN	Luis A. URBANO GRAJALES	Non-paiement factures de frais de pension
Daniel FOUCault	Franck FIQUET	Non-paiement factures de frais de pension

LISTE DES PERSONNES AGREES ET DES CONTRATS ENREGISTRES

DECLARATIONS DE COULEURS

ASSOCIATION « STEEL CITY RACING » C. chevronnée rose et noir, m. et t. roses.

BACCARI RACING STABLE LLC C. gros-bleu, cheval brodé, m. gros-bleu, deux brassards OR, t. gros-bleu.

BESNARD (Rémi) C. gros-bleu, une étoile et brassards rouges, t. gros-bleu. (Reprise des couleurs de la Succession Mme Agnès BESNARD).

CLAUDE (Alain) C. gros-vert coutures marron, t. gros-vert. (Reprise des couleurs de la Succession Mme Alain CLAUDE née Marie-Claude CHERRUAU).

CYPRES (Mme Jade) C. gros-vert, épaulettes beiges, m. gros-vert, coutures et t. beiges.

D'AMORE (Nicholas) C. vert-clair, disque et emblème verts, m. mi-vert, mi-vert-clair, t. vert-clair.

DEBRIS (Max) C. rouge, un chevron noir, m. chevronnées rouge et noir, t. losanges rouges et noirs.

ECURIE GALOPIUM SAS C. noire, étoiles rouges, m. noires, brassards rouges, t. noire.

ECURIE SERENITE C. blanche, épaulettes grenat, t. blanche, une étoile grenat. (Reprise des couleurs de Mme Mauricette de SOUSA).

EZRI (David) C. beige, brassards verts, t. écartelée vert et beige. (Reprise des couleurs de la Succession Mr Filippo EZRI).

FOURNIER (Mme Florence) C. bleue, un chevron et m. blancs, t. blanche, étoiles jaunes.

FT COURSES C. gros-bleu, m. orange, brassards gros-bleu, t. écartelée orange et gros-bleu.

GILES (Mme Orane de) C. grise, un chevron et m. roses, t. écartelée gris et rose. (Reprise des couleurs de Mr Xavier HURSTEL).

GOLDSTEIN (Emmanuel) C. noire, ceinture et m. blanches, coutures noires, t. blanche, une étoile noire.

HIKARI HOLDINGS CO.LTD C. jaune, bande blanche, m. roses, t. verte, une étoile blanche.

JOHN WHITE & ANNE UNDERHILL C. losanges grenat et jaunes, m. mi-jaune, mi-grenat, t. jaune (Reprise des couleurs de Mr Arthur John White).

JUDAH (Mme Leora) C. blanche, m. blanches, étoiles vertes, t. blanche.

LABORDE (Arthur) C. blanche, m. vertes, brassards et t. blancs. (Reprise des couleurs de la Succession Mme Christine LABORDE).

LEBAS (Mme Marine) C. noire, une étoile rouge, m. chevronnées rouge et noir, t. noire, une étoile noire.

LOPEZ (Mme Margarete) C. noire, un losange jaune, t. noire.

MACHIN (Patrick) C. bleu-clair, un chevron et t. gros-vert.

MONAUGHTY BLOODSTOCK LTD C. gros-vert, m. rayées rose et gros-vert, t. gros-vert.

MOREAU (Didier) C. chevronnée bleu et gros-bleu, m. rayées bleu et gros-bleu, t. cerclée bleu et gros-bleu.

PECOUT HEITZ (Matthieu) C. gros-bleu, épaulettes rouges, t. cerclée rouge et gros-bleu.

PLOT (Eric) C. blanche, diabolo bleu, m. blanches, t. lanche, un losange bleu. (Reprise des couleurs de la Succession Mr Serge PLOT).

PRIVATE HARLEY STREET CLINIC C. violette, une étoile beige, t. violette, une étoile beige.

PROVAN (Russell) C. bleue, croix de Saint-André blanche, m. et t. bleues, étoiles roses.

RACING FRANCE LTD C. blanche, coutures rouges, m. blanches, coutures et t. gros-bleu.

SOCIETE D'ENTRAINEMENT SEBASTIEN PARADES C. gros-bleu, croix de Saint-André blanche, m. et t. gros-bleu, étoiles blanches.

WALTER PHILIPPE SAS C. vert-clair, épaulettes, brassards et t. rouges. (Reprise des couleurs de Mr Philippe WALTER).

WILMOT (Jonathan) C. gros-bleu, étoiles bleu-clair, t. gros-bleu.

YANO (Akinori) C. losanges bleu-clair et noirs, m. noires, brassards bleu-clair, t. noire.

CHANGEMENTS DE COULEURS

Au lieu de :

BENHAMOU (Damien) C. rayée blanc et rose, t. orange.

Il faut lire :

BENHAMOU (Damien) C. rayée blanc et orange, t. noire.

ASSOCIES

ANFUSO Victoria

BENECH Juliette

BOUTIN Cyrielle

CARVALHO Marco

CHAILLOU Hokan

CHAPUIS Anthony

CHAUDET Romain

CASTIGNY Sébastien

COLLET Jean-Pierre

COLLIN Hugo

CONSTANTIN Amélie

COLMAR Fabienne

CORINTHIO Cyril

DEROUBAIX Sandrine

DUVAL Pierre-Louis

FABBRIZIO Alan

FALCONE RAMIREZ Federico

FRANQUART Julia

GAUDIN Arnaud

GENEVIEVE Samuel

GILLOIS Léopold

GIUGE-HUGON Gaspard

GRILLON Timothy

IRIBAREN Teddy

JANNETEAU Frédéric

JUHEN Laurent

LEMOINE Titouan

LESCALIER Lucie

LOBRY Christophe

LOTTIN Thierry

MAILLE Hugo

MECHIN Tom

MOLARD Robin

MOREAU Nathalie

PILLOT Karine

PLOT Julien
RAMBAUD Alix
SCHMITT Sylvie
STAVRAKIS Georgios
TAURACHAND Danraj
THIRIET Jérôme
THOULE David
TOURNAND Philippe

SOCIETES

BACCARI RACING STABLE LLC: GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF: MR CHRIS BACCARI.

ECURIE GALOPIUM SAS: GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF: MR THIERRY ANDRIEUX.

ECURIE SERENITE : GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF : MME MAURICETTE DE SOUSA.

FT COURSES : GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF : MR DAVES TAIEB.

HIKARI HOLDINGS CO. LTD: GERANT: MR SHO FUJITA, BENEFICIAIRE EFFECTIF: MME SHIORI TAKEI et MR KAZUMA TAKEI.

JOHN WHITE & ANNE UNDERHILL: GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF: MME ANNE UNDERHILL, BENEFICIAIRE EFFECTIF: MR ARTHUR JOHN WHITE.

MONAUGHTYBLOODSTOCKLTD: GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF: MR THOMAS BLAIN, BENEFICIAIRE EFFECTIF: MME PHILIPPA BLAIN.

PRIVATE HARLEY STREET CLINIC: GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF: MR MARK ALI.

RACING FRANCE LTD: GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF: MR PHILIP BROOKS.

WALTER PHILIPPE SAS : GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF: MR PHILIPPE WALTER.

SOCIETES D'ENTRAINEMENT

SOCIETE D'ENTRAINEMENT SEBASTIEN PARADES : GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF : M. SEBASTIEN PARADES, BENEFICIAIRE EFFECTIF : MME NINON PATOUREAU.

SOCIETE D'ENTRAINEMENT ANTOINE SANGLARD : GERANT ET BENEFICIAIRE EFFECTIF : M. ANTOINE SANGLARD.

ENTRAINEURS PUBLICS

VERGNE Nathan

PERMIS D'ENTRAINER

DORGES Yannick

BAILLEURS

DELORD Théo

ELEVEURS-BAILLEURS

ALLIOT Thierry
BOIVIN Océane
CANLI Mehmet Erdinc
CHRISTOPHE CLEMENT RACING STABLE INC.
DU PLESSIS D'ARGENTRE Guenola
ECURIE VIEL PIERRE

GARDE Maurice
GAULARD Martine
GIBAUD Pierre
HARD TWELVE
JORG Karl
LABAN Jean-Louis
LABAN Marine
PALACIOS ROJAS Javier
PELTIER Véronique
REYNIER Tom
SCEA DOMAINE DU PONT
STOFER Annika
TRINVEST
TURLAIS Jean

CAVALIERS

GIREL Anthony

JEUNES JOCKEYS

(Article 104 du Code des Courses au Galop)

ZULIANI Mathis

JOCKEYS

HONDIER Jad
LANCELOT Christophe

Décisions

Les décisions publiées au présent BO sont susceptibles de recours en application des dispositions du Code des Courses au Galop

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

DEAUVILLE - 2 DECEMBRE 2025 - PRIX DE LA GAGNERIE

Les Commissaires de France Galop, agissant en qualité de juges d'appel conformément aux dispositions des articles 218, 232, 233 et 234 du Code des Courses au Galop ;

LA RECEPTION D'UN APPEL CONTRE LE MAINTIEN DU CLASSEMENT A L'ARRIVEE :

Saisis d'un appel commun de la Société d'Entraînement Fabrice CHAPPET, d'Augustin MADAMET et de l'ECURIE JCM RACING en date du 5 décembre 2025, reçu par email et par courrier recommandé, contestant le maintien de l'arrivée et demandant à être classé 1er de la course susvisée ;

Après avoir dûment appelé les propriétaires, entraîneurs et jockeys des trois premiers de la course, à savoir LOS MARINOS (IRE), EO RIVER (GB) et SAMOR (GB) à se présenter à la réunion du 10 décembre 2025 pour l'examen contradictoire de cet appel et constaté la non-présentation des intéressés, à l'exception du conseil de la Société d'Entraînement Fabrice CHAPPET et du jockey Augustin MADAMET ;

Après avoir examiné les éléments du dossier, notamment la décision des Commissaires de courses, les vues du film de contrôle et pris connaissance des explications des appelants, de Mauricio DELCHER SANCHEZ, de WERTHEIMER & FRERE et du jockey Ioritz MENDIZABAL, ainsi que des déclarations du conseil de Fabrice CHAPPET et du jockey Augustin MADAMET, étant observé qu'il leur a été proposé de signer la retranscription de leurs déclarations orales, possibilité non utilisée ;

Cet appel est recevable sur la forme ;

Après en avoir délibéré sous la présidence de M. Nicolas LANDON ;

Sur le fond ;

Vu le courrier d'appel du 5 décembre 2025 confirmé par courrier recommandé mentionnant notamment :

- un contact entre SAMOR et EO RIVER au niveau de la hanche et non pas de son flanc « (ce qui est plus déséquilibrant et a empêché le cheval de garder sa ligne et l'a gêné dans son effort) » ;
- que le contact est dû au mouvement du gagnant LOS MARINOS qui a penché de façon continue sur la gauche jusqu'à percuter SAMOR ;
- que l'écart au passage du poteau d'arrivée est le plus petit écart possible mentionné dans le Code des Courses au Galop (nez) pour départager LOS MARINOS et EO RIVER ;
- la reconnaissance par les Commissaires de courses du comportement fautif du jockey de LOS MARINOS ;
- que le poulain EO RIVER est celui qui progresse le plus vite à l'examen du « *tracking* » des 400 au 200 derniers mètres et des 200 derniers mètres au passage du poteau d'arrivée et que sans cet incident les appelants pensent qu'il aurait gagné ;

Vu le courrier de l'entraîneur Mauricio DELCHER SANCHEZ reçu le 8 décembre 2025 mentionnant notamment :

- que LOS MARINOS a effectué un petit mouvement dans les 100 derniers mètres

- comme c'est habituel dans les courses d'Inédits de 2 ans, sans jamais gêner EO RIVER ;
- que LOS MARINOS a envahi la ligne de SAMOR et que c'est ce cheval à la lutte pour la deuxième place qui gêne légèrement « dans la même file de poteau » EO RIVER ;
- comme l'ont bien considéré les Commissaires de courses, que SAMOR n'aurait jamais devancé LOS MARINOS ;
- que LOS MARINOS n'a eu aucun contact ni jamais gêné EO RIVER ;

Vu le courrier du jockey Augustin MADAMET reçu le 8 décembre 2025 mentionnant notamment :

- qu'il s'étonne du communiqué d'après course qui ne fait pas état de la gêne qu'il a subie, mais seulement de la gêne subie par SAMOR ;
- le communiqué apparaît cohérent quand il exprime que SAMOR n'aurait sans doute pas dominé le gagnant après que ce dernier a penché ;
- qu'il est en revanche convaincu qu'EO RIVER aurait gagné s'il n'avait pas été lui-même percuté sur son côté ;
- que le communiqué ne fait pas mention de cette double gêne qui a impacté la régularité de la progression de son poulain aux abords du poteau et qui est ensuite battu seulement d'un nez ;
- qu'une gêne peut avoir plus ou moins de conséquence sur un cheval selon l'endroit où le cheval gêné est percuté ;
- que c'est au niveau de la hanche que son partenaire a été percuté, créant un déséquilibre et un flottement, contraint, vers sa gauche, et évidemment dans sa progression à pleine vitesse, le temps de se rééquilibrer pour continuer à avancer en droite ligne comme le démontrent la vue de face et celle de dos ;
- que son partenaire accélérerait avec des ressources évidentes ;

Vu le courrier du propriétaire WERTHEIMER & FRERE, via son représentant, reçu le 9 décembre 2025 mentionnant notamment avoir pris note de cet examen contradictoire et informer ne pas avoir de précisions à apporter sur ce dossier ;

Vu le courrier du jockey Ioritz MENDIZABAL reçu le 10 décembre 2025 mentionnant notamment :

- que LOS MARINOS est un poulain inexpérimenté qui débutait ce jour comme tous ses concurrents ;
- qu'on peut voir qu'il est extrêmement « vert » en sortie de boîte et a versé sur la gauche brusquement en se reprenant par la même occasion ;
- sa conviction intime étant que, s'il n'avait pas été effrayé, il aurait continué sur le même rythme et gagné plus facilement, car lorsqu'un cheval fait un écart succinctement il ralentit et perd son action ;
- que l'écart occasionné par son cheval est dû à son immaturité et que s'il n'avait pas commis cet écart il se serait imposé plus facilement, donc le meilleur a gagné selon lui ;

LA SEANCE CONTRADICTOIRE D'APPEL DU 10 DECEMBRE 2025 :

En séance la collaboratrice de France Galop assistant les Commissaires de France Galop a repris les courriers reçus en les relisant intégralement ;

Le conseil de l'entraîneur Fabrice CHAPPET a ajouté à ses écrits :

- que l'incident ne se produit pas à 150 mètres comme indiqué dans le Procès-Verbal de la course, mais à 75 mètres du poteau ;
- qu'il était donc impossible de revenir sur le gagnant avec un incident aussi près du poteau ;
- qu'il y a une percussion très visible à la hanche de EO RIVER ;
- qu'il s'agit d'une gêne évidente et assez importante au pire moment de la course ;
- que bien sûr c'est le mouvement de LOS MARINOS qui l'entraîne ;
- que le 3ème à l'arrivée n'aurait pas gagné, que ce sujet est clos et personne ne le conteste ;
- que l'on voit bien le poulain EO RIVER franchement de travers au moment de la gêne et durant quelques foulées ;

- que le jockey Ioritz MENDIZABAL ne répond pas à l'incident dans son courrier et que ses écrits racontent la personnalité de son poulain dont il appartient bien à l'entourage de le dresser pour être bien dans sa tête aux courses ;
- qu'en tout état de cause il n'a pas respecté les règles à l'occasion d'une gêne d'un concurrent ;
- que le poulain gêneur a craint les panneaux publicitaires donc qu'il a réagi tout près du poteau ;

Des arrêts sur image sont montrés aux Commissaires de France Galop par ledit conseil qui a poursuivi en indiquant :

- que la photo d'arrivée montre à quel point l'écart « nez » est le plus minime des nez ;
- l'accélération très vive d'EO RIVER ;
- qu'à la foulée suivante il aurait gagné ;

Le jockey Augustin MADAMET a déclaré que :

- ce qui est intéressant sur la vue intérieure, c'est la vitesse à laquelle il arrive et sur les vues on croit même qu'il a gagné la course ;
- son poulain est de travers sur 15 à 20 mètres, ce qui est ultra visible sur la vue de dos ;
- le poulain accélère très fort et au moment où il est percuté il est ralenti, et repart ;

M. Nicolas LANDON demande audit jockey s'il a d'autres observations à apporter, ce à quoi il est répondu que non, que tout est clair et que le conseil a été complet ;

Les intéressés ont indiqué ne rien avoir à ajouter suite à une question du Président de séance en ce sens ;

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP STATUANT EN APPEL :

Vu les dispositions de l'article 166 du Code des Courses au Galop et les éléments du dossier ;

Les vues du film de contrôle et les éléments du dossier permettent de mettre en évidence une gêne de SAMOR en raison d'un mouvement de LOS MARINOS vers sa gauche dans la ligne d'arrivée, LOS MARINOS ayant semblé apeuré par un élément sur sa droite et ayant fait un écart ;

En subissant une gêne, il est visible que SAMOR a, quant à lui, par répercussion, également un instant créé une vague vers EO RIVER ;

EO RIVER qui avait également penché vers sa gauche sous l'effet d'une sollicitation d'Augustin MADAMET au moyen de sa cravache avant l'incident s'était alors déséquilibré sur une foulée ;

Si les éléments du dossier permettent de constater un mouvement de LOS MARINOS dont le jockey a été sanctionné, mouvement ayant engendré une gêne avérée de SAMOR qui était cependant dominé pour la victoire, ce que personne ne conteste, l'incidence du mouvement subi par répercussion par EO RIVER apparaît être beaucoup plus minime ;

Le film de contrôle ne permet effectivement pas en appel d'affirmer avec suffisamment de certitude que le très bref déséquilibre subi par EO RIVER, sur une foulée, a eu une conséquence indiscutable, avérée, et caractérisée sur son classement à l'arrivée au vu :

- des propres déséquilibres, beaucoup plus importants, de LOS MARINOS qui avait gagné malgré son écart vers la gauche qui lui avait fait perdre beaucoup de temps et l'avait lui-même très visiblement déséquilibré sur environ 4 foulées ;
- de la vue notamment intérieure du film laissant apparaître une progression continue de EO RIVER dont le galop n'apparaît jamais être stoppé ou saccadé au moment du mouvement, ni sa vitesse diminuée, son jockey n'apparaissant pas non plus manquer de fluidité dans ses sollicitations ;

Il convient :

- au vu de ce qui précède, de prendre acte de la sanction du jockey Ioritz MENDIZABAL qui en l'absence de comportement dangereux ne nécessitait pas de modifier l'arrivée,

- de prendre acte des mouvements intervenus entre les différents concurrents et de leurs incidences sur chacune de leurs progressions ;
- au vu de la doctrine du jugement des gênes et de leurs conséquences, d'indiquer que les Commissaires de courses étaient habilités à juger l'arrivée comme ils l'ont fait en maintenant le résultat, puisqu'il y a suffisamment d'éléments au soutien de cette prise de décision ;

PAR CES MOTIFS :

Décident :

- de déclarer recevable l'appel interjeté par l'ECURIE JCM RACING, le jockey Augustin MADAMET et la Société d'Entraînement Fabrice CHAPPET ;
- de maintenir la décision des Commissaires de courses.

Paris, le 11 décembre 2025

M. R. FOURNIER SARLOVEZE - M. P-Y. LEFEVRE - M. N. LANDON

DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL DE FRANCE GALOP

Prévue par les dispositions de l'article 232 du Code des Courses au Galop et agissant conformément aux dispositions des articles 233 et 234 dudit Code, sous la présidence de M. Philippe DELIOUX DE SAVIGNAC ;

M. JULIAN RESIMONT EST TITULAIRE :

- d'une autorisation de faire courir en qualité d'entraîneur public depuis le 23 mars 2023, autorisation suspendue depuis le 4 août 2025 pour une durée de 3 mois ;
- d'une autorisation de monter en qualité de jockey depuis le 10 mars 2021 ;

RAPPEL DES FAITS ET DE LA PROCEDURE :

Les Commissaires de France Galop ont été saisis par la Société des Courses de PAU d'une demande d'inscription sur la liste des oppositions prévue par l'article 82 du Code des Courses au Galop à l'encontre de M. Julian RESIMONT, en raison du non-paiement de factures dans les délais ;

Ils lui ont adressé une convocation le 7 octobre 2025 lui demandant de régulariser la situation sous dix jours ;

Le 20 octobre, après ce délai initial et après un report et une seconde convocation, il payait la Société des Courses concernée ;

Par courrier les Commissaires de France Galop lui signifiaient que l'examen contradictoire de son dossier serait maintenu et aurait lieu le 12 novembre 2025 après plusieurs reports, au vu des décisions antérieures dont il a fait l'objet, de ce nouvel incident de paiement, et nouveau retard pour régler ses impayés ;

Ils lui indiquaient alors expressément, et en l'informant avec précision des conditions de l'examen contradictoire du dossier, que la situation serait examinée à cette date, en lui joignant des décisions antérieures dont il a fait l'objet et des articles du Code des Courses ;

Son conseil et lui-même se sont exprimés sur le dossier à la date indiquée sans soulever d'arguments procéduraux ;

Le 13 novembre 2025 les Commissaires décidaient :

- de sanctionner l'entraîneur Julian RESIMONT par une amende de 1.000 euros pour cette nouvelle infraction intolérable en matière d'impayés, retards, ou incidents de paiement dans le cadre de son activité d'entraîneur ;
- de révoquer le sursis prononcé le 10 juillet 2025 dans le cadre du dossier relatif aux impayés réclamés par une agence de ventes et de sanctionner en conséquence l'entraîneur Julian RESIMONT par la suspension de son autorisation d'entraîner pour une durée de 6 mois ;

M. Julian RESIMONT formait appel de cette décision ;

PROCEDURE DEVANT LA COMMISSION D'APPEL :

Le conseil de M. Julian RESIMONT a interjeté appel de la décision, par courrier électronique et recommandé motivé du 14 novembre 2025, en mentionnant notamment :

- Cet appel est motivé par l'extrême sévérité de la décision, en ce qu'elle suspend son autorisation d'entraîner et le prive donc de la possibilité d'exercer son activité professionnelle pendant une durée de 6 mois, alors même que M. RESIMONT a réglé l'intégralité de la somme due à la Société des Courses de Pau avant même l'audience qui s'est tenue le 12 novembre 2025, et que la situation a donc été régularisée sans délai ;
- M. RESIMONT estime, en outre, qu'il n'a pas été tenu compte des circonstances particulières des faits qui lui étaient reprochés, de nature à justifier qu'il en soit fait une appréciation plus indulgente, dès lors qu'il était sous le coup d'une mesure de suspension de son autorisation d'entraîner et qu'ayant quitté le centre d'entraînement de Pau pour la durée de celle-ci, il n'a pas été destinataire du courrier recommandé que lui a adressé la Société des Courses de Pau avant de saisir les Commissaires de France Galop de la difficulté, le privant ainsi de la possibilité de remédier à la situation amiablement ;

Vu le courrier manuscrit de M. Julian RESIMONT adressé par recommandé en date du 16 novembre 2025 mentionnant notamment :

- un rappel des sanctions prononcées par la décision des Commissaires de France Galop en date du 13 novembre 2025 ;
- que son appel est motivé par « l'extrême sévérité » de ladite décision, alors qu'il a réglé l'intégralité de la somme due à la Société des Courses de PAU avant même l'audience qui s'est tenue le 12 novembre 2025 ;
- qu'il n'a pas été tenu compte des circonstances particulières, notamment qu'il était sous le coup d'une mesure de suspension de son autorisation d'entraîner et qu'ayant quitté le Centre d'Entraînement de PAU pour la durée de celle-ci, il n'a pas été destinataire du courrier recommandé adressé par ladite Société le privant ainsi de la possibilité de remédier à la situation « amiablement » ;

Vu les courriers de procédure ;

Vu le mémoire du conseil de Julian RESIMONT adressé le 5 décembre 2025, soit après le délai de procédure pourtant mentionné dans la convocation mentionnant notamment :

- un rappel des faits et de l'objet de la saisine ;
- la nullité de la décision de première instance pour défaut de saisie régulière des Commissaires de France Galop ;
- au vu du versement intervenu avant l'audience, de l'obligation pour les Commissaires de se dessaisir du dossier en première instance ;
- les motivations des Commissaires de France Galop qui ont maintenu le dossier par courrier du 21 octobre 2025 et qui est selon eux contradictoire avec la convocation initiale ;
- l'absence de base légale à la décision des Commissaires de France Galop ;
- à titre subsidiaire le caractère disproportionné de la sanction prise vu les circonstances

de la suspension qui était en cours pour M. Julian RESIMONT ;

SYNTHESE DES DEBATS :

Lors de la Commission du 9 décembre 2025, sous la présidence de M. Philippe DELIOUX DE SAVIGNAC, étaient présents M. Julian RESIMONT et son conseil ;

Les éléments du dossier ont été soumis au débat contradictoire, à savoir les pièces figurant au dossier de première instance et adressé en appel ;

Le conseil de Julian RESIMONT reprend son mémoire ;

L'entraîneur Julian RÉSIMONT indique ne rien avoir à ajouter ;

M. Emmanuel CHEVALIER du FAU demande à combien s'élève les factures émanant de la Société des Courses en cause par mois, ce à quoi l'entraîneur Julian RESIMONT répond environ 3.000 à 4.000 euros selon le nombre de chevaux et qu'à chaque fois il avait un retard de 2 à 3 mois pour payer, mais le Directeur du Centre d'Entraînement l'appelait pour régler le problème et là il n'a pas appelé cette fois-ci ;

Ledit entraîneur ajoute qu'il demandait alors à un propriétaire de payer tout de suite et c'était réglé ainsi et qu'il y a déjà eu un dossier avec un entraîneur ayant été coupable de 3 saisines des instances et ce dernier n'a pas été suspendu contrairement à lui ;

MM. Emmanuel CHEVALIER du FAU, Frédéric MUNET et Philippe DELIOUX DE SAVIGNAC rappellent le nombre de dossiers d'impayés en peu de temps le concernant et que cela est un vrai souci ;

Le conseil de l'entraîneur Julian RESIMONT indique que cela a été payé rapidement, M. Emmanuel CHEVALIER du FAU la reprend en indiquant que c'est « au prix » de procédures intentées contre lui par ses créanciers et de procédures mises en place par France Galop qu'il finit à chaque fois par payer et non pas parce qu'il se décide de lui-même à payer ;

Le conseil dudit entraîneur reconnaît les faits ;

M. Emmanuel CHEVALIER du FAU rappelle la bienveillance des différentes instances et cela depuis des mois, ludit conseil le reconnaissant et indiquant en avoir conscience ;

Ledit conseil soutient avec fermeté son premier argument sur la base légale absente dans le dossier de première instance cependant ;

Les intéressés ont déclaré ne rien avoir à ajouter suite à une question du Président de séance en ce sens, étant observé qu'il leur a été proposé de signer la retranscription écrite de leurs déclarations, possibilité non utilisée ;

MOTIVATION DE LA DECISION :

Cet appel est recevable sur la forme ;

Vu la décision du 13 novembre 2025 et l'ensemble des dispositions qu'elle comporte ;

Sur le fond ;

Après avoir examiné les éléments du dossier ;

Après en avoir délibéré ;

Vu les articles 82, 213, 216 et 224 du Code des Courses au Galop ;

I. RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES CONCERNANT M. JULIAN RESIMONT

• DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP DU 31 JANVIER 2024

Informés d'impayés conséquents à l'égard d'une agence de ventes, malgré de nombreuses relances durant plusieurs mois, les Commissaires de France Galop ont décidé :

- de mettre en demeure M. Julian RESIMONT de régulariser sa situation envers l'organisme de ventes ayant saisi France Galop avant le 1er mars 2024 ;
- de sanctionner M. Julian RESIMONT par la suspension de son autorisation d'entraîner en qualité d'entraîneur public pour une durée de 3 mois, qui prendra effet le 15 mars 2024 si la situation n'est pas régularisée à la date du 1er mars 2024 ;

Suite à la régularisation de la situation par M. Julian RESIMONT, les instances disciplinaires de France Galop ont clôturé ce dossier ;

- **DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP DU 4 JUIN 2025 RELATIVE A DES IMPAYES RECLAMES PAR M. PATRICK BARBE ET OFFICILIASES PAR DECISION DE JUSTICE**

En avril 2025, M. Patrick BARBE, le propriétaire du hongre JAMES qui avait fait l'objet d'un dossier de performances douteuses devant lesdites instances et impliquant M. Julian RESIMONT en sa qualité d'entraîneur, saisissait les Commissaires de France Galop pour donner des suites à une décision judiciaire rendue en sa faveur condamnant in solidum Mme Charley LAUFFER et M. Julian RESIMONT à plusieurs condamnations pécuniaires ;

Par décision du 4 juin 2025, lesdits Commissaires ont décidé de sanctionner :

- l'entraîneur Julian RESIMONT par la suspension pour une durée de 6 mois de son autorisation d'entraîner avec un sursis révocable sur une durée de 5 ans en cas de nouveaux impayés mis en évidence par les Commissaires de France Galop dans le cadre de son activité hippique ;
- Mme Charley LAUFFER par la suspension pour une durée de 6 mois de son autorisation de faire courir, ainsi que son autorisation de percevoir des primes à l'élevage avec un sursis révocable sur 5 ans en cas de nouveaux impayés mis en évidence par les Commissaires de France Galop dans le cadre de son activité hippique ;

Ils décidaient également de prendre acte de l'engagement de Julian RESIMONT de payer M. Patrick BARBE en 4 échéances dont une première qui sera honorée avec effet immédiat ;

- **DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP DU 10 JUILLET 2025 RELATIVE A DES IMPAYES RECLAMES PAR M. PATRICK BARBE**

En l'absence de respect par M. Julian RESIMONT de la décision précédente, mais compte-tenu de la transmission 48 heures avant la séance d'un échéancier de paiement mis en place pour payer la somme réclamée à M. Patrick BARBE, les Commissaires de France Galop ont décidé de sanctionner :

- l'entraîneur Julian RESIMONT par la suspension de son autorisation d'entraîner pour une durée de 6 mois avec sursis total révocable sur 5 ans en cas de nouveaux retards de paiement ou d'incidents de paiement dans le cadre de son activité hippique qui seraient considérés comme fautifs par les Commissaires de France Galop ;
- Mme Charley LAUFFER par la suspension de son autorisation de faire courir, ainsi que son autorisation de percevoir des primes à l'élevage, pour une durée de 6 mois avec sursis total révocable sur 5 ans en cas de nouveaux retards de paiement ou d'incidents de paiement dans le cadre de son activité hippique qui seraient considérés comme fautifs par les Commissaires de France Galop ;

- **DECISION DU 10 JUILLET 2025 RELATIVE A DES IMPAYES RECLAMES PAR LA SOCIETE OSARUS**

Lesdits Commissaires ont été saisis le 18 juin 2025 d'un dossier émanant de l'agence de ventes OSARUS concernant des impayés de M. Julian RESIMONT, facture relative à l'achat d'un lot mis aux enchères ;

Leur décision indiquait alors notamment :

- que le fait de ne pas honorer des factures dans des délais raisonnables et de ne s'en acquitter qu'après avoir été sollicité et mis en demeure par lesdits Commissaires d'un point de vue disciplinaire constitue un manquement à la délicatesse, le fait de rester trop passif aux relances d'un créancier étant inadapté ;

- que les Commissaires considèrent en effet inacceptable et inadapté le comportement de M. Julian RESIMONT, lequel a ignoré les demandes de ladite agence de ventes de la régler depuis plusieurs mois ;
- que par un tel comportement, très répétitif au vu des précédents et actuels cas relatifs à des impayés, M. Julian RESIMONT crée en effet, d'une part, un préjudice à la filière des courses dans son ensemble, à leur image et à leur réputation, et peut mettre, d'autre part, en difficulté une structure et par voie de conséquence notamment ses employés, engendrant, en outre, un coût non négligeable de traitement des dossiers le concernant par l'Institution ;
- que M. Julian RESIMONT est en effet tenu de s'organiser afin que sa comptabilité ne comporte pas de retards de paiement et pour éviter que les services de France Galop ne soient saisis de dossiers d'impayés, en particulier lorsque de tels dossiers ont impliqué de nombreuses relances et un comportement indélicat de sa part envers son créancier ;
- qu'il y a lieu de prendre acte de la régularisation de la situation par M. Julian RESIMONT, mais de constater une fois de plus que ce n'est qu'après avoir été convoqué devant une instance disciplinaire qu'il paie un créancier ;
- que pour cette raison et au vu des conséquences que son comportement fautif répétitif engendre il y a lieu de sanctionner l'entraîneur Julian RESIMONT par la suspension de son autorisation d'entraîner pour une durée de 6 mois avec cursus total révocable sur 5 ans en cas de nouveaux retards de paiement ou incidents de paiement dans le cadre de son activité hippique qui seraient considérés comme fautifs par les Commissaires de France Galop ;
- **DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP DU 17 JUIN 2025, REVUE PAR DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL DU 21 JUILLET 2025, CONCERNANT DIVERSES INFRACTIONS ADMINISTRATIVES ET VETERINAIRES**

Par une autre décision des Commissaires de France Galop du 17 juin 2025, après avoir pris connaissance de conclusions d'enquête du Service Contrôles de France Galop quant à des anomalies relatives à l'absence de déclaration d'une cour secondaire, à des anomalies de l'effectif d'entraînement dudit entraîneur et quant à la situation vaccinale non conforme de plusieurs chevaux de l'effectif, lesdits Commissaires ont notamment décidé de sanctionner l'entraîneur Julian RESIMONT par une suspension de son autorisation d'entraîner pour une durée de 6 mois au vu de la gravité des faits, de leur répétition et de son absence de prise de conscience de ses infractions pendant plusieurs mois ;

Par décision du 21 juillet 2025, les membres de la Commission d'appel de France Galop ont maintenu la décision du 17 juin 2025, tout en l'infirmer quant à la durée de la suspension, puisqu'ils ont décidé de la réduire à 3 mois fermes compte-tenu de l'engagement de M. Julian RESIMONT de revoir ses méthodes de travail ;

II. SUR LA CARACTERISATION DE L'INFRACTION

Les Commissaires de France Galop ont de nouveau été saisis d'un dossier concernant M. Julian RESIMONT, le 7 octobre 2025, émanant de la Société des Courses de PAU, concernant des factures impayées par ce dernier relatives à des locations de boxes ;

Le fait de ne pas honorer des factures dans des délais raisonnables et de ne s'en acquitter qu'après avoir été sollicité et mis en demeure par lesdits Commissaires constitue un manquement à la délicatesse, le fait de rester trop passif aux relances d'un créancier étant totalement inadapté ;

Les Commissaires ont considéré en effet inacceptable et inadapté le comportement de M. Julian RESIMONT qui a ignoré les demandes de ladite Société des Courses de la régler depuis plusieurs semaines, étant observé que ledit entraîneur reconnaît avoir reçu tant les factures que les relances et avoir, en outre, eu le Directeur du Centre d'Entraînement au téléphone à la période des facturations et qu'il reconnaît, en outre, en appel, avoir régulièrement eu du retard pour payer ce créancier, mais qu'il finissait par le faire après avoir été appelé au téléphone ;

Les Commissaires de France Galop, puis la Commission d'appel, ont informé M. Julian RESIMONT par l'envoi de convocations en date des 7 octobre, 15 octobre, 21 octobre et par un courrier détaillé du 21 octobre 2025 qu'il était susceptible de sanctions au vu de la récurrence de ses comportements fautifs en matière d'impayés dans le cadre de son activité hippique et cela après avoir régularisé en retard la situation ;

M. Julian RESIMONT a donc bénéficié d'une parfaite lisibilité et compréhension de la raison pour laquelle il s'est présenté devant l'instance de première instance le 12 novembre 2025, transmettant d'ailleurs un mémoire au sein duquel il est visible qu'il avait compris les termes de sa convocation et les enjeux liés à l'examen contradictoire de son dossier, indiquant notamment comprendre qu'il était convoqué au vu de ce nouvel incident malgré son paiement, mais qu'il souhaitait que son sursis ne soit pas révoqué au vu de circonstances justifiant selon lui ce nouvel incident ;

Le comportement de M. Julian RESIMONT apparaît ainsi gravement fautif et multi-récidiviste comme le démontrent notamment :

- le nombre de décisions des instances telles que rappelées ci-dessus ;
- ses manquements permanents, malgré les alertes des Commissaires de France Galop et leur bienveillance ainsi que celle de la Commission d'appel depuis des mois ;
- cette bienveillance, notamment en rendant des décisions prononçant des mesures assorties de sursis afin de prendre en compte ses engagements à venir de payer ses factures ;
- les multiples chances qui lui ont été données afin d'organiser son entreprise de manière à payer ses factures à temps et d'adopter un comportement conforme au Code dans le cadre de son activité hippique ;

L'ensemble de ces éléments ne permettant plus de tolérer de nouveaux manquements, ce que les Commissaires de France Galop ont parfaitement justifié et expliqué ;

Il ne peut qu'être confirmé que le comportement répétitif de M. Julian RESIMONT :

- porte une atteinte avérée à la filière, puisqu'il met en grandes difficultés les entités qu'il ne paie pas ;
- nécessite plusieurs fois par an que les Commissaires de France Galop soient saisis de dossiers d'impayés, parfois même après qu'une décision de justice de droit commun l'a condamné, étant observé que le dernier dossier en date a été adressé aux Commissaires de France Galop alors même que cet entraîneur était suspendu, ce qui démontre :
 - son absence totale de prise en compte des décisions prononcées à son encontre ;
 - son absence de la moindre remise en question qui apparaît encore en appel, puisqu'il lui semble normal de ne payer qu'après avoir été relancé, notamment par téléphone par son créancier ;
 - son absence de réorganisation, notamment sur le plan administratif et comptable et l'absence de tout élément fiable et probant permettant de caractériser une volonté de se réorganiser ou d'embaucher du personnel administratif ;
 - mais aussi son incapacité chronique à respecter les règles professionnelles émanant du Code des Courses au Galop et à tenir ses engagements envers les instances disciplinaires ;

Il est notable que M. Julian RESIMONT a été, à plusieurs reprises et encore beaucoup trop récemment juste avant qu'il ne soit suspendu, mis en face de ses responsabilités, puisqu'il lui avait été demandé de s'organiser afin que sa comptabilité ne comporte pas de retards ni d'incidents de paiement et pour éviter que les services de France Galop ne soient saisis de nouveaux dossiers d'impayés, en particulier lorsqu'ils ont impliqué des relances et un comportement indélicat de sa part envers un créancier, ce qui a pourtant à nouveau le cas dans le présent dossier ;

Il y a donc lieu en l'espèce de constater une fois de plus et au niveau de la Commission d'appel, exactement comme l'ont fait les Commissaires de France Galop avec précision et motivation,

que c'est après avoir été convoqué devant une instance disciplinaire qu'il paie un créancier au dernier moment et plusieurs semaines après les échéances, ce qu'il ne conteste d'ailleurs pas, reconnaissant cette pratique et la bienveillance dont il a fait l'objet ;

III. SUR LA SANCTION DISCIPLINAIRE PRONONCÉE

Devant la Commission d'appel :

- l'entraîneur ne communique aucun nouvel élément concernant les faits, arguant simplement qu'il n'aurait pas été destinataire du courrier recommandé que lui a adressé la Société des Courses de Pau avant de saisir les Commissaires de France Galop de la difficulté, le privant ainsi de la possibilité de remédier à la situation amiablement et cela tout en reconnaissant avoir reçu des relances par téléphone, mais aussi par emails, cet argument étant donc, comme en première instance, particulièrement étonnant et malvenu ;

Il est rappelé ci-dessus le nombre de décisions extrêmement récentes rendues à son encontre, de même que son absence de toute prise en compte des rappels à l'ordre effectué, de l'absence de toute réaction suite à leurs décisions pour réorganiser l'aspect administratif et comptable de son activité et de l'absence de modification de son comportement pendant de nombreux mois ;

Pour cette raison et au vu des conséquences que son comportement fautif répétitif et multi-récidiviste engendre, les Commissaires de France Galop étaient parfaitement habilités et fondés à sanctionner M. Julian RESIMONT par une amende de 1.000 euros pour cette nouvelle infraction intolérable, amende qu'il n'évoque pas en appel ;

Son comportement totalement négligent impacte, en outre, France Galop ;

Il y avait donc en effet lieu de le sanctionner d'autant plus sévèrement qu'il a déjà été condamné à plusieurs reprises au cours des deux dernières années par les instances de France Galop :

- l'autorisation de faire courir en qualité d'entraîneur public délivrée à M. Julian RESIMONT a été suspendue pour une durée de 3 mois, soit jusqu'au 4 novembre 2025 inclus, pour des infractions au Code des Courses au Galop mettant en évidence une absence totale de rigueur dans le suivi administratif de son établissement, ce qui est donc permanent et continu ;
- et surtout encore très récemment en matière d'impayés, par deux décisions du 10 juillet 2025 l'ayant sanctionné, chacune, par la suspension de son autorisation d'entraîner pour une durée de 6 mois assortie d'un sursis total révocable sur 5 ans en cas de nouveaux retards de paiement ou d'incidents de paiement ;

Comme l'indiquaient les Commissaires de France Galop dans leur décision détaillée et développée :

- l'entraîneur Julian RESIMONT était, au moment de leur décision, soumis à deux sursis pendant et révocables en cas d'infractions similaires, à savoir notamment en cas de nouveaux retards de paiement ou d'incidents de paiement ;

En conséquence, au regard de l'ensemble des éléments qui précèdent et de cette nouvelle infraction en matière d'impayés dans un délai de moins de 5 ans plaçant M. Julian RESIMONT en situation de multi-récidive en la matière, mais tout en souhaitant en l'espèce faire preuve de proportionnalité au vu du présent dossier, les Commissaires de France Galop ont indiqué avoir décidé, en le motivant de manière très détaillée et justifiée, de :

- révoquer le seul sursis prononcé le 10 juillet 2025 dans le cadre du dossier relatif aux impayés réclamés par une agence de ventes qui avait déjà dû solliciter France Galop après de nombreuses relances et de sanctionner en conséquence l'entraîneur Julian RESIMONT par la suspension de son autorisation d'entraîner pour une durée de 6 mois ;

En conséquence, la Commission d'appel ne peut que confirmer cette décision motivée, proportionnée et justifiée, la caractérisation de l'infraction au Code des Courses au Galop

étant sans la moindre équivoque et aucun élément probant en appel ne justifiant l'infirmination de la décision ;

S'agissant de l'individualisation et de la personnalisation de la sanction, les Commissaires de France Galop ont pris en considération les aspects spécifiques du dossier, l'état de récidive et le paiement intervenu tardivement ;

Dans ces conditions, la Commission d'appel décide qu'il y a lieu de maintenir la décision des Commissaires de France Galop ;

PAR CES MOTIFS

Décide :

- de déclarer recevable l'appel interjeté par l'entraîneur Julian RESIMONT ;
- maintenir la décision des Commissaires de France Galop.

Paris, le 17 décembre 2025

M. E. CHEVALIER du FAU - M. F. MUNET - M. P. DELIOUX DE SAVIGNAC

Résultats des courses à obstacles

(Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées à la suite de réclamation, d'appel ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.)

Article 205 III (extrait) *Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils déléguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés.*

ANGERS

samedi 6 décembre 2025

Terrain COLLANT

Commissaires de courses : Théophile MELOU - Isabelle PANTAISS - Frédéric MUNET - Laurence LATREMOUILLE

1816 4523 PRIX DES BENEVOLES 3800 m
(Haies - Handicap)

26 000 € (11700, 5720, 3380, 2340, 1300, 910, 650) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 16.

Parcours n° H3 : Haies, Dist. 3 800 m env.

Référence : +16.

1700 2 Raffles Honour, f, b, 4 ans, par No Risk At All et Utopie Des Bordes [Antarctique (IRE)], 69 k (65 k), Harvelgrose Limited (K. Geffroy), L. Carberry (s)

1692 5 Rome Antique, h, b, 4 ans, par Roman Candle (GB) et Bravarde (Kapgarde), 70^{1/2} k, Δp, M^{me} C. Coiffier (A. Zuliani), d'E. Andigné

762 1 Le Rafal, h, b, 4 ans, par Voiladenuo et Grande Coeur [Turgeon (USA)], 73^{1/2} k (70^{1/2} k), Δp, SCEA Ecurie Domaine de Baune (M. Zuliani), J. Delaunay (s)

1733 5 Love De La Noverie, f, b, 4 ans, par Tiger Groom GB et Quizitca Deurie (Kizitca), 66 k (64 k), p, A. Le Clerc (s) (M^{me} B. Frost), A. Le Clerc (s)

1755 7 Loulou Bere, h, b, 4 ans, par Whitecliffsofdover USA et Madame Beatrice [Hold That Tiger (USA)], 69^{1/2} k, p, M^{me} V. Rives (D. Lecomte), L&M. Viel (s)

1791 Maracamaya, f, b, 4 ans, par Gris De Gris (IRE) et La Titie Du Perche (Rochesson), 70 k, p, J. Dalifard (A. Coupu), V. Chatellier

1761 3 Douce Amie, f, 4 ans, 69 k, p, O. Groualle (T. Beaurnain), O. Groualle

1700 3 La Lune Rousse, f, 4 ans, 68^{1/2} k, p, Ecurie Patrick Joubert (T. Chevillard), E. Grall (s)

1244 Marvel Delablairie, h, 4 ans, 69 k (66 k), p, M. Perdrielle (L. Colson), N. Paysan

9 partants; 25 eng.; 4 eng. sup.; 9 part def. - Total des entrées: 1227 €

Eng. Sup. : *Le Rafal, Love De La Noverie, Maracamaya*

½ long, 8 long, 4 long, 1 long, loin.

11700€ - 5720€ - 3380€ - 2340€ - 1300€ - 910€

Primes aux éleveurs :

1872 € Simon Munir, Isaac Souede.

915 € M^{me} Catherine Coiffier.

540 € M^{me} Sylvie Robert, M^{me} Celine Marie.

374 € Hubert Riviere.

208 € Sas Regnier, Teddy Regnier, Francois Regnier.

145 € Olivier Triboire.

Temps total: 4'39"87"

La pouliche RAFFLES HONOUR a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1817 4526 PRIX ROGER DE TERVES-GD ST-CHASE DES 4 ANS 3800 m
(Steeple-Chase)
(Classe 2)

28 000 € (12880, 6440, 3640, 2520, 1260, 840, 420) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 6.000.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.

1680 1 Legende D'Ainay, f, b, 4 ans, par Doctor Dino et Etoile D'Ainay (Dom Alco), 66 k, p, EARL Elevage d'Ainay (C. Lefebvre), P. & C. Peltier (s)

1759 2 Lorenzo Du Chenet, h, b, 4 ans, par Spanish Moon USA et Chloe Triomphe [Cima De Triomphe (IRE)], 68 k, p, Searching (A. Zuliani), N. Moisson

1717 1 Let Us Breathe, f, b,f, 4 ans, par Martinborough JPN et Touonne [Turgeon (USA)], 67 k, p, J. Hardy (R. Mayeur), W. Menuet (s)

1550 7 Harthur Des Obeaux, h, b, 4 ans, par Bathyrhon GER et Hamoona Des Obeaux [Spanish Moon (USA)], 70 k, Δ, M^{me} N. Devilder (T. Chevillard), N. Devilder

1633 Legend Race, h, b, 4 ans, par Taj Mahal IRE et Olympic Girl [Olympic Glory (IRE)], 68 k (64 k), Δp, L. Carberry (s) (K. Geffroy), L. Carberry (s)

1130 3 So Far So Good, f, b, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Riska [Enrique (GB)], 68 k, Δp, M^{me} SA. Bramall (T. Dumouch), Gab. Leenders (s)

1692 6 Aces And Eights, h, b,f, 4 ans, par Saint Des Saints et High Destiny [High Yield (USA)], 67 k, p, WB. Connors (L. Brechet), D. Mélé (s)

1604 2 More Quality, h, 4 ans, 67 k, p, M^{me} MF. Suberville (A. Desvaux), P. Journiac

1680 2 Star De La Blairie, f, 4 ans, 66 k, p, M. Perdrielle (A. Gautron), B. Lefevre (s)

1587 Sail On, h, 4 ans, 72 k (69 k), p, Baie des Anges (G. Faivre-Picon), M^{me} O. Ellart

1743 4 Kiss Game, f, 4 ans, 69 k, Δp, M^{me} O. Delaunay (C. Riou), J. Delaunay (s)

1564 1 Melodie Divine, f, 4 ans, 66 k, p, de JL. Mieulle (B. Lestrade), d'E. Andigné

12 partants; 25 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 397 €
9 long, ½ long, 1 long ¾, 3 long, 1 long, 1 long, courte encolure, 2 long.
12280€ - 6 440€ - 3640€ - 2520€ - 1260€ - 840€ - 420€

Primes aux éleveurs :

2060 € Earl Elevage D'Ainay.

1030 € M^{me} Marie-Laure Besnouin.

582 € Philippe Hardy, Jean Hardy.

403 € M^{me} Nicolas Devilder, Les Obeaux D'Anjou.

201 € Thomas Perocheau.

134 € Ecurie Cap Orne.

67 € Haras Des Sablonnets, Lucien Bermond.

Temps total: 4'39"19"

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Bertrand LESTRADE au sujet de la performance de la pouliche MELODIE DIVINE arrêtée devant les tribunes au 2^o passage à la cote de 4.4/1.

L'intéressé a indiqué que ladite pouliche n'avait pas son influx habituel et avait fait beaucoup de fautes ajoutant l'avoir arrêtée pour éviter un éventuel accident.

Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Les hongres SAIL ON et LORENZO DU CHENET ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1818	4527	PRIX COLONEL PATRICE LAIR (Steeple-Chase) (Classe 3)	3800 m		
24000 €		(11040, 5520, 3120, 2160, 1080, 720, 360) - dotation France Galop			
Pour tous chevaux de 5 ans , n'ayant pas, depuis le 1 ^{er} mars de cette année inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 11.000. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 4.500 cette année et par 6.000 l'année dernière.					
Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.					
1768		Kerion Bourgeois , h, b, 5 ans, par Nicaron GER et Jasmine (Valanjou), 71 k (67 k), C. Lequien (s) (M. Duchene), C. Lequien (s)	1		
1760	2	Kol Vert , h, b, 5 ans, par Walzertakt GER et Easy Ball (Saint Des Saints), 69 k (66 k), Δ b, Y. Le Lougargant (A. Lepage), G. Juillet	2		
1547	5	Quel Tyran , h, b, 5 ans, par Bathyrhon GER et Quelle Miss [Poliglote (GB)], 67 k, Δ b, Ch. De Chaudenay (C. Lefebvre), P. Journiac	3		
1702	3	Demon Du Berlais , h, b, 5 ans, par Muhtathir GB et Deesse Du Berlais (Saint Des Saints), 73 k (70 k), \otimes b, L. Cadot (A. Gleyroux), L. Cadot	4		
1669		Style De Way , h, b, 5 ans, par Galiway (GB) et Glinty [Jeremy (USA)], 72 k (69 k), \otimes b, M ^{me} J. Schonwalder (G. Faivre-Picon), M. Rulec (s)	5		
1764	5	Sainte Basket , f, b, 5 ans, par Castle Du Berlais et La Basket [Ungaro (GER)], 65 k, F. Hayeres (s) (A. Coupu), F. Hayeres (s)	6		
846	4	Kentucky Charly , h, b, 5 ans, par Kitkou et Vallee D'Azur (Le Balafré), 70 k (67 k), Δ b, P. Perreau (L. Colson), N. Paysan	7		
1681	2	King Du Maffray , h, 5 ans, 71 k (67 k), B. Lefevre (s) (M ^{me} V. Monteiro), B. Lefevre (s)	8		
1644		Plume Du Nord , h, 5 ans, 67 k, b, X. Libbrecht (A. Gautron), D. Bernier	9		
1713	2	King De La Noverie , h, 5 ans, 69 k (66 k), b, M ^{me} A. Salaun-Bordillon (E. Meunier), A. Le Clerc (s)	10		
1366	3	Swing Du Mathan , f, 5 ans, 75 k (71 k), ϕ b, Ecurie du Mathan (T. Bourguignneau), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	arr		
1713	4	Galibot , h, 5 ans, 68 k (65 $\frac{1}{2}$ k), Δ b, Ecurie Anjou Passion (M. Zuliani), J. Marion (s)	arr		
1713	5	Attack Massive IRE , h, 5 ans, 67 k (64 k), ϕ b, SARL Groupe KR (M. Cypria), JR. Le Moine (s)	arr		
13 partants; 28 eng. ; 14 part def. - Total des entrées: 388 €					
Certif. vétérinaire: <i>Kingscross</i>					
6 long $\frac{1}{2}$, courte tête, 2 long, 3 long $\frac{1}{2}$, tête, encolure, 1 long $\frac{1}{2}$, 7 long $\frac{1}{2}$, 2 long.					
11040€ - 5520€ - 3120€ - 2160€ - 1080€ - 720€ - 360€					
Primes aux éleveurs:					
1600 € Suc. Jean-Paul Bannier, M ^{me} Geraldine Bannier.					
800 € Ecurie Madame Patrick Papot.					
452 € Charles Le Vaillant De Chaudenay.					
313 € Haras Du Berlais.					
156 € Michel Guillois, M ^{me} Reynald Jeanne.					
104 € Richard Godefroy, M ^{me} Yvette Godefroy.					
52 € Jean-Luc Rouffignac, Freddy Rabaud.					
<i>Temps total: 4'45"77"</i>					
A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Tom BOURGUIGNEAU au sujet de la performance de la jument SWING DU MATHAN arrêtée devant le bullfinch dans le dernier tournant à la cote de 3.7/1.					
L'intéressé a indiqué que ladite jument s'était retrouvée sans ressources après sa faute de devant les tribunes et qu'il l'avait arrêtée voyant qu'elle ne pouvait plus obtenir une allocation.					
Les Commissaires ont pris acte de ces explications.					
Le hongre QUEL TYRAN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.					
1819	4524	GRANDE COURSE DE HAIES D'ANGERS (Haies) (Classe 2)	3800 m		
33000 €		(15 840, 7920, 4620, 3135, 1485) - dotation France Galop			
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , n'ayant pas, en course de haies, depuis le 1 ^{er} mars de cette année inclus, été classés 1 ^{er} d'une course de dotation totale de 40.000. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 6.500 cette année et par 9.000 l'année dernière.					
Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 800 m env.					
1660	1	Caf'Conc , h, gr, 6 ans, par Kap Rock et Place Du Tertre (Sagamix), 69 k (66 k), b, M ^{me} B. Poulve (A. Duvacher), M ^{me} O. Ellart	1		
1556	2	Whymper GER , h, b,f, 6 ans, par Maxios (GB) et Wurfspiel GER (Lomitas GB), 70 k, b, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	2		
1644	3	Joncourt , h, b, 6 ans, par Masterstroke USA et Lazary [Bobinski (GB)], 68 k (65 k), Couëtil Elevage (K. Geffroy), A. Couetil (s)	3		
1765	1	Kirsch Pepper , h, b,f, 5 ans, par Great Pretender IRE et Parand GER (Samum GER), 70 k (67 k), b, P. Noue (G. Faivre-Picon), M ^{me} O. Ellart	4		
1739	1	Kingflow , h, b, 6 ans, par The Anvil IRE et Lady Flow [With The Flow (USA)], 71 k, b, M ^{me} A. Desmarchais (<i>R. Moyer</i>), M ^{me} V. Seignoux	5		
3		Aimant , h, 7 ans, 69 k (66 k), b, D. Beck (<i>A. Lepage</i>), T. Poché	6		
1695		Hipster Paradise , h, 8 ans, 72 k, b, SCEA des Sens (C. Lefebvre), D. Georget	7		
1739		Bric , h, 10 ans, 67 k, b, M ^{me} S. Bertin (<i>D. Thomas</i>), T. Poché	8		
1659		King D'Alene , h, 5 ans, 70 k, b, M ^{me} MA. Leusse (T. Dumouch), Gab. Leenders (s)	arr		
1660		Kremlin , h, 5 ans, 69 k, \otimes , Couëtil Elevage (T. Beaureain), A. Couetil (s)	arr		
776	6	Aquarius Du Mathan , h, 6 ans, 67 k (68 k), b, B. Deniel (M. Chailloleau), B. Deniel	arr		
1660	2	Nomade , h, 6 ans, 67 k, b, du P. Pasquier (T. Chevillard), E. Leray (s)	arr		
1585		Starvina , f, 8 ans, 69 k, Δ b, M. Pehu (<i>A. Gautron</i>), M ^{me} S. Jaffrelot-Bedon	r.p		
13 partants; 28 eng. ; 14 part def. - Total des entrées: 600 €					
4 long, 1 long, 3 long, 3 long, 4 long $\frac{1}{2}$, 3 long, 2 long.					
15840€ - 7920€ - 4620€ - 3135€ - 1485€					
Primes aux éleveurs:					
2296 € M ^{me} Brigitte Poulve.					
1148 € Gestut Fahrhof, prime non attribuée.					
669 € Couetil Elevage.					
454 € Pascal Noue, Ecurie Silgezam.					
215 € Stéphane Seignoux.					
<i>Temps total: 4'36"22"</i>					
Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les circonstances pour lesquelles la jument STARVINA (Alexis GAUTRON) ne s'était pas élancée au lacher des élastiques.					
Après examen du film de contrôle et audition des juges du départ et du jockey Alexis GAUTRON, les Commissaires ont déclaré la pouliche STARVINA non partante après la course conformément au Code des Courses au Galop.					
En outre, les Commissaires ont indiqué à l'entraîneur Stéphanie JAFFRELOT BEDON que la jument STARVINA sera interdite de courir pour une durée de 8 jours suite à son refus de s'élancer au lacher des élastiques.					
Le hongre CAF'CONC a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.					
1820	4521	PRIX DES GASTINES (Haies - Femelles) (Maiden)	3 400 m		
21000 €		(9 660, 4830, 2730, 1890, 945, 630, 315) - dotation France Galop			
Pour pouliches de 3 ans , n'ayant jamais gagné en course à obstacles. Poids: 66 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (places) : 1 kg par 2.000.					
Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 400 m env.					
Casteline , f, al, 3 ans, par Castle Du Berlais et Tempoline [Martaline (GB)], 66 k, Δ b, M. Pehu (A. Renard), D. Sourdeau de Beauregard (s)					1
1668	4	Passionata , f, b,f, 3 ans, par Great Pretender IRE et Ellen Des Mottes (Maresca Sorrento), 72 k (69 k), Ecurie Sagara (M. Zuliani), D. Bressou	2		
Moonstone Dugranit , f, al, 3 ans, par Balko et Pensee D'Estruval (Manssonin), 66 k, b, PO. Robert (K. Dubourg), H. de Lageneste & G. Macaire (s)					3
1668	6	Latina Dance , f, b,f, 3 ans, par Latrobe IRE et Nobina (GER) (Lord Of England GER), 67 k, b, SCEA Ecurie de Villeneuve (<i>L. Zuliani</i>), E. Allaure (s)	4		
1678	5	Mayka Du Reponet , f, b, 3 ans, par Headman GB et Viky Du Reponet (Voix Du Nord), 66 k, Δ b, M ^{me} N. Pallot (B. Lestrade), d'E. Andigné	5		
1762	2	Maline De Mee , f, gr, 3 ans, par Taj Mahal IRE et Gloria Bere [Peer Gynt (JPN)], 69 k (66 k), b, SARC Ecurie Andre Pommerai (G. Faivre-Picon), J. Boisnard (s)	6		
Mystic River Thom , f, n.p., 3 ans, par It'S Gino GER et Malie Gane (Saint Des Saints), 66 k, b, A. Rasquier (C. Riou), J. Delaunay (s)					7
1653		Jupilles , f, 3 ans, 66 k, ϕ b, M ^{me} H. Devin (T. Beaureain), M. Rolland (s)	8		

1701	Inaya Basc , f, 3 ans, 66 k, Δ, M. Thepot (<i>R. Mayeur</i>), W. Menuet (s)	9
	Marquiz Sapi , f, 3 ans, 66 k, ♀, Ecurie Sapi (<i>C. Lefebvre</i>), P. Journiac	10
1762	3 Aracruz , f, 3 ans, 69 k, ♀, SNIG Elevage (<i>T. Chevillard</i>), E. Allaïre (s)	arr
1701	6 Louisette , f, 3 ans, 66 k (64 k), ♀, D. Baillif (<i>M. Cypria</i>), D. Baillif	arr
	Natharome , f, 3 ans, 66 k, ♀, M ^{me} S. Czyz (<i>D. Lecomte</i>), W. Menuet (s)	arr
1640	Soldouna , f, 3 ans, 66 k (63 k), ♀, G. Lassaussaye (<i>L. Colson</i>), Gab. Leenders (s)	arr
	Fancy Davis , f, 3 ans, 66 k, ♀, C. Quellier (<i>A. Zuliani</i>), d'E. Andigné	arr
1661	3 Mer Du Large , f, 3 ans, 71 k (68 k), ♀, P. Noue (<i>A. Duvacher</i>), M ^{me} O. Ellart	tbé
	16 partants; 30 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 270 € 1 long ¼, 3 long ½, 3 long, 1 long ½, 2 long, ¾ long, 5 long, 3 long ½, 1 long.	
	9 660€ - 4 830€ - 2 730€ - 1 890€ - 945€ - 630€ - 315€	
	Primes aux éleveurs: 1545 € Michel Pehu, Matthieu Pehu, M ^{me} Gwenaelle Paillet. 772 € Ecurie Sagara. 436 € Pierre-Olivier Robert, M ^{me} Benoit Gabeur. 302 € Haras Du Mondant. 151 € Daniel Jannet, Patrice Le Bastard. 100 € Andre-Marcel Pommerai, M ^{me} Gwenaelle Barre, M ^{me} Aurelie Mahier, M ^{me} Anne-Charlotte Pommerai. 50 € Elevage Thom.	
	Temps total: 4'19"73"	
	La pouliche PASSIONATA a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
1821	4525 PRIX HERVE ROBERT - STEEPLE-CHASE DES 3 ANS (Steeple-Chase) (Classe 3)	3700 m
	24 000 € (11 040, 5 520, 3 120, 2 160, 1 080, 720, 360) - dotation France Galop	
	Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 11.000. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 4.000. Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 700 m env.	
1737	1 Malessia , f, b.f, 3 ans, par No Risk At All et Alessia [Martaline (GB)], 67 k (64 k), ♀, SARL Ecurie Andre Pommerai (<i>G. Fairvre-Picon</i>), J. Boisnard (s)	1
1548	Maskiline , f, b, 3 ans, par Masked Marvel GB et Kapiline (Kapgarde), 65 k, ♀, M ^{me} C. Tessier (<i>T. Chevillard</i>), E. Allaïre (s)	2
1575	7 Nil D'Aunou , h, b, 3 ans, par King Edward et Blessed [Elusive City (USA)], 67 k, L. Baudron (s) (<i>A. Gautron</i>), L. Baudron (s)	3
1737	2 Mistral D Ange , h, b, 3 ans, par Doctor Dino et Celle D'Ange [Turgeon (USA)], 68 k, ♀, M ^{me} RP. Corbin (<i>L. Zuliani</i>), E. Allaïre (s)	4
1763	Mondragon , h, b, 3 ans, par Buck'S Boum et Nottingham Palace [Garde Royale (IRE)], 67 k, A. Portais (<i>D. Thomas</i>), C. Lequien (s)	5
1727	5 Ellington Eden , h, b, 3 ans, par Manatee GB et Escort'Eden [Martaline (GB)], 67 k (64 k), ♀, M ^{me} C. Boisdran (<i>A. Lepage</i>), P. Leblanc	6
1722	4 Saitama , h, b.f, 3 ans, par Tornibush (IRE) et Diamond Rain (Diamond Boy), 67 k, M ^{me} A. Freby (<i>A. Coupu</i>), M ^{me} A. Freby	7
1763	7 Mystere Des Obeaux , h, 3 ans, 67 k, ♀, G. Le Baron (<i>A. Zuliani</i>), J. Boisnard (s)	arr
1737	Mon Tresor Dore , h, 3 ans, 67 k, Δ, G. Thepot (<i>E. Bureller</i>), A. Nail	arr
1563	Miss Shannone , f, 3 ans, 65 k (62 k), Δ, A. Nail (<i>V. Nail-Rocher</i>), A. Nail	arr
1563	3 Castle De Veguy , h, 3 ans, 67 k, Δ, O. Couffon (<i>C. Riou</i>), B. Lefevre (s)	t.j
1666	Mr Kell , h, 3 ans, 67 k, Δ, D. Mélé (s) (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	t.j
	12 partants; 24 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 249 € 1 long ¾, 9 long, 1 long, 2 long, 6 long, 3 long. 11 040€ - 5 520€ - 3 120€ - 2 160€ - 1 080€ - 720€ - 360€	

1766	Primes aux éleveurs: 1766 € Andre-Marcel Pommerai. 883 € Jean-Michel Tessier, M ^{me} Pernille Tessier. 499 € Frederic Foucher, Scea Du Moulin De Bel Oeuvre. 345 € M ^{me} Marie-Jose Corbin. 172 € Gildas Vaillant. 115 € M ^{me} Carole Boisdran. 57 € M ^{me} Aurore Olivier, Cyril Carta.	
	Temps total: 4'51"42"	
	Les Commissaires ont autorisé les hongres SAITAMA et MONDRAGON (AQ) à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.	
	A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Damien THOMAS, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache durant le parcours (3 ^e infraction - 5 sollicitations).	
	La pouliche MALESSIA a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
1822	4520 PRIX UCELLO II (Haies - Mâles et Hongres) (Maiden)	3 400 m
	21 000 € (9 660, 4 830, 2 730, 1 890, 945, 630, 315) - dotation France Galop	
	Pour poulains entiers et hongres de 3 ans , n'ayant jamais gagné en course à obstacles. Poids: 66 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (places): 1 kg par 2.000. Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 400 m env.	
1492	5 Magique Mirage , h, b, 3 ans, par No Risk At All et Belle Du Chenet [Poliglote (GB)], 66 k, ♀, L. Dassault (<i>A. Zuliani</i>), F. Nicolle	2
1661	2 Quedla Frime , h, b, 3 ans, par Walzertakt GER et Quedla Chance [Ultimately Lucky (IRE)], 68 k, ♀, Ch. De Chaudenay (<i>C. Lefebvre</i>), P. Journiac	3
	Santiano , h, al, 3 ans, par Madhmoon IRE et Femme D'Artiste [Early March (GB)], 66 k, ♀, N. Touzaint (<i>K. Dubourg</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	4
714	6 Medelice , h, al, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Vixice [Trempolino (USA)], 66 k, ♀, F. Deliberos (<i>G. Richard</i>), F. Nicolle	5
1541	6 Kaskad Kastle , h, b, 3 ans, par Castle Du Berlais et Kaita (IRE) [Lost World (IRE)], 66 k, ♀, G. Vacher (<i>T. Chevillard</i>), E. Grall (s)	6
	Roman Rapsodie , h, b.f, 3 ans, par Roman Candle (GB) et Lizete (Balko), 66 k, ♀, N. Boudraa (<i>D. Gallon</i>), V. Chatellier	7
1608	4 Majestic Noe , h, 3 ans, 67 k, B. Connan (<i>L. Zuliani</i>), D. Bressou	8
1641	Fury De Belair , h, 3 ans, 66 k, J. Leylavergne (<i>E. Bureller</i>), G. Lassaussaye	9
1736	7 Bille En Tete , h, 3 ans, 66 k (66½ k), ♀, T. Amos (<i>Q. Defontaine</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	10
517	4 Troubadour , h, 3 ans, 68 k, Ecurie de Maleissoye (<i>G. Meunier</i>), D. Bressou	-
1763	5 Hari Potter , h, 3 ans, 66 k, ♀, D. Mélé (s) (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	arr
	6 Martinello , h, 3 ans, 66 k, ⊗, G. Bourneuf (<i>A. Coupu</i>), W. Menuet (s)	tbé
	13 partants; 32 eng.; 1 eng. sup.; 14 part def. - Total des entrées: 741 € Eng. Sup.: <i>Roman Rapsodie</i> Code anomalie TF: <i>Gris De Mym</i> 3 long, 1 long ½, ½ long, 3 long, 1 long ¼, 1 long ½, encolure, 1 long ¼, 1 long. 9 660€ - 4 830€ - 2 730€ - 1 890€ - 945€ - 630€ - 315€	
	Primes aux éleveurs: 1545 € M ^{me} Nicolas Landon, Nicolas Landon. 772 € M ^{me} Marie-Laure Besnouin, Jean-Michel Feuillet-Besnouin. 436 € Charles Le Vaillant De Chaudenay. 302 € Roger-Yves Simon, Nicolas Simon, M ^{me} Valérie Simon, Paul De Chevigny. 151 € M ^{me} Marie Deliberos, Victor Deliberos, Franck Deliberos. 100 € Charles Magnien, Guy Vacher. 50 € M ^{me} Vanessa Cooren, Sven Pauwels, Pascal Noue, Noel Boudraa.	
	Temps total: 4'18"44"	
	Le hongre MAGIQUE MIRAGE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	

1823	4522	PRIX D'ECHARBOT (Haies - À réclamer)	3 800 m	
19000	€ (8740, 4370, 2470, 1710, 855, 570, 285) - dotation	France Galop		
	Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. Poids: 68 kg . Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 kg; pour 11.000, 4 kg. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 kg.			
	Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 800 m env.			
1785	Listo Un , h, b, 4 ans, par Planteur (IRE) et Juste Un Regard [Cabalero Raptor (CAN)], 70 k, b, (9 000), Ecurie Delaunay (A. Renard), J. Delaunay (s)	1		
1483	Lino De La Serre , h, b, 4 ans, par Jeu St Eloi et Alix De Kerser (Al Namix), 68 k (65 k), ⊗b, (7 000), Ecurie Mme Maryvonne Gilles (A. Duvacher), A. Lefevre (s)	2		
1643	Santa Magda , f, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Magda [Poliglote (GB)], 68 k, (9 000), M ^{me} C. Dersoir (D. Thomas), C. Lequien (s)	3		
1716	Loulou Debelair , h, b,f, 4 ans, par Voiladenuo et La Joncaille (Dolphin Street), 72 k, ⊗b, (11 000), JCN. Bignon (T. Dumouch), G. Lassaussaye	4		
1686	Luigi De Lafayette , h, b, 4 ans, par Honoloul IRE et Venus De Lafayette [Epalo (GER)], 68 k (65 k), Δb, (7 000), A. Philippot (A. Lepage), E. Grall (s)	5		
1738	Last One , h, n.p, 4 ans, par Voiladenuo et Always Awake [Rip Van Winkle (IRE)], 68 k, Δb, (7 000), L. Hervo (R. Mayeur), L. Hervo	6		
	Leader Black , h, 4 ans, 72 k, Δb, (11 000), E. Leray (s)	arr		
1711	Pen Castel , h, 4 ans, 70 k (67 k), b, (9 000), D. Giguet (M. Cypria), P. Le Gal	arr		
1759	Lucky D'Olva , h, 4 ans, 70 k (67 k), ⊗b, (9 000), D. Giguet (G. Faivre-Picon), P. Le Gal	arr		
	Lady Sauvage , f, 4 ans, 70 k (67 k), ⊗Δ, (11 000), F. Lanier (K. Geffroy), B. Lefevre (s)	arr		
	Laseule Rochelaise , f, 4 ans, 70 k, ⊗b, (11 000), M ^{me} J. Le Stang (E. Bureller), M ^{me} J. Le Stang	arr		
	11 partants; 17 eng.; 1 eng. sup.; 11 part def. - Total des entrées: 334 €			
	Eng. Sup.: <i>Listo Un</i>			
	2 long, 4 long ½, 3 long, 3 long, ½ long.			
	8740€ - 4370€ - 2470€ - 1710€ - 855€ - 570€			
	Primes aux éleveurs:			
	1398€ Rodolphe Train, Jacques Train.			
	699€ Adelino Goncalves Rosa, M ^{me} Sandrine Boyer.			
	395€ M ^{me} Christine Prechy-Baroni, Romain Baroni, S.C.E.A. Du Grenat.			
	273€ Grouas.			
	136€ Alban Augier.			
	91€ Ange Saliot.			
	Temps total: 4'55"93""			
	Les hongres LUCKY D'OLVA et PEN CASTEL et la pouliche SANTA MAGDA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
	AUTEUIL			
	dimanche 7 décembre 2025			
	Terrain TRES LOURD			
	006341	Commissaires de courses : M Nicolas LANDON - Gérald HOVELACQUE - Patrick-Alain SAUVAT		
1824	195	PRIX CHALET (Haies - Femelles)	3 500 m	
	(Listed)			
	88000€ (40 480, 20 240, 11 440, 7920, 3960, 2640, 1320)			
	Pour pouliches de 3 ans , n'ayant pas, en course à obstacles, gagné une course de Groupe. Poids: 65 kg . Les pouliches ayant, en course de haies, gagné une course (A Réclamer excepté) porteront 1 kg; gagné plusieurs courses (A Réclamer excepté) ou classé 2 ^e ou 3 ^e de Listed, 2 kg; une Listed ou été classés 2 ^e ou 3 ^e d'une course de Groupe, 3 kg.			
	<i>Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche gagnante par FRANCE GALOP.</i>			
	Parcours n° 4: Haies, Dist. 3 500 m env.			
1690	Tigress Du Berlais , f, b, 3 ans, par Great Pretender IRE et Gazelle Du Berlais [Martaline (GB)], 65 k, b, G. Caggiala (L. Philippot), M. Rolland (s)	1		
1690	Miss Des Boullats , f, b, 3 ans, par Free Port Lux (GB) et Reine De Mai [Fragrant Mix (IRE)], 68 k, ⊗b, M ^{me} MG. Boudot (M ^{me} B. Frost), M. Seror (s)	2		
	1749	Mamaland , f, b, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Veryland (Saint Des Saints), 66 k, Δb, Ecurie Hub de Montmairail (P. Dubourg), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	3	
1694	Choeur De Grive , f, b, 3 ans, par Choeur Du Nord et Griva (Discover D'Auteuil), 66 k, b, John White & Anne Underhill (C. Lefebvre), D. Sourdeau de Beauregard (s)	4		
1694	Chelsea Star , f, b, 3 ans, par Clovis Du Berlais et Cocoro (Nom De D'La), 66 k, b, Bivans SRL (L. Brechet), Y. Fouin (s)	5		
1807	Krispie , f, b, 3 ans, par No Risk At All et Kitkat [Dansil (GB)], 66 k, Δb, JPJ. Dubois (A. Renard), M ^{me} M. Pineda	6		
1740	Sundays Child , f, b, 3 ans, par Doctor Dino et Saint Grace (Saint Des Saints), 65 k, M ^{me} H. Devin (A. Zuliani), M. Seror (s)	7		
	7 partants; 11 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 281 €			
	1 long ¼, 5 long ½, 9 long, 7 long ½, 9 long, 1 long.			
	40 480€ - 20 240€ - 11 440€ - 7920€ - 3960€ - 2640€ - 1320€			
	Primes aux éleveurs:			
	6476€ Haras Du Berlais.			
	3238€ Jean Brest, M ^{me} Claire Brest.			
	1830€ Arnaud Chaillé-Chaillé, Ecurie Hub De Montmairail.			
	1267€ Gheorghe Codre.			
	633€ M ^{me} Alexandrine Berger, Jean-Paul Gallorini, Cesare Gallorini Berger.			
	422€ M ^{me} Lisa Lemiere Dubois.			
	211€ M ^{me} Henri Devin.			
	Temps total: 4'42"74""			
	La pouliche SUNDAY'S CHILD a été munie d'un bonnet anti-bruit rouge jusqu'au départ.			
	Les pouliches TIGRESS DU BERLAIS et MAMALAND (AQ) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1825	199	PRIX ROGER DE MINVILLE (Steeple-Chase)	3 600 m	
	(Listed)			
	88000€ (40 480, 20 240, 11 440, 7920, 3960, 2640, 1320)			
	Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , n'ayant pas, en steeple-chase, gagné une course de Groupe. Poids: 66 kg . Les poulains et pouliches ayant, en steeple-chase, gagné une Classe 1, porteront 1 kg; une Listed ou été classés 2 ^e ou 3 ^e d'une course de Groupe, 2 kg.			
	<i>Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.</i>			
	Parcours n° 30: Steeple-Chase, Dist. 3 600 m env.			
1691	2	Duc De Roche , h, b, 3 ans, par Mekhtaal (GB) et Red Time (Nickname), 68 k, b, A. Jathiere (A. Zuliani), F. Nicolle	1	
1691	3	Mary Shelley , f, gr, 3 ans, par Goliath Du Berlais et Maharina [Medaaly (GB)], 66 k, b, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (L. Zuliani), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	2	
1691	5	Koffi Komet GER , h, b, 3 ans, par Polish Vulcan GER et Koffi Angel GER (Soldier Hollow GB), 66 k (66 ½ k), Δb, J. Andt (Q. Defontaine), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	3	
1691	4	Kap Of Gold , m, b.f, 3 ans, par Kapgarde et Goldance [Goldneyev (USA)], 66 k, Δ, M ^{me} C. Prechy-Baroni (L. Philippot), M. Seror (s)	4	
1770		Diego D'Artois , h, b, 3 ans, par Silverwave et Nalabelle [Naaoqs (GB)], 66 k, ⊗b, D. Grandin (T. Beaureain), D. Grandin	5	
1770	2	Montquin , h, 3 ans, 66 k, b, M ^{me} C. Bechaud (P. Dubourg), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	arr	
	6 partants; 10 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 325 €			
	3 long, 7 long, 3 long ½, loin.			
	40 480€ - 20 240€ - 11 440€ - 7920€ - 3960€			
	Primes aux éleveurs:			
	6476€ Christian Geoffroy, Francois Nicolle.			
	3238€ Benoit Chalmeil, Guillaume Macaire.			
	1830€ Gestut Idee, prime non attribuée.			
	1267€ M ^{me} Christine Prechy-Baroni, Romain Baroni.			
	633€ Benoit Bucher.			
	Temps total: 4'46"93""			
	Le poulin KAP OF GOLD a été accompagné au départ en main non monté.			
	Le hongre MONTQUIN (AQ) (Pierre DUBOURG), arrêté, était boiteux après la course.			
	Le poulin DUC DE ROCHE et la pouliche MARY SHELLEY ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			

1826	196	PRIX FRANCOIS DE PONCINS (Haies) (Listed)	3 600 m	
		90 000 € (41 400, 20 700, 11 700, 8 100, 4 050, 2 700, 1 350)		
		Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , n'ayant pas, cette année, en course de haies, gagné une course de Groupe. Poids: 66 kg . Les poulains et pouliches ayant, en course de haies, depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus, gagné une Classe 1 porteront 1 kg; plusieurs Classe 1, 2 kg; une Listed, 3 kg; été classés 2 ^e ou 3 ^e d'une course de Groupe II ou III, 4 kg; été classés 2 ^e ou 3 ^e d'une course de Groupe I, ou gagné un Groupe II ou III, 5 kg; gagné un Groupe I, 6 kg.		
		Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.		
		Parcours n° 5: Haies, Dist. 3 600 m env.		
1708	5	Le Petit Cheval , h, gr, 4 ans, par Fly With Me et Lilimond De L'Orme (Diamond Boy), 69 k, G. Blain (B. Le Clerc), F. Bellémère	1	
1665	1	Lowell , h, al, 4 ans, par Ivanhowe GER et Calonge (Kap Rock), 66 k, Δ b, M ^{me} SA. Bramall (P. Dubourg), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	2	
1555	3	Leho , h, b, 4 ans, par Ivanhowe GER et Dosca [Saddler Maker (IRE)], 66 k, b, D. Mélé (s) (L. Zuliani), D. Mélé (s)	3	
1708	4	Illusion Machine , h, b, 4 ans, par Shalaa IRE et Little Illusion (GB) (Dansili GB), 66 k, b, M ^{me} CL. Bonner (K. Nabet), N. George & A. Zetterholm (s)	4	
1558	5	Best Of Us , h, b, 4 ans, par Almanzor et Bergassana (Siyouni), 70 k, F&O Hinderze Racing (C. Lefebvre), C. & Y. Lerner (s)	5	
1720		Le Bon Samaritain , h, b,f, 4 ans, par Karaktar IRE et Maitresse De Maison (Vidéo Rock), 66 k, b, Haras de Saint-Voir (G. Meunier), de N. Lageneste	6	
1753		Highbournedynamite IRE , f, gr, 4 ans, par Walk In The Park IRE et Shanon Du Berlais [Turgeon (USA)], 64 k, b, Highbourne Stud (L. Philippere), M. Rolland (s)	7	
		7 partants; 19 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 999 € 5 long, 1 long, $\frac{3}{4}$ long, 3 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 4 long. 41 400 € - 20 700 € - 11 700 € - 8 100 € - 4 050 € - 2 700 € - 1 350 €		
		Primes aux éleveurs: 6 624 € Joel Denis, Gildas Blain. 3 312 € Jacques Cypres, Nicolas Cypres. 1 872 € Suc. Alain Elias De Proenca, Julien Elias De Proenca, David Elias De Proenca, M ^{me} Virginie Elias De Proenca. 1 296 € Serge Bouvier. 648 € Francois Rohaut. 432 € Haras De Saint-Voir. 216 € J. L. Lightfoot, prime non attribuée. Temps total: 4'34"27" Le hongre BEST OF US a été muni d'un bonnet anti-bruit rouge jusqu'au départ. Les hongres LE PETIT CHEVAL et ILLUSION MACHINE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1827	200	PRIX MORGEX (Steeple-Chase - Groupe III)	4 400 m	
		140 000 € (63 000, 30 800, 18 200, 12 600, 7 000, 4 900, 3 500)		
		Pour tous poulains et pouliches de 4 ans . Poids: 66 kg . Les poulains et pouliches ayant, en steeple-chase, gagné un Groupe III ou Groupe II, porteront 2 kg; plusieurs Groupe, 3 kg; un Groupe I, 4 kg.		
		Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.		
		Parcours n° 45bis: Steeple-Chase, Dist. 4 400 m env.		
1627	1	Crown Du Berlais , h, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Royale Athenia [Garde Royale (IRE)], 66 k, b, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (L. Zuliani), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	1	
1776	1	Liskaria , h, b,f, 4 ans, par Pastorius GER et Friska D'Airy [Legolas (JPN)], 66 k, b, Ecurie Serenite (L. Brechet), D. Mélé (s)	2	
1627	3	Cantsbee , h, b, 4 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Daly Whipy [Whipper (USA)], 66 k, Δ b, Ecurie Hamon (C. Lefebvre), P. & C. Peltier (s)	3	
1707		Martha Cannary , f, b, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Dans L'Espas [Davidoff (GER)], 64 k, b, M ^{me} B. Poulve (E. Bureller), M ^{me} O. Ellart	4	
1627		Liprika D'Anjou , h, b,f, 4 ans, par Jeu St Eloi et Caprika D'Anjou [Great Pretender (IRE)], 66 k, Δ , M ^{me} C. Charrier (A. Chesneau), M ^{me} C. Charrier	5	
1707		Hacker Du Berlais , h, b, 4 ans, par Doctor Dino et Hilton Du Berlais (Saint Des Saints), 68 k, Δ b, Ecurie Hub de Montmirail (M ^{me} C. Prichard), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	6	
1707		Altura , f, 4 ans, 66 k, Δ b, Ecurie Herve Guerin (B. Le Clerc), M. Seror (s)	arr	
1550	1	Navarrenx , h, 4 ans, 66 k, b, Ecurie Team Spirit (K. Nabet), F. Nicolle	tbé	
1707		World Apart , h, 4 ans, 66 k, Δ b, A. Jathiere (G. Meunier), D. Cottin (s)		t.j
		9 partants; 18 eng.; 10 part def. - Total des entrées: 1904 € Code anomalie SV: Hassadam $\frac{1}{2}$ long, 3 long, 2 long, 1 long, 8 long $\frac{1}{2}$. 63 000 € - 30 800 € - 18 200 € - 12 600 € - 7 000 € - 4 900 € Primes aux éleveurs: 10 080 € Haras Du Berlais. 4 928 € Guy Cherel. 2 912 € Pierre Jabot. 2 016 € M ^{me} Brigitte Poulve. 1 120 € Alain Jollivet. 784 € Haras Du Berlais. Temps total: 6'5"24" Le hongre HASSADAM a été déclaré non-partant pour raisons vétérinaires. Les hongres CROWN DU BERLAIS et CANTSBEE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1828	197	PRIX ANDRE MICHEL (Haies - Groupe III - Femelles)	3 600 m	
		125 000 € (56 250, 27 500, 16 250, 11 250, 6 250, 4 375, 3 125)		
		Pour pouliches et juments de 4 ans et au-dessus , n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, gagné une course de Groupe I. Poids: 4 ans, 64 kg; 5 ans, 66 kg; 6 ans et au-dessus, 68 kg . Les pouliches et juments ayant, en course de haies, depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus, gagné une Listed (Handicap excepté) porteront 2 kg; un Groupe III ou un Groupe II, 3 kg; un Groupe I, 4 kg; plusieurs courses de Groupe, 4 kg.		
		Un trophée sera offert au propriétaire de la pouliche ou de la jument gagnante par Madame MICHEL et par un représentant de FRANCE GALOP.		
		Parcours n° 5: Haies, Dist. 3 600 m env.		
1695	1	Kikounette , f, b, 5 ans, par Saint Des Saints et Bonne A Marier [Dylan Thomas (IRE)], 66 k, Δ , G. Vacher (G. Meunier), H. Mérienne (s)	1	
1597	2	Jolidee , f, gr, 6 ans, par Karaktar IRE et Solidee (Dom Alco), 68 k, Δ b, Ecurie Thierry Cypres & Fils (A. Zuliani), F. Nicolle	2	
1704	2	La Delirante , f, b, 5 ans, par Great Pretender IRE et Ready Kap (Kapgarde), 68 k, b, Ecurie B. Weill (K. Nabet), F. Nicolle	3	
1704	3	Clarte Du Sourire , f, gr, 4 ans, par Pour Moi IRE et Andria [Martaline (GB)], 64 k, b, P. Sitruk (M ^{me} C. Prichard), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	4	
1781		Parfum D'Une Reine , f, b, 5 ans, par Walzertakt GER et Emprise Du Large (Kapgarde), 66 k, Ecurie Jumelle (C. Lefebvre), H. Mérienne (s)	5	
1704		Ci Ppo Ra , f, gr, 5 ans, par Fly With Me et Latyle (Balko), 68 k, G. Blain (L. Zuliani), F. Bellémère	6	
		6 partants; 12 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 662 € 6 long, $\frac{3}{4}$ long, 1 long, enclosure, 2 long. 56 250 € - 27 500 € - 16 250 € - 11 250 € - 6 250 € - 4 375 €		
		Primes aux éleveurs: 8 156 € Haras De Saint-Voir. 3 987 € Thierry Cypres. 2 356 € Earl Elevage Des Loges. 1 631 € Peter Landolt, Suc. Hubert Despont. 9 06 € Herve Jumelle, M ^{me} Melissa Jumelle, Pascal Noue. 634 € Gildas Blain. Temps total: 4'37"36" La jument CI PPO RA a été munie d'un bonnet anti-bruit rouge jusqu'au départ. Les juments KIKOUNETTE et LA DELIRANTE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1829	201	PRIX GEORGES COURTOIS (Steeple-Chase - Groupe II)	4 400 m	
		230 000 € (103 500, 50 600, 29 900, 20 700, 11 500, 8 050, 5 750)		
		Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus . Poids: 5 ans, 64 kg; 6 ans et au-dessus, 66 kg . Surcharges accumulées et limitées à 4 kg pour les 5 ans. Les chevaux ayant gagné, en steeple-chase, depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus, une Listed (Handicap excepté) porteront 1 kg; un Groupe III ou Groupe II, 2 kg; plusieurs Groupe, 3 kg. En outre, les chevaux ayant, en steeple-chase, depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus, gagné un Groupe I porteront 3 kg.		
		Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.		
		Parcours n° 46: Steeple-Chase, Dist. 4 400 m env.		

1440	1	Metasequoia , h, gr, 8 ans, par Joshua Tree IRE et Maladiva (Al Namix), 66 k, ♀, Mme P. Papot (<i>K. Nabet</i>), M ^{me} I. Pacault
1696	6	Kentucky Wood , h, n.p, 5 ans, par Balko et Carrieriste [Laveron (GB)], 66 k, ♀, A. Jathiere (<i>A. Zuliani</i>), F. Nicolle
1709	5	Incollable , h, b, 7 ans, par Karaktar IRE et Bonne A Marier [Dylan Thomas (IRE)], 66 k, Haras de Saint-Voir (<i>T. Beaureain</i>), H. Mérienne (s)
1709	4	Jachar , h, b, 6 ans, par Cokoriko et Creatina [Network (GER)], 68 k, ♂, JM. Callier (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)
1693	5	Quel Bonbon , f, b, 6 ans, par Bathyrhon GER et Qindaba [Sinddar (IRE)], 64 k, ♀, Ch. De Chaudenay (<i>C. Lefebvre</i>), P. Journiac
1709	arr	La Marche Bleue , h, 6 ans, 66 k, ♀, Mme P. Papot (<i>B. Lestrade</i>), F. Nicolle
1709	tbé	Brexit , h, 9 ans, 68 k, ♀, D. Mélé (s) (<i>J. Charron</i>), D. Mélé (s)
1703	1	Karre D'As , f, 5 ans, 65 k, ♂, P. Détré (<i>M^{me} C. Prichard</i>), D. Cottin (s)
8 partants; 15 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 1656 €		
¾ long, 1 long, 2 long, 7 long ½.		
103500€ - 50600€ - 29900€ - 20700€ - 11500€		
Primes aux éleveurs:		
15 007 € Haras De Mirande.		
7337 € S.C.E.A. Bertwood Stables, Nicolas De Lageneste.		
4335 € Haras De Saint-Voir.		
3001 € Jean-Marie Callier.		
1667 € Charles Le Vaillant De Chaudenay, Arnaud Bochet.		
Temps total: 6'4"97"		
Le hongre INCOLLABLE a été muni d'un bonnet anti-bruit rouge jusqu'au départ.		
Le départ a été repris une fois et a été donné à 14h21 au lieu de 14h17.		
A l'issue de la course, les Commissaires ont entendu en leurs explications le juge du départ et les jockeys James REVELEY (JACHAR (AQ)), arrivé 4 ^e et Charlotte PRICHARD (KARRE D'AS (AQ)), tombé, au sujet du faux départ.		
De l'examen du film de contrôle et de l'audition du juge du départ et des jockeys précités, il ressort que la jument KARRE D'AS (AQ) avait manifesté beaucoup de difficultés pour s'élancer et que le jockey James REVELEY n'avait pas élancé le hongre JACHAR (AQ) car le juge du départ n'avait pas encore ordonné aux jockeys de lancer leur cheval, le drapeau indiquant le départ étant toujours à l'horizontale. Aucune sanction n'a été prononcée à l'encontre de l'un des jockeys. Les hongres METASEQUOIA et KENTUCKY WOOD (AQ) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1830	198	PRIX LEON OLRY ROEDERER (Haies - Groupe II) 4300 m
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus . Poids: 5 ans, 64 kg; 6 ans et au-dessus, 66 kg . Surcharges accumulées et limitées à 4 kg pour les 5 ans. Les chevaux ayant, depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus, en course de haies, gagné un Groupe III ou un Groupe II porteront 2 kg; plusieurs courses de Groupe, 4 kg; un Groupe I, 5 kg.		
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.		
Parcours n° 9: Haies, Dist. 4 300 m env.		
1696	3	Isis D'Inor , f, gr, 5 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Kheops [Great Pretender (IRE)], 66 k, ♀, M ^{me} D. Eustache (<i>L. Philippoperon</i>), M. Rolland (s)
1696	4	Heloy Delabarriere , h, b.f, 8 ans, par Choeur Du Nord et Aletsch (Nickname), 66 k, ♂, EJ. Leclerc (<i>F. Bayle</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)
1771	3	Kyrov , h, b, 7 ans, par Dark Angel IRE et Varsity GB (Lomitas GB), 66 k, ♀, A. Jathiere (<i>A. Zuliani</i>), F. Nicolle
1748	4	Kloth Of Utopia , h, b.f, 5 ans, par Cloth Of Stars IRE et Utopia Jem [Okawango (USA)], 64 k, ♂, JP. McManus (<i>L. Brechet</i>), N. George & A. Zetterholm (s)
1695	3	Jaguar Du Berlais , h, al, 7 ans, par Masked Marvel GB et Cheetah Du Berlais [Poliglote (GB)], 68 k, ♀, Famille Bryant (<i>C. Lefebvre</i>), E. Grall (s)
1709	6	Amy Du Kiff , h, b, 6 ans, par Kapgarde et Yellowstone Cay [Yeats (IRE)], 66 k, ♀, Ecurie Nosat (<i>L. Zuliani</i>), Gab. Leenders (s)
1696	5	Loquas , h, gr, 7 ans, par It'S Gino GER et Hera Bonitas [Kaldou Star (GB)], 66 k, ♀, Ecurie Enzo et Michael Rizieri (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)
7 partants; 19 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 2311 €		
½ long, 1 long, encolure, ¾ long, tête, loin.		
81900€ - 40040€ - 23660€ - 16380€ - 9100€ - 6370€ - 4550€		

Primes aux éleveurs:		
11875 € M ^{me} Dominique Eustache.		
5805 € Serge Duchene.		
3430 € Ecurie Haras Du Cadran, Suc. Jean-Louis Blot, Scea Bissons.		
2375 € M ^{me} Dominique Basset.		
1319 € Haras Du Berlais.		
923 € Pascal Noue.		
659 € Franck Van Haaren.		
Temps total: 5'43"43"		
Le jockey Johnny CHARRON étant tombé dans le Prix GEORGES COURTOIS et n'étant pas autorisé à se remettre en selle, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre AMY DU KIFF par le jockey Lucas ZULIANI au poids de 65.5 kg.		
A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Florent BAYLE, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (5 sollicitations - Course de Groupe II).		
La jument ISIS D'INOR et le hongre HELOY DELABARRIERE (AQ) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1831	194	PRIX FIFRELET (Haies - Handicap) (Listed) 3 600 m
98000 € (44100, 21560, 12740, 8820, 4900, 3430, 2450) Pour tous poulains et pouliches de 3 ans .		
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.		
Parcours n° 5: Haies, Dist. 3 600 m env.		
Référence: +6.		
1706	7	Louminos , h, al, 3 ans, par Hunter'S Light IRE et Hopamare [Muhtathir (GB)], 64½ k, ♀, R. Schmidlin (<i>N. Ferreira</i>), R. Schmidlin
1690	2	Hamilton Air , h, al, 3 ans, par Galiway (GB) et Arizona Air GER (Hurricane Run IRE), 64 k, ♂, Ecurie Tygaly (<i>A. Zuliani</i>), Gab. Leenders (s)
1690	6	Le Violoniste , h, b, 3 ans, par Toronado (IRE) et Diyakalanie [Ashkalani (IRE)], 63 k, ♂, Mme P. Papot (<i>G. Faivre-Picon</i>), J. Boisnard (s)
1624	4	Blanc Pain , h, gr, 3 ans, par Moises Has et Darayya (IRE) (Zamindar USA), 65 k, ♀, M ^{me} M. Henry (<i>K. Nabet</i>), F. Nicolle
1763	1	Petrus De Houelle , h, b.f, 3 ans, par Cloth Of Stars IRE et Skylimit Dehouelle [Turgeon (USA)], 64 k, ♀, Suc. F. Leblanc (<i>F. Bayle</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)
1751	4	Sangre De Drago , h, b, 3 ans, par Garswood GB et Et Pourtant (Linamix), 65 k, ♀, MM. Cohen (<i>L. Zuliani</i>), L. Pontoir (s)
1773	6	Bistrot Parisien , h, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Titi De Montmartre (Montmartre), 63½ k, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (<i>A. Gautron</i>), Rob. Collet (s)
1706	3	Miki Billy , h, 3 ans, 71 k, ♂, S. Cohen (<i>J. Reveley</i>), H. Mérienne (s)
1736	1	Star Caribbean , h, 3 ans, 67 k, ♀, M ^{me} S. Guittard (<i>M^{me} C. Prichard</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)
1690	4	Saint Geny , h, 3 ans, 66 k, ♀, Mme P. Papot (<i>B. Lestrade</i>), P. Quinton (s)
1548	7	Monzon , h, 3 ans, 65 k, ♀, Stars Of Fortune (<i>C. Lefebvre</i>), C. & Y. Lerner (s)
1625	6	Mentalo , f, 3 ans, 64 k, ♂, SCEA Haras de Peyre (<i>T. Chevillard</i>), E. Grall (s)
1779	3	Pathognomonique , f, 3 ans, 62 k, Famille Bryant (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)
1751	6	Dalla Mix Theyen , m, 3 ans, 62 k, ♀, Laurena Horses (<i>E. Bonnet</i>), M ^{me} M. Pineda
1751	1	Murrayfield Park , h, 3 ans, 62 k, ♀, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (<i>L. Brechet</i>), Rob. Collet (s)
1740	6	So Risky FR , h, 3 ans, 63 k, ♀, AM. Chiche (<i>L. Philippoperon</i>), M ^{me} G. Menato
16 partants; 31 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 1244 €		
courte tête, 2 long, 9 long, courte encolure, 1 long, ¾ long, 3 long ½.		
44100€ - 21560€ - 12740€ - 8820€ - 4900€ - 3430€ - 2450€		
Primes aux éleveurs:		
7056 € Gheorghe Codre, M ^{me} Roxana Popescu.		
3449 € Baudron (S).		
2038 € Haras De Sainte Gauburge.		
1411 € James Baudouin, Christian Baudouin.		
784 € Suc. Franck Leblanc.		
548 € Boutin (S).		
392 € Terrains D'Avilly St Leonard.		
Temps total: 4'40"41"		

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en leurs explications le juge du départ et le jockey Florent BAYLE (PETRUS DE HOUELLE), arrivé 5^e, ont adressé des observations à ce dernier pour avoir fait preuve d'indiscipline au départ, sans avoir toutefois occasionné la reprise de celui-ci.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jeune jockey Nathanael FERREIRA, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (5 sollicitations - 1^{re} infraction).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Angelo ZULIANI, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (4^{re} infraction).

Les hongres LOUMINOS et LE VOLONISTE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1832	283	PRIX JEAN LAUMAIN (Steeple-Chase - Handicap)	3 500 m
		69 000 € (31050, 15180, 8970, 6210, 3450, 2415, 1725)	
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , ayant couru depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus.			
La référence applicable dans ce Handicap sera +7.			
Parcours n° 27: Steeple-Chase, Dist. 3 500 m env.			
Référence : +8.			
1705	1	Interdit De Jeu , h, n.p, 7 ans, par Jeu St Eloi et Beaujeu Allen [Panoramic (GB)], 68 k, Δ, J. Détré (M. Chailloleau), P. & C. Peltier (s)	
1695	2	File Au Poteau , h, b, 7 ans, par Doctor Dino et Turboka [Kahyasi (IRE)], 72 k, ♀, M ^{me} H. Devin (L. Philippon), M. Rolland (s)	
1734	3	Persyambre , h, b.f, 6 ans, par Berkshire IRE et Persheva [Valanour (IRE)], 63 ^{1/2} k (64 k), ★♀, D. Clos (P. Dubourg), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	
1462	4	Hurrik Des Obeaux , h, gr, 8 ans, par Saddex (GB) et Quick Des Obeaux (April Night), 64 k, M ^{me} N. Devilder (T. Chevillard), N. Devilder	
1705	5	Krisna , f, b, 5 ans, par It'S Gino GER et Friska D'Airy [Legolas (JPN)], 64 k, ♀, D. Mélé (s) (L. Zuliani), D. Mélé (s)	
1705	6	Mamix'S Passion , h, gr, 6 ans, par Gemix et Bonjour Mamie (Manbolix), 69 k, ♀, Ecurie Thomas Sivadier (K. Nabet), Y. Fouin (s)	
1705	7	Heraliste , h, gr, 8 ans, par Lord Du Sud et Saratoga [Alberto Giacometti (IRE)], 67 k, ♀, G. Joulie (F. Bayle), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	
1626	8	Kiroga , f, 5 ans, 70 k, ♀, C. Baeyens (C. Lefebvre), D. Sourdeau de Beauregard (s)	
1718	arr	Java , f, 6 ans, 66 ^{1/2} k, ♀, Ecurie Mme Lynne MacLennan (M ^{me} C. Prichard), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	
753	arr	Kanon Devil , h, 5 ans, 62 k, ♀, H. Delom de Mezerac (A. Zuliani), E. Thueux	
1703	tbé	Chance De Ballon , h, 5 ans, 70 ^{1/2} k, ♀, Mustang SARL (B. Lestrade), M. Solier	
11 partants ; 28 eng. ; 11 part def. - Total des entrées : 1076 €			
3 long ½, 5 long, 1 long, 3 long ½, 8 long, 9 long, 3 long ½.			
31050€ - 15180€ - 8970€ - 6210€ - 3450€ - 2415€ - 1725€			

Primes aux éleveurs :

4502 € M^{me} Isabelle Peltier, Jacques Detre.

2201 € M^{me} Henri Devin.

1300 € Didier Clos.

900 € M^{me} Nicolas Devilder, Benjamin Devilder.

500 € Guy Cherel.

350 € Passion Racing Club.

250 € Jean-Marie Callier, M^{me} Nathalie Callier, Joseph Heupel.

Temps total : 4'47"87"

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Ludovic PHILIPPERON, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

Les hongres INTERDIT DE JEU (AQ) et FILE AU POTEAU ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

MONT-DE-MARSAN

dimanche 7 décembre 2025

Terrain COLLANT

Commissaires de courses : Jean-Pierre RAMOS - Stéphanie UHEL -
Sylvie LE GALL - Philippe LANDART

0536 341

1833	4529	PRIX MONILOU (Haies - Anglo-Arabs 12,5 % et plus) (Classe 3) Réservée F.E.E.	3 650 m
23 000 € (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop			
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus , anglo-arabes, inscrits sur Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas, depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus, en course à obstacles, reçu 25.000 (victoires et places). Poids : 4 ans, 67 kg. ; 5 ans et au-dessus, 69 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 6.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1,5 kg, 25 %, 3 kg, 37,5 %, 6 kg.			
Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 650 m env.			
285 4 Naxos , h, b, 4 ans, par Battle Of Marengo IRE et Thera [Rashbag (GB)], 70 k, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (A. Lelievre), D. Guillemin (s)			
Lavande , f, b, 4 ans, par Agent Secret IRE et Miss Camailly (Nidor), 65 k, ♀, E. Ecurie Couderc (R. Meyeur), E. Leray (s)			
1638	2	Maine Coon , h, b, 8 ans, par Last Train GB et Zareen (Dan Music), 71 k (68 k), ♀, L. Cadot (A. Gleyroux), L. Cadot	3
Loupita D'Occ , f, al, 4 ans, par Paban De France et Sexy D'Occ (Chef De Clan), 63 k, de B. Montzey (s) (E. Labaisse), de B. Montzey (s)			
1638	4	Hortense De Gane , f, al, 6 ans, par Estejo GER et Marie De Gane (Regality), 66 ^{1/2} k (62 ^{1/2} k), ♀, J. Haussy (M ^{me} G. Fradelin), F. Lagarde	5
Fosito Du Mont , h, 6 ans, 73 k (70 k), ♀, M ^{me} M. Benoit (T. Figueira), F. Lagarde			
1638	7	Lubiana , f, 5 ans, 65 ^{1/2} k, Δ♀, PJ. Delage (D. Gallon), L. Cadot	7
1638	1	Minnie De Vergne , f, 5 ans, 69 k (65 k), Δ♀, B. Loustaud (T. Jaguelin), L. Cadot	8
Maldives Pompadour , f, 7 ans, 63 k (64 k), ♀, IFCE (B. Fouchet), M ^{me} AL. Guildoux			
9 partants ; 14 eng. ; 9 part def. - Total des entrées : 92 €			
3 long ½, 4 long, 9 long, 2 long, 1 long, loin.			
11040 € - 5520 € - 3220 € - 2185 € - 1035 €			
Primes aux éleveurs :			
1600 € Mathieu Daguzan-Garros, Frederic Daguzan-Garros, Raphael Daguzan-Garros.			
800 € Eric Leray.			
466 € Julien Guerin.			
316 € Jean-Manuel Charmes.			
150 € M ^{me} Geneviève Mosnier-Thoumas.			
<i>Temps total : 4'27"50"</i>			
La jument MINNIE DE VERGNE (AC1) a été autorisée à être montée en piste, son entraîneur ayant fait la demande dans les délais.			
A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Edgar LABAISSE, en ses explications, lui ont adressé des observations pour avoir levé son coude au-dessus de la ligne des épaules (1 ^{re} infraction-1 sollicitation).			
Le hongre NAXOS (AC1) a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.			
1834	4532	PRIX DOLLY (Steeple-Chase - Handicap)	4 450 m
24 000 € (11520, 5760, 3360, 2280, 1080) - dotation France Galop			
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , n'ayant pas, depuis le 1 ^{er} mars de cette année inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000.			
La référence applicable dans ce Handicap sera + 18.			
Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 4 450 m env.			
Référence : +18.			
1698	5	Our Dream , h, b, 6 ans, par Martaline GB et Ladeka [Linda'S Lad (GB)], 69 ^{1/2} k (65 ^{1/2} k), Δ♀, JP. Vandene Heede (M ^{me} G. Fradelin), A. Estrabol	1
1697	5	Igor Des Ongrais , h, b.f, 7 ans, par Crillon et Tessa Des Ongrais (Discover D'Auteuil), 68 ^{1/2} k, ♀, D. Meslin (R. Meyeur), D. Meslin	2
1713	3	Krac A Seville , h, b, 5 ans, par Nom De D'La et Escala A Seville (Racinger), 64 k, ♀, N. Terrassin (E. Labaisse), N. Terrassin	3
1693	7	Igor , h, b, 7 ans, par Maresca Sorrento et Une Dame De Fer (Useful), 72 k (70 k), Δ♀, T. Jones (L. Vandamme), J. Delaunay (s)	4
341	5	State Of Mind , h, al, 5 ans, par Churchill IRE et Spotless Mind (IRE) (Invincible Spirit IRE), 67 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} L. Saint-Martin (E. Metivier), JP. Daireaux (s)	5

1677	3	Firestorm , h, 6 ans, 68 k, Δ b, M ^{me} S. Etcheverry-Deligne (<i>M. Mingant</i>), M ^{me} S. Etcheverry-Deligne	6
1765	5	In Victis , h, 7 ans, 70 $\frac{1}{2}$ k (66 $\frac{1}{2}$ k), Δ b, JM. Callier (<i>M^{me} M. Doudard</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	arr
1617	3	Bistrot Has , f, 6 ans, 66 $\frac{1}{2}$ k (63 $\frac{1}{2}$ k), ϕ b, N. Terrassin (<i>L. Colson</i>), N. Terrassin	arr
		8 partants; 28 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 444 € ½ long, 4 long, 4 long $\frac{1}{2}$, 2 long, 6 long $\frac{1}{2}$. 11520€ - 5760€ - 3360€ - 2280€ - 1080€	

Primes aux éleveurs:

1670 € M^{me} Irene Catsaras, M^{me} Victoria Dubois.
835 € Marc Trincot, M^{me} Odile Trincot.
487 € Jacques Cypres, Pierre-Emmanuel Guilloux.
330 € Jean-Yves Hode.
156 € Jean-Pierre-Joseph Dubois.

Temps total: 5'31"90"

Le hongre STATE OF MIND a été autorisé à être présenté au public muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Edgar LABAISSE, en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir levé son coude au dessus de la ligne des épaules (2^e infraction-1^e sollicitation).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le propriétaire Nicolas TERRASSIN l'ont sanctionné par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.

Le hongre IGOR DES ONGRAIS a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1835	4533	PRIX DE LA DOUZE (Steeple-Chase-Cross-Country) (Classe 3)	4200 m
-------------	-------------	--	---------------

23000 € (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 11.500, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 8.000 cette année et 12.000 l'année dernière inclus.

Parcours n° C1: Cross-Country, Dist. 4 200 m env.

1758	2	Buck'S Fizz , f, b.f, 5 ans, par Buck'S Boum et Carolles [Medicean (GB)], 67 k, Δ b, M ^{me} S. Mestries (<i>J. Lebrun</i>), M ^{me} S. Mestries	1
1758	1	Icarios , h, b, 7 ans, par Elliptique (IRE) et Envie D'Aimer (Buck'S Boum), 70 k, ϕ b, M ^{me} N. Langlois (<i>A. Lelievre</i>), JL. Pelletan	2
1651	4	Jardin D'Eole , h, b, 5 ans, par Choeur Du Nord et Romaneda [Muhtathir (GB)], 69 k, Δ , K. Communier (<i>R. Meyeur</i>), K. Communier	3
1301	4	Ivresse D'Estruval , f, b, 7 ans, par Bathyrrhon GER et Uzes D'Estruval (Forestier), 74 k (71 k), ϕ b, M ^{me} B. Le Gentil (<i>T. Figueira</i>), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	4
1593	5	Indila Up , f, b, 7 ans, par Boris De Deauville (IRE) et Of Heaven Up [East Of Heaven (IRE)], 65 k, ϕ b, M ^{me} L. Le Geay (<i>B. Fouchet</i>), M ^{me} L. Le Geay	5
1742	6	Haradian , h, 8 ans, 67 k (64 k), \otimes b, Ecurie des Mouillotins (<i>L. Colson</i>), Ch. Herpin (s)	6
1629	2	Go'N Win , f, 11 ans, 70 k (68 k), M. Nicolau (<i>M^{me} H. Sourbe</i>), M. Nicolau	arr
1487	1	Beni Gods , h, 9 ans, 69 k, ϕ b, M ^{me} H. Cadot (<i>M. Mingant</i>), L. Cadot	arr
1487	1	First Marvel , h, 5 ans, 69 k, Δ b, M ^{me} S. Mestries (<i>E. Labaisse</i>), M ^{me} S. Mestries	tbé

9 partants; 23 eng.; 1 eng. sup.; 11 part def. - Total des entrées: 869 €

Eng. Sup.: *Buck'S Fizz*Code anomalie JI: *Jipsy Du Fruittier, Vega L'Etoile*1 long, 6 long, 5 long, 3 long $\frac{1}{2}$, 7 long.

11040€ - 5520€ - 3220€ - 2185€ - 1035€

Primes aux éleveurs:

1600 € M. L. Bloodstock Ltd.
800 € M^{me} Cornelia Massot, Francois Massot.
466 € Suc. Jacques Beres.
316 € M^{me} Bernard Le Gentil, M^{me} Isabelle Le Gentil Lambot.
150 € Paul Le Manac H, M^{me} Giulia Le Manac H.

Temps total: 5'27"20"

Le hongre JARDIN D'EOLE a été autorisé à être monté au box, son entraîneur ayant fait la demande dans les délais.

Le hongre JARDIN D'EOLE a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1836	4528	PRIX DE SAINT-AVIT (Haies) (Classe 3)	3450 m
		23000 € (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop	

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 3.500.

Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 450 m env.

1756	1	Gouverne , f, b, 3 ans, par Born To Sea IRE et Grenenhout (Diamond Green), 65 k (62 $\frac{1}{2}$ k), Haras du Bosquet (<i>L. Colson</i>), D. Guillemin (s)	1
1736	5	Guido D'Oneix , h, b, 3 ans, par Moises Has et A Great News [Zambezi Sun (GB)], 68 k, ϕ b, J. Finch (<i>G. Richard</i>), F. Nicolle	2
1756	3	Gustan , h, b.f, 3 ans, par Gutaifan IRE et Silly Lady [Linngari (IRE)], 67 k, M ^{me} P. Papon (<i>B. Fouchet</i>), D. Guillemin	3
1736	4	Meleze Hana , h, b, 3 ans, par Chanducoq et O'Hana (Nononot), 68 k (64 k), E. Barrao (<i>M^{me} G. Fradelin</i>), F. Barrao	4
1756	5	La Lettre , f, b, 3 ans, par Van Beethoven CAN et Psyche [American Post (GB)], 65 k, de B. Montzey (s) (<i>E. Labaisse</i>), de B. Montzey (s)	5
1736	6	Milord Prestige , h, 3 ans, 67 k (64 k), ϕ b, M. Aidans (<i>A. Gleyroux</i>), B. Gourdon (s)	6
1756	7	L'Ascinger , h, 3 ans, 67 k, Δ b, D. Desiles (<i>M. Mingant</i>), C. Corduan	7

7 partants; 31 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 793 €

Sans motif: *Malfoy De Labrunie*

11040€ - 5520€ - 3220€ - 2185€ - 1035€

Primes aux éleveurs:

1600 € M^{me} Delphine Guillemin, Haras Du Bosquet.
800 € Jean-Marie Ainciboue, Pa-Ouvry, Ecurie Des Vives Terres.
466 € M^{me} Pascale Papon, M^{me} Delphine Guillemin.
316 € Philippe Hardy.
150 € Earl De Puy Bouillard.

Le représentant de la société d'entraînement Hector de LAGENESTE et Guillaume MACAIRE a déclaré le hongre MALFOY DE LABRUNIE, non partant.

Le hongre GOUVERNE a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1837	4531	PRIX PIERRE VALENTIN (Steeple-Chase) (Classe 3)	4450 m
-------------	-------------	--	---------------

23000 € (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.500. **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 3.500.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 4 450 m env.

1779	1	Binisegarra , h, al, 3 ans, par Dschingis Secret GER et Menorca [Poliglote (GB)], 69 k, K. Communier (<i>R. Meyeur</i>), K. Communier	1
1719	2	Morvan , h, b, 3 ans, par Cokoriko et Donasland [Apsis (GB)], 67 k, ϕ b, Ecurie Benaroussi Sofiane (<i>K. Dubourg</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	2
1737	3	Azaan De Roche , h, al, 3 ans, par Moises Has et Utah De Roche [Laverock (IRE)], 67 k, ϕ b, C. Geoffroy (<i>T. Lemagnen</i>), F. Nicolle	3
1636	4	Pontbriand , h, b, 3 ans, par No Risk At All et Margaux And Co [Tremplino (USA)], 67 k (65 k), Δ b, Ecurie de L'Empereur (<i>M. Zitou-Collonges</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	4
1719	tbé	Connigo , h, 3 ans, 67 k (64 k), ϕ b, J. Mérienne (<i>L. Colson</i>), Ch. Herpin (s)	tbé

5 partants; 13 eng.; 5 part def. - Total des entrées: 193 €

½ long, 2 long, 1 long.

11040€ - 5520€ - 3220€ - 2185€

Primes aux éleveurs:

1600 € Ecurie Sagara.
800 € Alban Beauzon, Thierry Cypres.
466 € Francois Nicolle, M^{me} Francoise Geoffroy.
316 € Ecurie De L'Empereur, Suc. Franck Leblanc.

Temps total: 5'34"80"

Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jeune jockey Matis ZITIOU-COLLONGES, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'1 Kg le poids déclaré.

Le hongre BINISEGARRA a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1838 4534 **GRAND PRIX DYNAVENA - CERES** 4 650 m
(Steeple-Chase-Cross-Country - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)
(Classe 3)

Réservée F.E.E.

23 000 € (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au stud-book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 8.000 cette année et par 15.000 l'année dernière. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1,5 kg, 25 %, 3 kg, 37,5 %, 6 kg.

Parcours n° C2: Cross-Country, Dist. 4 650 m env.

1639 1 **Peso Di Legno**, h, b, 5 ans, par Masked Marvel 1
GB et France Du Pecos (Rosy Fast), 69 k, E. Papon
(A. Lelievre), D. Guillemin (s)

200 1 **Jazz De Candale**, h, gr, 9 ans, par Balko et Octane De 2
Pimbo (Dadarissime), 73 k, Δp, P. Le Geay (B. Fouchet),
P. Le Geay

110 3 **Domino Du Raynal**, h, 11 ans, 70 k, φp, JP. Daireaux (s) tbé
(E. Labaisse), JP. Daireaux (s)

1242 1 **Loca Malpic**, f, 9 ans, 69 k, M. Nicolau (K. Dubourg),
M. Nicolau

1639 2 **Kappa Green**, h, 7 ans, 69 k, φp, Mme L. Saint-Martin t.j
(E. Metivier), JP. Daireaux (s)

1698 4 **Hardi Blue Trois**, h, 9 ans, 65^{1/2} k, E. Bordes t.j
(M. Mingant), de T. Lauriere

1639 **Nevis De Candale**, h, 5 ans, 64 k (63 k), Δ, M. Brethous t.j
(L. Colson), Mme S. Mestries

7 partants; 9 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 36 €
2 long.

11 040 € - 5 520 €

Primes aux éleveurs:

1600 € Mme Francis Montauban, Mme Thea Deleuge—Montauban, Mme Maya-Lola Deleuge—Montauban.

800 € Yan De Kersabie.

Temps total: 6'55"90"

Le hongre JAZZ DE CANDALE (AC1) a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1839 4530 **PRIX DE L'ESTAMON - CHALLENGE DE L'OBSTACLE** 3 650 m
EQUINAXY

(Haies - Handicap de catégorie - Cavalières & Gentlemen-Riders)

24 000 € (11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapera aura attribué une valeur inférieure ou égale à 55 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 kg.

Challenge de l'Association des propriétaires du Sud-Ouest: Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

A La fin du challenge, l'amateur ayant marqué le plus de points recevra une selle d'entraînement Cassou.

Parcours n° H3: Haies, Dist. 3 650 m env.

Référence: +17.

1673 1 **Antaios**, h, b, 8 ans, par Soldier Hollow GB et 1
Aletheia (IRE) (Teofilo IRE), 71 k (69 k), J. Chaineau
(Mme L. Hayeres F.), E. Leray (s)

1729 2 **Galet D'Oudairies**, h, b, 9 ans, par Racerig et Suite 2
D'Oudairies [Epiolstolaire (IRE)], 63^{1/2} k (64^{1/2} k), φ,
X. Mauduit (R. Lemière), A. Le Clerc (s)

108 **Isagirl**, f, b, 7 ans, par Free Port Lux (GB) et Kapgirl 3
(Kapgarde), 66 k, Δp, Ecurie Couderc (B. Caron),
J. Delaunay (s)

1676 2 **Tafedney**, h, al, 5 ans, par Doctor Dino et Ramina 4
GER (Shirocco GER), 68 k (66 k), φp, JF. Cuenca
(Mme H. Sourbe), JF. Cuenca

1669 5 **Risk Du Brizais**, h, al, 8 ans, par No Risk At All et 5
Diane Du Brizais [Trempolino (USA)], 70^{1/2} k (66^{1/2} k),
Δp, Haras de Magouet (Mme N. Diebold), A. Chaillé-
Chaillé & F. Pamart (s)

1345 3 **Juju Demomirail**, h, 6 ans, 72 k (70 k), p, P. Sourzac arr
(Mme E. Dubourg), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)

6 partants; 33 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 578 €

3 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 1 long, 1 long.

11 520 € - 5 760 € - 3 360 € - 2 280 € - 1 080 €

Primes aux éleveurs:

1670 € Concept Real Ag.

835 € Comte Michel De Gigou.

487 € Earl Patrick Joubert, Sc Ecurie Couderc.

330 € Genetique Obstacle.

156 € Haras De Magouet.

Temps total: 4'24"70"

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications la cavalière Mme Nina DIEBOLD, l'ont sanctionnée par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 6 sollicitations).

Le hongre ANTAIOS a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

CAGNES-SUR-MER

lundi 8 décembre 2025

Terrain TRES SOUPLE

Commissaires de courses : Alain LE TUTOUR - Jean-Michel COSTAMAGNA - Benoît de La BOUILLERIE

1840 4579 **PRIX DU COL DU PUYMORENS** 4 200 m
(Steeple-Chase - À réclamer)

19 000 € (8 740, 4 370, 2 470, 1 710, 855, 570, 285) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 3.000 en 3.000. **Poids: 68 kg.** Surcharges accumulées: 1 kg par 3.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000, porteront 2 kg, plusieurs allocations de 8.000, 4 kg.

Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 4 200 m env.

1688 2 **Jarze**, h, b, 5 ans, par Muhtathir GB et Taneshka 1
[Astarabad (USA)], 71 k (68 k), φp, (18 000),
Mme E. Logan (G. Faivre-Picon), Gab. Leenders (s)

1059 4 **Le Petit Nice**, h, gr, 8 ans, par Top Trip (GB) et 2
Old Beino (Highest Honor), 69 k, φ, (12 000),
Scuderia Aichner SRL (J. Kratochvil), J. Vana Jr

1616 1 **Hellena**, f, b.f, 8 ans, par Choeur Du Nord et Jolila 3
[Layman (USA)], 66 k (63 k), p, (9 000), S. Salmon
(C. Poincet), S. Foucher

1800 6 **Mon Emperor IRE**, h, b, 5 ans, par Holy Roman 4
Emperor IRE et Marie Shams [Gentlewave (IRE)], 69 k
(66 k), p, (12 000), Passion Racing Club (B. Marchand),
D. Windrif

1799 **Kool And Girly**, f, b, 5 ans, par Ivanhowe GER et 5
Saisissable [Okawango (USA)], 68 k (67 k), p, (15 000),
P. Thiriet (G. Champier), M. Pitart

1799 **Parisimix**, h, b, 6 ans, par Gemix et Parisienne USA 6
(Good And Tough USA), 72 k, φp, (9 000), J. Finch
(C. Gethings), M. Seror (s)

1724 2 **Kernath**, h, b, 5 ans, par Tunis POL et Nuri GER (Doyen 7
IRE), 68 k (65 k), p, (9 000), P. Thiriet (Q. Jacob),
M. Pitart

1630 **Jolifou De Guye**, h, 6 ans, 70 k (67 k), ★p, (9 000), arr
P. Fronter (J.B. Breton), JR. Breton

The Galahad Kid IRE, h, 9 ans, 69 k (65 k), Δp, (12 arr
000), J. Finch (J. Philippe), M. Seror (s)

Stetten, h, 8 ans, 68 k (67 k), (9 000), JR. Breton
(E. Bonnet), JR. Breton

1724 4 **Jupiter Pepper**, h, 6 ans, 68 k, ⊗p, (9 000), L. Hassine arr
(T. Beaurein), Mme B. Ré-Scandella

Kapchounika, f, 5 ans, 66 k (65 k), p, (9 000), G. Codre arr
(A. Chesneau), Y. Fouin (s)

12 partants; 28 eng.; 1 eng. sup.; 13 part def. - Total des entrées: 630 €

Code anomalie AE: *King Saint*

1 long $\frac{3}{4}$, 1 long, 4 long, 3 long $\frac{1}{2}$, 2 long, 2 long.

8 740 € - 4 370 € - 2 470 € - 1 710 € - 855 € - 570 € - 285 €

Primes aux éleveurs:

1267 € Ecurie Babson Courses.

633 € Suc. Christelle Rebillon.

358 € Suc. Daniel Lassaussaye, Earl Lassaussaye.

247 € Bloodstock Agency Ltd, prime non attribuée.

123 € Philippe Thiriet, Philippe Desmard, Vincent Le Roy.

82 € Rene Tabart.

41 € Mme Nathalie Zwaenepoel, Philippe Thiriet.

Temps total: 5'8"27"

Les Commissaires ont autorisé la jument KOOL AND GIRLY à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jockey Jan KRATOCHVIL, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (2^e infraction).

Les Commissaires, après avoir entendu en leurs explications le juge du départ et les jockeys Gauvain FAIVRE-PICON, Jean-Baptiste BRETON et Jan KRATOCHVIL, les ont sanctionnés par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir fait preuve d'indiscipline au départ.

Les hongres PARISIMIX et JARZE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1841 4575 **PRIX DU COL DU SOMPORT** 3400 m
(Haies - À réclamer - Mâles et Hongres)

19 000 € (8740, 4370, 2470, 1710, 855, 570, 285) - dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 10.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées: 1 kg par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, tout poulain ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 8.000 portera 2 kg; plusieurs allocations de 8.000, 4 kg.

Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env.

- 1796** **Toastmaster**, h, b, 3 ans, par Telecaster GB et Raise A Toast [Turgeon (USA)], 69 k, Δp, (14 000), M^{me} H. Devin (L. Philippere), M. Seror (s) 1
- 1811** **7 The Big Ticket**, h, gr, 3 ans, par Kendargent et Purple Sensation (Slickly), 70 k, ⊗p, (16 000), O. Horvath (J. Reveley), V. Devillars 2
- 1741** **6 Mandatory (IRE)**, h, al, 3 ans, par Without Parole GB et Morlanda [Excelebration (IRE)], 70 k (67 k), p, (12 000), D. Satalia (K. Ouvrier), D. Satalia 3
- 1794** **Lessentiel**, h, gr, 3 ans, par Doha Dream et Aimaisa [Enrique (GB)], 69 k (66 k), (14 000), P. Prevost Baratte (J. Philippere), M. Seror (s) 4
- Capitan Fracassa ITY**, h, al, 3 ans, par Kendargent et Cassina De Pomm ITY (Pounded USA), 69 k (66 k), p, (14 000), Scuderia Aichner SRL (C. Poincot), J. Vana Jr 5
- 1794** **7 Climatic IRE**, h, al, 3 ans, par Shaman (IRE) et Pivotal Era GB (Pivotal GB), 69 k (66^{1/2} k), (14 000), JR. Breton (J.B. Breton), JR. Breton 6
- 1796** **Belvedere Palace (GB)**, h, b, 3 ans, par Calyx GB et Vienne (IRE) (Showcasing GB), 69 k, Δp, (14 000), C. Foeller (D. Ubeda), M. Seror (s) 7
- 1719** **Rio Douro**, h, 3 ans, 70 k (67 k), p, (16 000), JP. Liberge (G. Faivre-Picon), J. Carayon 8
- 1721** **1 Decisif**, h, 3 ans, 69 k, p, (14 000), M^{me} T. Mingozi (C. Lefebvre), R. Chotard 9
- 1745** **5 Forrest Indian**, h, 3 ans, 69 k (66 k), p, (14 000), JF. Anthore (Q. Jacob), M. Pitart 10
- 1793** **Voila Voila**, h, 3 ans, 71 k (70 k), p, (18 000), F. Hennequin (E. Bonnet), D. Satalia arr
- Merovee**, h, 3 ans, 71 k, p, (18 000), Ecurie Arnaud Bochet (S. Nailov-Ferhanov), N. George & A. Zetterholm (s) arr
- Artiste De Vassy**, h, 3 ans, 70 k (67 k), (16 000), Y. Fouin (s) (A. Foucher), Y. Fouin (s) arr
- 1779** **6 L'Enchante**, h, 3 ans, 69 k, p, (14 000), M^{me} C. Dubuquois (T. Beaureau), Rob. Collet (s) arr

14 partants; 30 eng.; 1 eng. sup.; 14 part def. - Total des entrées: 545 €

Eng. Sup.: **Merovee**

1 long ¾, 2 long ½, 1 long ¼, 1 long, 1 long ½, 2 long ½, 3 long ½, enclosure, 2 long ½.

8740€ - 4370€ - 2470€ - 1710€ - 855€ - 570€ - 285€

Primes aux éleveurs:

1398 € M^{me} Henri Devin.
699 € Ecurie Haras Des Marais, Guy Pariente Holding.
395 € Elevage Haras De Bourgeauville.
273 € Haras Du Hogenet, Ecurie Prevost Baratte.
136 € Scuderia Aichner Srl, prime non attribuée.
91 € Long Inch Ltd, prime non attribuée.
45 € Ambroise Godeau, Langlais Bloodstock.

Temps total: 3'59"47"

Le jockey Clément LEFEVRE a déclaré que le hongre DECISIF s'était retrouvé sans ressources dans la ligne d'arrivée.

Le hongre TOASTMASTER a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1842 4578 **PRIX DU COL D'ASPIN** 3800 m
(Steeple-Chase)
(Classe 3)

34 000 € (15 640, 7820, 4420, 3060, 1530, 1020, 510) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.

- 1633** **3 Feu De Dieu**, h, n, 4 ans, par Kapgarde et Folle De Toi [Sageborg (IRE)], 67 k, p, Dream With Me Stable Inc (C. Lefebvre), M. Pitart 1
- 1798** **4 Priam Du Mesnil**, h, b, 4 ans, par Bathyrhon GER et April Day [Garuda (IRE)], 68 k, Y. Tarzout (J. Reveley), N. George & A. Zetterholm (s) 2
- 1708** **7 Djin'S**, h, b, 4 ans, par It'S Gino GER et Lady An Co [Lavirco (GER)], 67 k, S. Tubiana (L. Philippere), M. Seror (s) 3
- Billy Jango IRE**, h, al, 4 ans, par Buratino IRE et Piccola Mia GB (Authorized IRE), 67 k, p, Scuderia Aichner SRL (J. Kratochvil), J. Vana Jr 4
- 1809** **6 Bon Prince**, h, b.f, 4 ans, par Palace Prince GER et Baladala Reconce (Saint Des Saints), 71 k (67 k), Δp, Mme P. Papot (M^{me} M. Herve), J. Boisnard (s) 5
- 1754** **Maniya Bleue**, f, b, 4 ans, par Buck'S Boum et Princesse Lucie [Poliglote (GB)], 67 k, p, B. Lion (B. Gelhay), M. Pitart 6
- 1774** **5 Dino Style**, h, gr, 4 ans, par Doctor Dino et La Turbale (Ange Gabriel), 70 k, p, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (T. Beaureau), Rob. Collet (s) 7
- 1797** **Kissy**, f, 4 ans, 69 k (68 k), Δp, D. Vilbert (E. Bonnet), D. Artu (s) 8
- 1753** **Le Roi Loth**, h, 4 ans, 67 k, p, F. Duvivier (L. Zuliani), Y. Fouin (s) 9
- 9 partants; 28 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 771 €
1 long, 3 long, ¾ long, 1 long, 1 long, 8 long, 6 long, 1 long.
15 640€ - 7 820€ - 4 420€ - 3 060€ - 1 530€ - 1 020€ - 510€
- Primes aux éleveurs:
- 2502 € Jean-Pierre-Joseph Dubois.
1251 € Daniel Aumont, Nicolas Aumont, M^{me} Caroline Aumont.
707 € M^{me} Philippe Moruzzi.
489 € Colm Griffin, prime non attribuée.
244 € M^{me} Joel Denis, Yann Denis, Cedric Denis, Axel Denis.
163 € Ecurie Madame Patrick Papot.
81 € M^{me} Henri Devin.
- Temps total: 4'35"35"
- Les Commissaires ont autorisé le hongre DJIN'S à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.
- Les hongres FEU DE DIEU et PRIAM DU MESNIL ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.
- 1843** 4573 **PRIX DE LA PROMENADE DES ANGLAIS** 4000 m
(Haies - Handicap divisé)
- Première épreuve
- 83 000 €** (37 350, 18 260, 10 790, 7 470, 4 150, 2 905, 2 075) - dotation France Galop
- Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.
- L'hippodrome est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.**
- Parcours n° H4: Haies, Dist. 4 000 m env.
- Référence: +11.
- 1401** **7 Style D'Emirs**, h, b, 5 ans, par George Vancouver USA et Anowe De Jelois [Red Guest (IRE)], 69^{1/2} k, Ecurie Thomas Sivadier (K. Nabet), Y. Fouin (s) 1
- 1800** **2 Blekolina**, f, gr, 6 ans, par Blek et Anguilla GER (Tremplin USA), 65 k, p, X. Brelaud (G. Champier), M. Pitart 2
- 1799** **6 Tonerre Du Temps**, f, b, 6 ans, par Saint Des Saints et Daniella [Sea The Stars (IRE)], 68^{1/2} k, X. Lebard (J. Charron), D. Cottin (s) 3
- 1781** **7 Lou Fast**, h, b, 6 ans, par Rajsaman et Lou Wonderful (Kapgarde), 71 k, p, Ecurie Cmv Darby Stable (L. Brechet), Rob. Collet (s) 4
- 1669** **Igloo Igloo**, h, al, 7 ans, par Gemix et Joslaine (Beyssac), 66^{1/2} k, DA. Frigara (J.B. Breton), JR. Breton 5
- 1781** **1 Kassel Allen**, h, al, 5 ans, par Castle Du Berlais et Cookie D'Allen (Kotky Bleu), 72 k, GAEC Allen (J. Reveley), H. Mérienne (s) 6
- 31** **1 Vezzana GER**, f, b.f, 6 ans, par Maxios (GB) et Vallante GER (Soldier Hollow GB), 70 k, Δp, Scuderia Aichner SRL (J. Kratochvil), J. Vana Jr 7
- 1815** **4 Apaniwa**, f, 5 ans, 68^{1/2} k, p, Racing 53 (C. Lefebvre), Y. Fouin (s) 8
- 1597** **4 Fanderik**, f, 5 ans, 66 k, Δp, Baie des Anges (T. Chevillard), J. Carayon 9

1799	Goldkikou , h, 5 ans, 68 ^{1/2} k, ♀, Seror Racing Management (<i>A. Zuliani</i>), Gab. Leenders (s)	arr	Jolie Carte , f, 3 ans, 65 k (61 k), ♂, Haras du Domaine de L'Etang (<i>Mme M. Herve</i>), H. Mérienne (s)	10
1815	5 Shazam GER , h, 5 ans, 66 k, ♀, M ^{me} MG. Boudot (<i>L. Philippoperon</i>), M. Seror (s)	arr	Toscana , f, 3 ans, 71 k (67 k), ♀, Ecurie de La Verte Vallee (<i>J.F. Rambur</i>), M. Pitart	-
1697	Instar De Reve , h, 7 ans, 65 ^{1/2} k, Ecurie High Heels Racing (<i>A. Chesneau</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	arr	Ballerine Du Rhei , f, 3 ans, 67 k, P. Détré (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	arr
1602	1 Walka , f, 5 ans, 65 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} K. Perreau (<i>L. Zuliani</i>), de A. Boisbrunet (s)	arr	Baie Des Anges , f, 3 ans, 65 k, Baie des Anges (<i>T. Beaurein</i>), J. Carayon	arr
1781	3 Mazarin Du Berlais , h, 5 ans, 65 k, ♂, Ecurie Black & White (<i>T. Beaurein</i>), Rob. Collet (s)	arr	Soccia (IRE) , f, 3 ans, 65 k (64 k), ♀, JR. Breton (<i>E. Bonnet</i>), JR. Breton	arr
1800	Halite IRE , h, 7 ans, 65 k, ♀, Walter Philippe Sas (<i>K. Ouvrier</i>), D. Satalia	arr	Madly Du Livet , f, 3 ans, 65 k (65 ^{1/2} k), ♂, T. Guineheux (<i>S. Nailov-Ferhanov</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	arr
1744	7 Escort'Jet , f, 6 ans, 64 k (64 ^{1/2} k), ♀, P. Sullivan (<i>B. Gelhay</i>), M. Pitart	arr	L'Inattendue , f, 3 ans, 65 k (64 k), Ecurie de La Dentelle (<i>N. Ferreira</i>), H. Mérienne (s)	tbé
	16 partants; 46 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 1754 €		16 partants; 45 eng.; 1 eng. sup.; 16 part def. - Total des entrées: 1036 €	
	Chev. retir.: <i>Winstonpresident</i>		Eng. Sup.: <i>Baie Des Anges</i>	
	1 long, 8 long, 1 long 1/2, 1/2 long, 2 long 1/2, 7 long, 1 long, 2 long.		Chev. élim.: <i>La Prodigieuse</i> , <i>Arkanna</i> , <i>Miss Borningrun</i> , <i>Rock Pearl</i> , <i>Razamix</i>	
	37350 € - 18260 € - 10790 € - 7470 € - 4150 € - 2905 € - 2075 €		Chev. retir.: <i>Sainte Stylee</i>	
	Primes aux éleveurs:		2 long 1/2, 3 long 1/2, 5 long, 9 long, 7 long, 6 long, 6 long, 7 long, 1 long.	
	5 415 € Michel Guillois, M ^{me} Reynald Jeanne.		14720 € - 7360 € - 4160 € - 2880 € - 1440 € - 960 € - 480 €	
	2 647 € M ^{me} Clarence Signol, Xavier Brelaud.		Primes aux éleveurs:	
	1 564 € Ecurie Des Charmes.		2 355 € Hubert Honore, Clement & Hermans (S).	
	1 083 € Christian Germain, M ^{me} Gisele Germain.		1 177 € Simon Munir, Isaac Souede.	
	601 € Suc. Gilles Chaignon.		665 € Ecurie Gautier, Sarl Darpat France.	
	421 € Bruno Vagne.		460 € S.C.E.A. Du Grenat.	
	300 € Hartmut Bolte, prime non attribuée.		230 € Haras De Grandcamp Earl.	
	Temps total: 4'37"43"		153 € La Motteraye Elevage Scea.	
	76 € Bruno Plainfosse.		76 € Bruno Plainfosse.	
	Agissant sur réclamation du jockey Jean-Baptiste BRETON (IGLOO IGLOO) arrivé 5 ^{me} se plaignant d'avoir été gêné après le saut de la dernière haie par le hongre LOU FAST (Léo-Paul BRECHET) arrivé 4 ^{me} , les Commissaires ont ouvert une enquête.		Temps total: 3'59"71"	
	Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que le hongre LOU FAST n'aurait pas devancé le hongre IGLOO IGLOO sans le léger mouvement vers l'extérieur de ce dernier après le saut de la dernière haie.		Le jockey Jean-Frédéric RAMBUR a déclaré que la pouliche TOSCANA (favorite à la cote de 4.9/1) arrivée 11 ^{me} , n'avait pas une bonne action pour aborder la ligne d'arrivée.	
	Le jockey James REVELEY a déclaré que le hongre KASSEL ALLEN (favori à la cote de 5.1/1) arrivé 6 ^{me} , ne s'était pas adapté au profil de la piste.		Les pouliches WISHFUL EYES et FUJI HANA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.	
	A l'issue de la course, après examen du film de contrôle et audition du juge du départ, il ressort que le hongre HALITE (IRE) et la jument ESCORT'JET s'étaient mis de côté au moment où le juge du départ avait abaissé son drapeau. Etant placé en queue de peloton, le juge du départ n'avait pas pu voir ces mouvements.			
	Les hongres STYLE D'EMIRS, BLEKOLINA, TONERRE DU TEMPS, LOU FAST et IGLOO IGLOO ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1844	4574 PRIX VALLON DES AUFFES (Haies - Femelles) (Classe 4)	3400 m	1845 4576 PRIX DU VIEUX NICE (Haies) (Classe 2)	3400 m
	32 000 € (14 720, 7360, 4160, 2880, 1440, 960, 480) - dotation France Galop		37 000 € (17 020, 8510, 4810, 3330, 1665, 1110, 555) - dotation France Galop	
	Pour pouliches de 3 ans , n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 5 000 (victoires et places) (A Réclamer excepté). Poids: 67 kg Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 1 000. En outre, les pouliches n'ayant jamais couru en course à obstacles, recevront 2 kg.		Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , n'ayant pas, en course à obstacles, couru trois fois. Poids: 67 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4 000.	
	Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env.		Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env.	
	Wishful Eyes , f, b, 3 ans, par Romanised IRE et Dynamite [Dynaformer (USA)], 65 k, R. Ng (<i>L. Philippoperon</i>), M. Seror (s)	1	1813 Alonzo , h, al, 4 ans, par Seabiac USA et America'S Best USA (Union Rags USA), 67 k (63 k), E. Harivel (<i>J. Philippe</i>), M. Seror (s)	1
1653	Raffles Princess , f, gr, 3 ans, par Saint Des Saints et Raffles Sun [Poliglote (GB)], 67 k (65 k), ♀, S. Munir (<i>Mme B. Frost</i>), Y. Fouin (s)	2	1308 6 Kryptonite , h, b, 4 ans, par Masked Marvel GB et Roche Rose (IRE) (Rock Of Gibraltar IRE), 70 k, Ecurie Pierre Mbappé (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	2
	Fuji Hana , f, b, 3 ans, par Recoletos et Validator GB (Kodiac GB), 65 k, ♀, S. Mayan (<i>C. Lefebvre</i>), R. Chotard	3	1733 4 Lady Palma , f, gr, 4 ans, par Beaumec De Houelle et Vista Palma [Enrique (GB)], 65 k, ♀, M. Sauret (<i>B. Gelhay</i>), M. Pitart	3
	Casteva Du Grenat , f, b, 3 ans, par Telecaster GB et Eva [Masked Marvel (GB)], 65 k (61 k), M ^{me} G. Varet (<i>J. Philippe</i>), M. Seror (s)	4	1813 2 Lady Di La Colmine , f, b, 4 ans, par Choeur Du Nord et Divine La Colmine (Spirit One), 69 k, Ecurie de La Colmine (<i>D. Ubeda</i>), M. Seror (s)	4
	Mon Seul Desir , f, b, 3 ans, par Zarak et Almahroosa [Green Tune (USA)], 65 k, ♂, D. Ben Ghouzi (<i>D. Ubeda</i>), M. Seror (s)	5	142 Gilded Dragon (IRE) , h, b, 4 ans, par Siyouni et Khaleesy IRE (Galileo IRE), 67 k, ♀, Ecurie Pierre Mbappé (<i>L. Brechet</i>), D. Cottin (s)	5
1576	Santorini , f, b, 3 ans, par Great Pretender IRE et Srhelia [Martialine (GB)], 67 k (68 k), ♂, M ^{me} L. Gomez Miguel (<i>J. Reveley</i>), H. Mérienne (s)	6	1642 5 Solide , h, b, f, 4 ans, par Choeur Du Nord et Sainte Petronille (Saint Des Saints), 67 k (64 k), C. Trecco (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	6
	Klarabelle , f, gr, 3 ans, par Romanised IRE et Sikkim (Linamix), 65 k (62 k), ♀, P. Blanchard (<i>R. Poincot</i>), P. Adda (s)	7	Nox IRE , h, al, 4 ans, par Waldgeist GB et Nazbanou IRE (High Chaparral IRE), 67 k, J. Vana (<i>S. Nailov-Ferhanov</i>), J. Vana Jr	7
	Rose Bresil , f, 3 ans, 65 k, ♀, Baie des Anges (<i>T. Chevillard</i>), J. Carayon	8	1813 6 Guardian GER , h, 4 ans, 67 k (64 k), ♂, M. Le Breton (<i>C. Poincot</i>), S. Foucher	8
	Needforspeed Has , f, 3 ans, 65 k, ♀, Y. Fouin (s) (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	9	Loup De Sivola , h, 4 ans, 67 k (66 k), JR. Breton (<i>E. Bonnet</i>), JR. Breton	arr
			216 Lowave , h, 4 ans, 67 k, ♂, Y. Fouin (s) (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	arr
			1634 1 Lucie Des Pictons , f, 4 ans, 67 k, ♀, B. Lion (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	arr
			Ladiva Des Pins , f, 4 ans, 65 k (64 k), A. Pinot (<i>N. Ferreira</i>), J. da Silva	arr
			1813 Mister Alex , h, 4 ans, 67 k, Ecurie de La Verte Vallee (<i>L. Philippoperon</i>), M. Seror (s)	tbé
			1421 Atavamada , h, 4 ans, 67 k, M ^{me} B. Ré-Scandella (<i>T. Beaurein</i>), M ^{me} B. Ré-Scandella	tbé
			Libre Et Fiere , f, 4 ans, 65 k, ♂, J. Vana Jr (<i>J. Kratochvil</i>), J. Vana Jr	tbé

15 partants; 20 eng.; 15 part def. - Total des entrées: 155 €
 2 long ½, 6 long, 7 long, 1 long ½, 2 long, 3 long, 2 long.
 17020€ - 8510€ - 4810€ - 3330€ - 1665€ - 1110€ - 555€
 Primes aux éleveurs:
 2723€ Suc. Larissa Kneip.
 1361€ Ecurie Des Charmes.
 769€ Haras Du Hoguenet.
 532€ Ecurie De La Colmine.
 266€ Al Asayl France.
 177€ Pierre De Maleissye Melun.
 88€ Juergen & Ursula Imm Gbr, prime non attribuée.
 Temps total: 3'55"66"

Le hongre ALONZO et la pouliche LADY PALMA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1846 4577 PRIX DE L'AUTHION 4000 m
 (Haies - Handicap divisé)
 Deuxième épreuve

53 000 € (23 850, 11 660, 6 890, 4 770, 2 650, 1 855, 1 325) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Parcours n° H4: Haies, Dist. 4 000 m env.

Référence: +19.

1602 ³ Dixan Senora , h, gr, 6 ans, par Myboycharlie IRE et Kiss Senora (Chichicastenango), 69½ k, þ, F. Amar (C. Lefebvre), M. Pitart	1
1799 ³ Loutathir , h, al, 6 ans, par Muhtathir GB et Loup The Loup [Loup Solitaire (USA)], 70½ k, Δ, D. Vilbert (D. Ubeda), M. Seror (s)	2
1800 AlgaJust , h, b, 5 ans, par It'S Gino GER et Falballas [Davidoff (GER)], 68 k (67 k), þ, Y. Fouin (s) (A. Chesneau), Y. Fouin (s)	3
1800 ³ Clo Des Flos , h, b,f, 5 ans, par Clovis Du Berlais et Nonita Royale (Nononito), 67½ k (64½ k), þ, V. Le Roy (M. Desmard), J. Mérienne	4
753 ⁵ King Of Run , h, al, 10 ans, par Born King JPN et Running Running [Zero Problemo (IRE)], 70 k (66 k), P. Ponsot (Mme M. Herve), Y. Fouin (s)	5
616 Tough Times , h, n,p, 5 ans, par Whipper USA et Mafra IRE (Kalanisi IRE), 68½ k, Scuderia Aichner SRL (S. Nailov-Ferhanov), J. Vana Jr	6
1729 ⁴ Jungle Sea , h, b, 6 ans, par Coastal Path GB et Bubble Sea [Great Pretender (IRE)], 64½ k (62 k), Δ, G. Mollier (Mme E. Fontaine), D. Windrif	7
1800 ⁵ Kief Du Nord , h, 5 ans, 69 k (68 k), þ, X. Brelaud (G. Champier), M. Pitart	8
1800 Guetta , f, 5 ans, 69½ k, þ, J. Pearson-Stuttard (C. Gethings), M. Seror (s)	9
1570 Lillou , h, 5 ans, 72 k (69 k), G. Laboureau (C. Poincot), S. Foucher	arr
1800 Ayeth , h, 9 ans, 71 k (68 k), þ, J. Finch (K. Ouvrier), D. Satalia	arr
1800 Pourquoi Pas Solo , f, 5 ans, 70 k, Δ, Mme A. Boutin (J. Charron), D. Cottin (s)	arr
1800 La Seule Facon , f, 5 ans, 69 k, þ, IR. Watters (E. Labaisse), de A. Boisbrunet (s)	arr
1812 Quick Daddy , h, 7 ans, 63 k (62 k), þ, Mme M. Artu (E. Bonnet), D. Artu (s)	arr
1800 ⁷ Karma D'Olivate , f, 5 ans, 67½ k (64½ k), þ, E. Ruiz Colechar (Q. Jacob), M. Pitart	t.j

15 partants; 16 eng.; 16 part def. - Total des entrées: 355 €

Code anomalie SV: Prince Jelois

6 long, 2 long ½, 1 long ¾, 6 long, 5 long, encolure, 2 long, 3 long.
 23 850€ - 11 660€ - 6 890€ - 4 770€ - 2 650€ - 1 855€ - 1 325€

Primes aux éleveurs:

3 458€ Ecurie Haras Des Senora.
 1 690€ Laurent Nadot, Herve Nadot.
 999€ Herve Barus.
 691€ Clovis Bardin, Mme Florence Bardin.
 384€ Ecurie De La Verte Vallee.
 268€ John David Roberts.
 192€ Etienne Leenders, S.C.E.A. Ecurie Des Jap, Mme Cecile Adonias.

Temps total: 4'45"70"

Le jockey Jan KRATOCHVIL, se ressentant de sa chute dans le Prix du Vieux Nice, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre TOUGH TIMES par le jockey Sertash NAILOV FERHANOV.

Les Commissaires, après avoir entendu en leurs explications le juge du départ et les jockeys Edgar LABAISSE et Sertash NAILOV FERHANOV, les ont sanctionnés par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir fait preuve d'indiscipline au départ.

Les hongres DIXAN SENORA et ALGAJUST ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

FONTAINEBLEAU

mardi 9 décembre 2025

Terrain TRES SOUPLE

Commissaires de courses : Catherine TERRIEN DELAPLACE - ROBERT ADENOT - Isabelle de la ROCHEBROCHARD

1847 4541 PRIX COLONEL BEAUEJAN - CHALLENGE DE L'OBSTACLE 4 600 m
EQUINAXY
 (Steeple-Chase-Cross-Country - Cavalières & Gentlemen-Riders)
 (Classe 3)

24 000 € (11 040, 5 520, 3 120, 2 160, 1 080, 720, 360) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 4 000 cette année et par 6 000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné cinq courses recevront 3 kg.

Parcours n° C1: Cross-Country, Dist. 4 600 m env.

1629 ¹ Girolle De Sivola , f, b, 9 ans, par Noroit GER et Magic Fairy [Ski Chief (USA)], 71 k, þ, B. Caron (B. Caron), T. Jouin	1
1629 ³ Cape Of Love , h, b, 6 ans, par Kapgarde et Lovely As [Assessor (IRE)], 69 k (70½ k), þ, Ch. Dubourg (s) (G. Viel), Ch. Dubourg (s)	2
1726 ¹ Elcond'Or Forlonge , h, al, 9 ans, par Rio De La Plata USA et Nera Maria [Pelder (IRE)], 79 k (75 k), P. Noirot (Mme C. Dory), J. Planque (s)	3
1651 ² Jereviendrai , h, gr, 6 ans, par Fly With Me et Shabby Rose [Martaline (GB)], 72 k (70 k), þ, SASU Scuderia Christian Troger (Mme L. Hayeres F.), D. Satalia	4
1726 ² Saturne Pelem , h, gr, 7 ans, par Stormy River et Meshadore Pelem [Meshadore (USA)], 71 k, þ, J. Juillet (R. Lemiere), W. Menuet (s)	5
1593 Adsum , f, al, 8 ans, par Anabaa Blue (GB) et Medela [Medecis (GB)], 70 k (67 k), þ, H. Gouabau (A. Roussel), W. Menuet (s)	6
1621 ³ Nuit Debout , h, b, 9 ans, par Spirit One et Cotes D'Armor [Numerous (USA)], 71 k (68 k), þ, R. Grosbois (R. Gabard), N. Paysan	7
1726 ³ Loralink , h, 9 ans, 70 k (67 k), þ, L. Nadot (C. Le Guevel), M. Nadot	t.j

8 partants; 14 eng.; 9 part def. - Total des entrées: 194 €

Certif. vétérinaire: *Free Lano*

1 long ½, nez, 7 long, 5 long, 1 long, 4 long.

11 040€ - 5 520€ - 3 120€ - 2 160€ - 1 080€ - 720€ - 360€

Primes aux éleveurs:

1 600€ Gilles Trapenard.
 800€ Earl Patrick Joubert, Sc Ecurie Couderc.
 452€ Pierre Noirot, Lionel Charbonnier.
 313€ Agb Agency, Mme Delphine Gronfier.
 156€ Joel Juillet, Mme Fanny Juillet, Gregoire Juillet.
 104€ Ecurie Haras De Saint Vincent, Mme Sabrina Czyz, Lerner (S).
 52€ Gilles Defontaine, Mme Theoline Le Yan, Bastien Le Yan.

Temps total: 5'52"12"

Les Commissaires ont autorisé la jument GIROLLE DE SIVOLA à ne faire qu'un tour du rond et à se rendre au départ en main non montée, l'entraîneur ayant formulé sa demande dans les délais.

Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le gentleman-rider Guillaume VIEL, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée d'un jour pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d'une livre le poids déclaré.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête afin d'examiner d'une part, les circonstances de la chute du gentleman-rider Corentin LE GUEVEL (LORALINK) survenu à l'abord du talus landais, et d'autre part, les raisons pour lesquelles le hongre CAPE OF LOVE (Guillaume VIEL), arrivé 2^e, était sorti de la piste à l'abord du talus landais.

Après avoir examiné le film de contrôle et entendu en leurs explications les gentleman-riders précités, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que la chute du gentleman-rider Corentin LE GUEVEL n'était pas due à l'irrégularité d'un de ses concurrents, le hongre LORALINK lui ayant échappé à deux reprises entre le trou du loup et l'abord du talus landais, et que le hongre CAPE OF LOVE n'avait pas tiré avantage de sa sortie de piste après avoir été gêné par le mouvement vers l'extérieur de la piste du hongre LORALINK.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications la cavalière Camille DORY, l'ont sanctionnée par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour avoir

fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le gentleman-rider Guillaume VIEL, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1^{re} infraction - 6 sollicitations).

Le jument GIROLLE DE SIVOLA a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1848 4539 **PRIX DES ROSEAUX** 3600 m
(Steeple-Chase)
(Classe 2)

28000 € (12880, 6440, 3640, 2520, 1260, 840, 420) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 57.000. **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 3.500.

Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 600 m env.

1663 1 **Macarena Du Rib**, f, al, 3 ans, par Goliath Du Berlais et Finale Du Rib (Kapgarde), 70 k, ♀, Ecurie Hugo & Pierre PilarSKI (L. Zuliani), H. de Lageneste & G. Macaire (s)

1727 1 **Matador Forez**, h, b,f, 3 ans, par Sageburg (IRE) et En Avant Forez [Network (GER)], 72 k, ♀, D. Galt (K. Dubourg), H. de Lageneste & G. Macaire (s)

1026 1 **Etxean Egina**, f, b, 3 ans, par Moises Has et Nataldame (Saint Des Saints), 66 k, ♂, AGV Karwin Stud (T. Chevillard), Gab. Leenders (s)

1727 3 **Akwaba**, h, b, 3 ans, par Belardo IRE et Balyika IRE (Cape Cross IRE), 69 k, ♀, JL. Alnet (T. Lemagnen), F. Nicolle

1779 2 **Mamazara**, f, al, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Zara Blue (Dom Alco), 67 k (66 k), ♀, Ecurie Jaecchin (N. Ferreira), P. Adda (s)

1779 1 **Roman Skies**, h, al, 3 ans, par Romanised IRE et Shake The Moon (GER) (Loup Solitaire USA), 67 k, ♀, M^{me} D. Bureller (E. Bureller), JV. Chaignon

6 partants; 19 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 347 €

3 long, courte enclosure, 5 long, courte enclosure, loin.

12880€ - 6440€ - 3640€ - 2520€ - 1260€ - 840€

Primes aux éleveurs:

2060 € Ecurie Rib.

1030 € M^{me} Marie-Caroline Coyne.

582 € Romain Vigneron, Pierre-Hugues Henry, M^{me} Janine Gandy, Dominique Vigneron.

403 € M^{me} Barbara Moser.

201 € Ecurie Sagara.

134 € Prospect Stables.

Temps total: 4'17"51"

Les pouliches MACARENA DU RIB et ETXEAN EGINA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1849 4540 **PRIX DES GRANDS FEUILLARDS** 3600 m
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

28000 € (12600, 6160, 3640, 2520, 1400, 980, 700) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les poulains et pouliches auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 56 k.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 600 m env.

Référence: +14.

1754 2 **Capitaine Dino**, h, gr, 4 ans, par Doctor Dino et Kapetienne (Kapgarde), 70 k, ♀, Ecurie Benaroussi Sofiane (L. Zuliani), H. de Lageneste & G. Macaire (s)

1647 1 **Lance Roquette**, f, b, 4 ans, par Ivanhoe GER et Ultra Violette (Voix Du Nord), 68^{1/2} k, ♀, V^{te} de R. Kervenoel (A. Zuliani), d'E. Andigné

1656 **Goliaths Bandit GB**, f, b, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Buck's Bandit [Tremplino (USA)], 65 k, ♀, M^{me} SA. Bramall (T. Chevillard), Gab. Leenders (s)

1806 3 **Lady Ange Win**, f, b,f, 4 ans, par American Devil et Roshana De Vindecy (Balko), 67 k (65 k), J. Frost (M^{me} B. Frost), M. Seror (s)

1633 5 **King Of Francis**, h, b, 4 ans, par Clovis Du Berlais et Martasprings [Martaline (GB)], 68^{1/2} k (65^{1/2} k), ♂, Haras du Mondant (A. Blais), E. Grall (s)

1775 6 **Breeze D'Auteuil IRE**, h, b, 4 ans, par Magna Grecia IRE et Jeewana GB (Compton Place GB), 62 k (62^{1/2} k), ♀, M^{me} V. Devaux (N. Ferreira), S. Dehez (s)

1772 **Messy**, h, b, 4 ans, par Clovis Du Berlais et Merlin Woods (Irish Wells), 70 k (67 k), ♀, G. Plisson (D. Carre), Ch. Plisson (s)

1711 1 **Borvo**, h, 4 ans, 69 k (67^{1/2} k), ♂, C. Trecco (Q. Samaria), D. Windrif

1803 3 **Make Sense**, h, 4 ans, 64^{1/2} k (63^{1/2} k), ♂, C. Trecco (A. Chesneau), D. Windrif

1674 1 **Djembe Davis**, h, 4 ans, 67 k (64 k), ♂, J. Fabre (G. Faivre-Picon), M^{me} G. Menato

10 partants; 21 eng.; 1 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 548 €

Eng. Sup.: *Make Sense*

½ long, 4 long, 8 long, 4 long ½, 1 long, 4 long ½.

12600€ - 6160€ - 3640€ - 2520€ - 1400€ - 980€ - 700€

Primes aux éleveurs:

2016 € M^{me} Henri Devin.

985 € Suc. D' Armaile.

582 € James And Jean Potter Ltd, prime non attribuée.

403 € Seror (S), Henri Blois.

224 € Haras Du Mondant, Jean-Marie Le Roux.

156 € Deerforest Stud, prime non attribuée.

112 € Jean-Claude Campos, Raymond Campos, Nicolas Campos, Terrains D'Avilly St Leonard.

Temps total: 4'14"91"

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jeune-jockey Adrien BLAIS, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de leur cravache (1^{re} infraction - 5 sollicitations).

Le hongre CAPITAINE DINO a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1850 4537 **PRIX DE LA VILLE D'AVON** 3550 m
(Haies - Handicap)

28000 € (12600, 6160, 3640, 2520, 1400, 980, 700) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 13.

Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 550 m env.

Référence: +13.

1582 **Laccio Conti**, h, b, 4 ans, par Ivanhoe GER et Camelia Conti (Montmartre), 70^{1/2} k, ♀, Ecurie Patrick Joubert (T. Chevillard), E. Grall (s)

1628 7 **Zayina**, f, b, 4 ans, par Zarak et Indiana [Peintre Celebre (USA)], 66 k (64 k), S. Munir (M^{me} B. Frost), M. Seror (s)

1755 **Forest Crown**, f, al, 4 ans, par Motivator GB et La Foret (Forestier), 62^{1/2} k, ♂, D. Hartmann (N. Ferreira), R. Schmidlin

1743 6 **Lou Girl**, f, b, 4 ans, par Kapgarde et Lou Princess [Martaline (GB)], 66 k, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (B. Le Clerc), M. Seror (s)

1665 3 **Fameux**, h, b,f, 4 ans, par Kamsin GER et Sacree Fame IRE (Fame And Glory GB), 72 k, ♀, Ecurie Gabeur (K. Dubourg), H. de Lageneste & G. Macaire (s)

1732 2 **Reconstructed IRE**, h, b, 4 ans, par Invincible Spirit IRE et Pollyana IRE (Whipper USA), 67 k (66 k), ♂, ME. Uzan (A. Chesneau), F. Bellemère

1634 6 **Lord Ciergues**, h, b, 4 ans, par Buck's Boum et Star Dance [Enrique (GB)], 64 k (62 k), ♀, de la A. Brosse (A. Lepage), J. Jouin

1785 2 **Loverboy Deslitaux**, h, 4 ans, 69 k, ♂, G. Leenders (s) (J. Reveley), G. Leenders (s)

1755 4 **King Lane IRE**, h, 4 ans, 66 k, ♂, C. Trecco (J. Philippon), M. Rolland (s)

1692 4 **Belle Gosse**, f, 4 ans, 68^{1/2} k, ♀, Ecurie des Bois (A. Zuliani), F. Nicolle

10 partants; 34 eng.; 1 eng. sup.; 10 part def. - Total des entrées: 988 €

Eng. Sup.: *Loverboy Deslitaux*

6 long, 7 long, 2 long ½, 5 long, 8 long, 1 long, 1 long, 3 long.

12600€ - 6160€ - 3640€ - 2520€ - 1400€ - 980€ - 700€

Primes aux éleveurs:

2016 € Earl Patrick Joubert.

985 € Ecurie Euroling.

582 € Francois-Marie Cottin.

403 € Christian Germain, M^{me} Gisele Germain.

224 € M^{me} Benoit Gabeur.

156 € E. Kennedy, J. Wall, Irish National Stud Cy Ltd, prime non attribuée.

112 € Jean-Louis Devillard.

Temps total: 4'14"84"

Les Commissaires ont autorisé le hongre RECONSTRUCTED IRE et la pouliche FOREST CROWN à ne faire qu'un tour du rond et être

montés sur la piste, les entraîneurs ayant formulé leurs demandes dans les délais

A l'issue de la course, le jockey Ludovic PHILIPPERON a déclaré aux Commissaires que le hongre KING LANE, arrivé non placé, 1^{er} favori, à la cote de 4,3/1, avait commis une faute à la réception de l'avant dernière haie et qu'il avait jugé préférable de cesser de le solliciter.

Le hongre LACCIO CONTI et la pouliche ZAYINA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1851 4536 PRIX DES GENETS 3550 m
(Haies - À réclamer)

19 000 € (8740, 4370, 2470, 1710, 855, 570, 285) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids: 68 kg**. Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 kg; pour 14.000, 4 kg. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 9.000 porteront 2 kg.

Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 550 m env.

1701 5 **Soledad Nonantaise**, f, b, 3 ans, par Castle Du Berlais et Subtile Esquisse [King'S Best (USA)], 68 k (65 k), þ, (12 000), M. Chaouat (A. Lepage), E. Grall (s)

1779 **Heart And Soul**, h, b, 3 ans, par Kendargent et Heart Of Ice IRE [Montjeu (IRE)], 68 k (67 k), þ, (10 000), European Bloodstock Management (A. Chesneau), F. Bellemère

1807 **Roquepine**, f, b, 3 ans, par Cloth Of Stars IRE et La Islaminima [Gentlewave (IRE)], 68 k, þ, (12 000), M. Martinez (C. Rieu), J. Delaunay (s)

1354 5 **Armand**, f, b, 3 ans, par Prince Gibraltar et Highest Card [Alberto Giacometti (IRE)], 70 k (69 k), þþ, (14 000), X. Humbert (E. Bonnet), S. Dehez (s)

1779 3 **Minuit Du Seuil**, f, b.f, 3 ans, par Chanducoq et Victoire Du Seuil (Robin Des Champs), 68 k, (12 000), M. Seror (s) (A. Zuliani), M. Seror (s)

1741 7 **Belle Nanas**, f, gr, 3 ans, par Beaumec De Houelle et Cadouabelle Des As (Cadoudal), 68 k (64 k), þþ, (12 000), M^{me} G. Menato (T. Servier), M^{me} G. Menato

1641 **Henry Potter**, h, al, 3 ans, par Ectot (GB) et Junta Path [Coastal Path (GB)], 72 k (69 k), þ, (14 000), Ecurie Horse Avenir (G. Faivre-Picon), Gab. Leenders (s)

1741 3 **Bar A Tous**, h, 3 ans, 72 k (69 k), þ, (14 000), GIL. Baratoux (T. Figueira), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)

1741 **Speed Park**, h, 3 ans, 68 k (64 k), þ, (10 000), Ecurie de La Verte Vallée (L. Magrex), D. Satalia

1737 **Quarak**, h, 3 ans, 70 k (67 k), þþ, (12 000), J. Boisnard (s) (A. Duvacher), J. Boisnard (s)

1701 7 **Black Springs**, h, 3 ans, 72 k (69 k), þþ, (14 000), M^{me} L. Macquenhem (A. Blais), J. Jouin

1721 2 **Miracle Deciergues**, h, 3 ans, 70 k (69 k), þþ, (12 000), P. Devillard (L. Vandamme), M^{me} G. Menato

1741 1 **Mister Des Places**, h, 3 ans, 68 k (67 k), (10 000), M^{me} MP. Lejeune (N. Ferreira), R. Schmidlin

13 partants ; 23 eng. ; 14 part def. - Total des entrées : 214 €

Certif. vétérinaire : *Blue Elie IRE*

2 long ½, 2 long, 1 long, 1 long ¾, 6 long ½, 1 long ½, ½ long, 9 long, 7 long.

8740€ - 4370€ - 2470€ - 1710€ - 855€ - 570€ - 285€

Primes aux éleveurs :

1398 € M^{me} Marie-Flore Corbiere.

699 € European Bloodstock Management, Guy Pariente Holding.

395 € Manuel Martinez.

273 € Pierre Clement Goncalves, Jacques Roberjot.

136 € M^{me} Marion Bessat, M^{me} Marc Boudot.

91 € M^{me} Evelyne Van Haaren.

45 € Leenders (S), M^{me} Anne-Helene Leenders.

Temps total : 4'19"93"

Les Commissaires ont autorisé le hongre SPEED PARK et la pouliche ROQUEPINE à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

La pouliche BLUE ELIE (IRE) a été déclarée non partante pour raisons vétérinaires.

La pouliche SOLEDAD NONANTAISE et BELLE NANAS ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1852 4535 PRIX DU FER A CHEVAL 3550 m
(Haies)
(Classe 2)

28 000 € (12 880, 6 440, 3 640, 2 520, 1 260, 840, 420) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, couru trois fois. **Poids: 68 kg**. Surcharges accumulées

pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 3.000. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 550 m env.

1608 3 **Mieszko**, h, b.f, 3 ans, par Cokoriko et Avant Garde (Kapgarde), 69 k, M. Naylor (*T. Beaupain*), L. Carberry (s)

Allure, h, gr, 3 ans, par Persian King (IRE) et Anysa [Dalahani (IRE)], 66 k (67 k), Ecurie David R. Layani Famille (*J. Reveley*), N. George & A. Zetterholm (s)

1666 5 **Micawber**, h, b, 3 ans, par Telecaster GB et Ex Fan Des Sixties [Poliglote (GB)], 68 k, þ, M^{me} H. Devin (*K. Nabet*), F. Nicolle

1668 5 **Venetian Beauty**, f, b, 3 ans, par Saxon Warrior JPN et Queretara (IRE) (Exceed And Excel AUS), 69 k, þ, Ecurie Francky Defosse (*L. Philippoperon*), M. Rolland (s)

1805 **Mikariton**, h, b, 3 ans, par Non Rien De Rien et Roshana De Vindecy (Balko), 68 k, þþ, E. Douieb (*R. Mayeur*), M. Seror (s)

Alhunter, h, al, 3 ans, par Hunter'S Light IRE et Alghalya GB (Refuse To Bend IRE), 66 k (62 k), þ, Elevage Du Teneray (*T. Servier*), M^{me} G. Menato

Out Of Africa, f, al, 3 ans, par Persian King (IRE) et Africaine (GB) (Oasis Dream GB), 64 k, þ, Elevage Pierre Levesque (*T. Chevillard*), J. Boisnard (s)

Roi Leon, h, 3 ans, 66 k, þ, Ecurie des Bois (*T. Lemagnen*), F. Nicolle

Azou, m, 3 ans, 66 k, European Bloodstock Management (*B. Le Clerc*), F. Bellemère

Ma Ptite Nina, f, 3 ans, 64 k (63 k), A. Sefiane (*E. Bonnet*), A. Sefiane

1666 **Yuka Basc**, h, 3 ans, 68 k (65 k), M^{me} V. Marie (*G. Faivre-Picon*), L. Postic

545 **Mr Raffles**, h, 3 ans, 68 k (66 k), þ, S. Munir (M^{me} B. Frost), M. Seror (s)

Luna Nostra, f, 3 ans, 64 k (62 ½ k), þ, M^{me} F. Brisac (*N. Ferreira*), S. Dehez (s)

1731 2 **Thunderbird**, h, 3 ans, 69 k (68 k), þ, M. Foursin (*L. Vandamme*), P. Adda (s)

14 partants ; 40 eng. ; 1 eng. sup. ; 15 part def. - Total des entrées : 1002 €

Eng. Sup. : *Mikariton*

Certif. vétérinaire : *Sunny June*

½ long, 5 long, 2 long, 5 long, 1 long, encolure, 7 long.

12 880€ - 6 440€ - 3 640€ - 2 520€ - 1 260€ - 840€ - 420€

Primes aux éleveurs :

2 060 € Jacques Cypres.

1 030 € Haras Des Trois Chapelles.

582 € Francois Nicolle, Henri-Francois Devin, M^{me} Henri Devin.

403 € S.A.S. Haute Vallée.

201 € Seror (S), Henri Blois.

134 € M^{me} Laurence Gagneux, M^{me} Frederique Cuir.

67 € Elevage Pierre Levesque, Ecurie Thomas Levesque, Hugues Rousseau.

Temps total : 4'15"74"

La pouliche SUNNY JUNE a été déclarée non partante pour raisons vétérinaires.

Le hongre MIESZKO et la pouliche VENETIAN BEAUTY ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1853 4538 PRIX BARON MAURICE DE NEXON 3800 m
(Haies - Handicap)

28 000 € (12 600, 6 160, 3 640, 2 520, 1 400, 980, 700) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 15.

Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 800 m env.

Référence : +15.

1551 **J'Ai La Cote**, h, b, 6 ans, par Buck'S Boum et Samba D'Allier [Anabaa Blue (GB)], 69 k, þþ, D. Huyck (*R. Mayeur*), N. Paysan

1496 3 **Ginagold**, f, b, 5 ans, par Authorized IRE et Goldamai [Librettist (USA)], 70 k, C. & Y. Lerner (s) (*B. Lestrade*), C. & Y. Lerner (s)

1702 7 **Tresor De Ballon**, h, gr, 6 ans, par Doctor Dino et Gabriele De Ballon (Ange Gabriel), 62 k, þ, M^{me} S. Retif (*T. Servier*), M^{me} S. Retif

1760 1 **Kap Lord**, h, gr, 6 ans, par Kap Rock et Ho Good Lord Has (Lord Du Sud), 71 ½ k, þþ, S. Ruel (*K. Dubourg*), Ch. Dubourg (s)

1677 2 **Ty Zums**, h, b.f, 9 ans, par Tigrion USA et Ma Zums [Okawango (USA)], 64 k, þ, M^{me} D. Airlaldi (*T. Chevillard*), F. Gelhay

1765	4	Astalavista , h, b.f, 5 ans, par Cokoriko et Libranous [Ballingarry (IRE)], 69 $\frac{1}{2}$ k (66 $\frac{1}{2}$ k), ϕ , G. Plisson (D. Carre), Ch. Plisson (s)	6
1703	6	Ventura Highway , h, al, 5 ans, par Kapgarde et Las Ventas [Poliglote (GB)], 72 k, \flat , C. Stedman (A. Zuliani), M. Seror (s)	7
1781	6	Jumper Baie , h, 6 ans, 68 k (67 k), \flat , R. Schmidlin (N. Ferreira), R. Schmidlin	8
1765	Magneto , h, 8 ans, 65 $\frac{1}{2}$ k, A. Reze (D. Thomas), C. Lequien (s)	9	
1764	3	Kikea Du Mou , f, 5 ans, 68 k, \flat , G. Leenders (s) (J. Reveley), G. Leenders (s)	arr
1764	6	Real Hope IRE , h, 5 ans, 65 k (62 k), ϕ , A. Reze (A. Duvacher), C. Lequien (s)	arr

11 partants; 40 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 826 €
Code anomalie SV: Pinaclouddown IRE
2 long, 1 long $\frac{1}{4}$, encolure, $\frac{1}{2}$ long, 7 long, 5 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 3 long.
12600€ - 6160€ - 3640€ - 2520€ - 1400€ - 980€ - 700€

Primes aux éleveurs:
1827 € M^{me} Lea Renaud, M^{me} Daniela Airaldi.
893 € Jean-Paul Deshayes, M^{me} Marie-Odile Deshayes.
527 € M^{me} Robert Gasche-Luc.
365 € Noël Dubief.
203 € M^{me} Valérie Vatel, Frédéric Danloux.
142 € Ecurie Patrick Klein.
101 € Christopher Stedman.

Temps total: 4'24"31"

A l'issue de la course, le jockey Nathanael FERREIRA a déclaré aux Commissaires que le hongre JUMPER BAIE, arrivé non placé, 1^{er} favori, à la cote de 3/1, n'avait pas eu toutes ses aises au départ.

Le hongre J'AI LA COTE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

PAU

mercredi 10 décembre 2025

Terrain LOURD

Commissaires de courses : Jean d'INDY - Jacques CAMY -
Bernard PONS - Stéphanie UHEL

1854	4584	PRIX CHATEAU DE PAU (Steeple-Chase) (Classe 1)	4000 m
54 000 €		(24 840, 12 420, 7 020, 4 860, 2 430, 1 620, 810) - dotation France Galop	
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus . Poids: 66 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 13.000 cette année et par 28.000 l'année dernière. Parcours n° 20: Steeple-Chase, Dist. 4 000 m env.			
1659	2	Kapaca De Thaix , h, n.p, 5 ans, par Martinborough JPN et Deca De Thaix [Network (GER)], 69 k, \otimes , Ecurie Serenite (L. Brechet), D. Mélé (s)	1
1734	1	Glorice , h, n.p, 9 ans, par Network GER et Vixice [Tremplino (USA)], 69 k, \flat , F. Deliberos (A. Zuliani), F. Nicolle	2
1572	1	Saint Crush , h, b, 5 ans, par Jeu St Eloi et Garry D'Amour [Ballingarry (IRE)], 68 k, $\Delta\flat$, S. Puyssegur (A. Gautron), S. Puyssegur	3
1734	2	Exupery , h, n.p, 10 ans, par Desir D'Un Soir et Sirene Du Rheu (Ascetic Silver), 69 k, \flat , G. Lacombe (Q. Defontaine), F. Lagarde	4
1659	1	Quel Patron , h, b, 6 ans, par Bathyrhon GER et Solenzara IRE (Marju IRE), 73 k, \flat , Ch. De Chaudenay (C. Lefebvre), P. Journiac	5
1543	Jardin D'Arthel , h, b, 6 ans, par Cokoriko et Olga D'Arthel [Brier Creek (USA)], 70 k (66 k), $\phi\flat$, Ecurie Mme Jacques Cypres (T. Sporli), E. Clayeux (s)	6	
1659	3	Nelson Du Mathan , h, b, 6 ans, par Pastorius GER et Thisbee Du Mathan [Turgeon (USA)], 67 k, $\phi\flat$, Ecurie du Mathan (T. Chevillard), P. Journiac	7
1542		Kasadepapel , h, 5 ans, 69 k, \flat , T. Johnson (T. Beaurain), L. Carberry (s)	arr

8 partants; 27 eng.; 8 part def. - Total des entrées: 853 €
 $\frac{1}{4}$ long, 1 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 2 long $\frac{1}{2}$, encolure, 5 long.
24840€ - 12420€ - 7020€ - 4860€ - 2430€ - 1620€ - 810€

1855	4585	PRIX HUBERT DE NAVAILLES (Steeple-Chase-Cross-Country) (Classe 1)	4700 m
40 000 €		(18 400, 9 200, 5 200, 3 600, 1 800, 1 200, 600) - dotation France Galop	
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus . Poids: 66 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 16.000 cette année et par 30.000 l'année dernière. Parcours n° 35: Cross-Country, Dist. 4 700 m env.			
185	1	Hip Hop Conti , h, b.f, 8 ans, par Lauro GER et Starmoss [Astarabad (USA)], 73 k, \flat , Ecurie Patrick Joubert (J. Reveley), E. Clayeux (s)	1
108	3	Saint Godefroy , h, b, 10 ans, par Doctor Dino et Astrid Weus [Smadoun], 70 k, \flat , M ^{me} M. Quinton (T. Beaurain), P. Quinton (s)	2
1551	1	Ici Avrilly , f, gr, 7 ans, par Fly With Me et Souris Blanche (Saint Des Saints), 69 k, \flat , M ^{me} AC. Andre (B. Le Clerc), M. Seror (s)	3
93	1	Kouroukoukou , h, n.m, 5 ans, par Victory Song IRE et Bluette Du Seuil [Network (GER)], 68 k, \flat , H. Chamarty (C. Lefebvre), E. Clayeux (s)	4
1629	4	Iris Des Vignaux , f, gr, 7 ans, par Muhaymin USA et Vallee Des Vignaux [Martaline (GB)], 64 k (66 k), $\Delta\flat$, Y. Bothamy (T. Dumouch), Gab. Leenders (s)	5
908		Hello De Sivola , f, b.f, 8 ans, par Noroit GER et Histoire Des Ifs (Robin Des Champs), 67 k, $\phi\flat$, G. Trapenard (J. Lebrun), P. Quinton (s)	6
6 partants; 13 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 248 € 1 long $\frac{1}{4}$, 5 long, courte tête, 6 long $\frac{1}{2}$, 1 long. 18 400€ - 9 200€ - 5 200€ - 3 600€ - 1 800€ - 1 200€			
Primes aux éleveurs: 2 668 € Patrick Joubert, Emmanuel Clayeux. 1 334 € Richard Godefroy. 754 € M ^{me} Anne-Charlotte Andre, Hubert Alamartine, M ^{me} Justine De Lageneste, Haras De Saint-Voir. 522 € Emmanuel Clayeux. 261 € Yvonnick Bothamy, Jean-Paul Bothamy. 174 € Gilles Trapenard, Max Trapenard.			
Temps total: 6'25"90""			
Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Théo DUMOUCH, l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour s'être présenté à la pesée après la course à un poids supérieur de plus de 800 g au poids résultant des conditions de la course et de l'application des surcharges de poids.			
La jument ICI AVRILLY a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1856	4580	PRIX PIERRE DE LASSUS (Haies - Femelles) (Inédits)	3 500 m
34 000 €		(15 640, 7 820, 4 420, 3 060, 1 530, 1 020, 510) - dotation France Galop	
Pour pouliches de 3 ans , n'ayant jamais couru. Poids: 68 kg . Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. Parcours n° 4: Haies, Dist. 3 500 m env.			
Elle A Tout Ca , f, b, 3 ans, par Ivanhowe GER et Felicie (Saint Des Saints), 68 k, \flat , Ecurie Thierry Cypres & Fils (T. Chevillard), E. Grall (s)	1		
Merveilleuse , f, b, 3 ans, par Doctor Dino et Sainte Merveille (Saint Des Saints), 68 k, $\Delta\flat$, SARL Groupe KR (T. Beaurain), J. Delaunay (s)	2		
Walisi Du Mazet , f, n.p, 3 ans, par Devastar GER et Lopez Island (Kapgarde), 68 k, \flat , P. Serres (A. Gleyroux), B. Gourdon (s)	3		
Lady De La Serre , f, b, 3 ans, par Gary Du Chenet et Alix De Kerser (Al Namix), 68 k, $\Delta\flat$, L. Cadot	4		
Mid Time , f, b, 3 ans, par Tunis POL et Advantime (Dream Well), 68 k, \flat , Ecurie Magnien (T. Dumouch), Gab. Leenders (s)	5		

Melcastille , f, gr, 3 ans, par Style Vendome et Meldown [Until Sundown (USA)], 68 k, ♀, Ecurie Hamon (C. Lefebvre), P. & C. Peltier (s)	6
Belle Etincelle , f, b.f, 3 ans, par Martinborough JPN et Bells (Irish Wells), 68 k, ♂, D. Mélé (s) (<i>A. Zuliani</i>), D. Mélé (s)	7
Corscia Bella , f, 3 ans, 68 k, ♀, JM. Tessier (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneuste & G. Macaire (s)	8
Goldie Nolimit , f, 3 ans, 68 k, ♀, M ^{me} I. Robin-Crepeau (<i>A. Renard</i>), AS. Pacault (s)	9
Shamrock Melody , f, 3 ans, 68 k (68 ^{1/2} k), ♀, M ^{me} G. Duranthon (<i>J. Reveley</i>), N. Moisson	arr
Sainte Co , f, 3 ans, 68 k, ♂, P. Herala (<i>E. Labaisse</i>), C. Bonin (s)	arr
Zamyna , f, 3 ans, 68 k, ♀, M ^{me} L. Saint-Martin (<i>A. Gautron</i>), JP. Daireaux (s)	tbé

12 partants ; 18 eng. ; 12 part def. - Total des entrées : 136 €
 1 long ¼, courte encolure, 4 long ½, 6 long, 7 long, encolure, 1 long, 1 long ¾.
 15640€ - 7820€ - 4420€ - 3060€ - 1530€ - 1020€ - 510€

Primes aux éleveurs :

2502€ Thierry Cypres, J. M. C. Bloodstock, Dominique Van Damme, Alain Cassier.
 1251€ S.A. S. Trotting Bloodstock, Sarl Groupe Kr, Jeremy Duteuil.
 707€ M^{me} Marie-Aude Heng, Benoit Gilles Gourdon.
 489€ M^{me} Sandrine Boyer, Adelino Goncalves Rosa.
 244€ Charles Magnien.
 163€ Andre Blin, Jean-Philippe Blin, M^{me} Andre Blin, Benoit Rene.
 81€ M^{me} Martine Glais, M^{me} Annie Glais, M^{me} Anne-Marie Glais.

Temps total : 4'26"10"

La pouliche MID TIME a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1857 4581	PRIX CHARLES DU BREIL	3500 m
	(Haies)	
	(Classe 2)	

37000€ (17020, 8510, 4810, 3330, 1665, 1110, 555) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, couru trois fois. **Poids : 68 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 5.000. Les poulains et les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg.

Parcours n° 4: Haies, Dist. 3 500 m env.

1732	Glady Tiger GER , h, b, 4 ans, par Zoffany IRE et Glady Romana GER (Doyen IRE), 68 k, E. Sauren (<i>K. Nabet</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	1
-------------	---	---

1686 2	Lingot De Mee , h, al, 4 ans, par Kapparde et Capelle De Mee [Great Pretender (IRE)], 71 k (69 k), ♀, SARL Ecurie Andre Pommerai (<i>L. Vandamme</i>), J. Delaunay (s)	2
---------------	---	---

1609 3	Le Mont St Michel , h, b, 4 ans, par Jeu St Eloi et Angie Jolie [Lavirco (GER)], 68 k (68 ^{1/2} k), Lord Daresbury (<i>J. Reveley</i>), L. Carberry (s)	3
---------------	---	---

1654 1	Polynectar Val , h, al, 4 ans, par Alhadab et Butineuse (Balko), 70 k (67 k), ♂, JV. Chaignon (<i>L. Colson</i>), Ch. Herpin (s)	4
---------------	---	---

1392 5	Lien Du Choeur , h, b, 4 ans, par Choeur Du Nord et Beaujeu Allen [Panoramic (GB)], 69 k, ♂, D. Josset (<i>M. Chailloleau</i>), P. & C. Peltier (s)	5
---------------	--	---

1568 1	Loup Du Large , h, b, 4 ans, par Bathyrhon GER et Abu Dhabi (Saint Cyrien), 69 k, ♂, Ecurie R.E. (<i>T. Beaurain</i>), F. Foucher	6
---------------	--	---

1785	Lesedi De Kerza , h, n, 4 ans, par Magician IRE et La Salvetat [Network (GER)], 68 k, ♂, EARL de Kerza (<i>T. Dumouch</i>), Gab. Leenders (s)	7
-------------	--	---

1434 2	L'Autre Dame , f, 4 ans, 67 k, ♀, M ^{me} A. Bernardelli (<i>R. Mayeur</i>), E. Grall (s)	8
---------------	--	---

1767	Lord Vivo , h, 4 ans, 68 k, Ecurie de La Verte Vallee (<i>A. Zuliani</i>), M. Seror (s)	arr
-------------	--	-----

1686 5	Krungthepmahanakon , h, 4 ans, 68 k, ♂, A. Vigreux (s) (<i>G. Richard</i>), A. Vigreux (s)	arr
---------------	---	-----

1679 2	Coeur D'Acier , f, 4 ans, 66 k, ♀, Ecurie Mirande (<i>A. Renard</i>), M ^{me} I. Pacault	arr
---------------	---	-----

Live In Hope , h, 4 ans, 66 k, ♀, A. Saliot (<i>E. Bureller</i>), A. Saliot	arr
--	-----

L'Ami De Longhor , h, 4 ans, 66 k (63 k), ♀, Searching (<i>G. Faivre-Picon</i>), N. Moisson	arr
--	-----

Amazone De Vassy , f, 4 ans, 64 k, ♀, S. Puysseugur (<i>E. Labaisse</i>), JP. Daireaux (s)	arr
---	-----

14 partants ; 26 eng. ; 15 part def. - Total des entrées : 432 €
 Condition spéciale: *Runway Number Nine*

courte tête, 3 long, 1 long ½, ¾ long, 7 long, 2 long, 1 long ¾.

17020€ - 8510€ - 4810€ - 3330€ - 1665€ - 1110€ - 555€

Primes aux éleveurs :

2723€ Stall Oberlausitz, prime non attribuée.
 1361€ Andre-Marcel Pommerai, M^{me} Gwenaelle Barre, M^{me} Aurelie Mahier, M^{me} Anne-Charline Pommerai.
 769€ Jacques Cypres, Laurent Couetil.
 532€ Jean-Victor Chaignon.
 266€ M^{me} Astrid Peltier, M^{me} Louise Peltier.
 177€ Pascal Noue, M^{me} Fanny Breton, Jean-Raymond Breton.
 88€ Claude Prigent, M^{me} Celia Prigent, M^{me} Bernadette Prigent, Earl De Kerza.

Temps total : 4'21"30"

Le jockey Alexis GAUTRON se ressentant de sa chute dans le Prix Pierre de Lassus, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche AMAZONE DE VASSY par le jockey Edgar LABAISSE.

Les Commissaires ont autorisé la pouliche AMAZON DE VASSY à être munie d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.

Le hongre RUNWAY NUMBER NINE, s'étant blessé derrière les élastiques, a été déclaré non partant par le vétérinaire de service.

Le hongre GLADY TIGER (GER) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1858 4582 PRIX COMTE DE SAINT-CRICQ

3800 m

(Haies - Handicap)

60 000€ (27 000, 13 200, 7 800, 5 400, 3 000, 2 100, 1 500) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**.

Les références applicables dans ce Handicap seront pour les 4 ans + 3, 5 ans et au-dessus + 5.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° 05: Haies, Dist. 3 800 m env.

Références: 0ans, +3 ; 1ans et +, +5.

1695 2	New President , h, b, 8 ans, par Sinndar IRE et Sun Song [Dr Fong (USA)], 67 ^{1/2} k, ♂, D. Frouin (<i>T. Beaurain</i>), F. Foucher	1
---------------	---	---

1667 2	Lestrus , h, gr, 4 ans, par Magneticjim (IRE) et Oh Divine (Baroud D'Honneur), 62 k (63 k), ♂, JC. Sarais (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)	2
---------------	---	---

1542	Pablo , h, b, 5 ans, par Olympic Glory IRE et Diktabama [Diktat (GB)], 62 k, ♀, Ecurie du Triangle (<i>E. Labaisse</i>), C. Bonin (s)	3
-------------	--	---

1597 1	Always Love You , h, b, 8 ans, par Network GER et Lovely As [Assessor (IRE)], 65 k, ♂, Ecurie Patrick Joubert (<i>C. Lefebvre</i>), J. Delaunay (s)	4
---------------	--	---

1708	Nikkaluokta , h, gr, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Siljan'S Saga (Sagamix), 73 k (71 k), ♂, G. Laroche (M ^{me} B. Frost), M. Seror (s)	5
-------------	---	---

1695	Scatar , h, al, 8 ans, par Prince Gibraltar et Scarlock (Mansonienn), 63 ^{1/2} k, ♂, Ecurie Patrick Boiteau (<i>A. Zuliani</i>), Gab. Leenders (s)	6
-------------	--	---

1338	Never Risk , m, gr, 6 ans, par No Risk At All et Hera Bonitas [Kaldou Star (GB)], 63 ^{1/2} k, ♀, Sangwin Bloodstock Ltd (G. Meunier), H. Mérienne (s)	7
-------------	---	---

1695	Saint Bath , h, 6 ans, 62 k, ♀, Haras du Mondant (<i>T. Chevillard</i>), E. Grall (s)	8
-------------	--	---

1649 4	Fan D'Apple'S , h, 10 ans, 66 k, ♂, Ecurie des M (<i>L. Zuliani</i>), P. Quinton (s)	9
---------------	---	---

9 partants ; 24 eng. ; 9 part def. - Total des entrées : 876 €
 2 long ½, 2 long ½, ¼ long, 4 long, ¾ long, tête, courte tête, 6 long ½.

27 000€ - 13 200€ - 7 800€ - 5 400€ - 3 000€ - 2 100€ - 1 500€

Primes aux éleveurs :

3915€ Ecurie Haras De La Rousseliere.
 1914€ Jean-Claude Sarais.
 1131€ Alberic Queuetté, M^{me} Charline Pierre, Ecurie Haras Bouquetot Sas.
 783€ Patrick Joubert, Sc Ecurie Couderc.
 435€ M^{me} Lovisa-Ulrika Delaunay, Eric Palluat De Besset.
 304€ Patrick Boiteau.
 217€ Franck Van Haaren.

Temps total : 4'41"0"

Les Commissaires ont autorisé le hongre PABLO à être muni d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.

Le hongre NEW PRESIDENT a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1859 4583 PRIX DE LASTOURS

3900 m

(Steeple-Chase - Handicap)

37 000€ (16 650, 8 140, 4 810, 3 330, 1 850, 1 295, 925) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 10.

Parcours n° 19: Steeple-Chase, Dist. 3 900 m env.

Référence: +10.			
1755 ² Royal Macan , h, al, 4 ans, par No Risk At All et Royale Surabaya [Turgeon (USA)], 65 k, C. Gombeau (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)	1		
1792 ¹ Specials One , h, gr, 4 ans, par Fly With Me et Chantico (Kadalko), 71 k, ♀, P. Bibarnaa (<i>G. Richard</i>), A. Vigreux (s)	2		
1707 Larzand , h, b, 4 ans, par Harzand IRE et Vinga (Voix Du Nord), 70 ^{1/2} k, ♀, Ecurie Edouard Beroud (<i>L. Zuliani</i>), E. Clayeux (s)	3		
1665 ⁵ Lascaris , h, al, 4 ans, par Jeu St Eloi et Montbresia (Video Rock), 70 k, ♂, J. Détré (<i>T. Chevillard</i>), E. Grall (s)	4		
1514 ³ Le Divin , h, al, 4 ans, par Kap Rock et Divine D'Ainay [Martaline (GB)], 66 k (67 k), ♀, Ecurie des Dunes (<i>T. Dumouch</i>), P. Quinton (s)	5		
1574 ³ Landais , h, b, 4 ans, par Rail Link GB et Touundra [Loup Solitaire (USA)], 66 ^{1/2} k, ♀, R. Brakha (<i>R. Mayeur</i>), E. Grall (s)	6		
1792 ³ Manava , f, b, 4 ans, par Castle Du Berlais et Scarla [Turtle Bowl (IRE)], 69 k, ♂, Ecurie Bernd/Torsten Raber (<i>B. Lestrade</i>), C. Bonin (s)	7		
1774 ⁴ Lureka Du Noyer , h, 4 ans, 67 ^{1/2} k, ♀, WB. Connors (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	8		
1759 ¹ Loyd D'Eralbe , h, 4 ans, 70 ^{1/2} k (67 k), ♂, Ecurie du Haras d'Eralbe (<i>M. Zuliani</i>), P. Quinton (s)	9		
1806 Beautiful Glory , f, 4 ans, 62 k, ♀, M ^{me} C. Prezy-Baroni (<i>A. Zuliani</i>), M. Seror (s)	10		
1746 ⁶ Manneken King , h, 4 ans, 66 k (64 k), ♂, J. Buez (<i>L. Vandamme</i>), J. Delaunay (s)	-		
1689 ² Legrec , h, 4 ans, 70 k, ♂, J. Guillonnier (<i>C. Lefebvre</i>), Gab. Leenders (s)	arr		
1720 ² Come And Win , h, 4 ans, 68 k, ♀, Ch. Herpin (s) (<i>Q. Defontaine</i>), Ch. Herpin (s)	arr		
1774 ³ Le Pretendant , h, 4 ans, 63 ^{1/2} k (62 k), ♂, Ecurie Mirande (<i>G. Faivre-Picon</i>), M ^{me} I. Pacault	t.j.		
14 partants; 35 eng.; 1 eng. sup.; 14 part def. - Total des entrées: 1091 €			
Eng. Sup.: <i>Manava</i>			
5 long, 1 long ½, 1 long ¼, 3 long, courte encolure, 5 long ½, 4 long, 1 long, 1 long.			
16 650 € - 8 140 € - 4 810 € - 3 330 € - 1 850 € - 1 295 € - 925 €			
Primes aux éleveurs:			
2 664 € Lucas Gombeau, M ^{me} Lise Gombeau, Cyrille Gombeau.			
1 302 € Suc. Georges Massa.			
769 € Jacques Cypres, Laurent Couetil.			
532 € Serge Barthelemy.			
296 € Scea Des Dunes, Stephane Milaveau.			
207 € Jean-Francois Magnien.			
148 € Arnaud Chaille-Chaille.			
Temps total: 4'58"70"			
Les Commissaires ont autorisé le hongre ROYAL MACAN et la pouliche BEAUTIFUL GLORY à être munis d'un bonnet anti-bruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.			
Le hongre LARZAND a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
CAGNES-SUR-MER			
0604345	jeudi 11 décembre 2025		
Terrain TRES SOUPLE			
Commissaires de courses : Pierre SIGAUD - Alain LE TUTOUR - Jean-Michel COSTAMAGNA			
1860 ⁴⁵⁹² PRIX DE L'UNION 3700 m			
(Steeple-Chase - À réclamer)			
19 000 € (8 740, 4 370, 2 470, 1 710, 855, 570, 285) - dotation France Galop			
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , mis à réclamer au minimum pour 10.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids: 68 kg. Surcharges accumulées pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000: 1 kg par 2.000. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 kg.			
Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 700 m env.			
1796 ⁶ Proportionaly , h, b, 3 ans, par Whipper USA et Hayashi [Kahyasi (IRE)], 72 k, ♀, (18 000), Ecurie Patrick Joubert (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	1		
1841 Forrest Indian , h, b.f, 3 ans, par Vif Monsieur GER et Funnyblackindian [Indian Danehill (IRE)], 68 k, ♀, (10 000), J.F. Anthore (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	2		
1796 ⁷ Happy Mum'S Day , f, b, 3 ans, par Choeur Du Nord et Wild Du Berlais [Tremplino (USA)], 70 k (67 k), ♀, (18 000), M. Chaouat (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	3		
1796 Oulala Des Bries , h, gr, 3 ans, par Morandi et Aie Aie Aie (Saint Des Saints), 70 k (67 k), ♀, (14 000), S. Foucher (<i>C. Poincot</i>), S. Foucher	4		
1811 King Imperial , h, 3 ans, 69 k (65 k), ♂, (12 000), M. Pitart (<i>J.F. Rambur</i>), M. Pitart	arr		
1795 Drut , h, 3 ans, 68 k (69 k), ♂, (10 000), Team Valor International (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	arr		
1796 Martin'S Denuo , h, 3 ans, 68 k (64 k), ♀, (10 000), M ^{me} L. Denuault (<i>M. Herve</i>), J. Boisnard (s)	tbé		
7 partants; 22 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 370 €			
1 long, 1 long, 3 long ½.			
8 740 € - 4 370 € - 2 470 € - 1 710 €			
Primes aux éleveurs:			
1 398 € Ghislain Coutre, M ^{me} Chrystelle Coutre.			
699 € Earl Detouillon Raphael Frédérique, Jean-François Anthore, Mathieu Pitart.			
395 € Cedric Milet, M ^{me} Florence Fievez, Pascal Noue, Xavier Lippens.			
273 € M ^{me} Michele Saily.			
Temps total: 4'35"34"			
Les hongres PROPORTIONNALY et FORREST INDIAN ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.			
1861 ⁴⁵⁸⁶ PRIX UBU III 3 400 m			
(Haies - À réclamer - Femelles)			
19 000 € (8 740, 4 370, 2 470, 1 710, 855, 570, 285) - dotation France Galop			
Pour pouliches de 3 ans , mises à réclamer au minimum pour 10.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000.			
Poids: 67 kg. Surcharges accumulées: 1 kg par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, toute pouliche ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 8.000 portera 2 kg; plusieurs allocations de 8.000, 4 kg.			
Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env.			
1730 ⁴ Stellina Rose , f, b.f, 3 ans, par Bathyrhon GER et Pegase Sixty One [Red Guest (IRE)], 67 k, ♀, (10 000), Normandie Breeding (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	1		
1810 Obstination , f, b, 3 ans, par Moïses Has et Sainte D'Authie (Saint Des Saints), 69 k, ♂, (14 000), M ^{me} G. Menato (<i>J. Reveley</i>), M ^{me} G. Menato	2		
1730 Copadonna , f, b, 3 ans, par Yeats IRE et Day Gets Up [Muathathir (GB)], 69 k, (14 000), SCEA de La Vaire (<i>L. Philippoperon</i>), M. Seror (s)	3		
1576 Ladelonette , f, b, 3 ans, par Birchwood IRE et Melrose IRE (Zoffany IRE), 69 k (66 k), ♀, (14 000), J. Carayon (<i>G. Faivre-Picon</i>), J. Carayon	4		
1351 Rock Pearl , f, b, 3 ans, par Prince Gibraltar et Perle Sainte (Saint Des Saints), 68 k (65 k), (12 000), M ^{me} C. Dibatista (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	5		
1632 ⁶ Terraluna , f, b, 3 ans, par Gemix et Terravista [Teofilo (IRE)], 70 k (69 k), ♂, (16 000), M. Chaouat (<i>A. Chesneau</i>), D. Windrif	6		
1058 Take Care , f, al, 3 ans, par Almanzor et This Kiss (Siyouni), 68 k (65 k), ♂, (12 000), C. Trecco (<i>T. Servier</i>), D. Windrif	7		
Lozen De Lorme , f, 3 ans, 69 k (68 k), ♀, (14 000), Ecurie de La Verte Vallée (<i>G. Champier</i>), M. Pitart			arr
812 ⁴ Star Icon , f, 3 ans, 69 k (66 k), ♀, (14 000), V. Le Roy (<i>J.B. Breton</i>), JR. Breton			arr
1795 Dream Filly , f, 3 ans, 67 k (66 k), ♀, (10 000), M ^{me} L. Charital (<i>L. Vandamme</i>), J. Boisnard (s)			arr
1810 The Muds IRE , f, 3 ans, 69 k (66 k), ♂, (14 000), P. Travers (<i>M. Desmard</i>), H. Mérienne (s)			tbé
11 partants; 25 eng.; 2 eng. sup.; 11 part def. - Total des entrées: 720 €			
Eng. Sup.: <i>Obstination, Copadonna</i>			
2 long ½, 1 long ½, 1 long ½, 3 long ½, 2 long, 1 long.			
8 740 € - 4 370 € - 2 470 € - 1 710 € - 855 € - 570 € - 285 €			
Primes aux éleveurs:			
1 398 € M ^{me} Vanessa Cooren, Sven Pauwels, Pascal Noue, M ^{me} Stephanie Perrier.			
699 € Hugues Rousseau.			
395 € Olivier Rauscent.			
273 € Romain Pilet, Francois-Xavier Bresson, Julien Carayon.			
136 € M ^{me} Claire Dibatista, Paul Dibatista.			
91 € Woodpark Bloodstock Ltd, Nicolas Baudron, M ^{me} Veronique Dubois.			
45 € Haras De Saint Julien, M ^{me} Antoinette Tamagni-Bodmer.			
Temps total: 4'2"34"			
Lajeune jockey Maelys HERVE s'étant accidentée, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche DREAM FILLY par le jeune jockey Lucas VANDAMME au poids de 66 kg, ce dernier pouvant bénéficier au vu des dispositions de l'article 146 du Code des Courses au Galop, de son kilo de remise de poids.			

Les pouliches STELLINA ROSE et OBSTINATION ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1862 4590 PRIX DU GENERAL DU CORAIL 3800m
(Steeple-Chase - À réclamer)

19 000 € (8740, 4370, 2470, 1710, 855, 570, 285) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 kg.** Surcharges accumulées: 1 kg par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000, porteront 2 kg; plusieurs allocations de 8.000, 4 kg.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.

- 1798** **Le Pere Celeste**, h, b, 4 ans, par Cokoriko et En Grande Pompe [Poliglote (GB)], 72 k (68 k), þ, (15 000), G. Temam (JF. Rambur), M. Pitart 1
- 1614** **3 Wishpet**, h, b, 4 ans, par Night Wish GER et Pet Gaz (Singasinga), 70 k (67 k), þ, (15 000), M^{me} L. Gagneux (JB. Breton), JR. Breton 2
- 1792** **5 Super Bend**, h, b, 4 ans, par Sommerabend GB et Super Nana [Anabaa (USA)], 70 k (67 k), þ, (15 000), Ecurie Elag (G. Faivre-Picon), L. Baudron (s) 3
- 1755** **6 Cocotte Royale**, f, b, 4 ans, par Chanducoq et Quesotto Royale [Lesotho (USA)], 68 k (65 k), ⊗þ, (15 000), S. Dinam (K. Ouvrier), Y. Fouin (s) 4
- 1798** **Bakarello IRE**, h, b, 4 ans, par Bathyrhon GER et Chassagne [Poliglote (GB)], 70 k (67 k), þ, (15 000), C. Trecco (B. Marchand), D. Windrif 5
- 1797** **Lutt Matten GER**, h, al, 4 ans, par Polish Vulcano GER et Love Flowers GER (Touch Down GER), 68 k (64 k), þþ, (11 000), J. Fabre (T. Servier), M^{me} G. Menato 6
- 1797** **La Pagaillie**, f, b, 4 ans, par Choeur Du Nord et Alauda [Great Pretender (IRE)], 68 k, þ, (15 000), Ecurie de Maleissye (B. Claudio), D. Cottin (s) 7
- 1798** **Planeur**, h, 4 ans, 69 k, þ, (13 000), Ecurie De La Verte Vallee (S. Nailov-Ferhanov), V. Devillars 8
- 1689** **5 Lazone Mome**, f, 4 ans, 74 k (70 k), þ, (19 000), T. Storme (M^{me} O. Launay), D. Cottin (s) arr
- 1637** **Magic Tanit**, f, 4 ans, 66 k (65 k), þ, (11 000), M^{me} P. Le Geay (A. Chesneau), Y. Fouin (s) arr

10 partants; 21 eng.; 1 eng. sup.; 11 part def. - Total des entrées: 528 €

Eng. Sup.: *Super Bend*

Code anomalie AE: *Excellent Drago ITY*

tête, 5 long, 3 long, 1 long, 3 long, courte tête, 3 long.

8740€ - 4370€ - 2470€ - 1710€ - 855€ - 570€ - 285€

Primes aux éleveurs:

1398 € Haras De Saint-Voir.
699 € M^{me} Laurence Gagneux, M^{me} Frédérique Cuir.
395 € Baudron (S).
273 € Gilles Defontaine, Frédéric Duvivier.
136 € Cmj Sports, Tim Dineen, James Nolan, prime non attribuée.
91 € M^{me} Mandy Kriegsheim, prime non attribuée.
45 € Pierre De Maleissye Melun.

Temps total: 4'38"90"

Les Commissaires ont autorisé la pouliche LAZONE MOME et les hongres SUPER BEND et PLANEUR à être munis d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentés au public, ce dernier étant retiré dans les aires de départ.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le juge du départ et le jockey Sertash NAILOV-FERHANOV (PLANEUR) en leurs explications, ont sanctionné ledit jockey par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait preuve d'indiscipline au départ en tournant la tête de son cheval dans le sens opposé, occasionnant ainsi la reprise du départ. Le jockey ayant été sanctionné pour indiscipline au départ dans les deux derniers mois.

Les hongres LE PERE CELESTE et WISHPET ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1863 4588 PRIX DU COL DE FENESTRE 3400m
(Haies - À réclamer)

19 000 € (8740, 4370, 2470, 1710, 855, 570, 285) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 10.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 kg.** Surcharges accumulées: 1 kg par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, tout poulin ou pouliche, ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 8.000, portera 2 kg, plusieurs allocations de 8.000, 4 kg.

Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env.

- 1798** **Mademoiselle Mia**, f, b, 4 ans, par Waldgeist GB et Much Promise GB (Invincible Spirit IRE), 69 k, þ, (16 000), M^{me} MG. Boudot (L. Philippon), M. Seror (s) 1
- 1723** **Erable**, h, al, 4 ans, par Born To Sea IRE et Phoenix Rose (Siyouni), 69 k, þ, (12 000), F. Augustin (C. Lefebvre), M. Pitart 2
- 1723** **4 L'Oree Des Blaises**, f, b, 4 ans, par Ivanhoe GER et Lavirca Nath [Lavirco (GER)], 69 k (68 k), þ, (12 000), G. Doyen (G. Champier), M. Pitart 3
- 1634** **3 Dabasir IRE**, h, gr, 4 ans, par Havana Gold IRE et Kairos ITY (Kingston Hill GB), 69 k (65 k), þþ, (12 000), Mario Genovese SRL (T. Servier), M^{me} G. Menato 4
- 1775** **2 Lotus Bleu**, h, b, 4 ans, par Rail Link GB et Raflesia (Video Rock), 71 k (68 k), þ, (16 000), M^{me} L. Moal (G. Faivre-Picon), M^{me} G. Menato 5
- 1798** **Bellodam**, h, b, 4 ans, par Beaumec De Houelle et Belladame (Saint Des Saints), 72 k (69 k), þ, (10 000), Scuderia Aichner SRL (JB. Breton), J. Vana Jr 6
- 1797** **Porzman**, h, b, 4 ans, par Vol De Nuit GB et Spice [Bering (GB)], 69 k, þ, (12 000), B. Le Port (K. Nabet), Y. Fouin (s) 7
- 1634** **8 Luna Lupa GB**, f, 4 ans, 66 k (62 k), þ, (10 000), J. Finch (J. Phelipe), M. Seror (s) 8
- 1755** **Les Flots Bleus**, f, 4 ans, 70 k (68 k), þþ, (10 000), M^{me} L. Moal (L. Vandamme), Butel & Beaunez (s) 9
- 841** **5 Clos Margaux**, f, 4 ans, 67 k (64 k), þ, (12 000), D. Cottin (s) (L. Beauvois), D. Cottin (s) 10
- 1797** **Marie Katarina**, f, 4 ans, 71 k (68 k), þ, (20 000), arr Ch. Herpin (s) (R. Poincot), Ch. Herpin (s)
- 646** **La Louisiane**, f, 4 ans, 69 k (68 k), þ, (12 000), arr Y. Gontier (E. Bonnet), Y. Gontier
- 1723** **3 Grey Tune**, h, 4 ans, 68 k (64 k), þ, (10 000), arr E. Krahenbuhl (JF. Rambur), M. Pitart
- 13 partants; 31 eng.; 1 eng. sup.; 14 part def. - Total des entrées: 590 €
- Eng. Sup.: *Lotus Bleu*
- Certif. vétérinaire: *Spring Way*
- 1 long ¾, 1 long ¼, courte tête, ¾ long, ¾ long, 2 long ½, 2 long, 7 long, 1 long.
- 8740€ - 4370€ - 2470€ - 1710€ - 855€ - 570€ - 285€
- Primes aux éleveurs:
- 1398 € Ecurie De Cachene.
699 € Ecurie Des Dragons.
395 € M^{me} Audrey Dury, Jean Dury.
273 € Mario Genovese Srl, prime non attribuée.
136 € Scea D'Armaillé.
91 € Richard Corveller.
45 € Yannick Fouin.
- Temps total: 3'58"16"
- Le jockey Mayeul DESMARD s'étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le cheval MARIE KATARINA par le jockey Rayan POINCOT.
- La pouliche MADEMOISELLE MIA et les hongres ERABLE, LOTUS BLEU ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.
- 1864 4587 PRIX D'AUTEUIL** 3400m
(Haies - Handicap)
- 45 000 €** (20250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125) - dotation France Galop
- Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**.
- La référence applicable dans ce Handicap sera + 9.**
- Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env.
- Référence: +9.
- 1554** **3 Zayed The Great**, h, gr, 3 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Zena [Zanzibari (USA)], 66 k, þþ, MP. Reichstein (C. Lefebvre), M. Pitart 1
- 1795** **Wutzelito**, h, gr, 3 ans, par Tin Horse (IRE) et Wutzeline GER (Waky Nao GB), 68 k (67 k), þþ, Ecurie Ouest Racing (L. Vandamme), J. Boisnard (s) 2
- 1811** **Proctor**, h, b, 3 ans, par Cloth Of Stars IRE et Rock Of The Moon [Rock Of Gibraltar (IRE)], 64 k (62 k), þ, Ecurie Eric Pechadre (M^{me} O. Launay), J. Boisnard (s) 3
- 1795** **6 Amour Du Roi**, h, b, 3 ans, par Bathyrhon GER et Emprise Du Large (Kapgarde), 65 k, þ, Ecurie Zingaro (C. Smeulders), D. Cottin (s) 4
- 1795** **3 Woods**, h, b, 3 ans, par Birchwood IRE et Geriba [Redoute'S Choice (AUS)], 72 k (69 k), þ, Scuderia Aichner SRL (JB. Breton), J. Vana Jr 5
- 1796** **4 Fanfaron**, h, b, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Fildelie [Hannouma (IRE)], 63 k (62 k), þ, BDI Racing Team (N. Ferreira), H. Mérienne (s) 6
- 1730** **5 Scarlets Dynasty**, f, gr, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Scarlett Du Mesnil (IRE) (Muhtathir GB), 63 k, þ, M^{me} H. Devin (L. Philippon), M. Seror (s) 7

1807	7	Lady Zaza , f, 3 ans, 64 k (62 k), Δ, Ecurie Tygaly (J. Phelippe), M. Seror (s)	8	Narval , h, 5 ans, 70 k (66 k), φ, (13 000), Scuderia Aichner SRL (M ^{me} L. Neprasova), J. Vana Jr	arr
1730	6	April Flower , f, 3 ans, 64 ^{1/2} k, ♀, L. Alard (K. Ouvrier), J. Mérienne	9	The Galahad Kid IRE , h, 9 ans, 69 k (65 k), ♀, (11 000), J. Finch (J. Phelippe), M. Seror (s)	arr
1701	1	Rygia , f, 3 ans, 65 ^{1/2} k (62 ^{1/2} k), ♀, M. Chaouat (B. Marchand), D. Windrif	10	Tonk ITY , h, 5 ans, 69 k (66 k), ♀, (11 000), Scuderia Aichner SRL (K. Ouvrier), J. Vana Jr	arr
1831		Murrayfield Park , h, 3 ans, 63 k (62 k), φ, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (A. Chesneau), Rob. Collet (s)	-	Chateau Yoghurt , h, 7 ans, 68 k (66 k), ♀, (9 000), P. Fronter (J.B. Breton), JR. Breton	arr
1762	6	Arkanna , f, 3 ans, 63 k (62 k), φ, Haras de Clairefontaine (T. Servier), J. Boisnard (s)	-	Red Sugar , f, 6 ans, 68 k (67 k), Δ♀, (13 000), M ^{me} V. Jud-Frei (A. Chesneau), D. Artu (s)	arr
1796		Helios Du Luy , h, 3 ans, 68 ^{1/2} k, Seror Racing Management (D. Ubeda), M. Seror (s)	arr	La Mome , f, 10 ans, 67 k (64 k), Δ♀, (11 000), M. Martinez (N. Baillou), Y. Fouin (s)	arr
1796		Master Falcon , h, 3 ans, 64 ^{1/2} k (62 k), Δ♀, M ^{me} G. Reille-Villedéy (G. Faivre-Picon), Butel & Beaunez (s)	arr	Nour Aya IRE , f, 5 ans, 66 k, Δ♀, (9 000), D. Artu (s)	arr
		14 partants; 29 eng.; 2 eng. sup.; 14 part def. - Total des entrées: 1854 €		1672 Usnavygirl IRE , f, 5 ans, 66 k (63 k), ⊗♀, (9 000), S. Foucher (C. Poincot), S. Foucher	arr
		Eng. Sup.: <i>Wutzelito, Lady Zaza</i>		14 partants; 39 eng.; 1 eng. sup.; 15 part def. - Total des entrées: 942 €	
		tête, 1 long, $\frac{3}{4}$ long, $\frac{1}{2}$ long, courte tête, 3 long $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{2}$ long, 2 long $\frac{1}{2}$, 2 long.		Eng. Sup.: <i>Red Sugar</i>	
		20250€ - 9900€ - 5850€ - 4050€ - 2250€ - 1575€ - 1125€		Code anomalie AE: <i>Yutu</i>	
		Primes aux éleveurs:		1 long, nez, 3 long, 1 long, 6 long.	
		3240 € M ^{me} Henri Devin.		8740€ - 4370€ - 2470€ - 1710€ - 855€ - 570€	
		1584 € Ecurie Ouest Racing.		Primes aux éleveurs:	
		936 € Haras D'Haspel.		1267 € Baudron (S).	
		648 € Ecurie Jumelle, M ^{me} Melissa Jumelle.		633 € Gerard Laboreau.	
		360 € M ^{me} Marie-Laure Collet, Teddy Poirier.		358 € Pierre De Maleissye Melun.	
		252 € Haras De Tonnencourt.		247 € Sarl Jedburgh Stud.	
		180 € M ^{me} Henri Devin.		123 € Earl Les Bordes De Mornay, Gerard Hanquiez.	
		Temps total: 3'59"8"		82 € Elevation Haras De Bourgeauville.	
		La jeune jockey Maelys HERVE s'étant accidentée, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le cheval APRIL FLOWER par le jockey Kevin OUVRIER.		Temps total: 4'42"68"	
		A l'issue de la course, les Commissaires ont été saisis par Jean-Luc BEAUNEZ représentant la société d'entraînement BUTEL & BEAUNEZ au sujet du comportement du jockey Gauvain FAIVRE-PICON (MASTER FALCON) arrêté à la cote de 16/1.		Les hongres THE MUST et LILLOU ont fait l'objet d'un prélevement biologique à l'issue de la course.	
		Le représentant de l'entraîneur a indiqué avoir donné les ordres de monter le hongre MASTER FALCON en 8-10 position.			
		Il a également précisé que lors de la déclaration des montes, il avait initialement déclaré ledit jockey pour pouvoir bénéficier de la remise de poids et que celui-ci s'était engagé avant de vouloir se rétracter pour monter un autre cheval.			
		Le jockey a, quant à lui, déclaré que le hongre MASTER FALCON avait tiré durant le parcours, reconnaissant qu'il avait très mal monté ledit hongre et qu'il avait préféré l'arrêter.			
		Les Commissaires ont pris acte de ces explications et n'étant pas satisfaits par ces dernières, ont sanctionné le jockey Gauvain FAIVRE-PICON par une interdiction de monter pour une durée de 8 jours pour avoir, par son choix de monte inopportun, empêché d'apprécier les capacités réelles du hongre MASTER FALCON.			
		Les hongres WUTZELITO et PROCTOR ont fait l'objet d'un prélevement biologique à l'issue de la course.			
1865	4589	PRIX LE BOUIF (Haies - À réclamer)	4000 m	1866 4591 PRIX KATKO (Steeple-Chase - Handicap)	4200 m
		19 000 € (8740, 4370, 2470, 1710, 855, 570, 285) - dotation France Galop		64000 € (28800, 14080, 8320, 5760, 3200, 2240, 1600) - dotation France Galop	
		Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids: 68 kg . Surcharges accumulées: 1 kg par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 8.000, 4 kg.		Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus .	
		Parcours n° H4: Haies, Dist. 4 000 m env.		Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 4 200 m env.	
1800	4	The Must , h, b, 5 ans, par Kamsin GER et Turn In Grey [Martaline (GB)], 69 k (66 k), ⊗♀, (11 000), LG Bloodstock (G. Faivre-Picon), M ^{me} G. Menato	1	Référence: +12.	
1846		Lillou , h, b, 5 ans, par Kamsin GER et Somewhere In Time [Rio De La Plata (USA)], 71 k (70 k), (11 000), G. Laboureau (E. Bonnet), S. Foucher	2	1809 5 Golden Park , f, b, 9 ans, par Walk In The Park IRE et Goldnella [Goldnelyew (USA)], 67 ^{1/2} k, ♀, M ^{me} G. Seror (J. Phelippe), M. Seror (s)	1
1781		Jilajjone , h, b, 6 ans, par Walzertakt GER et Alauda [Great Pretender (IRE)], 69 k, ♀, (11 000), J. Finch (D. Ubeda), M. Seror (s)	3	1815 3 Sternkranz GER , h, b.f, 11 ans, par Kamsin GER et Sternstunde GER (Sir Warren IRE), 68 ^{1/2} k, φ, Scuderia Aichner SRL (M ^{me} L. Neprasova), J. Vana Jr	2
1744	4	By Exeter , h, gr, 5 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Exeter [Kabool (GB)], 75 k (71 k), (15 000), C. Besson (T. Servier), M ^{me} G. Menato	4	321 7 Jango D'Airy , h, b, 6 ans, par It'S Gino GER et Canzka D'Airy [Anzillero (GER)], 67 k, Scuderia Aichner SRL (J. Kratochvil), J. Vana Jr	3
1814		Hermes Des Bordes , h, b.f, 8 ans, par Saddler Maker (IRE) et Royale Des Bordes [Lavirco (GER)], 70 k (68 k), ♀, (13 000), M. Ismalun (L. Vandamme), Butel & Beaunez (s)	5	1812 2 Reve De Prince , h, b, 8 ans, par Prince Gibraltar et Argomilla [Dansili (GB)], 71 k, JP. Duguey (J.B. Breton), JR. Breton	4
1161	2	Nova Scotia , h, al, 6 ans, par Le Havre (IRE) et Narnia Dawn IRE (Roderic O'Connor IRE), 71 k (68 k), Δ, (15 000), C. Trecco (B. Marchand), D. Windrif	6	1812 3 Furioso GER , h, al, 8 ans, par Hurricane Run IRE et Flores GER (Alkade GER), 66 k, ♀, YA. Briand (K. Nabet), Y. Fouin (s)	5
		12 partants; 37 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 1657 €		1809 2 Ches Demonmirail , h, b, 7 ans, par Doctor Dino et Ladies Vision [Turgeon (USA)], 72 k, ⊗♀, Scuderia Aichner SRL (J. Reveley), J. Vana Jr	6
		5 long, $\frac{3}{4}$ long, courte encolure, 3 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 7 long, 8 long, 6 long.		1693 3 Jeanne De Guye , f, gr, 6 ans, par Fly With Me et Charlaine De Guye (Buck'S Boum), 63 ^{1/2} k, φ, Ecurie Pascale Menard (J.F. Rambur), M. Pitart	7
		28800€ - 14080€ - 8320€ - 5760€ - 3200€ - 2240€ - 1600€		1809 7 Surinfil , h, 5 ans, 69 k, ♀, M ^{me} G. Reille-Villedéy (L. Vandamme), Butel & Beaunez (s)	8
		Primes aux éleveurs:		1799 Spes Energicall , f, 8 ans, 62 k, Suc. S. Sutton (L. Philippoperon), M. Seror (s)	9
		4176 € Mathieu Daguzan-Garros.		1812 4 Marechal Desjy , h, 7 ans, 66 ^{1/2} k, Δ♀, J. Finch (C. Lefebvre), M. Pitart	arr
		2041 € Ecurie Roettgen, prime non attribuée.		1799 4 Laguinte , h, 5 ans, 68 ^{1/2} k, Δ♀, Ecurie Nicolato (G. Champier), M. Pitart	tbé
		1206 € Claude-Yves Pelsy.		709 4 Kate Des Genievres , f, 5 ans, 66 k, Δ♀, Y. Fouin (s) (A. Chesneau), Y. Fouin (s)	tbé
		835 € Jean-Philippe Duguey, M ^{me} Catherine Duguey, M ^{me} Adele Duguey.		12 partants; 37 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 1657 €	
		464 € Stall Logo, prime non attribuée.		5 long, $\frac{3}{4}$ long, courte encolure, 3 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 7 long, 8 long, 6 long.	
		324 € M ^{me} Henri Devin.		28800€ - 14080€ - 8320€ - 5760€ - 3200€ - 2240€ - 1600€	
		232 € Gaec Delorme Gerard & Vincent.		Primes aux éleveurs:	
		Temps total: 5'8"78"		4176 € Mathieu Daguzan-Garros.	

Le jockey James REVELEY a déclaré à l'issue de la course, que la distance était un peu trop longue pour le hongre CHES DEMONMIRAIL.

La jument GOLDEN PARK et le hongre JANGO D'AIRY ont fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

MOULINS

samedi 13 décembre 2025

Terrain COLLANT

Commissaires de courses : Cécile BENOIST D'AZY - Josiane COMpte - Christophe GUILTAT

1867 4550 PRIX HARAS DE SAINT-VOIR 3500 m
(Haies - Femelles)
(Classe 3)

23000 € (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 11.000 (victoires et places). **Poids: 66 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 3.000.

Parcours n° H1: Haies, Dist. 3 500 m env.

1653 2 Ancalina, f, gr, 3 ans, par Montmartre et L'Astalina [Coastal Path (GB)], 67 k, Ecurie B.A.G. (*B. Gelhay*), F. Gelhay 1

1653 5 Madelina, f, n.p., 3 ans, par Palace Prince GER et Nosca De Thaix (Ragmar), 66 k (63 k), Δ , R. Watts (*L. Colson*), NSL. Williams 2

1675 5 Flagrance, f, b, 3 ans, par Estejo GER et Galactique Cotte [Tiger Groom (GB)], 66 k (63 k), M^{me} ME. Faivre (*J. Hondier*), M^{me} M. Briset-Aigueperse 3

1625 Miss Georges Allen, f, al, 3 ans, par Clovis Du Berlais et Bienvenue Allen [Network (GER)], 66 k, \flat , NSL. Williams (*S. Nailov-Ferhanov*), NSL. Williams 4

1762 4 Isula Senam, f, b, 3 ans, par Karaktar IRE et Roccapina Senam (Vision D'Etat), 69 k, \flat , Ecurie Team Spirit (*C. Riou*), J. Delaunay (s) 5

1608 Masked Du Nord FR, f, 3 ans, 66 k, \flat , M^{me} SA. Bramall (*G. Richard*), Gab. Leenders (s) 6

1762 Maitresse, f, 3 ans, 66 k (62 k), \flat , Ecurie Thierry Cypres & Fils (*A. Duvacher*), d'E. Andigné 7

1730 2 Bathea De Ballain, f, 3 ans, 67 k, \flat , M. Rolland (s) (*T. Chevillard*), M. Rolland (s) arr

Lunarosa, f, 3 ans, 66 k, \flat , Ecurie des Charmes (*B. Lestrade*), d'E. Andigné arr

1458 Miss Royale, f, 3 ans, 66 k, \otimes , Famille Bryant (*L. Zuliani*), M. Rolland (s) arr

Mention Speciale, f, 3 ans, 66 k, Haras de Saint-Voir (*A. Zuliani*), M^{me} I. Gallorini arr

1675 Melodie Du Fenoir, f, 3 ans, 66 k (63 k), Δ , Domaine du Fenoir (*C. Clayeux*), F. Gelhay tbé

1762 Miss Bresil Delf, f, 3 ans, 66 k (63 k), \flat , G. Leenders (s) (*A. Blais*), G. Leenders (s) tbé

1721 3 Born To Smile, f, 3 ans, 66 k, Searching (*A. Gautron*), A. Sanglard tbé

14 partants; 29 eng.; 14 part def. - Total des entrées: 253 €

2 long $\frac{1}{2}$, 1 long, 1 long, 2 long, 5 long $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{2}$ long.

11040€ - 5520€ - 3220€ - 2185€ - 1035€

Primes aux éleveurs:

1600 € Philippe Desnard, Franck Deliberos.

800 € Joel Denis.

466 € M^{me} Sylvie Le Gall, Jean-Michel Olivart, M^{me} Marie-Elyse Faivre.

316 € M^{me} Clotilde Quentin, Gaec Allen.

150 € M^{me} Celine Senamaud, Bruno Senamaud, Jacques Detre, Patrice Detre.

Temps total: 4'32"30"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé le remplacement des jockeys:

- Yvan DELEPINE montant la pouliche ISULA SENAM par Christopher RIOU. Motif: blocage à Pau

- Geoffrey RE montant la pouliche MASKED DU NORD par Gwen RICHARD. Motif: blocage à Pau

- Thomas BEAURAIN montant la pouliche MISS ROYALE par Lucas ZULIANI. Motif: blocage à Pau

- Clément LEFEBVRE montant la pouliche MENTION SPECIALE par Angelo ZULIANI. Motif: retard de son avion à l'aéroport.

En raison des circonstances exceptionnelles dues à la grève des agriculteurs, les Commissaires n'ont pas pénalisé les jockeys n'ayant pas pu honorer leurs engagements de monte.

Les Commissaires ont autorisé la pouliche BORN TO SMILE à être munie d'un bonnet rouge antibruit pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ.

La pouliche ANCALINA a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1868 4551 PRIX PASCALINE DE LAGENESTE 3500 m

(Haies - Mâles et Hongres)

(Classe 3)

23000 € (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop

Pour pouoins entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas en course à obstacles, reçu 11.000 (victoires et places). **Poids: 66 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 3.000.

Parcours n° H1: Haies, Dist. 3 500 m env.

Kiwanou Du Mathan, h, b.f, 3 ans, par Chanducq et Nounya Du Mathan [Antarctique (IRE)], 66 k, \flat , Ecurie du Mathan (*C. Lefebvre*), D. Sourdeau de Beauregard (s)

1773 7 Tavaco, h, al, 3 ans, par Doctor Dino et Tavera [Turgeon (USA)], 67 k, \flat , M^{me} H. Devin (*T. Chevillard*), M. Rolland (s)

Marche Avant, h, al, 3 ans, par Doctor Dino et Visionice (Dom Alco), 66 k, \flat , Ecurie Mme Lynne MacLennan (*A. Zuliani*), F. Nicolle

1675 Zeus Forlonge, h, al, 3 ans, par Nirvana Du Berlais et Belle Du Brizais [Turgeon (USA)], 66 k (62 k), \flat , ARF Racing (*L. Magrex*), D. Satalia

1852 Thunderbird, h, b, 3 ans, par Cloth Of Stars IRE et Tuiga (IRE) (Rakti GB), 67 k (67 $\frac{1}{2}$ k), \flat , M. Foursin (*J. Reveley*), P. Adda (s)

1773 Gabison, h, 3 ans, 66 k, F. Bianco (*F. Bayle*), M. Rolland (s)

1740 5 Marius, h, 3 ans, 66 k, \flat , C. Maquenuehan (*E. Labaïsse*), A. Acker (s)

Maestro Burgond, h, 3 ans, 66 k, F. Debarnot (*S. Nailov-Ferhanov*), M^{me} I. Gallorini

Messire Lointain, h, 3 ans, 66 k, \flat , Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (*L. Zuliani*), H. de Lageneste & G. Macaire (s)

Mon Destin, h, 3 ans, 66 k, Ecurie Patrick Joubert (*B. Gelhay*), M^{me} I. Gallorini

1296 Mets Le Feu, h, 3 ans, 66 k (63 k), \flat , Haras de Saint-Voir (*L. Colson*), de N. Lageneste

Monami Croissance, h, 3 ans, 66 k, \flat , Croissance Racing (*G. Richard*), M^{me} I. Gallorini

12 partants; 37 eng.; 2 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 1154 €

Eng. Sup.: *Zeus Forlonge, Thunderbird*

2 long $\frac{1}{2}$, 2 long $\frac{1}{2}$, 1 long $\frac{3}{4}$, enclosure, 1 long, 2 long.

11040€ - 5520€ - 3220€ - 2185€ - 1035€

Primes aux éleveurs:

1600 € Jean-Marie Baradeau.

800 € M^{me} Henri Devin.

466 € Haras De Saint-Voir.

316 € Pierre Noirot, M^{me} Marie-Julie Gustin, Simone Miccoli.

150 € Michael Motschmann.

Temps total: 4'38"10"

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont autorisé le remplacement des jockeys:

- Thomas BEAURAIN montant le poulin GABISON par Florent BAYLE. Motif: blocage à Pau.

- Charles CLAYEUX montant le poulin MAESTRO BURGOND par Sertash NAILOV FERHANOV. Motif: jockey blessé dans la course précédente.

En raison des circonstances exceptionnelles dues à la grève des agriculteurs, les Commissaires n'ont pas pénalisé les jockeys n'ayant pas pu honorer leurs engagements de monte.

Le poulin TAVACO a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1869	4552	PRIX REGION AUVERGNE-RHONE ALPES (PRIX THERMIDOR) (Haies - Femelles) (Classe 3)	3800 m	Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids: 68 kg . Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 kg; pour 12.000, 4 kg. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 kg; plusieurs allocations de 6.000, 4 kg. Parcours n° H1: Haies, Dist. 3 500 m env.
23000	€ (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop			
Pour pouliches de 4 ans , n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 20.000 (victoires et places). Poids: 67 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 3.000.				
Parcours n° H2: Haies, Dist. 3 800 m env.				
1791	1	Lolita Sei , f, b, 4 ans, par Cokoriko et Carina Tu Sei [Sunday Break (JPN)], 67 k, ♀, Ecurie Magnien (A. Zuliani), F. Nicolle		
1589	2	Lenza Conti , f, al, 4 ans, par No Risk At All et Toscana Conti (Dom Alco), 73 k, ♂, Ecurie Patrick Joubert (J. Reveley), E. Clayeux (s)		
1785	3	Prunelle Du Jura , f, b, 4 ans, par Ivanhowe GER et Miss Du Jura [Assessor (IRE)], 70 k (67 k), ♂, Guy Authier (A. Duvacher), J. Delaunay (s)		
1568	4	Suri , f, gr, 4 ans, par Beaumec De Houelle et Palapa GB (Pursuit Of Love GB), 70 k (67 k), ♀, G. Mimouni (L. Colson), N. Paysan		
1733	5	Lolirock , f, gr, 4 ans, par Tunis POL et Porte D'Auteuil [Network (GER)], 67 k, ♂, N. Cypres (L. Zuliani), E. Clayeux (s)		
309	6	Liberte D'Esprit , f, 4 ans, 67 k, ♀, Haras de Saint-Voir (C. Lefebvre), de N. Lageneste		
1785	7	Loreleye , f, 4 ans, 67 k, ♂, Ch. Herpin (s) (E. Labaisse), Ch. Herpin (s)		
1645	8	Legende Du Large , f, 4 ans, 67 k, ♂, P. Noue (T. Chevillard), Gab. Leenders (s)		
1711	arr	Lucky Ville , f, 4 ans, 67 k, ♂, E. Poumaillou (C. Riou), J. Delaunay (s)		
1733	arr	Liujogirl , f, 4 ans, 67 k (65 k), ♀, J. Zuliani (E. Meunier), J. Zuliani		
1738	tbé	London Girl , f, 4 ans, 68 k, ♂, B. Chevet (G. Richard), T. Boivin		
1634	tbé	Lutteuse , f, 4 ans, 68 k (65 k), ♂, M ^{me} J. Lemagnen-Schmaltz (J. Hondier), M ^{me} J. Lemagnen-Schmaltz		
12 partants; 32 eng.; 14 part def. - Total des entrées: 464 €				
Constitution spéciale: <i>Reine Du Risk</i>				
Certif. vétérinaire: <i>Arrasage</i>				
9 long ½, 1 long ½, 3 long, 2 long ½, 1 long ½, 6 long ½, 8 long ½.				
11040€ - 5520€ - 3220€ - 2185€ - 1035€				
Primes aux éleveurs:				
1600€ Jean-François Magnien, Charles Magnien, Benoit Magnien.				
800€ Earl Patrick Joubert.				
466€ Guy Authier.				
316€ M ^{me} Marie-Therese Mimouni.				
150€ Nicolas Cypres.				
Temps total: 5'3"80"				
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.				
Les Commissaires ont autorisé le remplacement des jockeys:				
- Yvan DELEPINE montant la pouliche PRUNELLE DU JURA par Arthur DUVACHER. Motif: blocage à Pau.				
- Nathan BAILLOU montant la pouliche LUTTEUSE par Jad HONDIER. Motif: départ d'urgence du jockey suite à une urgence familiale.				
- Geoffrey RE montant la pouliche LEGENDE DU LARGE par Théo CHEVILLARD. Motif: blocage à Pau.				
- Mathis ZULIANI montant la pouliche LIUJOGIRL par Elouan MEUNIER. Motif: blocage à Pau.				
En raison des circonstances exceptionnelles dues à la grève des agriculteurs, les Commissaires n'ont pas pénalisé les jockeys n'ayant pas pu honorer leurs engagements de monte.				
Les Commissaires ont autorisé la pouliche LONDON GIRL à se présenter montée au départ.				
L'entraîneur Alain COUETIL a déclaré la pouliche REINE DU RISK non partante en raison de la chute de son jockey avant le départ et des 2 tours de piste effectués par la pouliche en liberté.				
Les Commissaires ont sanctionné l'entraîneur Gabriel LEENDERS par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.				
La pouliche LOLITA SEI a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.				
1870	4553	PRIX PASCAL GUERS (Haies - À réclamer)	3500 m	Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.
18000	€ (8640, 4320, 2520, 1710, 810) - dotation France Galop			
224	4	Ludicrous , h, b, 4 ans, par Jeu St Eloi et Belle De Beriez [Special Kaldoun (IRE)], 70 k, ♀, (10 000), E. Clayeux (s) (C. Lefebvre), E. Clayeux (s)	1	
1777	2	Baltus De Buj , h, b, 4 ans, par Alanadi et Brise Marine (Kap Rock), 70 k, ♂, (10 000), C. Patfoort (L. Zuliani), B. Gourdon (s)		
1823	3	Santa Magda , f, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Magda [Poliglote (GB)], 68 k, ♀, (10 000), SCEA Rio (C. Riou), J. Delaunay (s)	3	
1759	5	Reve De La Mone , h, al, 4 ans, par Desinvolte et Lytea [Anabaa Blue (GB)], 68 k (64 k), ♂, (8 000), J. Marion (s) (A. Lepage), J. Marion (s)	4	
1683	1	Funaqoos , h, b, 4 ans, par Naaqoos (GB) et Fun Grany (Gravity), 74 k (71 k), ♀, (12 000), D. Guichard (A. Masson), A. Acker (s)	5	
1767	6	Luciano Bam'S , h, 4 ans, 72 k, ♂, (12 000), M ^{me} M. Gilet (E. Bureller), M ^{me} M. Gilet		
1775	3	Pedro Cabral , h, 4 ans, 68 k (65 k), ♀, (8 000), de M. Bodinat (L. Colson), AS. Pacault (s)	arr	
925	arr	Perle De Beauvais , f, 4 ans, 68 k, ♂, (10 000), C. Maceli (S. Nailov-Ferhanov), S. Pecoraro		
1655	5	For Betty , f, 4 ans, 66 k, (8 000), M ^{me} C. Martina (B. Gelhay), N. Perret (s)	arr	
1105	tbé	Lewis De Grugy , h, 4 ans, 68 k (64 k), (8 000), L. Carberry (s) (K. Geffroy), L. Carberry (s)		tbé
10 partants; 21 eng.; 3 eng. sup.; 11 part def. - Total des entrées: 766 €				
Eng. Sup.: <i>Santa Magda, Perle De Beauvais, Lewis De Grugy</i>				
Sans jockey: <i>Louange D'Ainay</i>				
2 long ½, 1 long, 1 long, loin, loin.				
8640€ - 4320€ - 2520€ - 1710€ - 810€				
Primes aux éleveurs:				
1252€ Emmanuel Clayeux.				
626€ M ^{me} Karine Bodin.				
365€ M ^{me} Christine Prezy-Baroni, Romain Baroni, S.C.E.A. Du Grenat.				
247€ Jacky Peltier, M ^{me} Delphine Poirier, Jerome Robichon, Cyrille Chevet.				
117€ Daniel Guichard.				
Temps total: 4'37"20"				
La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.				
Les Commissaires ont autorisé le remplacement des jockeys:				
- Gwen RICHARD montant le poulin BALTUS DE BUJ par Lucas ZULIANI. Motif: chute du jockey.				
- Charles CLAYEUX montant le poulin PEDRO CABRAL par Louis COLSON. Motif: chute du jockey.				
- Yvan DELEPINE montant la pouliche SANTA MAGDA par Christopher RIOU. Motif: blocage à Pau.				
En raison des circonstances exceptionnelles dues à la grève des agriculteurs, les Commissaires n'ont pas pénalisé les jockeys n'ayant pas pu honorer leurs engagements de monte.				
L'entraîneur Thomas VIEL a déclaré la pouliche LOUANGE D'AINAY non partante, aucun jockey n'étant disponible pour monter en remplacement du jockey Alexis GAUTRON.				
Le poulin BALTUS DE BUJ a été défendu pour le compte de son propriétaire Claude PATFOORT pour la somme de 10 500 Euros, ainsi que le poulin LUDICROUS pour le compte de son propriétaire Emmanuel CLAYEUX pour la somme de 11 900 Euros.				
Les poulains LUDICROUS et BALTUS DE BUJ ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.				
1871	4554	PRIX CYRIL AMELAINE-ENLEVEMENT FUMIER (PRIX MAURICE DE DAMPIERRE) (Steeple-Chase) (Classe 3)	3800 m	
23000	€ (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop			
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 23.000. Poids: 67 kg . Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 2.000.				
Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.				
1743	3	Filippino , h, al, 4 ans, par Team Flight et Chinastar (Roli Abi), 67 k, ♂, Ecurie Patrick Boiteau (C. Lefebvre), Gab. Leenders (s)	1	

1778	Shanyadame , f, b.f, 4 ans, par Nirvana Du Berlais et Shekidame (No Risk At All), 70 k, Δp, R. Corveller (F. Bayle), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	2	1693	Little King , h, 6 ans, 70 k, φp, Ecurie Louis Fagalde (T. Chevillard), S. Dehez (s)	arr
1708	Capbello Dino , h, b, 4 ans, par Doctor Dino et Caprika Bella [Poliglote (GB)], 67 k, p, Genetique Obstacle (J. Reveley), N. George & A. Zetterholm (s)	3	1702	Fan Of Sea , h, 10 ans, 68 k, p, M ^{me} E. Leenders (C. Lefebvre), G. Leenders (s)	arr
1680	4 Coke Roman Tavel , h, gr, 4 ans, par Roman Candle (GB) et Lady Tavel (Al Namix), 67 k, p, JL. Pignet (E. Bureller), E. Lecoiffier	4	Irwaniste , h, 7 ans, 65 k, p, JM. Callier (F. Bayle), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	arr	
1717	5 Born With Tunis , f, b, 4 ans, par Born To Sea IRE et Tunis [Dubai Destination (USA)], 68 k (65 k), p, L. Carberry (s) (A. Lepage), L. Carberry (s)	5	1782	2 Keltemp , h, 5 ans, 64 k (62 k), Δp, L. Glemin (A. Blais), G. Leenders (s)	arr
1817	6 Melodie Divine , f, 4 ans, 69 k, p, de JL. Mieulle (B. Lestrade), d'E. Andigné	6	14 partants; 38 eng.; 15 part def. - Total des entrées: 631 € Chev. élim.: <i>Joly De Ciergues, Kosovo, Kiss Martine</i> 2 long ½, 3 long ½, 5 long ½, 1 long ¼, 9 long ½, tête, 1 long ¼, 1 long. 11520 € - 5760 € - 3360 € - 2280 € - 1080 €		
1549	7 Lemon , h, 4 ans, 67 k, p, D. Giethen (AD. Fouchet), T. Fourcy (s)	7	Primes aux éleveurs: 1670 € Gilles Fontaine, Patrick Ridard, Jacques Provost, Jean-François Talonneau. 835 € M ^{me} Nathalie Trinquier, Jean-Pierre Trinquier. 487 € Fabrice Hunault, Mickaël Perdrielle. 330 € Haras De Saint-Voir. 156 € Joël Souchard, Pierre Souchard.		
1364	Le Champ Du Cygne , h, 4 ans, 68 k, p, Haras de Saint-Voir (A. Zuliani), de N. Lageneste	arr	Temps total: 5'39"20"		
1761	2 Mitidja , f, 4 ans, 68 k, Δp, M ^{me} S. Tortiger (C. Riou), J. Delaunay (s)	arr	La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.		
1601	Lumiere D'Espoir GB , h, 4 ans, 67 k, p, P. Noott (S. Nailov-Ferhanov), NSL. Williams	arr	Les Commissaires ont autorisé le remplacement des jockeys: - Nathan BAILLOU montant le hongre HISI par Jad HONDIER. Motif: blocage à Pau. - Gwen RICHARD montant la jument JASMINE LA NOVERIE par Christopher RIOU. Motif: chute du jockey.		
1654	Le Prince Burgond , h, 4 ans, 67 k, φ, NSL. Williams (B. Gelhay), NSL. Williams	arr	En raison des circonstances exceptionnelles dues à la grève des agriculteurs, les Commissaires n'ont pas pénalisé les jockeys n'ayant pas pu honorer leurs engagements de monte.		
1783	Lamia D'Airy , f, 4 ans, 66 k (63 k), Δ, G. Fabre (R. Law-Eadie), G. Fabre	arr	Le hongre HUNION DELABLAIRIE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
	12 partants; 39 eng.; 1 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 805 €				
	Eng. Sup.: <i>Melodie Divine</i>				
	1 long ½, 1 long ¼, 8 long ½, 8 long ½, 7 long ½, 8 long ½.				
	11040 € - 5520 € - 3220 € - 2185 € - 1035 €				
	Primes aux éleveurs: 1600 € Patrick Boiteau. 800 € Richard Corveller. 466 € Ecurie Cerdeval. 316 € Jean-Luc Pignet, M ^{me} Edwige Chardron. 150 € Dominique Vigneron, Romain Vigneron.				
	Temps total: 4'55"30"				
	La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.				
	Les Commissaires ont sanctionné l'entraîneur Gabriel LEENDERS par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.				
	Les Commissaires ont autorisé le remplacement du jockey Kylian GEFROY montant la pouliche BORN WITH TUNIS par Axel LEPAGE, en raison de la chute du jockey dans la course précédente.				
	La pouliche SHANYADAME a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.				
1872	4555 PRIX ALBERT COL (PRIX TROPHEE LUC CACQUEVEL) (Steeple-Chase - Handicap)	4200 m	1873	4556 PRIX PARTEDIS - L'AVERMOIS (PRIX RENE COUETIL) (Steeple-Chase-Cross-Country)	4700 m
	24000 € (11520, 5760, 3360, 2280, 1080) - dotation France Galop		(Classe 3)		
	Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus .		23000 € (11040, 5520, 3220, 2185, 1035) - dotation France Galop		
	La référence applicable dans ce Handicap sera + 17.		Pour tous chevaux de 4 et 5 ans. Poids: 4 ans, 67 kg; 5 ans, 69 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 4.000 depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus. En outre, les chevaux n'ayant pas couru deux fois en cross country recevront 2 kg.		
	Parcours n° S4: Steeple-Chase, Dist. 4 200 m env.		Parcours n° C1: Cross-Country, Dist. 4 700 m env.		
	Référence : +17.		1658	1 Lupin D'Aubrelle , h, gr, 4 ans, par Cokoriko et Delicious Charm GER [Jukebox Jury (IRE)], 70 k, φp, F. Boistier (C. Lefebvre), E. Clayeux (s)	1
1752	6 Joyfull , h, gr, 6 ans, par Honolulu IRE et Calasiris (Smadoun), 66 k, φp, J. Provost (E. Bureller), E. Lecoiffier	1	1757	3 Spes Fullkam , h, b.f, 4 ans, par Kamsin GER et Full Passion [Poliglote (GB)], 72 k, φp, Jamonieres Elevage du Cellier (L. Zuliani), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	2
1714	3 Klovis Du Lin , h, b, 5 ans, par Clovis Du Berlais et La Castelle (Saint Des Saints), 70 k (66 k), p, JP. Trinquier (A. Duvacher), d'E. Andigné	2	1595	2 Lagune Secrete , f, al, 4 ans, par Tunis POL et Vague Secrete (Secret Singer), 70 k, Δp, M ^{me} M. Juhen-Cypres (J. Reveley), E. Clayeux (s)	3
1702	2 Hunion Delablairie , h, b, 7 ans, par Feel Like Dancing GB et Huzalsa [Kingsalsa (USA)], 70½ k (67½ k), Δp, M. Perdrielle (L. Colson), N. Paysan	3	1596	1596 Kate Mouse , f, b, 5 ans, par Rail Link GB et Uprila (Passing Sale), 73 k (70 k), p, T. Adenot (L. Colson), Ch. Herpin (s)	4
1747	2 Gaz , h, b, 9 ans, par Buck'S Boum et Montanara Paris [Turgeon (USA)], 71½ k, φp, Haras de Saint-Voir (J. Reveley), de N. Lageneste	4	1768	1768 Wish Hop , h, b, 5 ans, par Night Wish GER et Hope Town [Sillery (USA)], 67 k, p, S. Blard (E. Bureller), E. Lecoiffier	5
1782	1 Sirlight , h, gr, 7 ans, par Hunter'S Light IRE et Silky Steps IRE (Nayef USA), 67½ k (64½ k), Δp, G. Nemegheer (E. Meunier), A. Le Clerc (s)	5	1757	1757 Kezira , f, 5 ans, 65 k, p, L. Fleury (F. Bayle), Ch. Herpin (s)	arr
1782	3 Impair Et Passe , h, 7 ans, 63½ k, φp, Haras de Saint-Voir (A. Zuliani), de N. Lageneste	6	1658	2 Kaprika De Baune , f, 5 ans, 68 k, p, SCEA Ecurie Domaine de Baune (E. Labaisse), de A. Boisbrunet (s)	tbé
1695	Undeniable Alibi FR , h, 6 ans, 76½ k (73½ k), p, M ^{me} N. Halsall (Q. Samaria), N. George & A. Zetterholm (s)	7	7 partants; 23 eng.; 1 eng. sup.; 8 part def. - Total des entrées: 706 €		
1714	2 Jasmine La Noverie , f, 6 ans, 65½ k, p, M ^{me} A. Salaun-Bordillon (C. Riou), A. Le Clerc (s)	8	Sans jockey: <i>Echalle</i>		
1742	5 Hiso , h, 8 ans, 73½ k (70½ k), p, A. Sannier (J. Hondier), A. Sannier	9	4 long ½, 2 long, 1 long, 1 long.		
1780	6 Sunny Swing , h, 5 ans, 70½ k (67½ k), p, JM. Callier (A. Lepage), S. Dehez (s)	arr	11040 € - 5520 € - 3220 € - 2185 € - 1035 €		
	Primes aux éleveurs: 1600 € Frédéric Boistier. 800 € Jamonieres Elevage Du Cellier. 466 € M ^{me} Michèle Juhen-Cypres, Laurent Juhen, Bertrand Juhen, Thibaut Juhen. 316 € Thierry Adenot, Arnaud Chaille-Chaille. 150 € Maxime Saint-Germain.				
	Temps total: 6'40"60"				
	La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure ou égale à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg				

conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

L'entraîneur Matthieu NADOT a déclaré la pouliche ECHALLE non partante, aucun jockey n'étant disponible pour monter en remplacement du jockey Alexis GAUTRON.

Le hongre LUPIN D'AUBRELLE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

DURTAL

dimanche 14 décembre 2025

Terrain TRES SOUPLE

Commissaires de courses : Dominique BOISRAME - Michel GAUTIER - Frédéric GUILLOU - Pascal SOURDIN

1874 4557 PRIX LOFAE (PRIX CLAUDE PELLERIN) 4250 m
(Steeple-Chase-Cross-Country)
(Classe 3)

18000 € (8640, 4320, 2520, 1710, 810) - dotation France Galop
Pour tous chevaux de **4 et 5 ans**. **Poids : 4 ans, 67 kg ; 5 ans, 69 kg**.
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 6.000, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus. En outre, les chevaux n'ayant pas couru trois fois en cross-country recevront 2 kg.

Parcours n° C1: Cross-Country, Dist. 4 250 m env.

1757	Kerazye De St Jean , f, al, 5 ans, par Castle Du Berlais et Pretiyka [Great Pretender (IRE)], 68 k, ♀, G. Burstin (E. Labaisse), de A. Boisbrunet (s)	1
1717	Kiera Du Mou , f, gr, 5 ans, par Cokoriko et Cendrillon Du Mou [Fragrant Mix (IRE)], 65 k (63½ k), ♂, G. Leenders (s) (M. Cypria), G. Leenders (s)	2
1658	5 Kumine , h, b, 5 ans, par Tunis POL et Chic Lady [Network (GER)], 70 k, ♂, T. Viel (M. Chailloleau), T. Viel	3
1620	2 Siervo Dino , h, al, 5 ans, par Doctor Dino et Sierra Nevada [Ultimately Lucky (IRE)], 72 k, M ^{me} C. Guedj (AD. Fouchet), T. Fourcy (s)	4
1760	6 Trublion , h, gr, 5 ans, par Style Vendome et Mutinne (IRE) [Verglas IRE], 67 k, P. Adda (s) (A. Coupu), F. Hayeres (s)	5
1785	Folkoriko , h, 4 ans, 68 k, ♂, Ecurie Cerdeval (D. Thomas), P. Quinton (s)	6
1650	5 Allfiremoontavel , h, 4 ans, 68 k, ♀, JL. Pignet (E. Bureller), E. Lecoffier	7
1757	5 Kansas De Balme , h, 5 ans, 67 k (64 k), ♂, R. Gnemmi (L. Colson), Ch. Herpin (s)	8
1757	1 North Way , h, 4 ans, 67 k, ♂, M ^{me} M. McGuinness (K. Dubourg), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	dér
1717	5 Miss Laurette , f, 5 ans, 65 k, ♂, M ^{me} L. Delage (A. Gautron), J. Boisnard (s)	tbé
1714	Berlex , f, 5 ans, 65 k (62 k), ♂, SC Thierry Pigeon (V. Nail-Rocher), J. Boisnard (s)	t.j
1716	Ladylulu Du Granit , f, 4 ans, 63 k (65 k), ♂, PO. Robert (M. Robert), PO. Robert	t.j

12 partants; 28 eng.; 1 eng. sup.; 12 part def. - Total des entrées: 534 €

Eng. Sup.: *Siervo Dino*

tête, 4 long ½, 1 long ¼, ½ long, ¾ long, 1 long ½, 1 long ¼.

8640€ - 4320€ - 2520€ - 1710€ - 810€

Primes aux éleveurs :

1252 € Gerald Perricard, Augustin Adeline De Boisbrunet.
626 € Earl Domaine De Mou.
365 € Earl Patrick Joubert, Emmanuel Clayeux.
247 € Suc. Claude Guedj.
117 € Christophe Jouandou.

Temps total: 5'34"98""

Les jockeys Marius ROBERT (tombé au fence) et Alexis GAUTRON (tombé à la carrière) ont été vus par le médecin et n'ont pas été autorisés à remonter.

Le jockey Victor NAIL ROCHER (tombé à la carrière) a été vu par le médecin et autorisé à remonter.

Le hongre NORTH WAY (Kilian DUBOURG) a dérobé, gêné par la jument en liberté MISS LAURETTE (Alexis GAUTRON).

A l'issue de la course, le hongre KUMINE a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

1875 4558 PRIX RED MILLS (PX POIRIER) GSC DE DURTAL #15 TNC 4900 m HARAS DU LION - PMU
(Steeple-Chase-Cross-Country)
(Classe 1)

48000 € (22080, 11040, 6240, 4320, 2160, 1440, 720) - dotation France Galop

15 TROPHEE NATIONAL DU CROSS HARAS DU LION - PMU

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids : 65 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 9.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.

La course sera précédée d'un défilé.

Les remises de poids prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° C2: Cross-Country, Dist. 4 900 m env.

1530	1 Miss Laura , f, b, 10 ans, par Lauro GER et Miss Lina [Tremplino (USA)], 70 k, ♀, D. Miloux (M. Chailloleau), P. & C. Peltier (s)	1
1621	1 Espoir , h, b, 11 ans, par Spider Flight et Lady Va (Useful), 69 k, ♀, J. Marion (s) (D. Thomas), J. Marion (s)	2
1670	1 Klitchko De Belair , h, b, 6 ans, par Walzertakt GER et Tragi Comedie [Tremplino (USA)], 72 k, ♀, Ecurie de Maleissye (K. Dubourg), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	3
1758	1 Hermine Allen , f, gr, 8 ans, par Tiger Groom GB et Triple Star (Dom Alco), 66 k, ♂, GAEC Allen (L. Colson), G. Leenders (s)	4
1468	6 Gold Allen , h, b, 9 ans, par No Risk At All et Fleche D'Or (Saint Cyrien), 72 k, ♀, Mme P. Papot (E. Bureller), P. Quinton (s)	5
1228	4 Gamsoul , h, b, f, 9 ans, par Nicaron GER et Yellow Summer [Polish Summer (GB)], 69 k, ♀, P. Gouabau (A. Coupu), E. Leray (s)	6
1140	Special Du Rocher , h, b, 10 ans, par Special Kaldoun (IRE) et Faline Du Rocher [Red Paradise (IRE)], 66 k, ♀, D. Lenfant (M. Cypria), D. Lenfant	7
1320	1 Idealruade , h, 7 ans, 66 k, M ^{me} C. Pourias (V. Nail-Rocher), E. Leray (s)	8
1788	4 Isoline D'Alene , f, 7 ans, 65 k, ♂, L. Couteaudier (AD. Fouchet), G. Leenders (s)	arr
1758	3 High City , f, 8 ans, 64 k, ♀, L. Fleury (E. Labaisse), Ch. Herpin (s)	arr
1726	5 St Regis Olivier , h, 8 ans, 67 k, ♂, F. Mauger (E. Meunier), J. Zuliani	t.j

11 partants; 21 eng.; 11 part def. - Total des entrées: 436 €
½ long, 5 long ½, 3 long, 1 long, 3 long, courte encolure, loin.
22080€ - 11040€ - 6240€ - 4320€ - 2160€ - 1440€ - 720€

Primes aux éleveurs:

3201 € Daniel Miloux, M^{me} Josiane Miloux.

1600 € Gaec Longchamp.

904 € Alain Grouas.

626 € Bruno Vagne.

313 € Bruno Vagne.

208 € Eric Leray.

104 € Daniel Lenfant.

Temps total: 6'31"39""

Les Commissaires ont autorisé le remplacement du jockey Alexis GAUTRON, blessé à la 3^e course, par le jockey Adrien FOUCHE.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné la société d'entraînement Eric LERAY S.A.R.L. par une amende de 60 euros pour couleurs non conformes.

A l'issue de la course, après enquête et réclamation du jockey Erwan BURELLER (GOLD ALLEN), arrivé 5^e, contre le jockey Louis COLSON (HERMINE ALLEN), arrivé 4^e, les Commissaires, après avoir entendu les jockeys, ont sanctionné le jockey Louis COLSON par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour avoir changé de ligne involontairement à 40 mètres du poteau d'arrivée, gêne non intentionnelle, et ont maintenu l'arrivée considérant que le cheval GOLD ALLEN n'aurait pas devancé la jument HERMINE ALLEN.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu ses explications le jockey Damien THOMAS, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (5 sollicitations).

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu ses explications le jockey Matthieu CHAILLOLEAU, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (5 sollicitations).

Le jockey Elouan MEUNIER a chuté, a été vu par le médecin et a été autorisé à monter.

A l'issue de la course, la jument MISS LAURA a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

PAU

dimanche 14 décembre 2025

Terrain COLLANT

Commissaires de courses : Christophe RIOM - Jacques CAMY -
Bernard PONS - Stéphanie UHEL**1876 4599 PRIX ROGER DE VAZELHES** 4000 m
(Steeple-Chase - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)

Réservée F.E.E.

37000 € (17 020, 8 510, 4 810, 3 330, 1 665, 1 110, 555) - dotation France GalopPour chevaux entiers, hongres et juments **5 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. **Poids: 5 ans, 67 kg; 6 ans et au-dessus, 69 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 20 000 depuis le 1^{er} juillet 2024. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1,5 kg; 25 %, 3 kg; 37,5 %, 6 kg.

Parcours n° 20: Steeple-Chase, Dist. 4 000 m env.

1750 1 Kobe De La Brunie, h, n.p, 5 ans, par Masterofthehorse IRE et Ciaobella De La Brunie (Gnome), 72 k, þ, J. Crouzillac (*L. Zuliani*), B. Gourdon (s)**88 1 Korral**, h, n.p, 5 ans, par Agent Secret IRE et Miss Camailya (Nidor), 69 k, M^{me} V. Blot (*A. Lelievre*), E. Leray (s)**1750 2 Isisdelagarde**, h, b.f, 7 ans, par Jeu St Eloi et Prisma De Lagarde (Zeffir), 72 k (69 k), þ, F. Lagarde (*T. Figueira*), F. Lagarde**88 2 Jamailya**, f, b.f, 6 ans, par Agent Secret IRE et Miss Camailya (Nidor), 69 k (67 k), þ, E. Leray (s) (*M^{me} C. Prichard*), E. Leray (s)**1833 3 Maine Coon**, h, b, 8 ans, par Last Train GB et Zareen (Dan Music), 66 k, þ, L. Cadot (*R. Mayeur*), L. Cadot**1698 1 Centlou**, h, n.m, 7 ans, par Centennial IRE et Quilisma De Brejoux (Faucon Noir), 69 k, þ, B. Loustaud (*D. Gallon*), L. Cadot6 partants; 9 eng.; 6 part def. - Total des entrées: 107 €
courte encolure, 2 long ½, 1 long, 1 long, 4 long.**17 020 € - 8 510 € - 4 810 € - 3 330 € - 1 665 € - 1 110 €**

Primes aux éleveurs:

2 467 € Jacques Crouzillac, M^{me} Marie Crouzillac, M^{me} Laura Crouzillac, Raphael Cadrouil-Crouzillac.

1 233 € Eric Leray, Claude Olivier Corral.

697 € Philippe Couderc.

482 € Eric Leray, Claude Olivier Corral.

241 € Julien Guerin.

160 € Bertrand Loustaud.

*Temps total: 5'7"50'''*Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment le changement de ligne vers l'extérieur, à environ 100 mètres du poteau d'arrivée, du hongre KORRAL (AC1) (Aymeric LELIEVRE), arrivé 2^e et ses conséquences sur la progression et la performance du hongre KOBE DE LA BRUNIE (AC1) (Lucas ZULIANI), arrivé 1^{er}.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Lucas ZULIANI et Aymeric LELIEVRE, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que la gêne constatée n'avait pas empêché le hongre KOBE DE LA BRUNIE (AC1) de devancer le hongre KORRAL (AC1) lors du passage du poteau d'arrivée.

Toutefois, les Commissaires ont sanctionné le jockey Aymeric LELIEVRE par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours, pour avoir eu un comportement fautif en faisant pencher le hongre KORRAL (AC1) vers l'extérieur faisant subir son mouvement au hongre KOBE DE LA BRUNIE (AC1).

Le hongre KORRAL (AC1) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1877 4597 PRIX JEAN-LUC LAVAL 4000 m
(Steeple-Chase)
(Classe 3)**34 000 €** (15 640, 7 820, 4 420, 3 060, 1 530, 1 020, 510) -
dotation France GalopPour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 18 000 en steeple-chase (victoires et places). **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 4 500 cette année et par 8 000 l'année dernière.

Parcours n° 20: Steeple-Chase, Dist. 4 000 m env.

1615 1 Kokochaga, h, b.f, 5 ans, par Very Nice Name et Uchaga (Califet), 68 k, þ, M^{me} AS. Bernier (*C. Riou*), J. Delaunay (s)**1768 4 King Le Dun**, h, b.f, 5 ans, par Ivanhowe GER et Silvazeyra [Sheyrrann (IRE)], 72 k (69 k), þ, M^{me} C. Giron (*M. Zuliani*), D. Mélé (s)

2

1664 7 Kirsineko, f, n.p, 5 ans, par Tirwanako et Eureka De Thaix (Fuisse), 68 k, þ, P. Salvadori (*R. Mayeur*), E. Grall (s)

3

1790 3 Kador Baie, h, b, 5 ans, par Tiger Groom GB et Tennessee (Kapgarde), 69 k, þ, Ecurie des M (*J. Lebrun*), P. Quinton (s)

4

1778 2 Bumbasia, f, b.f, 5 ans, par Nom De D'La et Belle Saga (Sagamix), 66 k (62 k), þ, L. Cadot (*T. Jaguelin*), L. Cadot

5

1688 1 Henri Quatre (IRE), h, b.f, 5 ans, par Cokoriko et Villa Navarre (Saint Des Saints), 70 k, þ, J. Détré (*A. Zuliani*), F. Nicolle

6

6 partants; 22 eng.; 7 part def. - Total des entrées: 642 €
Code anomalie AE: *Kass Tete*

3 long ½, 8 long, 9 long, 2 long, 9 long.

15 640 € - 7 820 € - 4 420 € - 3 060 € - 1 530 € - 1 020 €

Primes aux éleveurs:

2 267 € David Bernier, M^{me} Anne-Sophie Bernier, M^{me} Agathe Bernier, M^{me} Charlotte Bernier.1 133 € Société D'Elevage F. Ouvery, M^{me} Cecile Giron.

640 € Regis Gauthier, Thierry-Pierre Gauthier.

443 € Andre-Jean Belloir, Ecurie Des Vives Terres.

221 € Alain Aupetit.

147 € Jacques Detre, Patrice Detre, Bruno Senamaud.

Temps total: 5'0"70"

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Angelo ZULIANI au sujet de la performance du hongre HENRI QUATRE (IRE) arrivé non placé, à la cote de 3.6/1.

L'intéressé a indiqué que l'état du terrain (4.3 Collant) ne correspondait visiblement pas aux aptitudes dudit hongre. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Par ailleurs, à l'issue de la course, suite à un mouvement survenu à la sortie du dernier tournant, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Raphael MAYEUR (KIRSEINEKO (AQ)), arrivé 3^e et le jeune jockey Mathis ZULIANI (KING LE DUN) arrivé 2^e, en leurs explications, ont adressé des observations à ce dernier pour avoir tenté un court instant de faire progresser le hongre KING LE DUN entre la jument KIRSEINEKO (AQ) et la lice intérieure sans en avoir un espace suffisant.

Le mouvement constaté n'a pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course.

Le hongre KOKOCHAGA (AQ) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1878 4595 PRIX DE MONTPEZAT 3 500 m
(Haies)
(Classe 1)**42 000 €** (19 320, 9 660, 5 460, 3 780, 1 890, 1 260, 630) -
dotation France GalopPour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 8 000.

Parcours n° 4: Haies, Dist. 3 500 m env.

1685 1 Callisto Du Nord, h, b.f, 3 ans, par Choeur Du Nord et Eclipse De Cotte [Anzillero (GER)], 69 k, þ, Ed. Monfort (s) (*T. Beaupain*), P. & C. Peltier (s)

1

1584 1 Oublieux, h, gr, 3 ans, par Tunis POL et Border Line [Turgeon (USA)], 68 k, þ, Ecurie Gabeur (*A. Renard*), AS. Pacault (s)

2

1685 2 Boystone, h, b, 3 ans, par Moïses Has et Ma Cagnotte [King'S Best (USA)], 68 k, þ, H. Benoist d'Azy (*K. Nabet*), F. Nicolle

3

1666 4 Hasparren, h, b, 3 ans, par Cloth Of Stars IRE et Treize Treize (Dream Well), 68 k, þ, M. Martinez (*C. Riou*), J. Delaunay (s)

4

1668 3 Kelly Ann Saga, f, b, 3 ans, par Zarak et Boston Paris (Kapgarde), 67 k, EARL Haras du Luy (*G. Meunier*), D. Bressou

5

1270 1 Aristoka, h, b, 3 ans, par Choeur Du Nord et Adrianaka (Jeu St Eloi), 67 k, þ, P. Détré (*T. Chevillard*), E. Grall (s)

6

1751 5 Sea Liner, h, b, 3 ans, par Born To Sea IRE et Stop Line [Martialine (GB)], 68 k, þ, Ecurie Mme Lynne MacLennan (*L. Brechet*), D. Mélé (s)

7

1578 1 Kermanshah, h, 3 ans, 68 k, þ, Ecurie Des Poilus (*C. Lefebvre*), Gab. Leenders (s)

8

8 partants; 17 eng.; 1 eng. sup.; 8 part def. - Total des entrées: 798 €

Eng. Sup.: *Kelly Ann Saga*
3 long ½, ½ long, 1 long ¼, courte tête, nez, 4 long ½, 3 long.

19 320 € - 9 660 € - 5 460 € - 3 780 € - 1 890 € - 1 260 € - 630 €

Primes aux éleveurs :			
3 091 € Mme Isabelle Peltier, Philippe Peltier.			
1545 € Mme Benoit Gabeur, Pierre-Olivier Robert.			
873 € Alexis Andrieu, Jean-Pierre Demazure-Pasqualini, Christophe Dehondt.			
604 € Manuel Martinez.			
302 € Pa-Ouvry, Ecurie Des Vives Terres, Gerald Laroche.			
201 € Gregory El Baz, Jacques Detre, Patrice Detre.			
100 € Guy Cherel.			
<i>Temps total: 4'25"60"</i>			
Les Commissaires ont autorisé le hongre SEA LINER à être emmené en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.			
Le hongre HASPARREN a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1879 4596 PRIX RAYMOND DE BOUGLON 3400 m			
(Steeple-Chase)			
(Inédits)			
34 000 € (15 640, 7820, 4420, 3060, 1530, 1020, 510) - dotation France Galop			
Pour tous poulains et pouliches de 3 ans , n'ayant jamais couru en steeple-chase. Poids: 68 kg.			
Parcours n° 12: Steeple-Chase, Dist. 3 400 m env.			
1807 1 Free And Easy , f, al, 3 ans, par Goliath Du Berlais et Green Hope [Muhtathir (GB)], 66 k (64 k), Δ, S. Munir (Mme B. Frost), M. Seror (s)	1		
1731 Maverik , h, b, 3 ans, par Tunis POL et Voix Du Mont (Voix Du Nord), 68 k, þ, D. Mélé (s) (<i>L. Zuliani</i>), D. Mélé (s)	2		
1736 3 Esto Memor , h, b.m, 3 ans, par Saint Des Saints et Aubana Celeste [Martaline (GB)], 68 k, þ, O. Tricot (Q. Defontaine), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	3		
1623 7 Moment De Grace , h, b, 3 ans, par Bande (IRE) et Viana [Signe Divin (USA)], 68 k, þ, Ecurie Mme Lynne MacLennan (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	4		
898 3 Musica Conti , f, b, 3 ans, par Prince Gibraltar et Djedda Conti [Network (GER)], 66 k, Δþ, Ecurie Patrick Joubert (<i>T. Beaupain</i>), J. Delaunay (s)	5		
1188 6 Mariano Bello , h, b, 3 ans, par Clovis Du Berlais et Hermina Bella [Masked Marvel (GB)], 68 k, þ, Coeur De Galop (C. Lefebvre), P. & C. Peltier (s)	6		
1763 3 The Robbers , h, n.p, 3 ans, par Ectot (GB) et Lady D'ogenne [Sassanian (USA)], 68 k, þ, W. Menuet (s) (R. Mayeur), W. Menuet (s)	7		
1751 Osani , h, 3 ans, 68 k (65 k), þ, Mme I. Pacault (A. Blais), Mme I. Pacault	tbé		
8 partants; 14 eng.; 1 eng. sup.; 8 part def. - Total des entrées: 581 €			
Eng. Sup.: <i>Free And Easy</i>			
5 long ¼, ½ long, 3 long, 4 long, 2 long, 8 long.			
15 640 € - 7820 € - 4 420 € - 3 060 € - 1 530 € - 1 020 € - 510 €			
Primes aux éleveurs :			
2 502 € Hubert Honore.			
1 251 € Philippe Thiriet, Vincent Le Roy, Ecurie Artsam.			
707 € Olivier Tricot, Guillaume Macaire.			
489 € Scea Des Collines.			
244 € Earl Patrick Joubert.			
163 € Remi Boucret.			
81 € William Menuet.			
<i>Temps total: 4'14"60"</i>			
A l'issue de la course, les Commissaires, ont entendu, au sujet d'un mouvement survenu à la fin de la ligne opposée, les jockeys Lucas ZULIANI (MAVERIK) arrivé 2 ^e , Léo-Paul BRECHET (MOMENT DE GRACE) arrivé 4 ^e et Thomas BEAUPAIN (MUSICA CONTI) arrivé 5 ^e .			
Après examen du film de contrôle et audition des intéressés, il ressort que les images mises à disposition ne permettaient pas de déterminer avec certitude un comportement fautif d'un des concurrents.			
Le mouvement constaté n'a pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course.			
Le hongre MAVERIK a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1880 4593 PRIX JEAN D'ARISTE 3500 m			
(Haies - Mâles et Hongres)			
(Inédits)			
34 000 € (15 640, 7820, 4420, 3060, 1530, 1020, 510) - dotation France Galop			
Pour poulains entiers et hongres de 3 ans , n'ayant jamais couru. Poids: 68 kg.			
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.			
Parcours n° 4: Haies, Dist. 3 500 m env.			
Maitre D'Ecole , h, b, 3 ans, par Telecaster GB et Fait La Une [Muhtathir (GB)], 68 k, Δþ, JM. Callier (<i>L. Zuliani</i>), D. Mélé (s)	1		
Goujon Bleu , h, b.f, 3 ans, par Kapgarde et Sainte Turgeon [Turgeon (USA)], 68 k, þ, Mme P. Papot (<i>B. Lestrade</i>), F. Nicolle	2		
Mathusalem , h, b, 3 ans, par Karaktar IRE et Morvandelle [Video Rock], 68 k, Δþ, M. Chevreux (<i>T. Beaupain</i>), P. & C. Peltier (s)	3		
Bel Atlantique , h, b, 3 ans, par Pastorius GER et Cote Atlantique [Nickname], 68 k, þ, D. Mélé (s) (<i>L. Brechet</i>), D. Mélé (s)	4		
Never Seen , h, b, 3 ans, par Cloth Of Stars IRE et Bahama [Gentlewave (IRE)], 68 k, þ, M. Martinez (A. Renard), J. Delaunay (s)	5		
Macimo Conti , h, b, 3 ans, par Prince Gibraltar et Starmoss [Astarabab (USA)], 68 k, þ, Ecurie Patrick Joubert (<i>J. Reveley</i>), E. Clayeux (s)	6		
Matmatah , h, al, 3 ans, par Bande (IRE) et La Pleine Lune [Early March (GB)], 68 k, Δþ, D. Mélé (s) (<i>A. Zuliani</i>), D. Mélé (s)	7		
Marquis Marine , h, 3 ans, 68 k, D. Bressou (G. Meunier), D. Bressou	8		
Major Du Large , h, 3 ans, 68 k, þ, G. Buchot (<i>T. Chevillard</i>), E. Grall (s)	9		
Le Palois , h, 3 ans, 68 k, þ, Mme AC. Andre (C. Lefebvre), E. Clayeux (s)	10		
Marnage , h, 3 ans, 68 k, φþ, Ecurie Mirande (E. Metivier), Mme I. Pacault	-		
Maserati Levante , h, 3 ans, 68 k, þ, D. Lumet (<i>T. Dumouch</i>), Gab. Leenders (s)	arr		
Mon Pote , h, 3 ans, 68 k, Δþ, Ecurie Spirit (R. Mayeur), E. Leray (s)	arr		
It's Genetic , h, 3 ans, 68 k, φþ, P. Priollet (A. Lelievre), E. Leray (s)	arr		
Zinamix , h, 3 ans, 68 k (66 k), þ, Mme M. Verdu (Mme G. Fradelin), A. Estrabol	tbé		
15 partants; 24 eng.; 1 eng. sup.; 15 part def. - Total des entrées: 663 €			
Eng. Sup.: <i>Marquis Marine</i>			
1 long ¼, 3 long ½, 2 long ¼, 2 long ½, 1 long ¼, 3 long ½, 7 long, 5 long, 1 long ¼.			
15 640 € - 7820 € - 4 420 € - 3 060 € - 1 530 € - 1 020 € - 510 €			
Primes aux éleveurs:			
2 502 € Raphael Cornet, Haras De Saint-Voir.			
1 251 € Ecurie Madame Patrick Papot.			
707 € Scea D'Armaille.			
489 € Ecurie Pierre Julianne.			
244 € Manuel Martinez.			
163 € Earl Patrick Joubert, Emmanuel Clayeux.			
81 € Mme Vanessa Oger, Mme Rose Sauvaget Oger, Nathan Sauvaget Oger.			
<i>Temps total: 4'22"90"</i>			
Le hongre MAITRE D'ECOLE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.			
1881 4600 PRIX HENRY RIDGWAY 4100 m			
(Steeple-Chase-Cross-Country)			
(Classe 2)			
33 000 € (15 180, 7590, 4290, 2970, 1485, 990, 495) - dotation France Galop			
Pour tous chevaux de 4 et 5 ans , les 5 ans n'ayant pas, cette année, reçu 18.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids: 4 ans, 66 kg; 5 ans, 70 kg. Surcharges accumulées, jusqu'à concurrence de 6 kg pour les 4 ans, pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 6.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.			
Les remises de poids, prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.			
Dans cette épreuve, les poulains et pouliches de 4 ans seront prioritaires.			
Parcours n° 31: Cross-Country, Dist. 4 100 m env.			
1244 7 Le Magnifico , h, b, 4 ans, par Clovis Du Berlais et Utz (Nononito), 68 k, Δþ, Ecurie R.E. (C. Lefebvre), P. & C. Peltier (s)	1		
1757 Prince De Grez , h, gr, 4 ans, par Beaumec De Houelle et Sairastar [Agnes Kamikaze (JPN)], 69 k, φþ, M. Chaouat (R. Mayeur), E. Grall (s)	2		
1757 2 Klampenborg , h, b, 4 ans, par Ultra IRE et Kestrelle [Kingsalsa (USA)], 68 k, þ, GR. Petit (J. Lebrun), P. Quinton (s)	3		
1757 L Audacieux , h, b, 4 ans, par Creachadoir IRE et Lady La Lionne [Turgeon (USA)], 67 k, φþ, Mme S. Mestries (S. Paillard), Mme S. Mestries	4		
1611 1 Kefir Des Bordes , h, 5 ans, 72 k, Δþ, Mme S. Mestries (L. Brechet), Mme S. Mestries	arr		

1560 3 Lyrical Star , f, 4 ans, 68 k, ♀, Famille Bryant (J. Reveley), P. Quinton (s)	tbé	observations pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne de l'épaule à une reprise durant le parcours (1 ^{re} infraction).
1650 1 Laic , h, 4 ans, 70 k, ♀, B. Blachon (<i>L. Zuliani</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	t.j	Le hongre MICMAC D'ANGOS (AA3) a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.
1658 Kiss Curl Mans , f, 5 ans, 70 k, ♀, Ecurie des Mouillotins (<i>Q. Defontaine</i>), Ch. Herpin (s)	t.j	
1657 5 Kristal Player , f, 5 ans, 69 k, ♀, Ecurie Performer's & AS (<i>T. Beaureain</i>), AS. Pacault (s)	t.j	
1757 4 Leonardo Du Large , h, 4 ans, 68 k, ♀, P. Noue (<i>T. Dumouch</i>), E. Grall (s)	t.j	
1389 4 Karesse Du Large , f, 5 ans, 68 k, ♀, WH & Sourcing (<i>A. Lelievre</i>), JL. Pelletan	t.j	
11 partants; 23 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 561 € 3 long, 7 long, 6 long ½. 15180€ - 7590€ - 4290€ - 2970€		
Primes aux éleveurs: 2428 € Philippe Peltier, Hugues Lusson. 1214 € Arnaud Chaille-Chaille. 686 € Haras De Tonnencourt, Bruno Plainfosse. 475 € M ^{me} Christine Chorin. <i>Temps total: 5'29"40"</i>		
Le hongre PRINCE DE GREZ a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1882 4594 PRIX DE SOUMOULOU (Haies - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)	3300 m	
Réservée F.E.E.		
37000 € (17020, 8510, 4810, 3330, 1665, 1110, 555) - dotation France Galop		
Pour poulinents entiers, hongres et pouliches de 3 ans , anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 7.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1,5 kg; 25 %, 3 kg; 37,5 %, 6 kg.		
Parcours n° 3: Haies, Dist. 3 300 m env.		
Micmac D'Angos , h, b, 3 ans, par Paban De France et Granny Blue (Jebeland Pontadour), 64 k, Δ, . Ecurie Couderc (<i>T. Beaureain</i>), C. Bonin (s)	1	
1735 3 Morfalou , h, b.f, 3 ans, par Shrek et Gallione De Guerre [Deportivo (GB)], 67 k (68 k), Ecurie Patrick Klein (<i>A. Lelievre</i>), D. Guillemin (s)	2	
1735 2 Happy Birthday , f, al, 3 ans, par Born To Sea IRE et Frip'Outille (Hasewood De Bordes), 63½ k, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (<i>L. Zuliani</i>), D. Guillemin (s)	3	
1735 1 Me Voici Forez , h, b, 3 ans, par Paban De France et Flash Forez [Saddler Maker (IRE)], 67½ k, ♀, JR. Vidal (<i>Q. Defontaine</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	4	
1571 Major De Guerre , m, gr, 3 ans, par Gary Du Chenet et Dame De Guerre (Balko), 67 k (67½ k), ♀, M ^{me} M. Pineda (<i>J. Reveley</i>), H. de Lageneste & G. Macaire (s)	5	
1735 Abou , h, b, 3 ans, par Paban De France et Aurfevre (Le Balafré), 65½ k, M ^{me} E. Kleparski Thomas (<i>T. Chevillard</i>), X. Thomas-Demeaute (s)	6	
1735 Funky Girl Pecos , f, gr, 3 ans, par Clovis Du Berlais et Funny Girl Du Pecos (Zamouncho), 65 k, ♀, CO. Corral (<i>A. Renard</i>), D. Morisson (s)	7	
1571 Moon Vergoignan , h, 3 ans, 64 k, Δ, B. Terrain (L. Vandamme), A. Lartigau	8	
1571 1 Minederien , f, 3 ans, 66 k, Δ ♀, . Ecurie Couderc (<i>C. Lefebvre</i>), E. Clayeux (s)	arr	
Magic Storm Du Lia , f, 3 ans, 65 k, Scea Du Lia (E. Metivier), JP. Daireaux (s)	arr	
1735 Morderire , h, 3 ans, 64 k (66 k), de T. Lauriere (<i>D. Gallon</i>), de T. Lauriere	arr	
11 partants; 16 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 136 € Sans jockey: <i>Micmac De Brabois</i> 3 long, 3 long ½, 1 long ¾, 6 long, 1 long, 1 long ½, 1 long ½. 17020€ - 8510€ - 4810€ - 3330€ - 1665€ - 1110€ - 555€		
Primes aux éleveurs: 2723 € M ^{me} Anne Cadel, Christophe Cadel, Florian Robert, Francois Poullain. 1361 € Patrick Klein, M ^{me} Isabelle Gallorini. 769 € M ^{me} Pascale Papon, Scea Haras De Peyre. 532 € M ^{me} Marie-Caroline Coyne, Paul Coyne. 266 € M ^{me} Catherine Loubaney. 177 € Gaec Minvielle, Mathieu Minvielle, Raphael Minvielle. 88 € Haras Du Pecos. <i>Temps total: 4'9"80"</i>		
Le hongre MICMAC DE BRABOIS (AA3) a été déclaré non partant par son entraîneur, aucun jockey n'étant disponible pour remplacer la jockey Gwladys FRADELIN, accidentée dans le prix JEAN D'ARTISTE.		
A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jockey Aymeric LELIEVRE, lui ont adressé des		
1883 4598 PRIX JEAN LAMAYSOUETTE (Steeple-Chase - Handicap)	4000 m	
64000 € (28800, 14080, 8320, 5760, 3200, 2240, 1600) - dotation France Galop		
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus , ayant couru depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus.		
La référence applicable dans ce Handicap sera +9.		
Parcours n° 20: Steeple-Chase, Dist. 4 000 m env.		
Référence: +12.		
1781 Capodimonte , h, al, 9 ans, par Konig Turf GER et Carolies [Medicean (GB)], 68½ k, ♀, M.L. Bloodstock Ltd (<i>L. Zuliani</i>), D. Mélé (s)	1	
1649 5 Kaolin , h, b, 5 ans, par Chanduocq et Beaujeu Allen [Panoramic (GB)], 65½ k, ♀, P. J. Détré (<i>K. Nabet</i>), P. & C. Peltier (s)	2	
1669 6 Galop Du Large , h, b, 9 ans, par Kapgarde et Princesse Turgeon [Turgeon (USA)], 67½ k, ♀, P. Noue (<i>T. Beaureain</i>), P. & C. Peltier (s)	3	
1808 1 Caitlin'S Court IRE , f, b, 8 ans, par Court Cave IRE et Secret Can'T Say IRE (Jurado USA), 65 k, ♀, J. Frost (<i>B. Le Clerc</i>), M. Seror (s)	4	
1802 1 Jouvancelle , f, al, 6 ans, par Coastal Path GB et Reine De Mai [Fragrant Mix (IRE)], 68½ k, C. Lagier (<i>M^{me} B. Frost</i>), M. Seror (s)	5	
1669 3 Inside Montlioux , h, b, 8 ans, par Tiberius Caesar et Mermaids Quay IRE (Key Of Luck USA), 69 k, ♀, P. C. Predignac (<i>T. Chevillard</i>), E. Grall (s)	6	
1802 4 Kaline Des Boullat , f, b, 5 ans, par Jeu St Eloi et Reine De Mai [Fragrant Mix (IRE)], 67 k, Δ, D. Seror (<i>A. Zuliani</i>), M. Seror (s)	7	
1596 1 Captain Du Berlais , h, 6 ans, 72 k, ♀, Ecurie des M (J. Reveley), P. Quinton (s)	arr	
1366 6 Sacred Union , h, 5 ans, 70½ k, Δ ♀, J. Mérienne (<i>Q. Defontaine</i>), Ch. Herpin (s)	tbé	
1542 4 Drop , h, 6 ans, 69 k, ♀, M ^{me} L. Saint-Martin (<i>S. Paillard</i>), JP. Daireaux (s)	tbé	
1659 4 Majestika , f, 5 ans, 71 k, ♀, Ecu. Ecuries Moise Ohana (<i>T. Dumouch</i>), Gab. Leenders (s)	t.j	
11 partants; 43 eng.; 12 part def. - Total des entrées: 2284 € Code anomalie AE: <i>Jeriko Bouloise</i> 2 long ½, 1 long ¼, ¾ long, 5 long ½, 1 long, 8 long. 28800€ - 14080€ - 8320€ - 5760€ - 3200€ - 2240€ - 1600€		
Primes aux éleveurs: 4176 € M. L. Bloodstock Ltd. 2041 € M ^{me} Isabelle Peltier, Jacques Detre. 1206 € Pascal Noue. 835 € M ^{me} P. De Stacpoole, prime non attribuée. 464 € Jean Brest, M ^{me} Claire Brest. 324 € Bruno Mazure, M ^{me} Anne Laure Saccard, Yves Collange. 232 € Jean Brest. <i>Temps total: 5'0"10"</i>		
Les Commissaires ont autorisé la jument JOUVANCELLE (AQ) à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.		
Le départ a été repris deux fois et a été validé à 15h40.		
Les Commissaires, après avoir entendu en ses explications la jockey Bryony FROST ainsi que le juge du départ, ont adressé des observations à ladite jockey pour ne pas avoir fait tout son possible pour maintenir la jument JOUVANCELLE (AQ) au pas derrière les élastiques.		
Le hongre GALOP DU LARGE a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
CAGNES-SUR-MER		
0604349	lundi 15 décembre 2025	
	Terrain TRES SOUPLE	
	Commissaires de courses : Pierre SIGAUD - Alain LE TUTOUR - Jean-Michel COSTAMAGNA	

1884	4602	PRIX DE LA VESUBIE (Haies - Mâles et Hongres) (Classe 3)	3300 m	
		34000 € (15640, 7820, 4420, 3060, 1530, 1020, 510) - dotation France Galop		
		Pour poulains entiers et hongres de 3 ans , n'ayant pas reçu 15.000 en course de haies (victoires et places) (A Réclamer excepté). Poids: 66 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000.		
		Parcours n° H5: Haies, Dist. 3 300 m env.		
1794	2	Chateau La Barre , h, b, 3 ans, par Gemix et Misery Hill [Nombre Premier (GB)], 67 k, P. Lamy (<i>T. Beaurein</i>), J. Mérienne	1	
1793	2	Victory Wind , h, gr, 3 ans, par City Light et Porto Arabia IRE (Iffraaj GB), 67 k (66 k), þ, H. Rubin (<i>G. Faivre-Picon</i>), S. Foucher	2	
1811	3	Ades , h, b, 3 ans, par Gemix et Roche Rose (IRE) (Rock Of Gibraltar IRE), 67 k, þ, Ecurie Pierre Mbappe (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	3	
1793	3	Alastor Maugrey , h, gr, 3 ans, par Stormy River et Estatinka (Vision D'Etat), 67 k, þ, B. Lion (<i>T. Chevillard</i>), M. Pitart	4	
1793	6	Brun De Tzar , h, b, 3 ans, par Castle Du Berlais et Tzarine De La Mone (Tzar Rodney), 66 k, Δþ, Y. Bothamy (<i>B. Gelhay</i>), Gab. Leenders (s)	5	
1793		Madison Ransom , h, b, 3 ans, par Bathyrhon GER et Intense Emotion (IRE) (Intense Focus USA), 66 k, D. Dahan (<i>L. Philippon</i>), M. Seror (s)	6	
1794	3	Major Star , h, b, 3 ans, par King Edward et Rose Star (Passing Sale), 67 k, L. Baudron (s) (<i>B. Claudic</i>), D. Cottin (s)	7	
1794	4	Little Perfect , h, 3 ans, 66 k (62 k), þ, M ^{me} C. Precy-Baroni (<i>J. Phelipe</i>), M. Seror (s)	8	
1794	9	Meursault Charme , h, 3 ans, 66 k, þ, SCEA Haras des Forêts (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	9	
1794		Whisky Max IRE , h, 3 ans, 66 k, þ, JRB. Williams (<i>D. Ubeda</i>), M. Seror (s)	arr	
		10 partants; 21 eng.; 10 part def.		
		3 long, 1 long ¼, 2 long, 7 long, 5 long ½, 3 long ½, ½ long, 9 long.		
		15640€ - 7820€ - 4420€ - 3060€ - 1530€ - 1020€ - 510€		
		Primes aux éleveurs:		
		2502 € Gildas Vaillant.		
		1251 € Haras De Montaigu.		
		707 € Pegasus Farms Ltd.		
		489 € M ^{me} Victoria Gadbin, Charles Gadbin, M ^{me} Louise Gadbin, M ^{me} Aline Crenn.		
		244 € Yvonnick Bothamy, Jean-Paul Bothamy.		
		163 € M ^{me} Agnes Juhef Anfray.		
		81 € Thomas Vignerion, Mathieu Lochin, Loïc Lochin.		
		Temps total: 3'58"15"		
		Les Commissaires ont autorisé le hongre ADES à être muni d'un bonnet antibruit pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.		
		Les hongres CHATEAU LA BARRE et VICTORY WIND ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.		
1885	4605	PRIX DU MONT FALOURDE (Steeple-Chase - Femelles) (Classe 4)	3700 m	
		32000 € (14720, 7360, 4160, 2880, 1440, 960, 480) - dotation France Galop		
		Pour pouliches de 3 ans . Poids: 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 3.000. Les pouliches n'ayant jamais couru en steeple-chase recevront 2 kg.		
		Parcours n° S1: Steeple-Chase, Dist. 3 700 m env.		
1810	1	Quonstantine , f, b, 3 ans, par Beaumec De Houelle et Gentleshaw [Gentlewave (IRE)], 65 k, D. Cottin (s) (<i>C. Smeulders</i>), D. Cottin (s)	1	
1795	2	Bellina Du Berlais , f, b, 3 ans, par Nathaniel IRE et Byzance Du Berlais [Martaline (GB)], 65 k (66 k), þ, Equi Dreams (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	2	
1795	5	Malaca , f, al, 3 ans, par Hunter'S Light IRE et Linda Queen [Linda'S Lad (GB)], 65 k (64 k), þ, M. Le Breton (<i>G. Faivre-Picon</i>), S. Foucher	3	
1807	5	Dream Weaver GER , f, b, 3 ans, par Hunter'S Light IRE et Dakara GB (Dansili GB), 65 k, Ecurie Haras des Marais (<i>A. Zuliani</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	4	
1795	7	Coladamass , f, b, 3 ans, par Stellar Mass IRE et Pina Colada SWI (Yeats IRE), 65 k, þ, M ^{me} M. Bietola Lasset (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	5	
1668		Folie Golith , f, n.p, 3 ans, par Goliath Du Berlais et Folie D'Oudairies [Le Havre (IRE)], 65 k, Ecurie Cerdeval (<i>T. Chevillard</i>), J. da Silva	6	
		14 partants; 36 eng.; 15 part def.		
		Code anomalie AE: <i>Espoir De Ceres (FR)</i>		
		3 long, tête, 3 long ½, 1 long, 2 long ½, 6 long, tête, 1 long ¼, 2 long ½.		
		14720€ - 7360€ - 4160€ - 2880€ - 1440€ - 960€ - 480€		
		Primes aux éleveurs:		
		2355 € Wilhelm Bischoff, prime non attribuée.		
		1177 € M ^{me} Laurence Gagnoux, M ^{me} Frédérique Cuir, prime non attribuée.		
		665 € Haras De Sivola, Patrice Detre, Max Trapenard.		
		460 € Haras D'Etremah, Laurent Dassault.		
		230 € La Motteraye Elevage Scea.		
		153 € Scea D'Armaille.		
		76 € Alexandre Conin, M ^{me} Emmanuelle Haye.		

Temps total: 4'1"70"

A l'issue de la course, après examen du film de contrôle et audition des jockeys Benjamin GELHAY (ISAAC OF YORK) arrivé 1^{er}, Corentin SMEULDERS (WILD FUN) arrivé 2^e et Kevin OUVRIER (MAX DE SIVOLA) arrivé 3^e, les Commissaires ont sanctionné ce dernier par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir eu un comportement fautif en laissant pencher le hongre MAX DE SIVOLA, sous l'effet de la cravache, après le saut de la dernière haie, perturbant la progression du hongre ISAAC OF YORK puis, par répercussion, celle du hongre WILD FUN.

Le mouvement constaté n'ayant toutefois eu aucune incidence sur le résultat de la course.

Le hongre ESPOIR DE CERES, disposant d'un autre engagement, a été déclaré non partant.

Les hongres ISAAC OF YORK et MAX DE SIVOLA ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1887	14603	PRIX WUTZELINE	3300 m
		(Haies)	
		(Classe 4)	
		Peloton B	

32000 € (14720, 7360, 4160, 2880, 1440, 960, 480) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans** n'ayant pas, en course de haies, reçu 3.000 (victoires et places). **Poids: 67 kg**. Les poulains et pouliches ayant, en course de haies, reçu 2.000 (victoires et places) porteront 2 kg.

Parcours n° H5: Haies, Dist. 3 300 m env.

1811	5	Pyravol Laujac , h, b, 3 ans, par Vol De Nuit GB et Pyragorn USA (Aragorn IRE), 67 k, L. Jean (<i>B. Claudio</i>), J. Mérienne	1
1794	5	Magic Dancer , h, r, 3 ans, par Voiladenuo et Friska [Martaline (GB)], 67 k, Δ , D. Cottin (s) (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	2
1844	5	Mon Seul Desir , f, b, 3 ans, par Zarak et Almahroosa [Green Tune (USA)], 65 k (61 k), Δ , D. Ben Ghouzi (<i>J. Philippe</i>), M. Seror (s)	3
1297		Volsainte Jelois , f, gr, 3 ans, par Vol De Nuit GB et Sainte Marie De Re (Saint Des Saints), 65 k (64 k), \flat , Ecurie de La Verte Vallée (<i>E. Bonnet</i>), Y. Fouin (s)	4
1810		Ma Belle D'Or , f, gr, 3 ans, par Beaumec De Houelle et Audace D'Ainay [Antarctique (IRE)], 65 k, \flat , M ^{me} G. Varet (<i>L. Philippereon</i>), M. Seror (s)	5
1793		Porto Giunco , h, b, 3 ans, par Sommerabend GB et Melivea [Green Tune (USA)], 67 k, \flat , Ecurie Nicolato (<i>B. Gelhay</i>), D. Cottin (s)	6
1793		Vesco , h, b.f, 3 ans, par Birchwood IRE et Lala Dance [Motivator (GB)], 67 k, \flat , P. Sanglier (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	7
1810	5	Rory Willong , f, 3 ans, 65 k (62 k), M. Chaouat (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	8
1793	7	Campo Grande , h, 3 ans, 67 k (64 k), N. Boudraa (<i>L. Beaubois</i>), D. Cottin (s)	9
1811		Zunder GER , h, 3 ans, 67 k, Δ , M ^{me} MG. Maugeri (<i>A. Zuliani</i>), D. Satalia	arr
1810		Marquise De L'Est , f, 3 ans, 65 k (65 $\frac{1}{2}$ k), Ecurie Arnaud Bochet (<i>S. Naïlov-Ferhanov</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	arr
1844		Madly Du Livet , f, 3 ans, 65 k (62 k), \flat , T. Guineheux (<i>J. Hondier</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	arr

12 partants; 14 eng.; 1 eng. sup.; 15 part def.

Eng. Sup.: *Madly Du Livet*

Code anomalie AE: *Guapa De Ceres (FR)*

Code anomalie SV: *King De Ceres, Silver Seed*

2 long $\frac{1}{2}$, 2 long $\frac{1}{2}$, 2 long, 3 long $\frac{1}{2}$, 1 long, encolure, 6 long, 5 long.

14720€ - 7360€ - 4160€ - 2880€ - 1440€ - 960€ - 480€

Primes aux éleveurs:

2355€ Jacques Jean, Laurent Jean, M^{me} Marie-Therese Jean.

1177€ M^{me} Maureen Bonhomme, Thibaut Le Floch.

665€ Haras De Grandcamp Earl.

460€ Michel Guillois, Roger Charles Jean.

230€ S.C.E.A. Du Grenat, Francois-Marie Cottin.

153€ Boutin (S).

76€ Indivision N. Lala Dance 2022.

Temps total: 4'1"37"

Le hongre GUAPA DE CERES, disposant d'un autre engagement, a été déclaré non partant.

Le hongre KING DE CERES et la pouliche SILVER SEED ayant reçu des soins vétérinaires ont été déclarés non partants.

A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jockey Jad HONDIER, lui ont adressé des observations pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules (1^{re} infraction).

Les hongres PYRAVOL LAUJAC et MAGIC DANCER ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1888 4601 PRIX PHILIPPE LORAIN

(Haies - Handicap divisé)

Première épreuve

83000 € (37350, 18260, 10790, 7470, 4150, 2905, 2075) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

L'Hippodrome est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 500 m env.

Référence: +9.

1798	Le Colombar , h, n.p, 4 ans, par Pastori GER et Avene [Sassanian (USA)], 65 k, \flat , SARL Carion E.M.M. (<i>D. Ubeda</i>), M. Seror (s)	1
-------------	--	----------

1842	7 Dino Style , h, gr, 4 ans, par Doctor Dino et La Turbale (Ange Gabriel), 64 $\frac{1}{2}$ k, \flat , Terrains d'Avilly Saint-Leonard (<i>T. Beaupain</i>), Rob. Collet (s)	2
-------------	--	----------

1797	5 Montserrat , h, al, 4 ans, par Doctor Dino et Mezah IRE (Invincible Spirit IRE), 62 $\frac{1}{2}$ k, Δ , B. Angilletta (<i>T. Servier</i>), M ^{me} G. Menato	3
-------------	--	----------

1798	2 Kadover , f, b.f, 4 ans, par Whitecliffsofdoover USA et Gyntka [Peer Gynt (JPN)], 67 k, \flat , M. Boisnard (<i>T. Chevillard</i>), J. Boisnard (s)	4
-------------	---	----------

1753	Family Speed , f, al, 4 ans, par Prince Gibraltar et Speedy Speed (Vision D'Etat), 69 k, \flat , M ^{me} L. Gagneux (<i>K. Nabet</i>), Y. Fouin (s)	5
-------------	--	----------

1797	2 Royal Paloma , f, b, 4 ans, par My Risk et Cap D'Ombree (Kapgarde), 63 k, Δ , N. Boudraa (<i>Mme O. Launay</i>), D. Cottin (s)	6
-------------	---	----------

1798	7 Levoiatiep , h, b, 4 ans, par Karaktar IRE et Vlatiepy [Dark Moondancer (GB)], 65 k (66 k), \flat , Ecurie Team Spirit (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	7
-------------	---	----------

1767	3 Sign Of Stars GER , h, 4 ans, 67 $\frac{1}{2}$ k, \flat , E. Sauren (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	8
-------------	--	----------

1754	4 Cargo De Nuit , h, 4 ans, 64 k, ϕ , F. Huther (<i>N. Ferreira</i>), Y. Fouin (s)	9
-------------	---	----------

1813	3 Kamakura One , f, 4 ans, 66 k, O. Martinelli (<i>A. Zuliani</i>), V. Devillars	10
-------------	--	-----------

1813	1 Lully Du Hutrel , h, 4 ans, 63 k, Δ , Y. Lecouillard (<i>A. Chesneau</i>), Y. Fouin (s)	-
-------------	--	----------

1798	8 Lerika , f, 4 ans, 63 $\frac{1}{2}$ k, Δ , Passion Racing Club (<i>L. Philippereon</i>), D. Windrif	-
-------------	--	----------

1815	9 Shalaa Dancer , h, 4 ans, 69 k, ϕ , C. Lahmi (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	arr
-------------	---	------------

1797	1 Stormy Tango IRE , h, 4 ans, 64 k, Δ , W. Kennedy (<i>B. Gelhay</i>), M. Pitart	tbé
-------------	--	------------

14 partants; 43 eng.; 1 eng. sup.; 16 part def.

Certif. vétérinaire: *Lilette*

Chev. retir.: *Luna Lupa GB, Bellodam*

2 long $\frac{1}{2}$, encolure, 3 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 1 long, 1 long $\frac{1}{2}$, 1 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 1 long.

37350€ - 18260€ - 10790€ - 7470€ - 4150€ - 2905€ - 2075€

Primes aux éleveurs:

5415€ Sarl Carion E. M. M..

2647€ M^{me} Henri Devin.

1564€ M^{me} Henri Devin, M^{me} Victoria Devin.

1083€ Boisnard (S).

601€ M^{me} Laurence Gagneux, Yannick Fouin.

421€ M^{me} Philippe Cottin, Noel Boudraa.

300€ Michel Contignon, M^{me} Nelly Contignon.

Temps total: 4'5"37"

Le hongre FAMILIAR (IRE) et la pouliche LILETTE ont été déclarés non partants pour raisons vétérinaires.

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les causes et les circonstances de la chute du hongre STORMY TANGO (IRE), (Benjamin GELHAY) après le saut de la dernière haie de la ligne du front de mer.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Benjamin GELHAY, Clément LEFEBVRE (SHALAA DANCER) arrêté et Océane LAUNAY (ROYAL PALOMA) arrivé 6^e, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que la chute du hongre était due aux mouvements concomitants du hongre SHALAA DANCER et de la pouliche ROYAL PALOMA à la réception de la haie.

Les hongres LE COLOMBAR, DINO STYLE, MONTSERRAT, les pouliches KADOVER et FAMILY SPEED ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1889 4607 PRIX BERJOU

(Steeple-Chase)

(Classe 4)

32000 € (14720, 7360, 4160, 2880, 1440, 960, 480) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} février dernier inclus, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires

et places). **Poids: 67 kg.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 5.000 cette année et par 8.000 depuis le 1^{er} juillet 2024 inclus au 31 décembre 2024 inclus.

Monsieur Christian TRECCO, Propriétaire, est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.

1799 ⁷ **Iron Barks**, h, b.f, 5 ans, par Kingfisher IRE et Iditarod [Sageburg (IRE)], 71 k, þ, JPJ. Dubois (*C. Lefebvre*), M. Pitart

752 **Gurzuf IRE**, h, b, 6 ans, par Zelzal et Greshnitsa [Redoute'S Choice (AUS)], 67 k, Δþ, A. Jathiere (*J. Reveley*), N. George & A. Zetterholm (s)

1815 **King Saint**, h, b, 5 ans, par Saint Des Saints et Daniella [Sea The Stars (IRE)], 72 k (69 k), þ, Ecurie Pierre Mbappe (*K. Ouvrier*), D. Cottin (s)

1814 ² **Irish Vocation**, h, al, 7 ans, par Voiladenuo et Nadessa GB (Needwood Blade GB), 67 k, þ, Bivans SRL (*K. Nabet*), Y. Fouin (s)

1812 ⁵ **Zanhewe**, h, b, 5 ans, par Ivanhowe GER et Zewara IRE (Alhaartha IRE), 67 k, Δþ, Baie des Anges (*T. Beaupain*), J. Carayon

1799 **Foudre Delta**, h, gr, 10 ans, par Diamond Boy et Odeline (Rochesson), 67 k (66 k), þ, Y. Fouin (s) (*A. Chesneau*), Y. Fouin (s)

1812 **Walfer**, h, 7 ans, 67 k (64 k), þ, Ecurie de Maleissye (*B. Marchand*), D. Windrif

1812 **Yutu**, h, 5 ans, 67 k, M^{me} MP. Laborde (*B. Claduc*), S. Foucher

1812 **Mauricius**, h, 9 ans, 67 k, ⊗, Scuderia Aichner SRL (*J. Kratochvil*), J. Vana Jr

9 partants; 29 eng.; 9 part def.
5 long, 1 long, 1 long ¼, 7 long ½.
14720€ - 7360€ - 4160€ - 2880€ - 1440€ - 960€

Primes aux éleveurs:
2134 € Jean-Pierre-Joseph Dubois, Fabrice Simon.
1067 € Viktor Tymoshenko, prime non attribuée.
603 € Ecurie Des Charmes.
417 € Earl Haras Du Taillis.
208 € Germain Hamerel, M^{me} Bertille Hamerel.
139 € Jean-Michel Feuillet-Besnouin.

Temps total: 4'35"30"
Les hongres IRON BARKS et KING SAINT ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1890 ⁴⁶⁰⁶ **PRIX AL CAPONE II** 3800m
(Steeple-Chase - Handicap)

37000 € (16 650, 8 140, 4 810, 3 330, 1 850, 1 295, 925) – dotation France Galop

Pour tous poulin et pouliches de **4 ans**.
Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.
Référence: +8.

1809 ³ **Illaho**, h, gr, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Idaho Falls [Turgeon (USA)], 70 k, S. Burke (*J. Reveley*), N. George & A. Zetterholm (s)

1798 ³ **Lockbatan Thom**, h, b, 4 ans, par Yeats IRE et Ecbatane (Balko), 64½ k (65 k), þþ, M^{me} T. Mingozzi (*K. Nabet*), R. Chotard

1798 **Kucharsky**, h, gr, 4 ans, par Beaumec De Houelle et Samba Bresilienne [Muhtathir (GB)], 66½ k, þþ, Ecurie Enzo et Michael Rizieri (*C. Lefebvre*), Y. Fouin (s)

1798 ¹ **Coute Que Coute**, f, al, 4 ans, par Doctor Dino et Cue To Cue GB (King'S Theatre IRE), 70 k (69 k), þ, WJ. Williams (*N. Ferreira*), H. Mérienne (s)

1842 ² **Priam Du Mesnil**, h, b, 4 ans, par Bathyrhon GER et April Day [Garuda (IRE)], 63 k, Y. Tarzout (*A. Zuliani*), N. George & A. Zetterholm (s)

1813 ⁵ **Bubble Pretty**, f, b.f, 4 ans, par Great Pretender IRE et Bubble Art [Mastercraftsman (IRE)], 64 k, Δ, ZAK Bloodstock (*T. Beaupain*), H. Mérienne (s)

1798 ⁵ **Astorius**, f, b, 4 ans, par Pastorius GER et Cote Atlantique (Nickname), 67½ k (64½ k), þþ, MP. Reichstein (*Q. Jacoby*), M. Pitart

1842 ⁶ **Maniysa Bleue**, f, 4 ans, 63 k, þþ, B. Lion (*T. Chevillard*), M. Pitart

1728 ¹ **Twickenham Park**, h, 4 ans, 62 k (63 k), þ, M. Sauret (*B. Gelhay*), M. Pitart

9 partants; 31 eng.; 10 part def.
2 long, 1 long ¾, 1 long ½, 2 long, ¾ long, 5 long, 2 long.
16 650€ - 8 140€ - 4 810€ - 3 330€ - 1 850€ - 1 295€ - 925€

Primes aux éleveurs:

2 664 € Eric Leffray, Thomas Leffray, Mathieu Leffray.

1 302 € Elevage Thom, Patrice Detre.

769 € Yannick Fouin.

532 € William John Williams.

296 € Daniel Aumont, Nicolas Aumont, M^{me} Caroline Aumont.

207 € Ali Hakam, M^{me} Amina Hakam.

148 € Ecurie Pierre Julianne.

Temps total: 4'38"86"

Le hongre PLANEUR a été déclaré non partant pour raisons vétérinaires.

Les hongres ILLAHO et LOCKBATAN THOM ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course

1891 ⁴⁶⁰⁴ **PRIX JEAN-YVES BEAURAIN** 3500 m

(Haies - Handicap divisé)

Deuxième épreuve

53000 € (23 850, 11 660, 6 890, 4 770, 2 650, 1 855, 1 325) – dotation France Galop

Pour tous poulin et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Monsieur Thomas BEAURAIN, fils de Jean-Yves BEAURAIN, est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 500 m env.

Référence: +16,5.

1842 **Kissy**, f, b, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Kitkatte [Dansili (GB)], 66 k (65 k), Δþ, D. Vilbert (*E. Bonnet*), D. Artu (s)

1797 **Litchi Roque**, f, b.f, 4 ans, par Goliath Du Berlais et Golden Sage [Sageburg (IRE)], 68½ k, M^{me} M. Mérienne (*B. Claduc*), J. Mérienne

1628 **Sirene Success IRE**, f, al, 4 ans, par Success Days IRE et Ittasal GB (Any Given Saturday USA), 65½ k, R. Ng (*L. Philippoperon*), M. Seror (s)

1863 **Les Flots Bleus**, f, b, 4 ans, par Gemix et Equilibriste (IRE) (Librettist USA), 69 k (68 k), þþ, M^{me} L. Moal (*N. Ferreira*), Butel & Beaunez (s)

1797 ⁴ **Up And Up**, f, gr, 4 ans, par It'S Gino GER et Lady Heart (Double Heart), 66½ k, þ, M. Sauret (*B. Gelhay*), M. Pitart

1797 ³ **Apophategme**, h, al, 4 ans, par Adlerflug GER et Normandy Dream [Dream Ahead (USA)], 67 k (64 k), Δ, M^{me} L. Baudouin (*L. Beauvois*), D. Cottin (s)

1813 ⁷ **Nous**, h, al, 4 ans, par Masked Marvel GB et The Race (Mansonienn), 67½ k, þ, C. Trecco (*T. Chevillard*), D. Windrif

1733 **Tenuta IRE**, f, 4 ans, 66½ k, Sir F. Brooke (*S. Nailov-Ferhanov*), N. George & A. Zetterholm (s)

1797 ⁷ **Leandro Nonantais**, h, 4 ans, 67 k (64 k), þ, C. Trecco (*B. Marchand*), D. Windrif

1030 **Light Of Star**, f, 4 ans, 70 k (66 k), Δ, G. Brown (*J. Phelipe*), M. Seror (s)

1863 **Clos Margaux**, f, 4 ans, 69½ k (65½ k), Δþ, D. Cottin (s) (*Mme O. Launay*), D. Cottin (s)

1733 ² **Brise D'Etel**, f, 4 ans, 65 k (64 k), þþ, Y. Fouin (s) (*A. Chéneau*), Y. Fouin (s)

1728 ⁴ **Vitus Bering**, h, 4 ans, 68½ k (64½ k), þþ, A. Maubon (*JF. Rambur*), M. Pitart

1862 ⁷ **La Pagaille**, f, 4 ans, 68 k, þ, Ecurie de Maleissye (*C. Smellders*), D. Cottin (s)

1797 ⁶ **Kapki FR**, h, 4 ans, 68 k, þ, N. George & A. Zetterholm (s) (*J. Reveley*), N. George & A. Zetterholm (s)

1674 ⁴ **Le Phocaea**, h, 4 ans, 65½ k, þ, B. Nardone (*T. Beaupain*), M^{me} B. Ré-Scandella

16 partants; 16 eng.; 16 part def.
courte enclosure, 3 long ½, ¾ long, 3 long, ½ long, nez, ½ long, ½ long.

23 850€ - 11 660€ - 6 890€ - 4 770€ - 2 650€ - 1 855€ - 1 325€

Primes aux éleveurs:

3 816 € M^{me} Lisa Lemiere Dubois.

1 865 € M^{me} Robert Mongin.

1 102 € Rossenara Stud, prime non attribuée.

763 € Butel & Beaunez (S), M^{me} Melanie Mullier, Matheo Beaunez.

424 € Matthieu Sauret.

296 € Boutin (S).

212 € Didier Henri Dubois, David Windrif.

Temps total: 4'8"24"

Les Commissaires ont autorisé le hongre LE PHOCEA à être muni d'un bonnet antibruit pour être présenté au public, ce dernier étant retiré derrière les élastiques.

Les pouliches KISSY et SIRENE SUCCESS (IRE) ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

PAU

mardi 16 décembre 2025

Terrain TRES SOUPLE

Commissaires de courses : Jean d'INDY - Nicolas LANDON -
Bernard PONS - Stéphanie UHEL

1892 4612 **PRIX DE PARDIES** 4000 m
(Steeple-Chase)
(Classe 3)

34 000 € (15 640, 7820, 4420, 3 060, 1 530, 1 020, 510) -
dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1^{er} septembre de cette année inclus, reçu deux allocations. **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 4.000 depuis le 1^{er} février de cette année inclus.

Parcours n° 20 : Steeple-Chase, Dist. 4 000 m env.

Magic Marvel, h, b, 7 ans, par Masked Marvel
GB et Belle Saga (Sagamix), 67 k, p, D. Baussier
(*M. Chailloleau*), P. & C. Peltier (s)

Gardons Le Sourire, h, b, 9 ans, par Fame And Glory
GB et Place Au Soleil [Tremplino (USA)], 67 k, p,
Haras de Saint-Voir (*C. Lefebvre*), Gab. Leenders (s)

1819 Nomade, h, b, 6 ans, par Castel Sant'Angelo USA et
Yellow Summer [Polish Summer (GB)], 67 k (68 k), Δp,
du P. Pasquier (*A. Lelievre*), E. Leray (s)

1644 1 **Diamond Dice IRE**, h, b, 6 ans, par Diamond
Boy et Chances Orchard (Milan), 67 k, Δ,
Private Harley Street Clinic (*A. Zuliani*),
N. George & A. Zetterholm (s)

1734 3 **Glasgow Du Berlais**, h, b, 7 ans, par Saint Des
Saints et Royale Athenia [Garde Royale (IRE)],
69 k, p, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (*L. Zuliani*),
H. de Lageneste & G. Macaire (s)

1681 1 **Bon Conseil**, h, al, 6 ans, par Balko et Bahama
[Gentlewave (IRE)], 71 k (68 k), φp, M. Martinez
(*Y. Delepine*), J. Delaunay (s)

Losange Vert, h, 8 ans, 67 k, Mme P. Papot
(*G. Meunier*), D. Bressou

7 partants; 24 eng.; 7 part def.

1 long, 7 long, 1 long ½, 5 long, 4 long.

15 640 € - 7 820 € - 4 420 € - 3 060 € - 1 530 € - 1 020 €

Primes aux éleveurs :

2267 € Alain Aupetit.

1133 € Haras De Saint-Voir.

640 € Philippe Pasquier, M^{me} Sylvie Papin.

443 € M^{me} Gillian Neville, prime non attribuée.

221 € Haras Du Berlais.

147 € Manuel Martinez.

Temps total : 4'53"80"

Le jockey Théo DUMOUCH s'étant accidenté en course, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre GARDONS LE SOURIRE par le jockey Clément LEFEBVRE.

Le départ a été repris une fois, le hongre MAGIC MARVEL ayant pris le galop malgré les efforts de son jockey avant que le juge du départ n'ait abaissé son drapeau.

Le départ a été validé à 12h04.

Agissant sur réclamation du jockey Clément LEFEBVRE (GARDONS LE SOURIRE), arrivé 2^e, se plaignant d'avoir été gêné à l'entrée de la ligne d'arrivée par le hongre MAGIC MARVEL (Matthieu CHAILLOLEAU) arrivé 1^{er}, les Commissaires ont ouvert une enquête.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys Clément LEFEBVRE et Matthieu CHAILLOLEAU, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que le hongre GARDONS LE SOURIRE n'avait jamais eu un espace suffisant entre le hongre MAGIC MARVEL et la lice intérieure pour pouvoir faire progresser le hongre GARDONS LE SOURIRE.

En outre, les Commissaires n'ont pas sanctionné le jockey Matthieu CHAILLOLEAU, considérant qu'il n'avait pas eu de comportement fautif, le hongre MAGIC MARVEL s'étant légèrement décalé vers l'extérieur à la sortie du tournant avant de revenir se placer le long de la corde.

Les hongres MAGIC MARVEL et NOMADE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1893 4609 **PRIX PAUL MIRAT** 3500 m
(Haies)
(Classe 4)

32 000 € (14 720, 7 360, 4 160, 2 880, 1 440, 960, 480) - dotation
France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids: 66 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 2.000.

Parcours n° 4 : Haies, Dist. 3 500 m env.

1751 7 **Milleetunevictoire**, h, b, 3 ans, par Prince Gibraltar
et Butte Mortemart [Martaline (GB)], 67 k, p,
Ecurie Edouard Beroud (*C. Lefebvre*), E. Clayeux (s)

254 **Friande**, f, b,f, 3 ans, par Roman Candle (GB) et
Palmarosa (Kapgarde), 64 k, D. Bressou (*G. Meunier*),
D. Bressou

1159 **Majeste Deciergues**, f, b, 3 ans, par Free Port Lux
(GB) et Star Dance [Enrique (GB)], 64 k, p, P. Devillard
(*T. Beaurein*), J. Delaunay (s)

1196 6 **Brigadin**, h, n.p, 3 ans, par Bathyrhon GER et Ivresse
Du Berlais [Poliglotte (GB)], 66 k (65 k), Ecurie Sagara
(*M. Behocaray*), D. Bressou

1736 4 **Mayra Du Pecos**, f, al, 3 ans, par Ivanhowe GER et
Fofie Du Pecos (Chef De Clan), 65 k (66 k), p, G. Temam
(*J. Charron*), K. Tavares (s)

1836 4 **Meleze Hana**, h, b, 3 ans, par Chanducoq et O'Hana
(Nononito), 70 k (69 k), E. Barrao (*L. Vandamme*),
F. Barrao

1756 1 **Malfoy De Labrunie**, h, 3 ans, 69 k, p,
Haras de La Petite Brunie (*L. Zuliani*),
H. de Lageneste & G. Macaire (s)

1852 5 **Mikariton**, h, 3 ans, 66 k (62 k), Δp, E. Douieb
(*J. Phelippe*), M. Seror (s)

8 partants; 29 eng.; 1 eng. sup.; 8 part def.

Eng. Sup. : *Majeste Deciergues*

4 long, 1 long ½, 8 long, 1 long, ½ long.

14 720 € - 7 360 € - 4 160 € - 2 880 € - 1 440 € - 960 €

Primes aux éleveurs :

2 355 € Jean Brest, Jean Leoni, M^{me} Hélène Doreau, Raymond Poiron.

1 177 € M^{me} Fanny Bihr, Dominique Bressou, M^{me} Caroline Bressou.

665 € Jean-Louis Devillard.

460 € Ecurie Sagara.

230 € Haras Du Pecos.

153 € Philippe Hardy.

Temps total : 4'23"50"

Le jeune jockey Charles CLAYEUX s'étant accidenté en course, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre MIKARITON par le jeune jockey Joel PHELIPPE au même poids.

A l'issue de la course, suite à un mouvement survenu à la sortie du dernier tournant, les Commissaires, après avoir entendu les jockeys Gabin MEUNIER (FRIANDE), arrivé 2^e, Maxime BEHOCARAY (BRIGADIN) arrivé 4^e et Clément LEFEBVRE (MILLEETUNEVICTOIRE (AQ)) arrivé 1^{er}, en leurs explications, ont sanctionné ce dernier par une interdiction de monter pour une durée d'un jour pour avoir fait progresser le hongre MILLEETUNEVICTOIRE (AQ) entre la pouliche FRIANDE et le hongre BRIGADIN en leur mettant une pression pour avoir un passage suffisant.

Le mouvement constaté n'a pas eu de conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course.

Par ailleurs, à l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jeune jockey Lucas VANDAMME (MELEZE HANA (AQ), arrivé 6^e), l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour avoir, en cessant de solliciter le hongre MELEZE HANA (AQ) avant le passage du poteau d'arrivée, perdu une allocation ou une meilleure allocation, en l'occurrence, la 5^e place.

Le hongre MILLEETUNEVICTOIRE (AQ) et la pouliche FRIANDE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1894 4613 **PRIX DU PAU HUNT RACES** 4100 m
(Steeple-Chase-Cross-Country)
(Classe 2)

33 000 € (15 180, 7 590, 4 290, 2 970, 1 485, 990, 495) - dotation
France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 20.000 en steeple-chase (victoires et places). **Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Parcours n° 32: Cross-Country, Dist. 4 100 m env.

93 **Jack Lux**, h, gr, 6 ans, par Free Port Lux (GB) et Ulla
Banba [Great Pretender (IRE)], 71 k, p, Ecurie Couderc
(*J. Reveley*), E. Clayeux (s)

1532 5 **Riskman**, h, al, 9 ans, par No Risk At All et
Samansonniene (Mansonnién), 71 k, φp, M^{me} Y. Grall
(*T. Beaurein*), E. Grall (s)

1784 4 **Janvier**, h, n, 6 ans, par Voiladenuo et Une Dame
De Fer (Useful), 69 k, φp, G. Henrot (*M. Chailloleau*),
P. & C. Peltier (s)

1784 7 **Job D'Ete**, h, al, 6 ans, par Voiladenuo et Heure
D'Hiver [Aussie Rules (USA)], 68 k (65 k), p,
de P. La Guillonnier (*M. Zuliani*), S. Zuliani (s)

185	6	Thequietman , h, b.f, 7 ans, par Karaktar IRE et Escort'Beauty (Robin Des Champs), 71 k, ♀, JC. Ravier (<i>C. Lefebvre</i>), E. Clayeux (s)	5	1849	4	Lady Ange Win , f, 4 ans, 62 k, J. Frost (<i>Mme B. Frost</i>), M. Seror (s)	tbé
1784	2	Joker Cauvelliere , h, al, 6 ans, par Masterstroke USA et Shawn [High Chaparral (IRE)], 71 k (69 k), ♀, Mme SA. Bramall (<i>L. Vandamme</i>), J. Delaunay (s)	6	14 partants; 33 eng.; 1 eng. sup.; 14 part def. Eng. Sup.: <i>Emid'lo Pepe</i>			
1788	5	Haut De Gamme , h, b.f, 8 ans, par Maresca Sorrento et Augusta Jersey (Baroud D'Honneur), 67 k, ♀, B. Alleaume (<i>E. Metivier</i>), E. Metivier	7	tête, 6 long, $\frac{3}{4}$ long, courte encolure, 4 long, 5 long, 2 long $\frac{1}{2}$, 3 long, 1 long $\frac{1}{2}$. 37350€ - 18260€ - 10790€ - 7470€ - 4150€ - 2905€ - 2075€			
234	4	Hard Roc De Kerser , h, 8 ans, 72 k, ♀, Ecurie du Haras d'Eral (J. Lebrun), P. Quinton (s)	8	Primes aux éleveurs: 5415€ Mme Geraldine Libessart, Thierry Libessart, Mme Sophie Daugreilh.			
1835	5	Indila Up , f, 7 ans, 65 k, ♀, Mme L. Le Geay (<i>B. Fouchet</i>), Mme L. Le Geay	9	2647€ Earl De Cordelles, Suc. Erick Bec De La Motte. 1564€ Thomas Krau, Pascal Lhuillier, Frederic Badouat.			
1784		Jungle Ville , h, 6 ans, 67 k (66 k), ♂, M. Nicolau (<i>E. Bonnet</i>), M. Nicolau	dér	1083€ Philippe Brecheteau, Francois Moreau, Sylvain Julien Martin. 601€ Earl Haras De Nonant Le Pin, Mme Marie-Flore Corbiere.			
		Godiva Lady , f, 9 ans, 66 k, ♀, Mme A. Mahe (<i>L. Brechet</i>), P. Quinton (s)	tbé	421€ Haras De Saint-Voir, Thomas De Lageneste. 300€ Mme Jean-Hugues De Chevigny.			
11 partants; 21 eng.; 12 part def.							
Sans jockey: <i>Ilba</i> 1 long $\frac{1}{4}$, 3 long, $\frac{3}{4}$ long, 5 long $\frac{1}{2}$, 1 long $\frac{1}{4}$, 8 long, 4 long, 1 long. 15180€ - 7590€ - 4290€ - 2970€ - 1485€ - 990€ - 495€							
Primes aux éleveurs: 2201€ Earl Patrick Joubert, Sc Ecurie Couderc. 1100€ Mme Isabelle Garcon, Guillaume Garcon, Jean-Pierre Garcon. 622€ Jean-Yves Hode. 430€ Ecurie Haras De La Rousseliere. 215€ Emmanuel Clayeux. 143€ Gaec De La Cauvelliere. 71€ Arnaud Chaille-Chaille.							
<i>Temps total: 5'24"20"</i>							
Le hongre ILBAO (AQ) a été déclaré non partant, son entraîneur n'ayant pas trouvé de jockey pour remplacer le jockey Stéphane PAILLARD, accidenté dimanche en course.							
A l'issue de la course, le jockey Enzo BONNET a indiqué aux Commissaires qu'il avait eu du mal à canaliser le hongre JUNGLE VILLE (AQ), dérobé à la cote de 44/1, et qu'il n'avait pas réussi à le faire tourner à gauche au bout de la ligne d'en face, précisant que la dérobade n'était pas due à un autre concurrent.							
Les hongres JACK LUX (AQ) et THEQUIETMAN ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.							
1895	4608	PRIX ETALON CASTLE DU BERLAIS - HARAS DU LION (PRIX GEORGES PASTRE)	3500 m	1896	4611	PRIX ANDRE TOULET	3400 m
		(Haies - Handicap)				(Steeple-Chase) (Classe 4)	
83000€ (37350, 18260, 10790, 7470, 4150, 2905, 2075) - dotation France Galop							
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans , ayant couru depuis le 1 ^{er} janvier de l'année dernière inclus.							
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.							
Parcours n° 4: Haies, Dist. 3 500 m env.							
Référence: +8.							
749	7	Emid'lo Pepe , h, n.p, 4 ans, par Kap Rock et Shooting Post [American Post (GB)], 70 k, H. Devillairs (<i>B. Lestrade</i>), JP. Daireaux (s)	1	1692	3	L'Union Jack , h, b, 4 ans, par Ivanhowe GER et Penkinella [Pennenkamp (USA)], 67 k, G. Lenzi (<i>L. Zuliani</i>), D. Mélé (s)	1
1753	2	Some Of Them , h, gr, 4 ans, par Cloth Of Stars IRE et Someries (Kendor), 65 k (65 $\frac{1}{2}$ k), ♀, G. Lenzi (<i>B. Le Clerc</i>), D. Mélé (s)	2	235	1	Lagon Bleu , h, al, 4 ans, par Zarak et Coastalina [Coastal Path (GB)], 67 k, ♀, Mme P. Papot (<i>J. Charron</i>), J. Boisnard (s)	2
1707		Legolas Tek , h, b.f, 4 ans, par Legolas JPN et Reine Desjy (Nickname), 67 $\frac{1}{2}$ k, ♀, J. Lawson (<i>J. Reveley</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	3	1355	4	Wells Park , h, b, 4 ans, par Waldpark GER et Everythings Well (Irish Wells), 69 k, ♀, Ecurie Serenite (<i>G. Ré</i>), D. Mélé (s)	3
1753		Touz The Crown , h, b, 4 ans, par Recorder GB et Success Girl (GB) (Makfi GB), 64 $\frac{1}{2}$ k, ♂, Ecurie R.E. (<i>C. Riou</i>), J. Delaunay (s)	4	1755	3	Roi Du Reve , h, b, 4 ans, par Kingfisher IRE et Pommelle (Apple Tree), 67 k, ♀, P. Lommele (<i>T. Beaureau</i>), AS. Pacault (s)	4
1753	5	Mon Petit Prince , h, gr, 4 ans, par Choeur Du Nord et Ma Saone [Martaline (GB)], 65 $\frac{1}{2}$ k, ♀, D. Josset (<i>G. Faivre-Picon</i>), Gab. Leenders (s)	5	1753	6	Esastar , f, b, 4 ans, par Goliath Du Berlais and Star D'Avril [Phantom Breeze (IRE)], 65 k, Famille Bryant (<i>G. Meunier</i>), D. Bressou	5
1609	2	La Vie De Reve , f, b, 4 ans, par Ivanhowe GER et Suite [Octagonal (NZ)], 65 $\frac{1}{2}$ k, ♀, Haras de Saint-Voir (<i>R. Mayorue</i>), E. Grall (s)	6	1633	6	Yeiazel , f, b, 4 ans, par Ultra IRE et Nouvelle Page [Authorized (IRE)], 67 k, ♀, Mme I. Pacault (<i>T. Chevillard</i>), Mme I. Pacault	6
1732	6	Exciting Hunt , h, gr, 4 ans, par Hunter'S Light IRE et Excitante [Excelebration (IRE)], 62 k, ♀, Ecurie Serenite (<i>L. Zuliani</i>), D. Mélé (s)	7	1775	5	Kind Of Mix , h, gr, 4 ans, par Gemix et Midnight Of Paris [Mastercraftsman (IRE)], 68 k, ♂, M. Frogé (<i>A. Lelievre</i>), Mme S. Geffrauad	7
1704		Leika , f, 4 ans, 64 k, ♀, Ecurie Artsam (<i>T. Chevillard</i>), E. Grall (s)	8	1162	4	St Henri Detaillon , h, 4 ans, 67 k (64 $\frac{1}{2}$ k), ♂, Mme S. Tortiger (<i>M. Zuliani</i>), J. Delaunay (s)	8
1806		Neva , f, 4 ans, 66 k, Ecurie Patrick Klein (<i>A. Zuliani</i>), M. Seror (s)	9	1717	3	Tara Kind , f, 4 ans, 68 k (65 k), ♂, Denalie Racing SC (<i>A. Lepage</i>), E. Grall (s)	9
1732	1	Rogatien , h, 4 ans, 64 k, ♀, Marchosi Racing (<i>T. Beaureau</i>), AS. Pacault (s)	10	1759	4	Elian , h, 4 ans, 70 k (66 k), ♀, T. Seguinotte (<i>T. Bourguignneau</i>), A. Chaillé-Chaillé & F. Pamart (s)	10
1777	2	Loustic D'Eral , h, 4 ans, 65 k, ♀, Ecurie du Haras d'Eral (<i>C. Lefebvre</i>), P. Quinton (s)	-	460	5	Letsgo D'Alene , h, 4 ans, 67 k, ♀, Ecurie Mme Lynne MacLennan (<i>C. Lefebvre</i>), Gab. Leenders (s)	arr
1761	1	Demoiselle De Paris , f, 4 ans, 64 k, ♀, P. & C. Peltier (s) (<i>Y. Follin</i>), P. & C. Peltier (s)	arr	11 partants; 32 eng.; 12 part def. Certif. vétérinaire: <i>Basheer</i>			
1439	4	Astrologer , h, 4 ans, 67 k, ♂, AA. Ameline (<i>L. Vandamme</i>), J. Delaunay (s)	tbé	courte encolure, 1 long, 1 long $\frac{1}{4}$, 4 long $\frac{1}{2}$, 3 long $\frac{1}{2}$, 6 long $\frac{1}{2}$, 1 long $\frac{1}{4}$, 1 long $\frac{1}{4}$, 1 long. 14720€ - 7360€ - 4160€ - 2880€ - 1440€ - 960€ - 480€			
Primes aux éleveurs: 2355€ Philippe Thiriet, Jacques Cypres, Xavier Bazot, Antoine Bazot. 1177€ Ecurie Madame Patrick Papot. 665€ Guy Chérel. 460€ Pierre Lommele, Guy Wagner, Scea Lommele. 230€ Equi-Michel 6, Thomas Le Boucher. 153€ Mme Isabelle Pacault, Mme Magali Girot-Pacault, Mme Anne-Sophie Pacault. 76€ Michel Haski.							
<i>Temps total: 4'9"80"</i>							
Le jockey Théo DUMOUCH s'étant accidenté en course, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre LETSGO D'ALENE (AQ) par le jockey Clément LEFEBVRE.							

Le jeune jockey Adrien BLAIS s'étant accidenté en course, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche TARA KIND par le jeune jockey Axel LEPAGE au même poids.

Le hongre BASHEER a été déclaré non partant pour raison vétérinaire.

Les hongres L'UNION JACK et LAGON BLEU, ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

1897 4610 PRIX ABEL RAMON DIAGO 3800 m
(Haies - Handicap)

37000 € (16 650, 8 140, 4 810, 3 330, 1 850, 1 295, 925) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

La référence applicable dans ce Handicap sera + 15.

Parcours n° 05: Haies, Dist. 3 800 m env.

Référence : +15.

1808 Vision Du Rhei, h, b,f, 6 ans, par Choeur Du Nord et Gwel Du Rhei (Vision D'Etat), 71^{1/2} k (68^{1/2} k), b, J. Détré (M. Zuliani), J. Delaunay (s) 1

1681 5 Jumper Dete, h, b, 6 ans, par Castle Du Berlais et Semmering GB [Poliglote (GB)], 67 k, b, B. Tremblin (T. Beaupain), F. Foucher 2

1542 6 Kimfly, f, n.m, 5 ans, par Fly With Me et Rigaya Du Seuil [Ultimately Lucky (IRE)], 69 k, g, Beaunez (R. Mayeur), E. Grall (s) 3

1698 1 Booper Du Pouey, h, b, 7 ans, par Whipper USA et Bettyboop Du Pouey [Merlino, Mago (GB)], 70 k, Δ, E. Pouey (E. Labaisse), C. Bonin (s) 4

Mister Pats, h, b,f, 6 ans, par Castle Du Berlais et Adveniat [Great Pretender (IRE)], 72 k, φ, B. Bouvry (C. Lefebvre), D. Sourdeau de Beauregard (s) 5

1129 5 Jaguar Du Large, h, b, 6 ans, par Pastorius GER et Rapsodie Sea (April Night), 67^{1/2} k, Δb, Uma Racing (T. Chevillard), Gab. Leenders (s) 6

1766 1 Grand Clermont, h, al, 9 ans, par Maresca Sorrento et Flo De Clermont [Hurricane Cat (USA)], 71^{1/2} k, b, V. Le Roy (D. Lecomte), L&M. Viel (s) 7

Irish Bar, h, 7 ans, 66^{1/2} k, b, G. Laroche (B. Le Clerc), M. Seror (s) 8

1768 5 Stellomaker, h, 5 ans, 71 k (68 k), ⊗b, F. de Sousa (A. Lepage), D. Mélé (s) 9

Le Lascar, h, 7 ans, 69 k, Δb, C. Bonin (s) (G. Richard), C. Bonin (s) 10

1698 2 Kalino Bellevue, h, 5 ans, 69 k, φ, JP. Bichon (AD. Fouchet), T. Fourcy (s) arr

11 partants; 34 eng.; 1 eng. sup.; 11 part def.

Eng. Sup.: *Irish Bar*

3 long ½, encolure, ½ long, 3 long ½, 4 long ½, 3 long ½, ¾ long, 2 long ½, 8 long ½.

16 650€ - 8 140€ - 4 810€ - 3 330€ - 1 850€ - 1 295€ - 925€

Primes aux éleveurs:

2414 € Suc. Claude Duval.

1180 € Daniel Toublanc, M^{me} Claudine Toublanc.

697 € Joël Denis.

482 € Eric Pouey.

268 € Bruno Bouvry.

187 € Pascal Noue.

134 € Scea La Reigner.

Temps total: 4'38"40"

Le jockey Théo DUMOUCH s'étant accidenté en course, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre JAGUAR DU LARGE (AQ) par le jockey Théo CHEVILLARD.

Le jeune jockey Adrien BLAIS s'étant accidenté en course, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre STELLOMAKER par le jeune jockey Axel LEPAGE au même poids.

Les hongres VISION DU RHEU et JUMPER DETE ont fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

CAGNES-SUR-MER

mercredi 17 décembre 2025

Terrain COLLANT

Commissaires de courses : M Pierre SIGAUD - Martine BROSSARD - Michel LONGIS

1898 4619 PRIX ANDRE ADELE 3800 m
(Steeple-Chase)
(Classe 1)

45000 € (20 700, 10 350, 5 850, 4 050, 2 025, 1 350, 675) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 4 kg pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 kg par 10.000.

Les remises de poids, prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.

1796 3 Nuit De L'Homme, h, gr, 3 ans, par Gutaifan IRE et Yazzeyne [Teofilo (IRE)], 68 k, b, C. Jambert (Q. Jacob), M. Pitart 1

1796 1 Gemma Invicta, f, al, 3 ans, par Gemix et Nougatissime [Great Pretender (IRE)], 67 k, b, Ecurie Hugo & Pierre Pilarski (J. Charron), D. Cottin (s) 2

1690 3 Boulevard Bourdon, h, b, 3 ans, par Prince Gibraltar et Montroty [Le Havre (IRE)], 67 k, b, F. Dezzutto (B. Marchand), D. Windrif 3

1805 3 No Limits Steve, h, b, 3 ans, par Stunning Spirit (GB) et Sweet Orientfawn IRE (Galileo IRE), 67 k, b, Gousserie Racing (L. Philippon), M. Seror (s) 4

1796 2 Paint For Fun, h, b,f, 3 ans, par For Fun et Painted Girl [Monsun (GER)], 68 k, b, Ecurie Nicolato (B. Gelhay), D. Cottin (s) 5

1864 4 Helios Du Luy, h, b,f, 3 ans, par Latrobe IRE et Princess Du Luy (Saint Des Saints), 67 k, b, Seror Racing Management (J. Phelipe), M. Seror (s) 6

1831 7 Bistrot Parisien, h, 3 ans, 67 k, Terrains d'Avilly Saint-Leonard (A. Gautron), Rob. Collet (s) arr

7 partants; 16 eng.; 7 part def.

½ long, 1 long, 1 long ¾, ¾ long, 6 long.

20 700€ - 10 350€ - 5 850€ - 4 050€ - 2 025€ - 1 350€

Primes aux éleveurs:

3312 € Simon Urizzi, M^{me} Sarah Brel.

1656 € Ecurie Hugo Et Pierre Pilarski.

936 € Ecurie X.

648 € Gousserie Racing.

324 € Jean-Pierre-Joseph Dubois.

216 € Earl Haras Du Luy.

Temps total: 4'45"35"

Les Commissaires ont autorisé la pouliche GEMMA INVICTA à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré dans les aires de départ.

Le hongre NUIT DE L'HOMME a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1899 4615 PRIX CYBORG 3500 m
(Haies)
(Classe 1)

45000 € (20 700, 10 350, 5 850, 4 050, 2 025, 1 350, 675) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids: 67 kg**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 11.000.

Parcours n° H7: Haies, Dist. 3 500 m env.

1793 4 Melinos De Charnie, h, al, 3 ans, par Robin Of Navan et Hecate (IRE) (Act One GB), 67 k (66 k), b, Y. Fouin (s) (A. Chesneau), Y. Fouin (s) 1

1811 1 Bandjo, h, b, 3 ans, par Bande (IRE) et Signaturedupeintre [Poliglote (GB)], 68 k, b, SCEA de La Vaire (L. Philippon), M. Seror (s) 2

1745 3 Muloughboy, h, al, 3 ans, par No Risk At All et Bellamix Esqua (Al Namix), 68 k, SP. Fitzgerald (J. Reveley), N. George & A. Zetterholm (s) 3

1793 1 Paddockwood, h, b, 3 ans, par Birchwood IRE et Bourgeauville (IRE) [Le Havre (IRE)], 68 k, b, S. Gouvaiez (s) (C. Lefebvre), M. Pitart 4

1794 1 The Prince, h, b, 3 ans, par Le Brivido et Little Illusion (GB) (Dansili GB), 68 k (65 k), b, S. Salmon (C. Poincot), S. Foucher 5

1811 2 Makao'K, h, b, 3 ans, par Voiladenuo et Princesse Bleue [Anabaa Blue (GB)], 67 k, b, F. Duvivier (K. Nabet), Y. Fouin (s) 6

1864 5 Woods, h, b, 3 ans, par Birchwood IRE et Geriba [Redoute'S Choice (AUS)], 70 k, Δ, Scuderia Aichner SRL (J. Kratochvil), J. Vana Jr 7

7 partants; 22 eng.; 7 part def.

tête, courte encolure, 7 long ½, 1 long, 1 long, 1 long.

20 700€ - 10 350€ - 5 850€ - 4 050€ - 2 025€ - 1 350€ - 675€

Primes aux éleveurs:

3312 € Yvan Molliere.

1656 € Scea Karwin Farm, Olivier Rauscent.

936 € Cherryvalley Farm.

648 € Emile Buttigieg, Ecurie D'Auge.

324 € Serge Bouvier.

216 € De Kerbiono.

108 € M^{me} Marie-Laure Collet, Teddy Poirier.

Temps total: 4'5"86"

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en ses explications le jockey Ludovic PHILIPPERON, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2^e infraction - 5 sollicitations).

Le hongre MELINOS DE CHARNIE a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1900 4620 **PRIX DU COMTE DE NICE** 4200 m
(Steeple-Chase)
(Listed)

66 000 € (30 360, 15 180, 8 580, 5 940, 2 970, 1 980, 990) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**. **Poids: 4 ans, 65 kg; 5 ans et au-dessus, 67 kg**. Surcharges limitées à 5 kg pour les 4 ans. Les chevaux, ayant, en steeple-chase, gagné depuis le 1^{er} juillet 2024, une course de dotation totale de 45.000 porteront 1 kg; une Listed (Handicap excepté), 2 kg; un Groupe III ou II, 4 kg; plusieurs Groupes ou un Groupe et une Listed (Handicap excepté), 5 kg; un Groupe I, 7 kg.

L'Hippodrome est heureux de récompenser l'entourage du cheval gagnant.

Parcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 4 200 m env.

1812 1 **Icare Du Seuil**, h, b, 7 ans, par Masked Marvel GB et Violette Du Seuil [Lavirco (GER)], 67 k, Misol Racing (L. Philipperon), M. Seror (s)

1809 4 **Ange Pitou**, h, b, 6 ans, par Adlerflug GER et Imagery GER (Monsun GER), 67 k, Scuderia Aichner SRL (J. Kratochvil), J. Vana Jr

1799 2 **Hill Of Bamboo**, h, b, 6 ans, par Gemix et Melancholy Hill (My Risk), 67 k, p, F. Huther (J. Charron), D. Cottin (s)

1696 7 **Jost**, h, b, 6 ans, par Buck'S Boum et Djerba [Network (GER)], 67 k, p, F. Seigneur (D. Ubeda), M. Seror (s)

1843 7 **Vezzana GER**, f, b,f, 6 ans, par Maxios (GB) et Vallante GER (Soldier Hollow GB), 66 k, Δp, Scuderia Aichner SRL (C. Lefebvre), J. Vana Jr

1799 5 **Krokodile Dundee**, h, 5 ans, 69 k, Δp, Scuderia Aichner SRL (K. Nabet), J. Vana Jr

6 partants; 24 eng.; 6 part def.

3 long ½, 2 long, 1 long, 2 long.

30 360€ - 15 180€ - 8 580€ - 5 940€ - 2 970€

Primes aux éleveurs:

4402 € M^{me} Marc Boudot.

2201 € Yeguada Centurion Slu.

1244 € Roland Monnier, Yannick Fouin.

861 € Thierry Cypres, Edward Walsh.

430 € Hartmut Bolte, prime non attribuée.

Temps total: 5'13"12"

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête, afin d'examiner notamment les causes de la chute sur le plat du jockey Kévin NABET (KROKODILE DUNDEE), à la sortie du tournant après les tribunes à un tour de l'arrivée.

Après examen du film de contrôle et audition du jockey précité, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course, considérant que la chute du jockey n'était pas due à l'irrégularité d'un concurrent.

Le hongre ICARE DU SEUIL a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1901 4617 **PRIX DU BREIL** 4000 m
(Haies)
(Classe 1)

60 000 € (27 600, 13 800, 7 800, 5 400, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop

CHALLENGE PERTEMPS

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**. **Poids: 4 ans, 65 kg; 5 ans et au-dessus, 67 kg**. Surcharges accumulées et limitées à 7 kg pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 18.000 cette année et par 32.000 l'année dernière.

Les remises de poids prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les quatre premiers seront ensuite éligibles à courir dans le Pertemps Network Final qui aura lieu à Cheltenham, le jeudi 12 mars 2026 sur une distance de 4.800 m (hurdles). Ces conditions peuvent faire l'objet de modifications. Toutes les informations sur ce Challenge sont disponibles auprès d'Isabel Mathew isabelracing-ger.com.

Parcours n° H4: Haies, Dist. 4 000 m env.

1815 1 **Kel Story**, h, b, 5 ans, par Jeu St Eloi et Une Histoire (Voix Du Nord), 72 k, p, J. Finch (L. Philipperon), M. Seror (s)

1809 1 **Le Roi David**, h, b, 6 ans, par Bathyrhon GER et Felingarie [Linningari (IRE)], 72 k, D. Dahan (J. Philipperon), M. Seror (s)

1799 1 **Kaja**, f, b, 5 ans, par The Grey Gatsby (IRE) et Kamellata [Pomellato (GER)], 69 k, Δ, Scuderia Aichner SRL (J. Kratochvil), J. Vana Jr

1814 3 **Motu Fareone IRE**, f, b, 9 ans, par Getaway GER et Arrive In Style IRE (King'S Theatre IRE), 65 k (63 k), Ecurie de Maleissey (M^{me} O. Launay), D. Cottin (s)

1814 1 **Golden Beach GB**, h, b, 6 ans, par Oasis Dream GB et Mirror Lake GB (Dubai Destination USA), 68 k, p, S. Gouvazé (s) (C. Lefebvre), M. Pitart

1815 6 **Mohican**, h, al, 5 ans, par Toronado (IRE) et Miss Bikini IRE (Titus Livius), 71 k, p, Baie des Anges (T. Beaupain), J. Carayon

1815 7 **Winstonpresident**, h, b, 5 ans, par It'S Gino GER et Karmine GER (Sholokhov IRE), 68 k, φp, Scuderia Aichner SRL (J. Reveley), J. Vana Jr

7 partants; 20 eng.; 7 part def.
2 long ½, 2 long ½, 7 long, 2 long, 1 long, 4 long.
27 600€ - 13 800€ - 7 800€ - 5 400€ - 2 700€ - 1 800€ - 900€

Primes aux éleveurs:

4002 € M^{me} Karine Perreau.

2001 € Alain Cucheval, David Dahan.

1131 € Appapays Racing Club.

783 € Sean Gorman, prime non attribuée.

391 € Juddmonte Farms (East) Ltd, prime non attribuée.

261 € Paolo Ravantti.

130 € Ecurie Elevage Du Gade Scea.

Temps total: 4'49"84"

Le hongre LE ROI DAVID a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1902 4621 **PRIX DE L'ESCOEURS** 3 800 m
(Steeple-Chase - à réclamer)

19 000 € (8 740, 4 370, 2 470, 1 710, 855, 570, 285) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids: 68 kg**. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 kg; pour 12.000, 4 kg. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 kg.

Parcours n° S2: Steeple-Chase, Dist. 3 800 m env.

1865 3 **Jilajone**, h, b, 6 ans, par Walzertakt GER et Alauda [Great Pretender (IRE)], 68 k, p, (8 000), J. Finch (L. Philipperon), M. Seror (s)

1840 1 **Jarze**, h, b, 5 ans, par Muhtathir GB et Taneshka [Astarabad (USA)], 74 k (73 k), φp, (12 000), M^{me} E. Logan (G. Faivre-Picon), Gab. Leenders (s)

1840 **Stetten**, h, b, 8 ans, par Balko et Athenore [Sassanian (USA)], 70 k (67 k), p, (10 000), JR. Breton (J.B. Breton), JR. Breton

1840 7 **Kernath**, h, b, 5 ans, par Tunis POL et Nuri GER (Doyen IRE), 68 k (64 k), φp, (8 000), P. Thiriet (J.F. Rambur), M. Pitart

1840 4 **Mon Emperor IRE**, h, b, 5 ans, par Holy Roman Emperor IRE et Marie Shams [Gentlewave (IRE)], 70 k (67 k), p, (10 000), Passion Racing Club (B. Marchand), D. Windrif

1866 **Marechal Desjy**, h, al, 7 ans, par Kitkou et Sea Dame (Cadoudal), 70 k (67 k), φp, (10 000), J. Finch (G. Boinard), M. Pitart

1840 **Kapchounika**, f, b,f, 5 ans, par Kap Rock et Fubrava (Fuisse), 66 k (65 k), p, (8 000), G. Codre (A. Chesneau), Y. Fouin (s)

7 partants; 20 eng.; 1 eng. sup.; 8 part def.

Eng. Sup.: **Stetten**

Sans motif: **The Galahad Kid IRE**

1 long ½, 1 long, 3 long ½, 5 long, encolure, 3 long.

8 740€ - 4 370€ - 2 470€ - 1 710€ - 855€ - 570€ - 285€

Primes aux éleveurs:

1267 € Pierre De Maleissey Melun.

633 € Ecurie Babsen Courses.

358 € Pascal Mahe.

247 € M^{me} Nathalie Zwaenepoel, Philippe Thiriet.

123 € Bloodstock Agency Ltd, prime non attribuée.

82 € M^{me} Catherine Bodin.

41 € Gheorghe Codre.

Temps total: 4'50"84"

Les Commissaires ont autorisé le hongre JILAJONE à être accompagné en main, au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés.

Le hongre JILAJONE a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

1903	4614	PRIX DE CAMBRIDGE (Haies - Femelles) (Classe 3)	3300 m		1846	Karma D'Olivate , f, 5 ans, 71 k (68 k), Δ, E. Ruiz Colechar (<i>G. Boinard</i>), M. Pitart	8
		34000 € (15 640, 7820, 4420, 3 060, 1530, 1 020, 510) - dotation France Galop			1846	Pourquoi Pas Solo , f, 5 ans, 68 k (65 k), Δ, M ^{me} A. Boutin (<i>L. Beauvois</i>), D. Cottin (s)	9
		Pour pouliches de 3 ans , n'ayant pas reçu 15.000 en course de haies (victoires et places) (A Réclamer excepté). Poids: 66 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000.			1813	Fee Du Vivien , f, 4 ans, 66 k (65 ^{1/2} k), φ, J. Bisson (<i>N. Ferreira</i>), Butel & Beaunez (s)	10
		Parcours n° H5: Haies, Dist. 3 300 m env.			1845	Libre Et Fiere , f, 4 ans, 66 k (62 k), Δ, J. Vana Jr (<i>M^{me} A. Lebedusko</i>), J. Vana Jr	-
1810	4	Vie Secrete , f, b, 3 ans, par Intello (GER) et Au Dessus (GB) (Siyouni), 66 k (64 k), β, Ecurie JML Racing (<i>K. Ouvrier</i>), Y. Fouin (s)	1		1862	Magic Tanit , f, 4 ans, 69 k (68 k), β, M ^{me} P. Le Geay (<i>A. Chesneau</i>), Y. Fouin (s)	arr
1861	1	Stellina Rose , f, b, f, 3 ans, par Bathyrhon GER et Pegase Sixty One [Red Guest (IRE)], 68 k, β, J. Finch (<i>L. Philippoperon</i>), M. Seror (s)	2		1845	Ladiva Des Pins , f, 4 ans, 66 k (62 k), β, A. Pinot (<i>C. Poincot</i>), J. da Silva	arr
1795	4	Philadelphia , f, b, 3 ans, par Kapgarde et Plaisir D'Amour [<i>Linnegari</i> (IRE)], 68 k, JPJ. Dubois (<i>J. Charron</i>), D. Cottin (s)	3			13 partants; 20 eng.; 13 part def. 1 long ¼, 8 long, 2 long ½, ½ long, 3 long, 1 long ½, 1 long ½, 3 long, 1 long.	
1864	3	Rygia , f, b, 3 ans, par Gary Du Chenet et Turgia [Turgeon (USA)], 70 k (67 k), φ, M. Chaouat (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	4			15 640€ - 7820€ - 4 420€ - 3 060€ - 1 530€ - 1 020€ - 510€	
1864	4	April Flower , f, b, 3 ans, par Almanzor et Seaella IRE (Canford Cliffs IRE), 67 k (66 k), φ, L. Alard (<i>G. Faivre-Picon</i>), J. Mérienne	5			Primes aux éleveurs: 2502 € M ^{me} Marie-Pierre Lejeune. 1251 € Earl Detouillon Raphael Frederique, Jimmy Detouillon. 707 € David Dahan, Alain Cucheval, Robert Collet. 489 € Ashbrillie Stud, prime non attribuée. 244 € Eric Baron. 163 € Haras Du Hoguenet. 81 € Yannick Fouin, Michel Guillois, Roger Charles Jean.	
1844	3	Fuji Hana , f, b, 3 ans, par Recoletos et Validator GB (Kodiac GB), 67 k, β, S. Mayan (<i>C. Lefebvre</i>), R. Chotard	6			Temps total: 4'1"14"	
1730	5	Soria , f, b, 3 ans, par Waldgeist GB et Sorina [Le Havre (IRE)], 66 k, β, T. Storme (<i>T. Chevillard</i>), Gab. Leenders (s)	7			La pouliche BEAUTYFULL EYES a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.	
1810		Mafia , f, 3 ans, 66 k, β, Ecurie de Maleissye (<i>D. Ubeda</i>), D. Cottin (s)	8		1905	4618 PRIX DE CARDIFF (Haies - Handicap de catégorie)	4000 m
1844		Baie Des Anges , f, 3 ans, 66 k, β, Baie des Anges (<i>T. Beaupain</i>), J. Carayon	arr			37000 € (16 650, 8 140, 4 810, 3 330, 1 850, 1 295, 925) - dotation France Galop	
1861	5	Rock Pearl , f, 3 ans, 66 k (65 k), M ^{me} C. Dibatista (<i>A. Chesneau</i>), D. Windrif	arr			Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus .	
		10 partants; 35 eng.; 1 eng. sup.; 10 part def.				Seront qualifiés dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 53 k.	
		Eng. Sup.: <i>Stellina Rose</i>				Parcours n° H4: Haies, Dist. 4 000 m env.	
		1 long ¼, 5 long, 2 long ½, 3 long ½, 5 long, 3 long, 3 long.				Référence: +19.	
		15 640€ - 7820€ - 4 420€ - 3 060€ - 1 530€ - 1 020€ - 510€					
		Primes aux éleveurs: 2502 € Elevage Haras De Bourgeauville. 1251 € M ^{me} Vanessa Cooren, Sven Pauwels, Pascal Noue, M ^{me} Stephanie Perrier. 707 € Jean-Pierre-Joseph Dubois. 489 € Vincent Bey, Francois Raimbault. 244 € Ecurie Haras Du Cadran, Christophe Moussay. 163 € Ecurie Gautier, Sarl Darpat France. 81 € Thierry Storme, Thierry Lohest Racing&Breeding.					
		Temps total: 4'2"49"					
		La pouliche STELLINA ROSE a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.					
1904	4616	PRIX JEAN DOUMEN (Haies - Femelles) (Classe 3)	3400 m		1812	Just A Gigolo , h, gr, 6 ans, par Vision D'Etat et Bulle De Pap'S (Saint Des Saints), 64 k, φ, Ecurie Jaeckin (<i>T. Beaupain</i>), Butel & Beaunez (s)	1
		34000 € (15 640, 7820, 4420, 3 060, 1530, 1 020, 510) - dotation France Galop			1846	Tough Times , h, n.p, 5 ans, par Whipper USA et Mafra IRE (Kalanisi IRE), 68 ^{1/2} k, Scuderia Aichner SRL (<i>J. Kratochvil</i>), J. Vana Jr	2
		Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans , n'ayant, en course de haies, ni reçu une allocation de 9.000, ni reçu 15.000 (victoires et places). Poids: 4 ans, 66 kg; 5 ans, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 kg par 4.000.			1843	Instar De Reve , h, gr, 7 ans, par Crillon et Unike De Reve [Assessor (IRE)], 72 k (69 k), ⊗, Ecurie High Heels Racing (<i>J. Hondier</i>), N. George & A. Zetterholm (s)	3
		Parcours n° H6: Haies, Dist. 3 400 m env.			1865	Nova Scotia , h, al, 6 ans, par Le Havre (IRE) et Narnia Dawn IRE (Roderic O'Connor IRE), 68 k (65 k), Δ, C. Trecco (<i>B. Marchand</i>), D. Windrif	4
1803	1	L'Aziza Des Places , f, b, 4 ans, par Alanadi et Liliane Star [Anabaa Blue (GB)], 68 k, Δ, Scuderia Aichner SRL (<i>C. Lefebvre</i>), D. Satalia	1		1815	Jaborosa , f, b, 6 ans, par Cokoriko et Duiveland [Network (GER)], 72 k (68 k), φ, JL. Da Silva (<i>J. Philipe</i>), M. Seror (s)	5
1798	6	Linda Slide , f, b, 4 ans, par Vif Monsieur GER et Une Dame D'Avril [Meshaheer (USA)], 66 k (65 k), β, JF. Anthore (<i>G. Champier</i>), M. Pitart	2		1800	Celeb IRE , h, b, 5 ans, par No Nay Never USA et Like A Star IRE (Galileo IRE), 67 k (66 k), φ, N. Perret (<i>A. Chesneau</i>), Y. Fouin (s)	6
1733	3	Beautyfull Eyes , f, n.p, 4 ans, par Taj Mahal IRE et Blonville [Le Havre (IRE)], 67 k, Δ, D. Dahan (<i>L. Philippoperon</i>), M. Seror (s)	3		1846	Quick Daddy , h, b, 7 ans, par Quick Martin et What Cheeky (Cadoudal), 63 k (62 k), φ, M ^{me} M. Artu (<i>E. Bonnet</i>), D. Artu (s)	7
1863		Luna Lupa GB , f, b, 4 ans, par Time Test GB et Lupa Montana USA (Giant'S Causeway USA), 66 k (62 k), β, J. Finch (<i>J. Philipe</i>), M. Seror (s)	4		1846	Clo Des Flos , h, 5 ans, 67 ^{1/2} k (64 ^{1/2} k), Δ, V. Le Roy (<i>M. Desmard</i>), J. Mérienne	8
1814		Cookynelle , f, al, 5 ans, par Ballingarry IRE et Loula [Network (GER)], 70 k (66 k), Δ, D. Cottin (s) (<i>M^{me} O. Launay</i>), D. Cottin (s)	5		1846	Jungle Sea , h, 6 ans, 64 ^{1/2} k (62 k), Δ, G. Mollier (<i>M^{me} E. Fontaine</i>), D. Windrif	9
1845	3	Lady Palma , f, gr, 4 ans, par Beaumec De Houelle et Vista Palma [Enrique (GB)], 67 k, β, M. Sauret (<i>B. Gelhay</i>), M. Pitart	6		1800	Sopran Leger IRE , h, 5 ans, 72 k (68 k), β, Scuderia Aichner SRL (<i>M^{me} L. Neprasova</i>), J. Vana Jr	10
		Natt Jelois , f, gr, 4 ans, par Vol De Nuit GB et Nouma Jelois [Hannouma (IRE)], 66 k (63 k), β, V. Devillars (<i>J. Hondier</i>), V. Devillars	7		1846	Guetta , f, 5 ans, 69 k, φ, J. Pearson-Stuttard (<i>L. Philippoperon</i>), M. Seror (s)	-
		16 partants; 35 eng.; 16 part def.			1800	Royal Moon , f, 6 ans, 70 k, β, F. Leclercq (<i>T. Chevillard</i>), J. Carayon	-
		7 long, 1 long ¼, 2 long ½, 3 long ½, 1 long ¼, ½ long, 4 long, 1 long ½, 4 long.			1682	Esprit Tranquille , h, 6 ans, 71 ^{1/2} k, Δ, O. de Sousa (<i>C. Smeulders</i>), D. Cottin (s)	arr
		16 650€ - 8 140€ - 4 810€ - 3 330€ - 1 850€ - 1 295€ - 925€			1843	Escort'Jet , f, 6 ans, 71 ^{1/2} k, β, P. Sullivan (<i>C. Lefebvre</i>), M. Pitart	arr
					1789	Violet Hill , f, 7 ans, 69 k, M. Sauret (<i>B. Gelhay</i>), F. Gelhay	arr
					1812	Forza , h, 10 ans, 68 k (67 k), Δ, JC. Sarais (<i>G. Faivre-Picon</i>), J. Carayon	arr
						16 partants; 35 eng.; 16 part def.	
						7 long, 1 long ¼, 2 long ½, 3 long ½, 1 long ¼, ½ long, 4 long, 1 long ½, 4 long.	
						16 650€ - 8 140€ - 4 810€ - 3 330€ - 1 850€ - 1 295€ - 925€	

Primes aux éleveurs :

2414 € Ecurie Jaeckin.
1180 € John David Roberts.
697 € Earl Gronfier Jean-Paul, Agb Agency.
482 € Elevage Haras De Bourgeauville.
268 € Thierry Cypres.
187 € Lynch-Bages Ltd, Lindy Farms, prime non attribuée.
134 € M^{me} Magali Redon, M^{me} Laura Delage.

Temps total: 4'51"66"

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Théo CHEVILLARD au sujet de la performance de la jument ROYAL MOON arrivée non placée (2.9/1).

L'intéressé a déclaré que ladite jument n'avait pas apprécié le terrain.

Il a précisé que le lot était plus relevé et qu'elle portait un poids conséquent. Les Commissaires ont pris acte de ces explications.

Le hongre JUST A GIGOLO a fait l'objet d'un prélèvement biologique à l'issue de la course.

Index des chevaux cités dans ce bulletin

Les chiffres entre () indiquent l'ordre d'arrivée jusqu'au cinquième inclus.
Les chevaux autres que pur sang sont imprimés en caractères italiques.

* Chevaux n'ayant pas droit à la prime.

Abou , h, 3 ans, Paban De France et Aurfevre, 1882/6	Astrologer , h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Discrete, 1895	Black Springs , h, 3 ans, Polarix (GB) et La Laita, 1851	Capodimonte , h, 9 ans, Konig Turf GER et Carolles, 1883/1
Aces And Eights , h, 4 ans, Saint Des Saints et High Destiny, 1817/7	Atavamada , h, 4 ans, Manatee GB et Atlanta City, 1845	Blanc Pain , h, 3 ans, Moises Has et Darayya (IRE), 1831/4	Captain Du Berlais , h, 6 ans, Kapgarde et Clea Du Berlais, 1883
Ades , h, 3 ans, Gemix et Roche Rose (IRE), 1884/3	*Attack Massive IRE , h, 5 ans, National Defense (GB) et Caribbean Ace IRE, 1818	Blekolina , f, 6 ans, Blek et Anguilla GER, 1843/2	Cargo De Nuit , h, 4 ans, Vol De Nuit GB et Melancholy Hill, 1888
Adsum , f, 8 ans, Anabaa Blue (GB) et Medela, 1847/6	Ayeth , h, 9 ans, Zoffany IRE et Crystal Reef GB, 1846	Bon Conseil , h, 6 ans, Balko et Bahama, 1892/6	Casteva Du Grenat , f, 3 ans, Telecaster GB et Eva, 1844/4 , 1886
Aimant , h, 7 ans, Exosphere AUS et Aimante, 1819	Azaan De Roche , h, 3 ans, Moises Has et Utah De Roche, 1837/3	Bon Prince , h, 4 ans, Palace Prince GER et Baladala Reconce, 1842/5	Casting Royal , h, 3 ans, Montmartre et Cydonia Knights, 1886/7
Akwaba , h, 3 ans, Belardo IRE et Ballyka IRE, 1848/4	Azou , m, 3 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Anouck, 1852	Booper Du Pouey , h, 7 ans, Whipper USA et Bettyboop Du Pouey, 1897/4	Castle De Veguy , h, 3 ans, Castle Du Berlais et Alisane De Veguy, 1821
Alastor Maugrey , h, 3 ans, Stormy River et Etatinka, 1884/4	Baie Des Anges , f, 3 ans, Castle Du Berlais et Mirakel, 1844, 1903	Born To Smile , f, 3 ans, Born To Sea IRE et Decisive Intent (GB), 1867	Casteline , f, 3 ans, Castle Du Berlais et Tempoline, 1820/1
Algajust , h, 5 ans, It'S Gino GER et Falballas, 1846/3	*Bakarello IRE , h, 4 ans, Bathyrhon GER et Chassagne, 1862/5	Born With Tunis , f, 4 ans, Born To Sea IRE et Tunis, 1871/5	*Celeb IRE , h, 5 ans, No Nay Never USA et Like A Star IRE, 1905/6
Alhunter , h, 3 ans, Hunter'S Light IRE et Alghalya GB, 1852/6	Ballerine Du Rhei , f, 3 ans, Castle Du Berlais et Gwel Du Rhei, 1844	Borvo , h, 4 ans, Night Wish GER et Lolla Belle, 1849	Centiou , h, 7 ans, Centennial IRE et Quilisma De Brejoux, 1876/6
Allfiremoontavel , h, 4 ans, Fantastic Moon GB et Al Khateya (GB), 1874	Baltus De Bui , h, 4 ans, Alanadi et Brise Marine, 1870/2	Boulevard Bourdon , h, 3 ans, Prince Gibraltar et Montrony, 1898/3	Chance De Ballon , h, 5 ans, Doctor Dino et Bonheur De Stara, 1832
Allure , h, 3 ans, Persian King (IRE) et Aniysa, 1852/2	Bandjo , h, 3 ans, Bande (IRE) et Signaturedupeintre, 1899/2	Boystone , h, 3 ans, Moises Has et Ma Cagnotte, 1878/3	Chateau La Barre , h, 3 ans, Gemix et Misery Hill, 1884/1
Alonzo , h, 4 ans, Seabrac USA et America'S Best USA, 1845/1	Bar A Tous , h, 3 ans, Bande (IRE) et Lucky Millionaire (IRE), 1851	*Breeze D'Auteuil IRE , h, 4 ans, Magna Grecia IRE et Jeevana GB, 1849/6	Chateau Yoghurt , h, 7 ans, Rajsaman et Galaxidi (GB), 1865
Altura , f, 4 ans, Goliath Du Berlais et Albanita GB, 1827	Bathea De Ballain , f, 3 ans, Bathyrhon GER et Lady Country GB, 1867	Brexit , h, 9 ans, No Risk At All et Sonate Jem, 1829	Chelsea Star , f, 3 ans, Clovis Du Berlais et Cocoro, 1824/5
Always Love You , h, 8 ans, Network GER et Lovely As, 1858/4	Beautiful Glory , f, 4 ans, Beaumec De Houelle et Gloirez, 1859	Bric , h, 10 ans, Myboycharlie IRE et Bramble IRE, 1819	Ches Demommirail , h, 7 ans, Doctor Dino et Ladies Vision, 1866/6
Amazone De Vassy , f, 4 ans, Tunis POL et Allegro Vivace, 1857	Beautyfull Eyes , f, 4 ans, Taj Mahal IRE et Blonville, 1904/3	Brigadin , h, 3 ans, Bathyrhon GER et Ivresse Du Berlais, 1893/4	Choeur De Grive , f, 3 ans, Choeur Du Nord et Griva, 1824/4
Amour Du Roi , h, 3 ans, Bathyrhon GER et Emprise Du Large, 1864/4	Bel Atlantique , h, 3 ans, Pastorius GER et Cote Atlantique, 1880/4	Brise D'Etel , f, 4 ans, Reliable Man (GB) et Angesse, 1891	Ci Ppo Ra , f, 5 ans, Fly With Me et Latyle, 1828/6
Amyu Kiff , h, 6 ans, Kapgarde et Yellowstone Cay, 1830/6	Belle Etincelle , f, 3 ans, Martinborough JPN et Bells, 1856/7	Brun De Tzar , h, 3 ans, Castle Du Berlais et Tzarine De La Mone, 1884/5	Clarte Du Sourire , f, 4 ans, Pour Moi IRE et Andria, 1828/4
Ancalina , f, 3 ans, Montmartre et L'Astalina, 1867/1	Belle Gosse , f, 4 ans, Beaumec De Houelle et Silky Steps IRE, 1850	Bubble Pretty , f, 4 ans, Great Pretender IRE et Bubble Art, 1890/6	*Climatic IRE , h, 3 ans, Shaman (IRE) et Pivotal Era GB, 1841/6
Ange Pitou , h, 6 ans, Adlerflug GER et Imagery GER, 1900/2	Belle Nanas , f, 3 ans, Beaumec De Houelle et Cadouabelle Des As, 1851/6	Buck'S Fizz , f, 5 ans, Buck'S Boum et Carolles, 1835/1	Clo Des Flos , h, 5 ans, Clovis Du Berlais et Nonita Royale, 1846/4 , 1905
Antaios , h, 8 ans, Soldier Hollow GB et Aletheia (IRE), 1839/1	Bellina Du Berlais , f, 3 ans, Nathaniel IRE et Byzance Du Berlais, 1885/2	Bumbasia , f, 5 ans, Nom De D'La et Belle Saga, 1877/5	Clos Margaux , f, 4 ans, Clovis Du Berlais et Chesteli, 1863, 1891
Anpaniwa , f, 5 ans, Cloth Of Stars IRE et Asulayana GB, 1843	Bellodam , h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Belladame, 1863/6	By Exeter , h, 5 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Exeter, 1865/4	Cocotte Royale , f, 4 ans, Chanducoq et Quesotho Royale, 1862/4
Apophategme , h, 4 ans, Adlerflug GER et Normandy Dream, 1891/6	Belvedere Palace (GB) , h, 3 ans, Calyx GB et Vienne (IRE), 1841/7	Caf'Conc , h, 6 ans, Kap Rock et Place Du Tertre, 1819/1	Coeur D'Acier , f, 4 ans, Prince Gibraltar et Goji, 1857
April Flower , f, 3 ans, Almanzor et Seaella IRE, 1864, 1903/5	Beni Gods , h, 9 ans, Spirit One et Briere, 1835	*Caitlin'S Court IRE , f, 8 ans, Court Cave IRE et Secret Can'T Say IRE, 1883/4	Coladammass , f, 3 ans, Stellar Mass IRE et Pina Colada SWI, 1885/5
Aquarius Du Mathan , h, 6 ans, Magneticim (IRE) et Nounjya Du Mathan, 1819	Berlex , f, 5 ans, Castle Du Berlais et Laydex Du Frene, 1874	Callisto Du Nord , h, 3 ans, Choeur Du Nord et Eclipse De Cotte, 1878/1	Come And Win , h, 4 ans, Seahenge USA et Comme Une Grande, 1859
Aracruz , f, 3 ans, Goliath Du Berlais et Alta Cruz, 1820	Best Of Us , h, 4 ans, Almanzor et Bergassana, 1826/5	Campo Grande , h, 3 ans, Barastraight (GB) et Cap D'Ombree, 1887	Connigo , h, 3 ans, Madhmoon IRE et Speed Of Love, 1837
Aristoka , h, 3 ans, Choeur Du Nord et Adrianaka, 1878/6	Bille En Tete , h, 3 ans, Walzertakt GER et Lottie Belle, 1822	Cantsbee , h, 4 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Daly Whipy, 1827/3	Cookynelle , f, 5 ans, Ballingarry IRE et Loula, 1904/5
Arkanna , f, 3 ans, Kapgarde et Terra Ricca, 1864	*Billy Jango IRE , h, 4 ans, Buratino IRE et Piccola Mia GB, 1842/4	Capbello Dino , h, 4 ans, Doctor Dino et Caprika Bella, 1871/3	Copadonna , f, 3 ans, Yeats IRE et Day Gets Up, 1861/3
Armand , f, 3 ans, Prince Gibraltar et Highest Card, 1851/4	Binisegarra , h, 3 ans, Dschingis Secret GER et Menorca, 1837/1	Cape Of Love , h, 6 ans, Kapgarde et Lovely As, 1847/2	Corscia Bella , f, 3 ans, Doctor Dino et Corscia, 1856
Artiste De Vassy , h, 3 ans, Sageburg (IRE) et Areej Du Val, 1841	Bistrot Has , f, 6 ans, Buck'S Boum et Bia Has, 1834	Capitaine Dino , h, 4 ans, Doctor Dino et Kapetienne, 1849/1	Coute Que Coute , f, 4 ans, Doctor Dino et Cue To Cue GB, 1890/4
Astalavista , h, 5 ans, Cokoriko et Libranous, 1853/6	Bistrot Parisien , h, 3 ans, Saint Des Saints et Titi De Montmartre, 1831/7 , 1898	*Capitan Fracassa ITY , h, 3 ans, Kendargent et Cassina De Pomm ITY, 1841/5	Crown Du Berlais , h, 4 ans, Saint Des Saints et Royale Athenia, 1827/1
Astorius , f, 4 ans, Pastorius GER et Cote Atlantique, 1890/7			*Dabasir IRE , h, 4 ans, Havana Gold IRE et Kairos ITY, 1863/4

Dalla Mix Theyss, m, 3 ans, Gemix et Alakhania (IRE), 1831	Fancy Davis, f, 3 ans, Beaumec De Houelle et Majorica Sancta, 1820	Ginagold, f, 5 ans, Authorized IRE et Goldamai, 1853/2	Helios Du Luy, h, 3 ans, Latrobe IRE et Princess Du Luy, 1864, 1898/6
Decisif, h, 3 ans, Attendu et Decision, 1841	Fanderik, f, 5 ans, Masked Marvel GB et In Love New, 1843	Girolle De Sivola, f, 9 ans, Noroit GER et Magic Fairy, 1847/1	Hellenia, f, 8 ans, Choeur Du Nord et Jolila, 1840/3
Demoisel De Paris, f, 4 ans, It'S Gino GER et Paris Toujours, 1895	Fanfaron, h, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Fildelie, 1864/6	*Gladys Tiger GER, h, 4 ans, Zoffany IRE et Gladys Romana GER, 1857/1	Hello De Sivola, f, 8 ans, Noroit GER et Histoire Des Ifs, 1855/6
Demon Du Berlais, h, 5 ans, Muhtathir GB et Deesse Du Berlais, 1818/4	Fee Du Vivien, f, 4 ans, Seahenge USA et Queen Du Vivien, 1904	Glasgow Du Berlais, h, 7 ans, Saint Des Saints et Royale Athenia, 1892/5	Heloy Delabarriere, h, 8 ans, Choeur Du Nord et Aletsch, 1830/2
*Diamond Dice IRE, h, 6 ans, Diamond Boy et Chances Orchard, 1892/4	Feu De Dieu, h, 4 ans, Kapgarde et Folle De Toi, 1842/1	Glorice, h, 9 ans, Network GER et Vixice, 1854/2	Henri Quatre (IRE), h, 5 ans, Cokoriko et Villa Navarre, 1877/6
Diego D'Artois, h, 3 ans, Silverwave et Nalabelle, 1825/5	File Au Poteau, h, 7 ans, Doctor Dino et Turboka, 1832/2	Go'N Win, f, 11 ans, No Risk At All et Esteraza, 1835	Henry Potter, h, 3 ans, Ectot (GB) et Junta Path, 1851/7
Dino Style, h, 4 ans, Doctor Dino et La Turbale, 1842/7, 1888/2	Filippino, h, 4 ans, Team Flight et Chinastar, 1871/1	Godiva Lady, f, 9 ans, Policy Maker (IRE) et Traviata, 1894	Heraliste, h, 8 ans, Lord Du Sud et Saratoga, 1832/7
Dixan Senora, h, 6 ans, Myboycharlie IRE et Kiss Senora, 1846/1	Firestorm, h, 6 ans, Cat Junior USA et Full Ovalie, 1834	Gold Allen, h, 9 ans, No Risk At All et Fleche D'Or, 1875/5	Hermes Des Bordes, h, 8 ans, Saddler Maker (IRE) et Royale Des Bordes, 1865/5
Djembe Davis, h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Tamtam Davis, 1849	First Marvel, h, 5 ans, Masked Marvel GB et First Sandia, 1835	*Golden Beach GB, h, 6 ans, Oasis Dream GB et Mirror Lake GB, 1901/5	Hermine Allen, f, 8 ans, Tiger Groom GB et Triple Star, 1875/4
Djin'S, h, 4 ans, It'S Gino GER et Lady An Co, 1842/3	Flagrance, f, 3 ans, Estejo GER et Galactique Cotte, 1867/3	Golden Park, f, 9 ans, Walk In The Park IRE et Goldnella, 1866/1	High City, f, 8 ans, Great Pretender IRE et City Nebula, 1875
Domino Du Raynal, h, 11 ans, Grey Risk et Dirladada, 1838	Folie Golith, f, 3 ans, Goliath Du Berlais et Folie D'Oudairies, 1885/6	Goldie Nolimit, f, 3 ans, Telecaster GB et Goldflake, 1856	*Highbournedynamite IRE, f, 4 ans, Walk In The Park IRE et Shanon Du Berlais, 1826/7
Douce Amie, f, 4 ans, Barastraight (GB) et Ma Chere Amie, 1816	Folkoriko, h, 4 ans, Cokoriko et Folie D'Oudairies, 1874	Goldkikou, h, 5 ans, Kitkou et Goldance, 1843	Hill Of Bamboo, h, 6 ans, Gemix et Melancholy Hill, 1900/3
Dream Filly, f, 3 ans, Dream Ahead USA et Faithfully IRE, 1861	For Betty, f, 4 ans, Birchwood IRE et Sainte Adresse (GB), 1870	*Goliaths Bandit GB, f, 4 ans, Goliath Du Berlais et Buck'S Bandit, 1849/3	Hip Hop Conti, h, 8 ans, Lauro GER et Starmoss, 1855/1
*Dream Weaver GER, f, 3 ans, Hunter'S Light IRE et Dakara GB, 1885/4	Forest Crown, f, 4 ans, Motivator GB et La Foret, 1850/3	Goujon Bleu, h, 3 ans, Kapgarde et Sainte Turgeon, 1880/2	Hipster Paradise, h, 8 ans, American Devil et Balnutz, 1819
Drop, h, 6 ans, Lucayan et Winterliebe GER, 1883	Forrest Indian, h, 3 ans, Vif Monsieur GER et Funnyblackindian, 1841, 1860/2	Gouverne, f, 3 ans, Born To Sea IRE et Grenehout, 1836/1	Hiso, h, 8 ans, Lord Du Sud et Petite Angly, 1872
Drut, h, 3 ans, Triple Threat et Question Of Mood, 1860	Forza, h, 10 ans, Policy Maker (IRE) et Oh Divine, 1905	Grand Clermont, h, 9 ans, Maresca Sorrento et Flo De Clermont, 1897/7	Holy Warrior, f, 3 ans, Clovis Du Berlais et Holy America, 1885
Duc De Roche, h, 3 ans, Mekhtaal (GB) et Red Time, 1825/1	Fosito Du Mont, h, 6 ans, Jeu St Eloi et Flore Du Mont, 1833	Grey Tune, h, 4 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Gribatune, 1863	Hortense De Gane, f, 6 ans, Estejo GER et Marie De Gane, 1833/5
Elcond'Or Forlonge, h, 9 ans, Rio De La Plata USA et Nera Maria, 1847/3	Foudre Delta, h, 10 ans, Diamond Boy et Odeline, 1889/6	*Guardian GER, h, 4 ans, Zoffany IRE et Guardian Witch IRE, 1845	Hunion Delablairie, h, 7 ans, Feel Like Dancing GB et Huzalsa, 1872/3
Elian, h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Kokeshi, 1896	Free And Easy, f, 3 ans, Goliath Du Berlais et Green Hope, 1879/1	Guetta, f, 5 ans, Seabhac USA et Guardina, 1846, 1905	Hurrick Des Obeaux, h, 8 ans, Sadde (GB) et Quick Des Obeaux, 1832/4
Elle A Tout Ca, f, 3 ans, Ivanhowe GER et Felicie, 1856/1	Friande, f, 3 ans, Roman Candle (GB) et Palmarosa, 1893/2	Guido D'Oneix, h, 3 ans, Moises Has et A Great News, 1836/2	Icare Du Seuil, h, 7 ans, Masked Marvel GB et Violette Du Seuil, 1900/1
Ellington Eden, h, 3 ans, Manatee GB et Escort'Eden, 1821/6	Fuji Hana, f, 3 ans, Recoletos et Validator GB, 1844/3, 1903/6	*Gurzuf IRE, h, 6 ans, Zelzal et Greshnitsia, 1889/2	Icarios, h, 7 ans, Elliptique (IRE) et Envie D'Aimer, 1835/2
Emid'Io Pepe, h, 4 ans, Kap Rock et Shooting Post, 1895/1	Funaqqos, h, 4 ans, Naaqqos (GB) et Fun Grany, 1870/5	Gustan, h, 3 ans, Gutaifan IRE et Silly Lady, 1836/3	Ici Avrilly, f, 7 ans, Fly With Me et Souris Blanche, 1855/3
Erable, h, 4 ans, Born To Sea IRE et Phoenix Rose, 1863/2	Funky Girl Pecos, f, 3 ans, Clovis Du Berlais et Funny Girl Du Pecos, 1882/7	Hacker Du Berlais, h, 4 ans, Doctor Dino et Hilton Du Berlais, 1827/6	Idealruade, h, 7 ans, Kandidate GB et Ruade, 1875
Esastar, f, 4 ans, Goliath Du Berlais et Star D'Avril, 1896/5	*Furioso GER, h, 8 ans, Hurricane Run IRE et Flores GER, 1866/5	*Halite IRE, h, 7 ans, Fascinating Rock IRE et Adelasia IRE, 1843	Igloo Igloo, h, 7 ans, Gemix et Joslaine, 1843/5
Escort'Jet, f, 6 ans, Gentlewave (IRE) et Escort'Woman, 1843, 1905	Fury De Belair, h, 3 ans, Choeur Du Nord et La Jencaille, 1822	Hamilton Air, h, 3 ans, Galiway (GB) et Arizona Air GER, 1831/2	Igor, h, 7 ans, Maresca Sorrento et Une Dame De Fer, 1834/4
Espoir, h, 11 ans, Spider Flight et Lady Va, 1875/2	Gabison, h, 3 ans, Great Pretender IRE et Caterina, 1868	Happy Birthday, f, 3 ans, Born To Sea IRE et Frip'ouille, 1882/3	Igor Des Ongrais, h, 7 ans, Crillon et Tessa Des Ongrais, 1834/2
Esprit Tranquille, h, 6 ans, Elm Park GB et County County, 1905	Galet D'Oudairies, h, 9 ans, Racerger et Suite D'Oudairies, 1839/2	Happy Mum'S Day, f, 3 ans, Choeur Du Nord et Wild Du Berlais, 1860/3	Illaho, h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Idaho Falls, 1890/1
Esto Memor, h, 3 ans, Saint Des Saints et Aubana Celeste, 1879/3	Galibot, h, 5 ans, Castel Sant'Angelo USA et Silver The Sete, 1818	Harcadian, h, 8 ans, Conillon GER et Line Des Landes, 1835	Illusion Machine, h, 4 ans, Shalaa IRE et Little Illusion (GB), 1826/4
Etxean Egina, f, 3 ans, Moises Has et Nataldame, 1848/3	Galop Du Large, h, 9 ans, Kapgarde et Princesse Turgeon, 1883/3	Hard Roc De Kerser, h, 8 ans, Fuisse et Roquette De Kerser, 1894	Impair Et Passe, h, 7 ans, No Risk At All et Sans Histoire, 1872
Exciting Hunt, h, 4 ans, Hunter'S Light IRE et Excitante, 1895/7	Gamsoul, h, 9 ans, Nicaron GER et Yellow Summer, 1875/6	Hardi Blue Trois, h, 9 ans, Anabaa Blue (GB) et Hase Trois, 1838	In Victis, h, 7 ans, Lord Du Sud et Creatina, 1834
Exupery, h, 10 ans, Desir D'Un Soir et Sirene Du Rhei, 1854/4	Gardons Le Sourire, h, 9 ans, Fame And Glory GB et Place Au Soleil, 1892/2	Hari Potter, h, 3 ans, Robin Of Navan et Prisenflag, 1822	Inaya Basc, f, 3 ans, Clovis Du Berlais et Kriska, 1820
Fameux, h, 4 ans, Kamsin GER et Sacree Fame IRE, 1850/5	Gaz Gaz, h, 9 ans, Buck'S Boum et Montanara Paris, 1872/4	Harthur Des Obeaux, h, 4 ans, Bathyrhon GER et Hamoona Des Obeaux, 1817/4	Incollable, h, 7 ans, Karaktar IRE et Bonne A Marier, 1829/3
Family Speed, f, 4 ans, Prince Gibraltar et Speedy Speed, 1888/5	Gemma Invicta, f, 3 ans, Gemix et Nougatissime, 1898/2	Hasparren, h, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Treize Treize, 1878/4	Indila Up, f, 7 ans, Boris De Deauville (IRE) et Of Heaven Up, 1835/5, 1894
Fan D'Apple'S, h, 10 ans, Saddler Maker (IRE) et Rosa Apple'S, 1858	Gilded Dragon (IRE), h, 4 ans, Siyouni et Khaleesy IRE, 1845/5	Haut De Gamme, h, 8 ans, Maresca Sorrento et Augusta Jersey, 1894/7	Inside Montlioux, h, 8 ans, Tiberius Caesar et Mermaids Quay IRE, 1883/6
Fan Of Sea, h, 10 ans, Shamalgan et Kusea, 1872		Heart And Soul, h, 3 ans, Kendargent et Heart Of Ice IRE, 1851/2	

<i>Instar De Reve</i> , h, 7 ans, Crillon et Unike De Reve, 1843, 1905/3	<i>Job D'Ete</i> , h, 6 ans, Voiladenuo et Heure D'Hiver, 1894/4	<i>Karma D'Olivate</i> , f, 5 ans, Cokoriko et Dyna D'Olivate, 1846, 1904	<i>Kiroga</i> , f, 5 ans, Voiladenuo et Adveniat, 1832
<i>Interdit De Jeu</i> , h, 7 ans, Jeu St Eloi et Beaujeu Allen, 1832/1	<i>Joker Cauvelliere</i> , h, 6 ans, Masterstroke USA et Shawn, 1894/6	<i>Karre D'As</i> , f, 5 ans, Balko et Bonne Passe, 1829	<i>Kirsch Pepper</i> , h, 5 ans, Great Pretender IRE et Parand GER, 1819/4
<i>Iris Des Vignaux</i> , f, 7 ans, Muhaymin USA et Vallee Des Vignaux, 1855/5	<i>Jolidee</i> , f, 6 ans, Karaktar IRE et Solidee, 1828/2	<i>Kasadepapel</i> , h, 5 ans, Free Port Lux (GB) et Toscane, 1854	<i>Kirseineko</i> , f, 5 ans, Tirwanako et Eureka De Thaix, 1877/3
<i>Irish Bar</i> , h, 7 ans, Montmartre et Kendova, 1897	<i>Jolie Carte</i> , f, 3 ans, Telecaster GB et Chokhani (IRE), 1844, 1886	<i>Kaskad Kastle</i> , h, 3 ans, Castle Du Berlais et Kalta (IRE), 1822/6	<i>Kiss Curl Mans</i> , f, 5 ans, Cokoriko et Brise Du Sud, 1881
<i>Irish Vocation</i> , h, 7 ans, Voiladenuo et Nadessa GB, 1889/4	<i>Jolifou De Guye</i> , h, 6 ans, Willywell et Vania D'Airy, 1840	<i>Kassel Allen</i> , h, 5 ans, Castle Du Berlais et Cookie D'Allen, 1843/6	<i>Kiss Game</i> , f, 4 ans, Jeu St Eloi et Kiss A Day, 1817
<i>Iron Barks</i> , h, 5 ans, Kingfisher IRE et Iditarod, 1889/1	<i>Joncourt</i> , h, 6 ans, Masterstroke USA et Lazary, 1819/3	<i>Kate Des Genievres</i> , f, 5 ans, No Risk At All et Lobelie, 1866	<i>Kissy</i> , f, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Kitkatie, 1842, 1891/1
<i>Irwaniste</i> , h, 7 ans, Tirwanako et Saratoga, 1872	<i>Jost</i> , h, 6 ans, Buck'S Boum et Djerba, 1900/4	<i>Kate Mouse</i> , f, 5 ans, Rail Link GB et Uprila, 1873/4	<i>Kiwanuka Du Mathan</i> , h, 3 ans, Chanducoq et Nounya Du Mathan, 1868/1
* <i>Isaac Of York FR</i> , h, 3 ans, Ivanhowe GER et Taziana GER, 1886/1	<i>Jouvancelle</i> , f, 6 ans, Coastal Path GB et Reine De Mai, 1883/5	<i>Kefir Des Bordes</i> , h, 5 ans, Tunis POL et Tornade Des Bordes, 1881	<i>Klampenborg</i> , h, 4 ans, Ultra IRE et Kestrelle, 1881/3
<i>Isagirl</i> , f, 7 ans, Free Port Lux (GB) et Kapgirl, 1839/3	<i>Joyfull</i> , h, 6 ans, Honolulu IRE et Calasiris, 1872/1	<i>Kel Story</i> , h, 5 ans, Jeu St Eloi et Une Histoire, 1901/1	<i>Klarabelle</i> , f, 3 ans, Romanised IRE et Sikkim, 1844/7, 1886
<i>Isis D'Inor</i> , f, 5 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Kheopps, 1830/1	<i>Jubilation</i> , f, 3 ans, Doctor Dino et Kings Jewel, 1886	<i>Kelly Ann Saga</i> , f, 3 ans, Zarak et Boston Paris, 1878/5	<i>Klitchko De Belair</i> , h, 6 ans, Walzertakt GER et Tragi Comedie, 1875/3
<i>Isisdelagarde</i> , h, 7 ans, Jeu St Eloi et Prisma De Lagarde, 1876/3	<i>Juju Demommirail</i> , h, 6 ans, Doctor Dino et Sacarine, 1839	<i>Keltemps</i> , h, 5 ans, Prince Gibraltar et Trotot, 1872	<i>Kloth Of Utopia</i> , h, 5 ans, Cloth Of Stars IRE et Utopia Jem, 1830/4
<i>Isoline D'Alene</i> , f, 7 ans, Coastal Path GB et Passion D'Alene, 1875	<i>Jumper Baie</i> , h, 6 ans, Tiger Groom GB et Afrika Baie, 1853	<i>Kentucky Charly</i> , h, 5 ans, Kitkou et Vallee D'Azur, 1818/7	<i>Klovis Du Lin</i> , h, 5 ans, Clovis Du Berlais et La Castelle, 1872/2
<i>Isula Senam</i> , f, 3 ans, Karaktar IRE et Roccapina Senam, 1867/5	<i>Jumper Dete</i> , h, 6 ans, Castle Du Berlais et Semmering GB, 1897/2	<i>Kentucky Ideal</i> , h, 3 ans, Triple Threat et Kourouka, 1886	<i>Kobe De La Brunie</i> , h, 5 ans, Masterofthehorse IRE et Ciaobela De La Brunie, 1876/1
<i>It'S Genetic</i> , h, 3 ans, It'S Gino GER et Royale Tique, 1880	<i>Jungle Sea</i> , h, 6 ans, Coastal Path GB et Bubble Sea, 1846/7, 1905	<i>Kentucky Wood</i> , h, 5 ans, Balko et Carrieriste, 1829/2	* <i>Koffi Komet GER</i> , h, 3 ans, Polish Vulcano GER et Koffi Angel GER, 1825/3
<i>Ivresse D'Estruval</i> , f, 7 ans, Bathyrhon GER et Uzes D'Estruval, 1835/4	<i>Jungle Ville</i> , h, 6 ans, Voiladenuo et Ballyville, 1894	<i>Kerazy De St Jean</i> , f, 5 ans, Castle Du Berlais et Pretiyyka, 1874/1	<i>Kokochaga</i> , h, 5 ans, Very Nice Name et Uchaga, 1877/1
<i>J'Ai La Cote</i> , h, 6 ans, Buck'S Boum et Samba D'Allier, 1853/1	<i>Jupilles</i> , f, 3 ans, Doctor Dino et Tarco, 1820	<i>Kerion Bourgeois</i> , h, 5 ans, Nicaron GER et Jasmine, 1818/1	<i>Kol Vert</i> , h, 5 ans, Walzertakt GER et Easy Ball, 1818/2
<i>Jaborosa</i> , f, 6 ans, Cokoriko et Duveland, 1905/5	<i>Jupiter Pepper</i> , h, 6 ans, Hunter'S Light IRE et Policalle, 1840	<i>Kermanshah</i> , h, 3 ans, Persian King (IRE) et Dordogne, 1878	<i>Kool And Girly</i> , f, 5 ans, Ivanhowe GER et Saisissable, 1840/5
<i>Jachar</i> , h, 6 ans, Cokoriko et Creatina, 1829/4	<i>Just A Gigolo</i> , h, 6 ans, Vision D'Etat et Bulle De Pap'S, 1905/1	<i>Kernath</i> , h, 5 ans, Tunis POL et Nuri GER, 1840/7, 1902/4	<i>Korral</i> , h, 5 ans, Agent Secret IRE et Miss Camailya, 1876/2
<i>Jack Lux</i> , h, 6 ans, Free Port Lux (GB) et Ulla Banba, 1894/1	<i>Kador Baie</i> , h, 5 ans, Tiger Groom GB et Tennessee, 1877/4	<i>Kezira</i> , f, 5 ans, Al Wukair IRE et Golden Diamond (IRE), 1873	<i>Kouroukoukou</i> , h, 5 ans, Victory Song IRE et Bluette Du Seuil, 1855/4
<i>Jaguar Du Berlais</i> , h, 7 ans, Masked Marvel GB et Cheetah Du Berlais, 1830/5	<i>Kadover</i> , f, 4 ans, Whitecliffsofdover USA et Gyntka, 1888/4	<i>Kief Du Nord</i> , h, 5 ans, Robin Du Nord et El Tistair Wells, 1846	<i>Krac A Seville</i> , h, 5 ans, Nom De D'La et Escale A Seville, 1834/3
<i>Jaguar Du Large</i> , h, 6 ans, Pastorius GER et Rapsodie Sea, 1897/6	<i>Kaja</i> , f, 5 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Kamellata, 1901/3	<i>Kiera Du Mou</i> , f, 5 ans, Cokoriko et Cendrillon Du Mou, 1874/2	<i>Kremlin</i> , h, 5 ans, Karaktar IRE et Russie, 1819
<i>Jamailya</i> , f, 6 ans, Agent Secret IRE et Miss Camailya, 1876/4	<i>Kaline Des Boullat</i> , f, 5 ans, Jeu St Eloi et Reine De Mai, 1883/7	<i>Kikea Du Mou</i> , f, 5 ans, Tunis POL et Quenotte Du Mou, 1853	<i>Krisna</i> , f, 5 ans, It'S Gino GER et Friska D'Airy, 1832/5
<i>Jango D'Airy</i> , h, 6 ans, It'S Gino GER et Canzka D'Airy, 1866/3	<i>Kalino Bellevue</i> , h, 5 ans, French Fifteen et Aubonne GER, 1897	<i>Kikounette</i> , f, 5 ans, Saint Des Saints et Bonne A Marier, 1828/1	<i>Krispie</i> , f, 3 ans, No Risk At All et Kitkatie, 1824/6
<i>Janvier</i> , h, 6 ans, Voiladenuo et Une Dame De Fer, 1894/3	<i>Kamakura One</i> , f, 4 ans, City Light et Northern Ocean, 1888	<i>King De La Noverie</i> , h, 5 ans, Tiger Groom GB et Quat'Sous D'Or, 1818	<i>Kristal Player</i> , f, 5 ans, Karaktar IRE et Virtual Player, 1881
<i>Jardin D'Arthel</i> , h, 6 ans, Cokoriko et Olga D'Arthel, 1854/6	<i>Kanon Devil</i> , h, 5 ans, American Devil et Dawara, 1832	<i>King Du Maffray</i> , h, 5 ans, Magician IRE et Sleeping Frisk, 1818	<i>Krokodile Dundee</i> , h, 5 ans, Jeu St Eloi et Penkinella, 1900
<i>Jardin D'Eole</i> , h, 5 ans, Choeur Du Nord et Romaneda, 1835/3	<i>Kansas De Balme</i> , h, 5 ans, Walzertakt GER et Sojade, 1874	<i>King Imperial</i> , h, 3 ans, Imperial Monarch IRE et Queen Of Deauville, 1860	<i>Krungthepmahanakon</i> , h, 4 ans, Pour Moi IRE et Angel City, 1857
<i>Jarze</i> , h, 5 ans, Muhtathir GB et Taneshka, 1840/1, 1902/2	<i>Kaolin</i> , h, 5 ans, Chanducoq et Beaujeu Allen, 1883/2	* <i>King Lane IRE</i> , h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Tornada, 1850	<i>Kryptonite</i> , h, 4 ans, Masked Marvel GB et Roche Rose (IRE), 1845/2
<i>Jasmine La Noverie</i> , f, 6 ans, Tiger Groom GB et Quat'Sous D'Or, 1872	<i>Kap Lord</i> , h, 6 ans, Kap Rock et Ho Good Lord Has, 1853/4	<i>King Le Dun</i> , h, 5 ans, Ivanhowe GER et Silvazeyra, 1877/2	<i>Kucharsky</i> , h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Samba Bresilienne, 1890/3
<i>Java</i> , f, 6 ans, Pastorius GER et D'Island, 1832	<i>Kap Of Gold</i> , m, 3 ans, Kapgarde et Goldance, 1825/4	<i>King Of Francs</i> , h, 4 ans, Clovis Du Berlais et Martasprings, 1849/5	<i>Kumine</i> , h, 5 ans, Tunis POL et Chic Lady, 1874/3
<i>Jazz De Candale</i> , h, 9 ans, Balko et Octane De Pimbo, 1838/2	<i>Kapaca De Thaix</i> , h, 5 ans, Martinborough JPN et Deca De Thaix, 1854/1	<i>King Of Run</i> , h, 10 ans, Born King JPN et Running Running, 1846/5	<i>Kyrov</i> , h, 7 ans, Dark Angel IRE et Varsity GB, 1830/3
<i>Jeanne De Guye</i> , f, 6 ans, Fly With Me et Charline De Guye, 1866/7	<i>Kapchounika</i> , f, 5 ans, Kap Rock et Fubrava, 1840, 1902/7	<i>King Saint</i> , h, 5 ans, Saint Des Saints et Daniella, 1889/3	<i>L Audacieux</i> , h, 4 ans, Creachadoir IRE et Lady La Lionne, 1881/4
<i>Jereviendrai</i> , h, 6 ans, Fly With Me et Shabby Rose, 1847/4	* <i>Kapki FR</i> , h, 4 ans, Cokoriko et Kapkine, 1891	<i>Kingflow</i> , h, 6 ans, The Anvil IRE et Lady Flow, 1819/5	<i>L'Ami De Longhor</i> , h, 4 ans, Bande (IRE) et Elegance Reconce, 1857
<i>Jerusalema</i> , f, 3 ans, Beaumec De Houelle et La Buenaventura USA, 1885/7	<i>Kappa Green</i> , h, 7 ans, Diamond Green et Omega De Foissac, 1838		<i>L'Ascinger</i> , h, 3 ans, Racerger et Indiana Du Lemo, 1836
<i>Jilajjone</i> , h, 6 ans, Walzertakt GER et Alauda, 1865/3, 1902/1	<i>Kaprika De Baune</i> , f, 5 ans, Clovis Du Berlais et Azur De Baune, 1873		

<i>L'Autre Dame</i> , f, 4 ans, Manduro GER et Dame De Montmartre, 1857	<i>Laseule Rochelaise</i> , f, 4 ans, Castle Du Berlais et Alizee Rochelaise, 1823	<i>Lerika</i> , f, 4 ans, Agent Secret IRE et Urika, 1888	<i>Loreleye</i> , f, 4 ans, Jeu St Eloi et Etoile Du Maroc, 1869
<i>L'Aziza Des Places</i> , f, 4 ans, Alanadi et Liliane Star, 1904/1	<i>Last One</i> , h, 4 ans, Voiladenuo et Always Awake, 1823/6	<i>Les Flots Bleus</i> , f, 4 ans, Gemix et Equilibriste (IRE), 1863, 1891/4	<i>Lorenzo Du Chenet</i> , h, 4 ans, Spanish Moon USA et Chloe Triomphe, 1817/2
<i>L'Enchante</i> , h, 3 ans, Great Pretender IRE et Merlin Woods, 1841	<i>Latina Dance</i> , f, 3 ans, Latrobe IRE et Nobina (GER), 1820/4	<i>Lesedi De Kerza</i> , h, 4 ans, Magician IRE et La Salvetat, 1857/7	<i>Losange Vert</i> , h, 8 ans, Montmartre et Sweet Valrose, 1892
<i>L'Inattendue</i> , f, 3 ans, Attendu et Miss Kruk GER, 1844	<i>Lavande</i> , f, 4 ans, Agent Secret IRE et Miss Camailly, 1833/2	<i>Lessentiel</i> , h, 3 ans, Doha Dream et Aimaissa, 1841/4	<i>Lotus Bleu</i> , h, 4 ans, Rail Link GB et Raflesia, 1863/5
<i>L'Oree Des Blaises</i> , f, 4 ans, Ivanhowe GER et Lavirca Nath, 1863/3	<i>Lazone Mome</i> , f, 4 ans, Kapgarde et Amazone Mome, 1862	<i>Lestru</i> , h, 4 ans, Magneticjim (IRE) et Oh Divine, 1858/2	<i>Lou Fast</i> , h, 6 ans, Rajasaman et Lou Wonderful, 1843/4
<i>L'Union Jack</i> , h, 4 ans, Ivanhowe GER et Penkinella, 1896/1	<i>Le Bon Samaritain</i> , h, 4 ans, Karaktar IRE et Maitresse De Maison, 1826/6	<i>Let Us Breathe</i> , f, 4 ans, Martinborough JPN et Toutonne, 1817/3	<i>Lou Girl</i> , f, 4 ans, Kapgarde et Lou Princess, 1850/4
<i>La Delirante</i> , f, 5 ans, Great Pretender IRE et Ready Kap, 1828/3	<i>Le Champ Du Cygne</i> , h, 4 ans, Saint Des Saints et Chasse Gardee, 1871	<i>Letsgo D'Alene</i> , h, 4 ans, Tunis POL et Passion D'Alene, 1896	<i>Louisette</i> , f, 3 ans, Whitecliffsodover USA et Armelle D'Haguenet, 1820
<i>La Lettre</i> , f, 3 ans, Van Beethoven CAN et Psyche, 1836/5	<i>Le Colombar</i> , h, 4 ans, Pastorijs GER et Avene, 1888/1	<i>Levoilatief</i> , h, 4 ans, Karaktar IRE et Vlatiepy, 1888/7	<i>Loulou Bere</i> , h, 4 ans, Whitecliffsodover USA et Madame Beatrice, 1816/5
<i>La Louisiane</i> , f, 4 ans, Hunter'S Light IRE et Sugarlegs IRE, 1863	<i>Le Divin</i> , h, 4 ans, Kap Rock et Divine D'Ainay, 1859/5	<i>Lewis De Grugy</i> , h, 4 ans, Barastraight (GB) et Perle De Grugy, 1870	<i>Loulou Debelaire</i> , h, 4 ans, Voiladenuo et La Joncaille, 1823/4
<i>La Lune Rousse</i> , f, 4 ans, Montmartre et Veille Au Grain, 1816	<i>Le Lascar</i> , h, 7 ans, Lord Du Sud et Scarla, 1897	<i>Liberte D'Esprit</i> , f, 4 ans, Saint Des Saints et En Memoire, 1869	<i>Louminos</i> , h, 3 ans, Hunter'S Light IRE et Hopamare, 1831/1
<i>La Marche Bleue</i> , h, 6 ans, Saint Des Saints et Laskaline, 1829	<i>Le Magnifico</i> , h, 4 ans, Clovis Du Berlais et Utz, 1881/1	<i>Libre Et Fiere</i> , f, 4 ans, Arakan USA et Give Me Hope, 1845, 1904	<i>Loup De Sivola</i> , h, 4 ans, Victory Song IRE et Suave De Sivola, 1845
<i>La Mome</i> , f, 10 ans, Coastal Path GB et Eccentric Lady, 1865	<i>Le Mont St Michel</i> , h, 4 ans, Jeu St Eloi et Angie Jolie, 1857/3	<i>Lien Du Choeur</i> , h, 4 ans, Choeur Du Nord et Beaujeu Allen, 1857/5	<i>Loup Du Large</i> , h, 4 ans, Bathyrhon GER et Abu Dhabi, 1857/6
<i>La Pagaille</i> , f, 4 ans, Choeur Du Nord et Alauda, 1862/7 , 1891	<i>Le Palois</i> , h, 3 ans, Goliath Du Berlais et La Romanee, 1880	<i>Light Of Star</i> , f, 4 ans, Bande (IRE) et Solame, 1891	<i>Loupita D'Oc</i> , f, 4 ans, Paban De France et Sexy D'Oc, 1833/4
<i>La Seule Facon</i> , f, 5 ans, Cima De Triomphe IRE et Captivate, 1846	<i>Le Pere Celeste</i> , h, 4 ans, Cokoriko et En Grande Pompe, 1862/1	<i>Lillou</i> , h, 5 ans, Kamsin GER et Somewhere In Time, 1846, 1865/2	<i>Louistic D'Eable</i> , h, 4 ans, Muhtathir GB et Sailing Lady, 1895
<i>La Vie De Reve</i> , f, 4 ans, Ivanhowe GER et Suite, 1895/6	<i>Le Petit Cheval</i> , h, 4 ans, Fly With Me et Lilimond De L'Orme, 1826/1	<i>Linda Slide</i> , f, 4 ans, Vif Monsieur GER et Une Dame D'Avril, 1904/2	<i>Loutathir</i> , h, 6 ans, Muhtathir GB et Loup The Loup, 1846/2
<i>Laccio Conti</i> , h, 4 ans, Ivanhowe GER et Camelia Conti, 1850/1	<i>Le Petit Nice</i> , h, 8 ans, Top Trip (GB) et Old Beino, 1840/2	<i>Lingot De Mee</i> , h, 4 ans, Kapgarde et Capelle De Mee, 1857/2	<i>Love De La Noverie</i> , f, 4 ans, Tiger Groom GB et Quizitca Deurie, 1816/4
<i>Ladelonette</i> , f, 3 ans, Birchwood IRE et Melrose IRE, 1861/4	<i>Le Phocea</i> , h, 4 ans, Zelzal et Dreamtic, 1891	<i>Lino De La Serre</i> , h, 4 ans, Jeu St Eloi et Alix De Kerser, 1823/2	<i>Loverboy Deslitaux</i> , h, 4 ans, Tunis POL et Easy Allen, 1850
<i>Ladiva Des Pins</i> , f, 4 ans, Nirvana Du Berlais et Cabale D'Estrual, 1845, 1904	<i>Le Pretendant</i> , h, 4 ans, Great Pretender IRE et Une Tournee, 1859	<i>Liprika D'Anjou</i> , h, 4 ans, Jeu St Eloi et Caprika D'Anjou, 1827/5	<i>Lowave</i> , h, 4 ans, Silverwave et Floral Caline, 1845
<i>Lady Ange Win</i> , f, 4 ans, American Devil et Roshana De Vindecy, 1849/4 , 1895	<i>Le Prince Burgond</i> , h, 4 ans, Indian Daffodil (IRE) et Albalonga, 1871	<i>Liskaria</i> , h, 4 ans, Pastorijs GER et Friska D'Airy, 1827/2	<i>Lowell</i> , h, 4 ans, Ivanhowe GER et Calonge, 1826/2
<i>Lady De La Serre</i> , f, 3 ans, Gary Du Chenet et Alix De Kerser, 1856/4	<i>Le Rafal</i> , h, 4 ans, Voiladenuo et Grande Coeur, 1816/3	<i>Listo Un</i> , h, 4 ans, Planteur (IRE) et Juste Un Regard, 1823/1	<i>Loyd D'Eable</i> , h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Lady Kathleen, 1859
<i>Lady Di La Colmine</i> , f, 4 ans, Choeur Du Nord et Divine La Colmine, 1845/4	<i>Le Roi David</i> , h, 6 ans, Bathyrhon GER et Felingarie, 1901/2	<i>Litchi Roque</i> , f, 4 ans, Goliath Du Berlais et Golden Sage, 1891/2	<i>Lozen De Lorme</i> , f, 3 ans, Silverwave et Lolita De L'Orme, 1861
<i>Lady Palma</i> , f, 4 ans, Beaumec De Houelle et Vista Palma, 1845/3 , 1904/6	<i>Le Roi Loth</i> , h, 4 ans, Nirvana Du Berlais et La Bilbaude, 1842	<i>Little King</i> , h, 6 ans, Joshua Tree IRE et Aroma Bella, 1872	<i>Lubiana</i> , f, 5 ans, Ilbarritz et Larvichou, 1833
<i>Lady Sauvage</i> , f, 4 ans, Rail Link GB et Belle Sauvage, 1823	<i>Le Violoniste</i> , h, 3 ans, Toronado (IRE) et Diyakalanie, 1831/3	<i>Little Perfect</i> , h, 3 ans, Bande (IRE) et Londinieres (GB), 1884	<i>Luciano Bam'S</i> , h, 4 ans, Spanish Moon USA et Urkashe, 1870
<i>Lady Zaza</i> , f, 3 ans, Zarak et Forces Sweetheart GB, 1864	<i>Leader Black</i> , h, 4 ans, Agent Secret IRE et Ruade, 1823	<i>Liujogirl</i> , f, 4 ans, Bande (IRE) et Elza D'Herodiere, 1869	<i>Lucie Des Pictons</i> , f, 4 ans, Tunis POL et Vertigineuse, 1845
<i>Ladylulu Du Granit</i> , f, 4 ans, Clovis Du Berlais et Calypso Du Granit, 1874	<i>Leandro Nonantais</i> , h, 4 ans, Voiladenuo et Civelle, 1891	<i>Live In Hope</i> , h, 4 ans, Bande (IRE) et All Over Now, 1857	<i>Lucky D'Olva</i> , h, 4 ans, Spanish Moon USA et Curieuse, 1823
<i>Lagon Bleu</i> , h, 4 ans, Zarak et Coastalina, 1896/2	<i>Legend Race</i> , h, 4 ans, Taj Mahal IRE et Olympic Girl, 1817/5	<i>Lockbatan Thom</i> , h, 4 ans, Yeats IRE et Ecbatane, 1890/2	<i>Lucky Ville</i> , f, 4 ans, Non Rien De Rien et Uggins Ville, 1869
<i>Laguinte</i> , h, 5 ans, Planteur (IRE) et Madio, 1866	<i>Legende D'Ainay</i> , f, 4 ans, Doctor Dino et Etoile D'Ainay, 1817/1	<i>Loke Roman Tavel</i> , h, 4 ans, Roman Candle (GB) et Lady Tavel, 1871/4	<i>Ludicrous</i> , h, 4 ans, Jeu St Eloi et Belle De Beriez, 1870/1
<i>Lagune Secrete</i> , f, 4 ans, Tunis POL et Vague Secrete, 1873/3	<i>Legende Du Large</i> , f, 4 ans, Great Pretender IRE et Parand GER, 1869	<i>Lolirock</i> , f, 4 ans, Tunis POL et Porte D'Auteuil, 1869/5	<i>Luigi De Lafayette</i> , h, 4 ans, Honolulu IRE et Venus De Lafayette, 1823/5
<i>Laic</i> , h, 4 ans, Prince Gibraltar et Catholique, 1881	<i>Legolas Tek</i> , h, 4 ans, Legolas JPN et Reine Desjy, 1895/3	<i>Lolita Sei</i> , f, 4 ans, Cokoriko et Carina Tu Sei, 1869/1	<i>Lully Du Hutrel</i> , h, 4 ans, Ultra IRE et Dayna (GB), 1888
<i>Lamia D'Airy</i> , f, 4 ans, Motivator GB et Quaska D'Airy, 1871	<i>Legrec</i> , h, 4 ans, Clovis Du Berlais et Theramene, 1859	<i>London Girl</i> , f, 4 ans, Jeu St Eloi et Belle Anglaise, 1869	* <i>Lumiere D'Espoir</i> GB, h, 4 ans, Jack Hobbs GB et Oeuvre Vive, 1871
<i>Lance Roquette</i> , f, 4 ans, Ivanhowe GER et Ultra Violette, 1849/2	<i>Leho</i> , h, 4 ans, Ivanhowe GER et Dosca, 1826/3	<i>Loquas</i> , h, 7 ans, It'S Gino GER et Hera Bonitas, 1830/7	* <i>Luna Lupa GB</i> , f, 4 ans, Time Test GB et Lupa Montana USA, 1863, 1904/4
<i>Landais</i> , h, 4 ans, Rail Link GB et Toundra, 1859/6	<i>Leika</i> , f, 4 ans, Jeu St Eloi et Dame D'Etat, 1895	<i>Loralink</i> , h, 9 ans, Rail Link GB et Loup The Loup, 1847	<i>Luna Nostra</i> , f, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Lunaya, 1852
<i>Larzand</i> , h, 4 ans, Harzand IRE et Vinga, 1859/3	<i>Lemon</i> , h, 4 ans, Jeu St Eloi et Clementine, 1871	<i>Lorca Malpic</i> , f, 9 ans, Last Train GB et Ashtar, 1838	<i>Lunarosa</i> , f, 3 ans, Galiway (GB) et La Joconde, 1867
<i>Lascaris</i> , h, 4 ans, Jeu St Eloi et Montbresia, 1859/4	<i>Lenza Conti</i> , f, 4 ans, No Risk At All et Toscana Conti, 1869/2	<i>Lord Ciergues</i> , h, 4 ans, Buck'S Boum et Star Dance, 1850/7	<i>Lupin D'Aubrelle</i> , h, 4 ans, Cokoriko et Delicious Charm GER, 1873/1

Lureka Du Noyer, h, 4 ans, Doctor Dino et Zureka, 1859	Malessia, f, 3 ans, No Risk At All et Alessia, 1821/1	Mayka Du Reponet, f, 3 ans, Headman GB et Viky Du Reponet, 1820/5	Miss Bresil Delf, f, 3 ans, Bande (IRE) et Back To Bresil, 1867
*Lutt Matten GER, h, 4 ans, Polish Vulcano GER et Love Flowers GER, 1862/6	Malfoy De Labrunie, h, 3 ans, Masterofthehorse IRE et Ejo Pritchard POL, 1893	Mayra Du Pecos, f, 3 ans, Ivanhowe GER et Fofie Du Pecos, 1893/5	Miss Des Boullats, f, 3 ans, Free Port Lux (GB) et Reine De Mai, 1824/2
Lutteuse, f, 4 ans, Jeu St Eloi et Via Tennise, 1869	Maline De Mee, f, 3 ans, Taj Mahal IRE et Gloria Bere, 1820/6	Mazarin Du Berlais, h, 5 ans, Great Pretender IRE et Hermine Du Berlais (IRE), 1843	Miss Georges Allen, f, 3 ans, Clovis Du Berlais et Bienvenue Allen, 1867/4
Lyrical Star, f, 4 ans, Kapgarde et Victoria'S Star, 1881	Mamaland, f, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Verysland, 1824/3	Me Voici Forez, h, 3 ans, Paban De France et Flash Forez, 1882/4	Miss Laura, f, 10 ans, Lauro GER et Miss Lina, 1875/1
Ma Belle D'Or, f, 3 ans, Beaumec De Houelle et Audace D'Ainay, 1887/5	Mamazara, f, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Zara Blue, 1848/5	Medelice, h, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Vixice, 1822/5	Miss Laurette, f, 5 ans, Masterstroke USA et Pourquoipa, 1874
Ma Ptite Nina, f, 3 ans, Montmartre et Une Nana, 1852	Mamix'S Passion, h, 6 ans, Gemix et Bonjour Mamie, 1832/6	Melcastille, f, 3 ans, Style Vendome et Meldown, 1856/6	Miss Royale, f, 3 ans, Doctor Dino et Ma Royale, 1867
Macarena Du Rib, f, 3 ans, Goliath Du Berlais et Finale Du Rib, 1848/1	Manava, f, 4 ans, Castle Du Berlais et Scarla, 1859/7	Meleze Hana, h, 3 ans, Chanducoq et O'Hana, 1836/4, 1893/6	Miss Shannone, f, 3 ans, Racerger et Erbalonga, 1821
Macimo Conti, h, 3 ans, Prince Gibraltar et Starmoss, 1880/6	Mandatory (IRE), h, 3 ans, Without Parole GB et Morlanda, 1841/3	Melinos De Charnie, h, 3 ans, Robin Of Navan et Hecate (IRE), 1899/1	Mister Alex, h, 4 ans, Mr. Owen USA et Mahyara, 1845
Madelina, f, 3 ans, Palace Prince GER et Nosca De Thaix, 1867/2	Maniysa Bleue, f, 4 ans, Buck'S Boum et Princesse Lucie, 1842/6, 1890	Melodie Divine, f, 4 ans, Marmelo (GB) et Bon Presage, 1817, 1871	Mister Des Places, h, 3 ans, Alanadi et Annimuh, 1851
Mademoiselle Mia, f, 4 ans, Waldgeist GB et Much Promise GB, 1863/1	Manneken King, h, 4 ans, Choeur Du Nord et Rive Sarthe, 1859	Melodie Du Fenoir, f, 3 ans, Victory Song IRE et Atoti, 1867	Mister Mael (IRE), h, 3 ans, Persian King (IRE) et Miss France NZ, 1886/4
Madison Ransom, h, 3 ans, Bathyrhon GER et Intense Emotion (IRE), 1884/6	Maracamaya, f, 4 ans, Gris De Gris (IRE) et La Titie Du Perche, 1816/6	Mentalo, f, 3 ans, Prince Gibraltar et Labartoli IRE, 1831	Mister Pats, h, 6 ans, Castle Du Berlais et Adveniat, 1897/5
Madly Du Livet, f, 3 ans, Clovis Du Berlais et Beautyful (IRE), 1844, 1887	Marche Avant, h, 3 ans, Doctor Dino et Visionice, 1868/3	Mention Speciale, f, 3 ans, Ivanhowe GER et Maitresse De Maison, 1867	Mistral D Ange, h, 3 ans, Doctor Dino et Celle D'Ange, 1821/4
Maestro Burgond, h, 3 ans, Indian Daffodil (IRE) et Bletchley, 1868	Marechal Desjy, h, 7 ans, Kitkou et Sea Dame, 1866, 1902/6	Mer Du Large, f, 3 ans, Pastorius GER et Ecume Du Large, 1820	Mitidja, f, 4 ans, Ectot (GB) et Bahama, 1871
Mafia, f, 3 ans, Gemix et Grimace IRE, 1903	Mariano Bello, h, 3 ans, Clovis Du Berlais et Hermina Bella, 1879/6	Meroovee, h, 3 ans, Ivanhowe GER et Fougeraie, 1841, 1886/6	Mohican, h, 5 ans, Toronado (IRE) et Miss Bikini IRE, 1901/6
Magic Dancer, h, 3 ans, Voiladenuo et Friska, 1887/2	Marie Katarina, f, 4 ans, Jeu St Eloi et Marie D'Altissima, 1863	Merveilleuse, f, 3 ans, Doctor Dino et Sainte Merveille, 1856/2	Moment De Grace, h, 3 ans, Bande (IRE) et Viana, 1879/4
Magic Marvel, h, 7 ans, Masked Marvel GB et Belle Saga, 1892/1	Marius, h, 3 ans, Bathyrhon GER et Vado Via, 1868	Messire Lointain, h, 3 ans, Spanish Moon USA et Etoile Lointaine, 1868	Mon Destin, h, 3 ans, Night Wish GER et Vaudaire, 1868
Magic Storm Du Lia, f, 3 ans, Shrek et Al Nafleur Du Lia, 1882	Marnage, h, 3 ans, Bande (IRE) et Easymix, 1880	Messy, h, 4 ans, Clovis Du Berlais et Merlin Woods, 1849/7	*Mon Emperor IRE, h, 5 ans, Holy Roman Emperor IRE et Marie Shams, 1840/4, 1902/5
Magic Tanit, f, 4 ans, Tunis POL et Magic Roundabout, 1862, 1904	Marquis Marine, h, 3 ans, Mondialiste (IRE) et Marina Marine, 1880	Metasequoia, h, 8 ans, Joshua Tree IRE et Maladiva, 1829/1	Mon Petit Prince, h, 4 ans, Choeur Du Nord et Ma Saone, 1895/5
Magique Mirage, h, 3 ans, No Risk At All et Belle Du Chenet, 1822/2	Marquise De L'Est, f, 3 ans, Karaktar IRE et Deesse De L'Est, 1887	Mets Le Feu, h, 3 ans, Zelzal et World Peace GER, 1868	Mon Pote, h, 3 ans, Agent Secret IRE et Eauplaisir, 1880
Magneto, h, 8 ans, Boris De Deauville (IRE) et Villzane, 1853	Marquiz Sapi, f, 3 ans, Savoir Vivre IRE et Creme Cassis, 1820	Meursault Charme, h, 3 ans, Beaumec De Houelle et Enna Pietra, 1884	Mon Seul Desir, f, 3 ans, Zarak et Almahroosa, 1844/5, 1887/3
Maimix, f, 3 ans, Gemix et Haiku, 1885	Martha Cannary, f, 4 ans, Goliath Du Berlais et Dans L'Espas, 1827/4	Micawber, h, 3 ans, Telecaster GB et Ex Fan Des Sixties, 1852/3	Mon Tresor Dore, h, 3 ans, Bande (IRE) et Tresor Girl, 1821
Maine Coon, h, 8 ans, Last Train GB et Zareen, 1833/3, 1876/5	Martin'S Denou, h, 3 ans, Born To Sea IRE et Blue Picture (IRE), 1860	Micmac D'Angos, h, 3 ans, Paban De France et Granny Blue, 1882/1	Monami Croissance, h, 3 ans, Pour Moi IRE et Rolibie De Vindecy, 1868
Maitre D'Ecole, h, 3 ans, Telecaster GB et Fait La Une, 1880/1	Martinetto, h, 3 ans, Rio De La Plata USA et Ascot Royale, 1822	Mid Time, f, 3 ans, Tunis POL et Advantime, 1856/5	Mondragon, h, 3 ans, Buck'S Boum et Nottingham Palace, 1821/5
Maitresse, f, 3 ans, Karaktar IRE et En Cadeau, 1867	Marvel Delablairie, h, 4 ans, Masked Marvel GB et Miss Protektor, 1816	Midship, h, 3 ans, Voiladenuo et Armada, 1822/1	Montquin, h, 3 ans, Tunis POL et Envie De Rire, 1825
Majeste Deciergues, f, 3 ans, Free Port Lux (GB) et Star Dance, 1893/3	Mary Shelley, f, 3 ans, Goliath Du Berlais et Maharina, 1825/2	Mieszko, h, 3 ans, Cokoriko et Avant Garde, 1852/1	Montserrat, h, 4 ans, Doctor Dino et Mezah IRE, 1888/3
Majestic Noe, h, 3 ans, Tin Horse (IRE) et Hasturies, 1822	Maserati Levante, h, 3 ans, American Devil et Electra Queen, 1880	Mikariton, h, 3 ans, Non Rien De Rien et Roshana De Vindecy, 1852/5, 1893	Monzon, h, 3 ans, Almanzor et Ironique USA, 1831
Majestika, f, 5 ans, Masterstroke USA et Epala, 1883	*Masked Du Nord FR, f, 3 ans, Choeur Du Nord et Historica De Thaix, 1867	Miki Billy, h, 3 ans, Karaktar IRE et Funkie, 1831	Moon Vergoignan, h, 3 ans, Entre De Jeu et Fanfare D'Estivaux, 1882
Major De Guerre, m, 3 ans, Gary Du Chenet et Dame De Guerre, 1882/5	Maskiline, f, 3 ans, Masked Marvel GB et Kapkiline, 1821/2	Milleetunevictoire, h, 3 ans, Prince Gibraltar et Butte Mortemart, 1893/1	Moonstone Dugranit, f, 3 ans, Balko et Pensee D'Estruval, 1820/3
Major Du Large, h, 3 ans, Bathyrhon GER et Kiss Me D'Art, 1880	Master Falcon, h, 3 ans, Tunis POL et Aviatrice, 1864	Milord Prestige, h, 3 ans, Walzertakt GER et Queen Prestige, 1836	Morderire, h, 3 ans, Paban De France et Princesse Aurora, 1882
Major Star, h, 3 ans, King Edward et Rose Star, 1884/7	Matador Forez, h, 3 ans, Sageburg (IRE) et En Avant Forez, 1848/2	Minederien, f, 3 ans, Prince Gibraltar et Meharee, 1882	More Quality, h, 4 ans, Morandi et Qualijenka, 1817
Makao'K, h, 3 ans, Voiladenuo et Princesse Bleue, 1899/6	Mathusalem, h, 3 ans, Karaktar IRE et Morvandelle, 1880/3	Minnie De Vergne, f, 5 ans, Alanadi et Lou De Vergne, 1833	Morfalou, h, 3 ans, Shrek et Gallione De Guerre, 1882/2
Make Sense, h, 4 ans, No Risk At All et Makewish, 1849	Matmatah, h, 3 ans, Bande (IRE) et La Pleine Lune, 1880/7	Minuit Du Seuil, f, 3 ans, Chanducoq et Victoire Du Seuil, 1851/5	Morvan, h, 3 ans, Cokoriko et Donasland, 1837/2
Malaca, f, 3 ans, Hunter'S Light IRE et Linda Queen, 1885/3	Mauricius, h, 9 ans, Kapgarde et Pafadas, 1889	Miracle Deciergues, h, 3 ans, Stellar Mass IRE et Icone De Berce, 1851	*Motu Fareone IRE, f, 9 ans, Getaway GER et Arrive In Style IRE, 1901/4
Maldives Pompadour, f, 7 ans, Carghese Des Landes et Minneapolis, 1833	Maverik, h, 3 ans, Tunis POL et Voix Du Mont, 1879/2	Miss Borningrun, f, 3 ans, Gemix et Borning Run, 1885	Mr Kell, h, 3 ans, Pour Moi IRE et Elektrelle, 1821
	Max De Sivola, h, 3 ans, Beaumec De Houelle et Sainte Herm, 1886/3		Mr Raffles, h, 3 ans, Moises Has et Eddy'S Raya, 1852

Muloughboy , h, 3 ans, No Risk At All et Bellamix Esqua, 1899/3	Pablo , h, 5 ans, Olympic Glory IRE et Diktabama, 1858/3	Raffles Honour , f, 4 ans, No Risk At All et Utopie Des Bordes, 1816/1	Sangre De Drago , h, 3 ans, Garswood GB et Et Pourtant, 1831/6
Murrayfield Park , h, 3 ans, Great Pretender IRE et Farafra, 1831, 1864	Paddockwood , h, 3 ans, Birchwood IRE et Bourgeauville (IRE), 1899/4	Raffles Princess , f, 3 ans, Saint Des Saints et Raffles Sun, 1844/2	Santa Magda , f, 4 ans, Saint Des Saints et Magda, 1823/3, 1870/3
Musica Conti , f, 3 ans, Prince Gibraltar et Djedda Conti, 1879/5	Paint For Fun , h, 3 ans, For Fun et Painted Girl, 1898/5	Razamix , f, 3 ans, Gemix et Rasabad, 1886	Santiano , h, 3 ans, Madhmoon IRE et Femme D'Artiste, 1822/4
Mystere Des Obeaux , h, 3 ans, Joshua Tree IRE et Madame Lys, 1821	Parfum D'Une Reine , f, 5 ans, Walzertakt GER et Emprise Du Large, 1828/5	*Real Hope IRE , h, 5 ans, Make Believe GB et Really Motivated GB, 1853	Santorini , f, 3 ans, Great Pretender IRE et Srlhliga, 1844/6, 1886/5
Mystic River Thom , f, 3 ans, It'S Gino GER et Malie Gane, 1820/7	Parisimix , h, 6 ans, Gemix et Parisienne USA, 1840/6	*Reconstructed IRE , h, 4 ans, Invincible Spirit IRE et Pollyana IRE, 1850/6	Saturne Pelem , h, 7 ans, Stormy River et Meshadora Pelem, 1847/5
Narval , h, 5 ans, Mekhtaal (GB) et Nigwah, 1865	Passionata , f, 3 ans, Great Pretender IRE et Ellen Des Mottes, 1820/2	Red Sugar , f, 6 ans, Galiway (GB) et Red Nose FR, 1865	Scarletts Dynasty , f, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Scarlett Du Mesnil (IRE), 1864/7
Natharome , f, 3 ans, Roman Candle (GB) et Natha, 1820	Pathognomonique , f, 3 ans, Goliath Du Berlais et Viking Splendor USA, 1831	Reve De La Mone , h, 4 ans, Desinvolte et Lytea, 1870/4	Scatar , h, 8 ans, Prince Gibraltar et Scarlock, 1858/6
Natt Jelois , f, 4 ans, Vol De Nuit GB et Nouma Jelois, 1904/7	Pedro Cabral , h, 4 ans, Zarak et Beija Flor, 1870	Reve De Prince , h, 8 ans, Prince Gibraltar et Argomilla, 1866/4	Sea Liner , h, 3 ans, Born To Sea IRE et Stop Line, 1878/7
Navarrenx , h, 4 ans, Yeats IRE et Villa Navarre, 1827	Pen Castel , h, 4 ans, Barastraight (GB) et Castilly, 1823	Rio Douro , h, 3 ans, Walzertakt GER et La Barka, 1841	Shalaa Dancer , h, 4 ans, Shalaa IRE et Lailoma, 1888
Naxos , h, 4 ans, Battle Of Marengo IRE et Thera, 1833/1	Perle De Beauvais , f, 4 ans, Pour Moi IRE et Perceverense, 1870	Risk Du Brizais , h, 8 ans, No Risk At All et Diane Du Brizais, 1839/5	Shamrock Melody , f, 3 ans, Bande (IRE) et Antiseptique, 1856
NeedforSpeed Has , f, 3 ans, Moises Has et Bonheur De Stara, 1844	Persyambre , h, 6 ans, Berkshire IRE et Persheva, 1832/3	Riskman , h, 9 ans, No Risk At All et Samansonniene, 1894/2	Shanyadame , f, 4 ans, Nirvana Du Berlais et Shekidame, 1871/2
Nelson Du Mathan , h, 6 ans, Pastorius GER et Thisbee Du Mathan, 1854/7	Peso Di Legno , h, 5 ans, Masked Marvel GB et France Du Pecos, 1838/1	Rock Pearl , f, 3 ans, Prince Gibraltar et Perle Sainte, 1861/5, 1903	*Shazam GER , h, 5 ans, Adlerflug GER et She Bang, 1843
Neva , f, 4 ans, Pour Moi IRE et Coastal Beach, 1895	Petrus De Houelle , h, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Skylimit Dehouelle, 1831/5	Rogatien , h, 4 ans, Bande (IRE) et Champ D'Honneur (GB), 1895	Sierra Dino , h, 5 ans, Doctor Dino et Sierra Nevada, 1874/4
Never Risk , m, 6 ans, No Risk At All et Hera Bonitas, 1858/7	Philadelphie , f, 3 ans, Kapgarde et Plaisir D'Amour, 1903/3	Roi Du Reve , h, 4 ans, Kingfisher IRE et Pommelle, 1896/4	*Sign Of Stars GER , h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Sola Gratia IRE, 1888
Never Seen , h, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Bahama, 1880/5	Planeur , h, 4 ans, Planterre IRE et Burning Run, 1862	Roi Leon , h, 3 ans, Born To Sea IRE et Victoria De Ballon, 1852	*Sirene Success IRE , f, 4 ans, Success Days IRE et Ittasal GB, 1891/3
Nevis De Candale , h, 5 ans, Battle Of Marengo IRE et Kelpy, 1838	Plume Du Nord , h, 5 ans, Choeur Du Nord et Tres Plume, 1818	Roman Rapsodie , h, 3 ans, Roman Candle (GB) et Lizete, 1822/7	Sirilight , h, 7 ans, Hunter'S Light IRE et Silky Steps IRE, 1872/5
New President , h, 8 ans, Sinndar IRE et Sun Song, 1858/1	Polynectar Val , h, 4 ans, Alhadab et Butineuse, 1857/4	Roman Skies , h, 3 ans, Romanised IRE et Shake The Moon (GER), 1848/6	So Far So Good , f, 4 ans, Goliath Du Berlais et Riska, 1817/6
Nikkaluokta , h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Siljan'S Saga, 1858/5	Pontbriand , h, 3 ans, No Risk At All et Margaux And Co, 1837/4	Rome Antique , h, 4 ans, Roman Candle (GB) et Bravarde, 1816/2	*So Risky FR , h, 3 ans, No Risk At All et Nyanza GER, 1831
Nil D'Aunou , h, 3 ans, King Edward et Blessed, 1821/3	Porto Giunco , h, 3 ans, Sommerabend GB et Melivea, 1887/6	Roquepine , f, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et La Islaminima, 1851/3	Soccia (IRE) , f, 3 ans, Bated Breath GB et Saharan Rose, 1844
No Limits Steve , h, 3 ans, Stunning Spirit (GB) et Sweet Orientfawn IRE, 1898/4	Porzman , h, 4 ans, Vol De Nuit GB et Spice, 1863/7	Rory Willong , f, 3 ans, Choeur Du Nord et Wally Willong, 1887	Soldouna , f, 3 ans, Hunter'S Light IRE et Fontaine Riant, 1820
Nomade , h, 6 ans, Castel Sant'Angelo USA et Yellow Summer, 1819, 1892/3	Pourquoi Pas Solo , f, 5 ans, Manatee GB et Pourquoi Pas Elle, 1846, 1904	Rose Bresil , f, 3 ans, Toronado (IRE) et Mei, 1844	Soledad Nonantaise , f, 3 ans, Castle Du Berlais et Subtile Esquisse, 1851/1
North Way , h, 4 ans, Nicaron GER et Lovin Way, 1874	Priam Du Mesnil , h, 4 ans, Bathyrhon GER et April Day, 1842/2, 1890/5	Royal Macan , h, 4 ans, No Risk At All et Royale Surabaya, 1859/1	Solide , h, 4 ans, Choeur Du Nord et Sainte Petronille, 1845/6
*Nour Aya IRE , f, 5 ans, Raven'S Pass USA et Better To Love IRE, 1865	Prince De Grez , h, 4 ans, Beaumec De Houelle et Sairastar, 1881/2	Royal Moon , f, 6 ans, Spanish Moon USA et Robinia Directa GER, 1905	Some Of Them , h, 4 ans, Cloth Of Stars IRE et Someries, 1895/2
Nous , h, 4 ans, Masked Marvel GB et The Race, 1891/7	Proctor , h, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Rock Of The Moon, 1864/3	Royal Paloma , f, 4 ans, My Risk et Cap D'Ombree, 1888/6	*Sopran Leger IRE , h, 5 ans, Make Believe GB et Edelfa IRE, 1905
Nova Scotia , h, 6 ans, Le Havre (IRE) et Narnia Dawn IRE, 1865/6, 1905/4	Proportionnaly , h, 3 ans, Whipper USA et Hahysi, 1860/1	Rygia , f, 3 ans, Gary Du Chenet et Turgia, 1864, 1903/4	Soria , f, 3 ans, Waldgeist GB et Sorina, 1903/7
*Nox IRE , h, 4 ans, Waldgeist GB et Nazbanou IRE, 1845/7	Prunelle Du Jura , f, 4 ans, Ivanhowe GER et Miss Du Jura, 1869/3	Sacred Union , h, 5 ans, Ultra IRE et Shawnee'S Glory, 1883	Special Du Rocher , h, 10 ans, Special Kaldoun (IRE) et Faline Du Rocher, 1875/7
Nuit De L'Homme , h, 3 ans, Gutaifan IRE et Yazzeyne, 1898/1	Pyravol Laujac , h, 3 ans, Vol De Nuit GB et Pyragorn USA, 1887/1	Sail On , h, 4 ans, No Nay Never USA et Osaila IRE, 1817	Specials One , h, 4 ans, Fly With Me et Chantico, 1859/2
Nuit Debout , h, 9 ans, Spirit One et Cotes D'Armor, 1847/7	Quarak , h, 3 ans, Doctor Dino et Jane GER, 1851	Saint Bath , h, 6 ans, Bathyrhon GER et Sainte Cupid, 1858	Speed Park , h, 3 ans, Elm Park GB et Kick Back GER, 1851
Obstination , f, 3 ans, Moises Has et Sainte D'Authie, 1861/2	Quedla Frime , h, 3 ans, Walzertakt GER et Quedla Chance, 1822/3	Saint Crush , h, 5 ans, Jeu St Eloï et Garry D'Amour, 1854/3	Spes Energicall , f, 8 ans, No Risk At All et Energica, 1866
Osani , h, 3 ans, Bande (IRE) et Olcani, 1879	Quel Bonbon , f, 6 ans, Bathyrhon GER et Qindaba, 1829/5	Saint Geny , h, 3 ans, Gemix et Astrid Weus, 1831	Spes Fullkam , h, 4 ans, Kamsin GER et Full Passion, 1873/2
Oublieux , h, 3 ans, Tunis POL et Border Line, 1878/2	Quel Patron , h, 6 ans, Bathyrhon GER et Solenzara IRE, 1854/5	Saint Godefroy , h, 10 ans, Doctor Dino et Astrid Weus, 1855/2	St Henri Detaillon , h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Savage River, 1896
Oulala Des Brieres , h, 3 ans, Morandi et Aie Aie Aie, 1860/4	Quel Tyran , h, 5 ans, Bathyrhon GER et Quelle Miss, 1818/3	Sainte Basket , f, 5 ans, Castle Du Berlais et La Basket, 1818/6	St Regis Olivier , h, 8 ans, Crillon et Pres De L'Eden, 1875
Our Dream , h, 6 ans, Martaline GB et Ladeka, 1834/1	Quick Daddy , h, 7 ans, Quick Martin et What Cheeky, 1846, 1905/7	Sainte Co , f, 3 ans, Saint Des Saints et Divine Cayras, 1856	Star Caribbean , h, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Caribena, 1831
Out Of Africa , f, 3 ans, Persian King (IRE) et Africaine (GB), 1852/7	Quonstantine , f, 3 ans, Beaumec De Houelle et Gentleshaw, 1885/1	Sainte Stylee , f, 3 ans, Jeu St Eloï et Robstyle, 1886	Star De La Blairie , f, 4 ans, Storm The Stars USA et Speed De Lablairie, 1817
		Saitama , h, 3 ans, Tornibush (IRE) et Diamond Rain, 1821/7	

Star Icon , f, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Style Icon, 1861	*Tonk ITY , h, 5 ans, Desert Prince IRE et Torino ITY, 1865	World Apart , h, 4 ans, Goliath Du Berlais et Fabiola GER, 1827
Starvina , f, 8 ans, Balko et Startling Du Magny, 1819	Toscana , f, 3 ans, Taj Mahal IRE et Azucar IRE, 1844	Wutzelite , h, 3 ans, Tin Horse (IRE) et Wutzeline GER, 1864/2
State Of Mind , h, 5 ans, Churchill IRE et Spotless Mind (IRE), 1834/5	Tough Times , h, 5 ans, Whipper USA et Mafra IRE, 1846/6, 1905/2	Yeiazel , f, 4 ans, Ultra IRE et Nouvelle Page, 1896/6
Stellina Rose , f, 3 ans, Bathyrhon GER et Pegase Sixty One, 1861/1, 1903/2	Touz The Crown , h, 4 ans, Recorder GB et Success Girl (GB), 1895/4	Yuka Basc , h, 3 ans, Castle Du Berlais et Shezadoff, 1852
Stellomaker , h, 5 ans, Martinborough JPN et Stellamaker, 1897	Tresor De Ballon , h, 6 ans, Doctor Dino et Gabriele De Ballon, 1853/3	Yutu , h, 5 ans, Morpheus GB et Churada (IRE), 1889
*Sternkranz GER , h, 11 ans, Kamsin GER et Sternstunde GER, 1866/2	Troubadour , h, 3 ans, Walzertakt GER et Quadriviae, 1822	Zamyna , f, 3 ans, Born To Sea IRE et Ismailia, 1856
Stetten , h, 8 ans, Balko et Athenore, 1840, 1902/3	Trublion , h, 5 ans, Style Vendome et Mutinne (IRE), 1874/5	Zanhowe , h, 5 ans, Ivanhowe GER et Zewara IRE, 1889/5
*Stormy Tango IRE , h, 4 ans, Vadamos et Qenaa GB, 1888	Twickenham Park , h, 4 ans, Sageburg (IRE) et Lavalloise, 1890	Zayed The Great , h, 3 ans, The Grey Gatsby (IRE) et Zena, 1864/1
Style D'Emirs , h, 5 ans, George Vancouver USA et Anowe De Jelois, 1843/1	Ty Zums , h, 9 ans, Tigran USA et Ma Zums, 1853/5	Zayina , f, 4 ans, Zarak et Indina, 1850/2
Style De Way , h, 5 ans, Galiway (GB) et Glinty, 1818/5	*Undeniable Alibi FR , h, 6 ans, Saint Des Saints et Fleur Des Villes, 1872	Zeus Forlonge , h, 3 ans, Nirvana Du Berlais et Belle Du Brizais, 1868/4
Sundays Child , f, 3 ans, Doctor Dino et Saint Grace, 1824/7	Up And Up , f, 4 ans, It'S Gino GER et Lady Heart, 1891/5	Zinamix , h, 3 ans, Erasmus GER et Royalemixa, 1880
Sunny Swing , h, 5 ans, Ivanhowe GER et Transcendante, 1872	*Usnavygirl IRE , f, 5 ans, U S Navy Flag USA et Karasiyra IRE, 1865	*Zunder GER , h, 3 ans, Lord Of England GER et Zilla GER, 1887
Super Bend , h, 4 ans, Sommerabend GB et Super Nana, 1862/3	Venetian Beauty , f, 3 ans, Saxon Warrior JPN et Queretara (IRE), 1852/4	
Suri , f, 4 ans, Beaumec De Houelle et Palapa GB, 1869/4	Ventura Highway , h, 5 ans, Kapgarde et Las Ventas, 1853/7	
Surinfil , h, 5 ans, Great Pretender IRE et Equilibriste (IRE), 1866	Vesco , h, 3 ans, Birchwood IRE et Lala Dance, 1887/7	
Swing Du Mathan , f, 5 ans, Magneticjm (IRE) et Groove Du Mathan, 1818	*Vezzana GER , f, 6 ans, Maxios (GB) et Vallante GER, 1843/7, 1900/5	
Tafedney , h, 5 ans, Doctor Dino et Ramina GER, 1839/4	Victory Wind , h, 3 ans, City Light et Porto Arabia IRE, 1884/2	
Take Care , f, 3 ans, Almanzor et This Kiss, 1861/7	Vie Secrete , f, 3 ans, Intello (GER) et Au Dessus (GB), 1903/1	
Tara Kind , f, 4 ans, Petillo et Dame Tara, 1896	Violet Hill , f, 7 ans, Masterstroke USA et Lady Heart, 1905	
Tavaco , h, 3 ans, Doctor Dino et Tavera, 1868/2	Vision Du Rhei , h, 6 ans, Choeur Du Nord et Gwei Du Rhei, 1897/1	
*Tenuta IRE , f, 4 ans, Poet'S Word IRE et Ballycowan Lady IRE, 1891	Vitus Bering , h, 4 ans, George Vancouver USA et Tres Froide, 1891	
Terraluna , f, 3 ans, Gemix et Terravista, 1861/6	Voila Voila , h, 3 ans, Elm Park GB et Implora, 1841	
The Big Ticket , h, 3 ans, Kendargent et Purple Sensation, 1841/2	Volsainte Jelois , f, 3 ans, Vol De Nuit GB et Sainte Marie De Re, 1887/4	
*The Galahad Kid IRE , h, 9 ans, Quest For Peace IRE et Kyle Again IRE, 1840, 1865	Walfer , h, 7 ans, Masked Marvel GB et Sainte Apoline, 1889	
*The Muds IRE , f, 3 ans, Order Of St George IRE et J'Espere IRE, 1861	Walis Du Mazet , f, 3 ans, Devastar GER et Lopez Island, 1856/3	
The Must , h, 5 ans, Kamsin GER et Turn In Grey, 1865/1	Walka , f, 5 ans, Gris De Gris (IRE) et Walkada, 1843	
The Prince , h, 3 ans, Le Brivido et Little Illusion (GB), 1899/5	Wells Park , h, 4 ans, Waldpark GER et Everythings Well, 1896/3	
The Robbers , h, 3 ans, Ectot (GB) et Lady D'ogenne, 1879/7	*Whisky Max IRE , h, 3 ans, Highland Reel IRE et Loredana, 1884	
Thequietman , h, 7 ans, Karaktar IRE et Escort'Beauty, 1894/5	*Whymper GER , h, 6 ans, Maxios (GB) et Wurfspiel GER, 1819/2	
Thunderbird , h, 3 ans, Cloth Of Stars IRE et Tuiga (IRE), 1852, 1868/5	*Wild Fun FR , h, 3 ans, For Fun et Wild Lady, 1886/2	
Tigress Du Berlais , f, 3 ans, Great Pretender IRE et Gazelle Du Berlais, 1824/1	Winstonpresident , h, 5 ans, It'S Gino GER et Karmine GER, 1901/7	
Toastmaster , h, 3 ans, Telecaster GB et Raise A Toast, 1841/1	Wish Hop , h, 5 ans, Night Wish GER et Hope Town, 1873/5	
Tonerre Du Temps , f, 6 ans, Saint Des Saints et Daniella, 1843/3	Wishful Eyes , f, 3 ans, Romanised IRE et Dynamite, 1844/1	
	Wishpet , h, 4 ans, Night Wish GER et Pet Gaz, 1862/2	
	Woods , h, 3 ans, Birchwood IRE et Geriba, 1864/5, 1899/7	